

Digitized by Google


BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLV
GG
43
NAPOLI
XLV
GG
43


XL
GG
43

DESCRIPTION
DE PARIS,
DE VERSAILLES, DE MARLY, DE MEUDON, DE S. CLOUD, DE FONTAINEBLEAU,

Et de toutes les autres belles Maisons & Châteaux des Environs de Paris.

Par M. PIGANIOL DE LA FORCE.

TOME SEPTIE'ME.

CONTENANT

LE QUARTIER DE SAINT GERMAIN DES PREZ.

Avec des Figures en Taille-douce.

Nouvelle Edition.





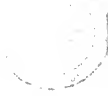
A PARIS,

Chez CHARLES-NICOLAS POIRION, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë des Noyers, à l'Empereur.

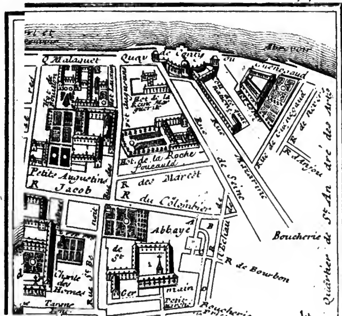
M. DCC. XLII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.








Q. Malaquet
Quay de Conty
Cuenegaud
Hot. de la Roche foucauld
Petits Augustins
R Jacob
R des Marest
R du Colombier
Rue de Seine
Rue Mazarine
Rue de Cuenegaud
R d'Anjou
Abbaye
de St
Germain
Charité des Hommes
R de Bourbon
Boucherie
Quartier de St André des Arts


BIBLIOTECA NAZIONALE
NAPOLI



DESCRIPTION DE PARIS. ET DE SES ENVIRONS.

XX. *Le Quartier de S. Germain des Prés.*



LE Quartier de S. GERMAIN DES PRÉS est borné à l'Orient par les rues Dauphine, de Bussy, du Four, & de Séve, exclusivement; au Septentrion par la Riviere, y compris le Pont Royal & l'Isle aux Cignes; à l'Occident & au Midy par les extremitez du Faubourg depuis la Riviere jusqu'à la rue de Séve.

L'ABBAYE ROYALE DE S. GERMAIN DES PRÉS.

CHildebert premier du nom, Roi de Paris, & troisiéme fils du Roi Clovis, porta la guerre en Espagne

contre Amalaric Roi des Goths, & le défit dans un combat l'an 531. Il y fit une seconde irruption en 543. & assiegea Sarragosse, mais s'étant laissé fléchir par les prieres de l'Evêque de cette Ville, il leva le siege, & se contenta d'un morceau de la vraie Croix, de l'étole ou de la tunique de S. Vincent, & de quelques autres Reliques dont on lui fit présent. De retour en France, S. Germain Evêque de Paris, lui persuada de fonder & faire bâtir auprès de Paris, l'Abbaye & l'Eglise de *sainte Croix* & de *S. Vincent*, pour y déposer ces saintes Reliques. Il est dit dans l'acte de fondation que ce fut *de la volonté & du consentement* des François & des Neustrasiens, qu'en 550. Childebert donna *le Fief d'Issy* avec toutes ses dépendances & appartenances, pour l'entretien des Religieux. Le Fief d'Issy, selon les titres de l'Abbaye de S. Germain des Prés, s'étendoit depuis le petit Pont, continuant par la rue de la Huchette, répondant au carrefour du Pont S. Michel. Delà tirant droit par la rue de la Harpe jusqu'à la porte S. Michel, nommée autrefois *la Porte Gibart*; & depuis cette porte le long de

l'enclos des Chartreux, au grand chemin qui mene à l'orme de Vanves. Delà passant au dessus de Meudon jusqu'au ru de Sêvre qui descend dans la riviere de Seine, puis en remontant ladite riviere jusqu'au grand Pont de Paris, maintenant appellé le *Pont Nôtre-Dame*, une perche royale de chaque côté de la Riviere.

Les Moines Benedictins assurent que S. Germain exempta non seulement cette Abbaye, mais encore toute l'étendue du Fief d'Issy de la Jurisdiction Episcopale, par acte solemnel du 21. Août de l'an 569. & que cette exemption fut confirmée dans la suite par dix Papes. M. *de Launoy*, & M. *du Hamel*, après lui, ont prétendu que cet acte étoit faux, & ont allegué plusieurs preuves de sa fausseté.

Les bâtimens de cette Abbaye ne furent achevés qu'en 557. L'Eglise fut dédiée & consacrée par S. Germain le 23. Décembre de cette même année. Quelques-uns disent que cette cérémonie se fit le jour même de la mort du Roi Chidebert; Usuard à la vérité raporte au même jour cette dédicace, & la mort de ce Roi, mais

il ne dit pas que ce fut la même année. La tranquillité de la Reine *Ultrogotte* qui assista à cette cérémonie, fait croire qu'elle ne se fit pas le jour de la mort du Roi son mari, mais plûtôt au bout de l'an à pareil jour. Cette Eglise qui étoit bâtie en forme de croix, étoit soûtenue par des colonnes de marbre; les lambris en étoient dorés, les murailles ornées de peintures à fond d'or, & le pavé à grands compartimens de pierre de raport. Les dehors ne cedoient en rien à la magnificence du dedans; tout l'édifice étoit couvert de cuivre doré, ce qui fit que dans la suite le peuple nomma cette Eglise *S. Germain le doré*.

Il y avoit deux Oratoires à l'entrée de cette Eglise, l'un au Midi sous l'invocation de *S. Symphorien*, Martyr, où *S. Germain*, qui mourut l'an 576. fut enterré auprès de son pere *Eleuthère*, & de sa mere *Eusebie*. L'autre étoit au Septentrion, sous l'invocation de *S. Pierre*, & ce fut dans celui-ci que fut inhumé *saint Droctovée*.

Voilà à peu près la Description que *Gislemare*, dans la vie de S. Drocto-

vée, a faite de l'Eglise de sainte Croix & de S. Vincent, laquelle changea de nom après qu'en 754. le corps de S. Germain y eut été transporté de la Chapelle de S. Symphorien, & s'appella *S. Germain des Prez*, sur-nom qui lui fut donné à cause que cette Abbaye étoit pour lors située au milieu d'une grande prairie.

Dès que ce Monastere fut en état de loger une Communauté réguliere, S. Germain fit venir des Religieux de S. Symphorien d'Autun, dont il avoit été Abbé, & les établit ici. Ces Religieux suivoient les regles de S. Antoine & de S. Bazile, mais peu de tems après ils embrasserent celle de saint Benoît, laquelle a toujours été depuis professée dans cette Abbaye, quoique sous differentes reformes. C'est une question de sçavoir quel fut l'Abbé que saint Germain mit à la tête de cette Communauté. Selon les uns ce fut *saint Authaire*, & selon d'autres ce fut *saint Droctovée*. Les anciens indices de ce Monastere qui sont écrits il y a plus de cinq cens ans, le Moine anonyme, qui dans le douziéme siécle a interpolé l'histoire d'Aimoin, & le P. du Breul

qui a donné une édition d'Aimoin, assurent tous que le premier Abbé de sainte Croix & de saint Vincent, fut *Authaire*; qui avoit été Prieur de saint Symphorien à Autun, dans le tems que saint Germain en étoit Abbé. Gislemare Auteur de la vie de saint Droctovée, assure au contraire que ce fut Droctovée. Cette difference de sentiment paroît d'abord peu importante, mais cependant elle l'est devenue beaucoup par la dispute qui s'éleva au commencement de ce siécle entre le P. Germon Jésuite, & les P P. Mabillon & Ruinart, Benedictins; car c'est du nom de ce premier Abbé que dépend en partie la vérité ou la fausseté du Testament d'un Seigneur nommé *Vandemire*, & de sa femme nommée *Ercamberte*, que le P. Mabillon a mis au rang des piéces originales de sa Diplomatique, & que le P. Germon croit être faux.

L'Eglise & l'Abbaye de saint Germain des Prez furent pillées par les Normans en 845. 857. 858. & brûlées en 861. & 885. en sorte que quoique l'Eglise ne fut pas entiérement détruite, Morard, Abbé de ce Monastere, en fit bâtir une nouvelle en

1014. qui fut dédiée & consacrée par le Pape Alexandre III. le 21. d'Avril de l'an 1163. cent quarante-neuf ans après la mort de Morard qui l'avoit fait bâtir.

Il ne reste donc des édifices que Childebert avoit fait élever ici, qu'une grosse tour où est la principale porte de l'Eglise d'aujourd'hui. Le Sieur Brice dont les expressions ne sont pas ordinairement bien mesurées, semble douter qu'elle soit du tems de Childebert, & assure cependant aussitôt, qu'elle paroît *de l'antiquité la plus reculée*. Il seroit difficile de concilier ce galimatias, mais comme ce qu'il dit ne contribue pas davantage à éclaircir la vérité, que ce qu'il ne dit pas, je le laisse pour suivre des guides infiniment mieux instruits que lui. Le Pere Ruinart dit que cette tour paroît d'une si grande ancienneté, que quelques-uns croyent qu'elle est plus ancienne que le Monastere qui fut ici fondé par Childebert. Le fameux Pere Mabillon croyoit aussi que c'étoit indubitablement un ouvrage des Rois de la premiere Race ; cependant un judicieux & fin Critique * assure *qu'il y a de grandes rai-*

* M. des Thuillcries.

sons pour n'en faire honneur qu'aux premiers Rois de la seconde Race. Auprès de cette tour il y avoit une statue de la Déesse *Isis* qu'on avoit laissée en cet endroit comme un monument qui en marquoit l'antiquité, mais lorsqu'on s'apperçut qu'elle devenoit un sujet d'idolatrie, & qu'on y eut surpris une famelette qui y faisoit brûler *une touffée de chandelles*, Guillaume Briçonnet, Evêque de Meaux, & Abbé de saint Germain la fit ôter & briser & fit mettre en sa place une gande Croix, l'an 1514.

Le bas de cette tour sert de porche à l'Eglise, & l'on y remarque au dessus de la porte un bas relief qui représente *la Cêne*, & qui ne fait pas honneur à la sculpture du tems qu'il a été fait. Aux deux côtez de ce vestibule sont huit statues de pierre, & de grandeur naturelle. Le P. Ruinart dit que les Sçavans qui les ont examinées de près, pensent qu'elles ont été posées en cet endroit lors de la premiere fondation de cette Eglise, ou du moins fort peu de tems après. La premiere de ces figures qu'on trouve à gauche en entrant dans l'Eglise représente un Evêque revêtu

des ornemens Episcopaux, & tenant de sa main gauche un bâton pastoral dont le bout superieur est cassé. Quelques-uns croyent que c'est la statue de saint Germain, mais le sçavant Religieux que je viens de citer, pense que c'est celle de saint Remi qui ayant persuadé à Clovis & aux François, d'embrasser la Religion Chrétienne, est regardé comme l'Apôtre de la France. Le diable que cet Evêque foule aux pieds, désigne l'extirpation de l'idolatrie, & rend cette conjecture fort vraisemblable. La statue qui est ensuite est celle de Clovis qui a le diadême en tête, est revêtu de la robe & manteau de pourpre, & tient de sa main droite le bâton *hypatique* ou consulaire. Anastase Empereur d'Orient lui envoya par des Ambassadeurs ces ornemens de la dignité de *Patrice* & de *Consul*, pour lui faire honneur, & pour lui marquer à quel point sa réputation étoit répandue dans les pays les plus éloignez. C'est dans cet équipage que Clovis monta à cheval à la porte de l'Eglise de saint Martin de Tours, & marcha comme en une espece de triomphe par toute la Ville. Auprès

de la ſtatue de Clovis, eſt celle d'une Reine, apparemment de *Clotilde*. Elle a la couronne en tête, & les cheveux nattez, mais on ne peut pas deviner ce qu'elle tenoit de ſa main droite. Quoique ſes vêtemens paroiſſent unis & ſimples; ils étoient néanmoins enrichis de pierreries, comme il paroît par l'agraffe de ſa mante qui en étoit toute garnie. Elle a auſſi une ceinture à pluſieurs nœuds qui deſcend fort bas. La derniere des quatre ſtatues qui ſont de ce côté, eſt celle de *Clodomer* ou *Clodomir* fils de Clovis & de Clotilde, ce qui eſt prouvé par un rouleau qu'il tient à la main, & ſur lequel on lit: *Clodomrius*. Ce Prince fut tué à la bataille de Veſeronce, âgé d'environ trente ans. De l'autre côté du porche il y a un pareil nombre de ſtatues. Celle qui eſt la plus près de la porte de l'Egliſe, repréſente apparemment *Thierry* qui eſt ici placé le premier, parce qu'il étoit le fils aîné de Clovis. Celle de Childebert eſt immédiatement après. Elle tient en ſes mains des tablettes qui déſignent l'acte de fondation de cette Abbaye. Childebert n'a pas ſeulement ici une couronne ſur ſa tête, de même que

ſes autres freres, mais il tient de plus un ſceptre dans ſa main droite, ornement peutêtre que lui ſeul étoit en droit de porter ici, comme étant Roi de Paris. La Reine Ultrogotte ſa femme, eſt auprès de lui. Elle eſt parée d'habits Royaux, à cela près qu'elle n'a point cette ceinture, ni cette agraffe dont j'ai parlé à l'occaſion de Clotilde. La huitiéme enfin repréſente Clotaire, le dernier des enfans de Clovis. Il tient d'une de ſes mains un rouleau qui nous le fait connoître par ce reſte d'inſcription, *Chlo . us.* Il a ſes cheveux nattez, & tombant ſur ſes épaules, tels que les portoient les enfans de nos Rois. Au reſte quoique ces Rois & ces Reines ayent des couronnes ornées chacune de quatre fleurs, ces fleurs ne ſont cependant point de même dans toutes ces couronnes, car il y en a qui reſſemblent preſque à nos fleurs de lys, & d'autres qui ſont tout-à-fait differentes.

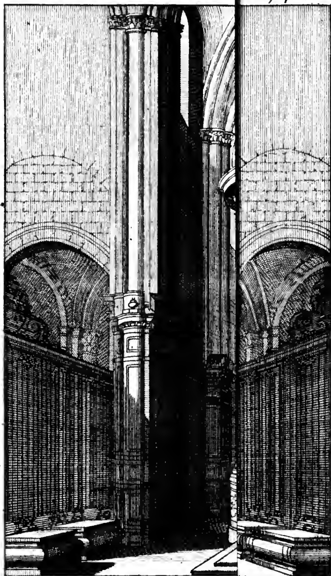
La partie ſuperieure de cette tour eſt un ouvrage moderne en comparaiſon de l'autre, & a été élevée pour ſervir de clocher. Ceux qui ont du goût pour le ſon des cloches, aſſurent que la ſonnerie de l'Abbaye de ſaint

Germain des Prez eſt très-harmonieuſe.

L'Egliſe ſe reſſent du peu de goût avec lequel on bâtiſſoit dans le onziéme ſiécle. On y fit des réparations conſiderables l'an 1653. car l'on bâtit une voute en la place d'un vilain lambris qu'il y avoit, & l'on ouvrit les deux côtez pour faire les aîles.

Cette Egliſe eſt bâtie en forme de Croix, & a dans ſa longueur deux cens ſoixante & cinq pieds, ſur environ ſoixante & cinq de largeur, & cinquante-neuf de hauteur. La nef depuis le portail juſqu'à la porte du chœur a cent quarante & un piéds de longueur ſur vingt-neuf de largeur, non compris celle des aîles, ou bas côtés. La croiſée eſt éclairée aux extrémités par deux grands vitraux qui en occupent toute la largeur. Le Chœur eſt placé dans le rond point, & eſt entouré de huit Chapelles qui furent dédiées par Hubauld d'Oſtie, & trois autres Evêques, dans le même tems que le Pape Alexandre III. faiſoit la Dédicace de cette Egliſe en 1163. Ces Chapelles n'ont rien de remarquable excepté celle où eſt la ſépulture de quelques Seigneurs du


BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III"
NAPOLI



LE GRAND A

nom de Douglas, & de laquelle nous parlerons après avoir fait la description du grand Autel.

Cet Autel est isolé entre le Chœur & la Nef. C'est *Gilles-Marie-Oppenord*, premier Architecte du feu Duc d'Orléans Régent du Royaume qui en a donné le dessein, un des plus riches & des plus élégants qu'on puisse voir. La premiere pierre en fut posée le 23. Août 1704. par le Cardinal d'Estrées, Abbé de saint Germain, & l'on mit sur cette pierre l'inscription qui suit:

Anno rep. sal. 1704. die 23. Augusti Eminentiss. Princeps * D. D. CÆSAR ESTREUS, *S. R. E. Cardinalis Episcopus Albanensis, hujus Regalis Monasterii S. Germani à Pratis Abbas, primum posuit lapidem hujus Altaris, quod Deo Opt. Max. olim à sancto Germano in honorem S. Crucis, & S. Vincentii Mart. tum ab Alexandro Papa III. addito S. Stephani titulo consecratum, ad locandas ejusdem S. Germani reliquias magnificentius hoc anno renovari curarunt R. P. D. Arnulphus de Loo Prior, ceterique ejusdem Monasterii Asceta Benedictini è Congregatione S. Mauri.*

* En qualité de Cardinal, Prince de l'Eglise de Rome

Ce magnifique morceau eſt conſtruit ſur un plan elliptique, ou ovale régulier, & eſt décoré de ſix colonnes d'ordre Compoſite, qui portent un entablement architravé ſur lequel eſt un baldaquin dont les courbes répondent aux colonnes, & ſont liées enſemble par une couronne qui ſuit le plan de cet edifice. Le dos de ces courbes eſt couvert de feuilles d'Acanthe, où des palmes prennent naiſſance, & enſuite ſe terminent piramidalement, & portent un Globe ſommé d'une croix, au pied de laquelle eſt un ſerpent qui rampe ſur ce Globe. Un grand Ange entouré de pluſieurs petits, tient le Suſpenſoire du ſaint Sacrement, & paroît le laiſſer deſcendre ſur l'Autel.

Dans le plus grand diametre de l'ovale, on voit deux Anges grands comme nature, de métail doré, qui ſont à genoux ſur deux enroulemens en conſoles de marbre, & qui ſoûtiennent en l'air la Châſſe de ſaint Germain. Cette Châſſe qui eſt en forme d'Egliſe, eſt de vermeil, & a environ deux pieds dix pouces de longueur. Il eſt marqué dans les anciens Inventaires du tréſor de cette Abbaye,

que les Orfévres y ont employé vingt-six marcs deux onces d'or, & deux cens cinquante marcs d'argent, sans y comprendre le coffre enfermé dans la Châsse où sont les Reliques de saint Germain. On y compte deux cens soixante pierres précieuses, & cent quatre-vingt-dix-sept perles; mais les Orfévres en avoient reçu une plus grande quantité qu'ils employerent aux Croix & aux autres Reliquaires de cette Eglise. Cette Châsse fut faite en 1408. des épargnes de Guillaume III. du nom, Abbé de cette Abbaye, sur quoi il faut néanmoins remarquer qu'il y employa l'or qui avoit été tiré de l'ancienne Châsse qui avoit été donnée par Eudes Comte de Paris, depuis Roi de France, laquelle étoit couverte de lames d'or & de pierres précieuses, mais qui ne pouvoit plus servir. Six piliers butans soûtiennent cette Châsse de chaque côté qui forment par le haut deux pyramides, & par le bas douze niches qui sont remplies par les figures en relief des douze Apôtres. A l'une des extremités est un portail magnifique, au bas duquel est représentée la Trinité, c'est-à-dire le Pere

Hist. de l'Abb. de S. Germain, par D. Bouillart.

Eternel assis, la Thiare en tête, le S. Esprit sous la forme d'une Colombe, sortant de sa bouche, & se reposant sur le haut de la croix où Jesus-Christ est attaché, & que le Pere Eternel tient devant soi. L'Abbé Gillaume est à sa droite en habits religieux, la crosse en main, & la mitre en tête. Le Roi Eudes en habits Royaux est à sa gauche. A l'autre extremité est un autre portail où est assis saint Germain en habits Pontificaux, ayant à ses côtés saint Vincent, & saint Etienne en habits de Diacres. Enfin cette Châsse est supportée par six figures humaines de cuivre doré, lesquelles tiennent chacune un rouleau où sont écrits des vers latins à la louange de ceux qui ont fait faire tant l'ancienne, que la nouvelle Châsse.

L'année suivante, c'est-à-dire l'année 1409. l'Abbé Guillaume fit refondre le devant d'Autel d'argent que l'Abbé Simon avoit fait faire en 1236. & en fit faire un autre plus propre, quoique la matiere n'en fut pas si précieuse, car celui-ci qui subsiste encore à présent, n'est que de cuivre doré. Ce devant d'Autel a dans sa

longueur sept arcades soûtenues par de petits piliers fort bien travaillés. Dans chaque arcade sont placées des figures de vermeil en relief. L'arcade du milieu est au moins une fois plus grande que les autres. On y voit Jesus-Christ attaché en croix, ayant la sainte Vierge à sa droite, & saint Jean à sa gauche. L'Abbé Guillaume est à genoux au pied de la croix, revêtu d'une chappe, ayant sa mitre & sa crosse. L'écusson de ses armes est plus bas au milieu du piedestal, avec cette inscription : *Guillermus, tertius hujus Ecclesiæ Abbas.*

Dans les arcades qui sont du côté droit, sont les figures de saint Jean-Baptiste, de S. Pierre, de S. Jacques, de S. Philippe, de S. Germain, & de sainte Catherine. Dans celles du côté gauche sont les figures de Saint Paul, de S. André, de S. Michel, de S. Vincent, de S. Barthelemi, & de sainte Marie-Madeleine.

La Croix de cuivre qu'on voit au milieu de la table de l'Autel, y fut posée en 1706. & a environ sept pieds de haut. Elle est du dessein de Frere *Jacques Bourlet*, Religieux Convers de cette Abbaye, & a été exé- *Ibid.*

cutée par *le Clerc* un des habiles Fondeurs de Paris, aussi cette Croix est-elle une des plus belles qu'il y ait.

Avant que de quitter cet Autel, je dois remarquer que les six colonnes de marbre cipolin qui en soûtiennent le Baldaquin, sont du nombre des quarante que feu M. de Seignelay Secretaire d'Etat ayant le Département de la Marine, fit venir après que *Leptis magna*, ville de la côte d'Afrique, près d'Alger, eut été renversée par un tremblement de terre. Le Cardinal de Furstemberg, Abbé de saint Germain, les avoit achetées dans le dessein de faire construire cet Autel à ses dépens, mais il mourut sans avoir eu la satisfaction de voir commencer ce monument de sa piété.

Tout le Sanctuaire est pavé de marbre, & environné de magnifiques grilles de fer qui ont été données par le Cardinal d'Estrées, successeur du Cardinal de Furstemberg dans cette Abbaye.

La menuiserie des chaises du Chœur est des plus belles qu'on voye. La chaise de l'Abbé occupe le fond du Chœur, & l'on a mis audessus

une Nativité peinte par Van-Mol. Les deux massifs qui soûtiennent les deux Clochers au côté de l'Autel, sont aussi revêtus de menuiserie, & l'on a mis audessus deux grands Tableaux, dont l'un représente le martyre de saint Vincent, & l'autre la Translation du corps de saint Germain; ils sont de Hallé, Peintre de l'Académie Royale.

La Nef est ornée de dix Tableaux, cinq de chaque côté, dont les sujets sont pris des Actes des Apôtres.

Du côté de l'Epitre, on voit.

1. Saint Pierre qui guérit un boiteux à la porte du Temple. Il a été peint par *Cazes*.

2. S. Pierre qui punit de mort Saphira pour avoir menti au S. Esprit. Il a été peint par *le Clerc*.

3. Le Diacre Philippe qui bâtise l'Eunuque de la Reine Candace. Il est de *Bertin*.

4. Ananie qui bâtise saint Paul, & lui impose les mains afin qu'il reçoive le saint Esprit. Il est de *Retout*.

5. S. Pierre qui ressuscite Thabite. Il est de *Cazes*.

6. S. Pierre qui est delivré de prison par un Ange. Il est de *Van-lo*.

7. Saint Paul qui paroît devant le Proconſul Feſtus, & qui lui rend raiſon de ſa foi. Il eſt de *François le Moine.*

8. S. Paul & S. Barnabé qui guériſſent un boiteux, & empêchent qu'on leur offre des ſacrifices, déclarant devant tout le monde qu'ils ne ſont que des hommes, & non pas des Dieux. Il eſt de *Chriſtophle.*

9. S. Paul à la porte de ſa priſon, qui empêche ſon Géolier de ſe tuer, & le convertit à la Foi. Il eſt de *Hallé.*

10. S. Paul qui échappé du peril du naufrage, & étant dans l'Iſle de Malte, une vipere ſortit du ſarment qu'il avoit mis au feu, & s'attacha à ſa main, mais ayant ſecoué cette bête dans le feu, il n'en reçut aucun mal. Ce Tableau eſt de *Verdot.*

Tous ces Peintres ſont de l'Académie Royale de Peinture, & parconſéquent d'un mérite diſtingué.

Il y a beaucoup d'apparence que nos premiers Rois Chrétiens, & les Princes & Princeſſes de leur Sang, avoient choiſi cette Egliſe pour leur ſépulture. Gregoire de Tours nous apprend que Childebert, & Chilpe-

ric y furent inhumez, & les Historiens qui écrivirent après lui, témoignent que plusieurs autres furent aussi ensevelis en cet endroit, & même que Merovée, & Clovis fils de Chilperic & d'Audovere, ayant été tuez, le premier dans un Village auprès de Terouenne, & l'autre à Noisi en Brie, le Roi Gontran leur oncle fit transporter leurs corps quelques années après dans l'Eglise de S. Vincent. D'ailleurs les Rois qui mouroient de mort violente, & qui par conséquent n'avoient rien ordonné touchant leur sépulture, étoient ensevelis dans cette Eglise. L'exemple de Chilperic & de Childeric, prouve cette vérité.

De tant de tombeaux de Rois & de Princes, il n'y en a cependant que six qui se soient conservez jusques à nôtre tems. Ces tombeaux sont, de Childebert, d'Ultrogotte sa femme, de Chilperic, de Fredegonde sa femme, de Chlotaire II. & de Bertrude sa femme. Chaque tombeau avoit auprès une tablette de pierre sur laquelle étoient écrits le nom & la dignité de celui dont le corps y étoit enfermé. Le tombeau de Chilperic

étoit le seul sur lequel il y eut une inscription. Elle étoit en lettres majuscules & anciennes, & conçue en ces termes :

Rex Chilpericus hoc tegitur lapide.

Ces tombeaux étoient de pierre, peu élevez, & sans aucun ornement, hormis trois sur lesquels on voit encore la représentation du défunt. Sur le premier est Childebert qui d'une main tient le sceptre, & de l'autre l'Eglise de sainte Croix & de saint Vincent qu'il avoit fondée. Sur le second Chilperic est représenté tenant le sceptre de sa main gauche, & sa barbe de la main droite, pour marquer selon quelques-uns qu'il mourut de mort violente. Du Breul réfute cette conjecture, & prétend que c'étoit le geste ordinaire de Chilperic, ce qu'il prouve par un grand sceau que lui avoit montré Philippe Lauthier, Général des Monnoyes, & grand Antiquaire, sur lequel ce Roi étoit représenté dans la même attitude. Le P. Ruinart observe fort judicieusement qu'on ne peut pas conclure grand-chose de ces représentations, parce qu'elles ont été sculptées

plusieurs siécles après la mort de ces Rois, & selon toutes les apparences, dans le tems que l'Abbé Morard fit rebâtir cette Eglise, ou lorsque le Pape Alexandre III. en fit la dédicace. Le sçavant Religieux que je viens de citer porte un jugement bien different du tombeau de Fredegonde. Il croit que c'est le Roi Clotaire fils de cette Princesse, qui le fit élever; & il se sert de la tradition & du raisonnement pour prouver que ce ne peut être que le tombeau de Fredegonde. Cependant M. des Thuilleries dit *qu'il pourroit bien être seulement d'une autre Reine fort posterieure.* Quoi qu'il en soit, ce monument est orné d'une espece de mosaïque composée de plusieurs pierres de raport, de differentes couleurs, & séparées par des filons de cuivre coulez entre deux pour rendre ces ornemens plus distincts & plus saillans. Au milieu de tous ces ornemens est la figure d'une Reine dont les habits sont amples & magnifiques. Elle a sur la tête une couronne à quatre fleurs de lys, & tient de sa main droite un sceptre terminé en double fleur de lys. Il n'y a point d'ailleurs de représentation du visage,

dont la place, de même que celle des mains & des pieds est sans aucun trait, & tout à fait unie. Le tombeau de Childebert, & celui de la Reine Ultrogotte sa femme, étoient dans l'abside du Chœur, aux pieds des quatre colonnes qui soûtenoient la Châsse de saint Germain. Les quatre autres tombeaux des Rois & Reines étoient sous les arcades des tours laterales de cette Eglise. L'an 1653. la disposition du Chœur ayant été changée, on changea aussi celle de ces monumens. On plaça le tombeau de Childebert au milieu du Chœur, & comme il est assez grand, on y enferma aussi les os & la cendre de la Reine Ultrogotte, mais dans un cercueil different. On mit une lame de cuivre sur les ossemens de Childebert, & sur cette lame est cette inscription : *Hic Childeberti Christianissimi Francorum Regis ossibus, & cineribus quies reparata, an. D. 1656. die Decembris 23. excessus ejusdem Regis anniversaria.* L'inscription qui est sur la cendre de la Reine Ultrogotte, est conçue en ces termes : *Hic Ultrogotha Regina Childeberti Regis conjux quiescit, reposita an. D. 1656. die Decembris 23.* On a mis

mis sur ce tombeau la même pierre qui couvroit anciennement celui de Childebert, & sur laquelle ce Prince est représenté tenant un sceptre d'une main, & de l'autre une Eglise.

Dans les faces des côtés de ce monument sont des tables de marbre noir, sur lesquelles on lit les Epitaphes de Childebert, & d'Ultrogotte. Celle du premier est tirée * d'Aimoin, & la voici :

* Lib. 2. c. 29.

REGI SÆCULORUM.

Francorum Rector, præclarus in agmine ductor;
Cujus & Allobroges metuebant solvere leges;
Dacus & Arvernus, Britonum Rex, Gothus, Iberus.
Hic situs est, dictus Rex CHILDEBERTUS *honestus.*
Condidit hanc Aulam Vincenti *nomine Claram;*
Vir pietate cluens, probitatis munere pollens,
Templa Dei ditans, gaudebat dona repensans:
Millia mendicis solidorum dans & egenis.
Gazarum cumulos satagebat condere cœlo.

Valesius, in disçept. de Basilicis, &c. pag. 76. M. de Valois conjecture avec raison que cette Epitaphe n'a été faite que long-tems après la mort de Childebert, par un Poëte qui ignoroit que ce Roi n'avoit jamais eu de guerre avec les Danois.

L'Epitaphe de la Reine Ultrogotte est gravée sur l'autre table de marbre, & a été tirée de la vie de sainte Bathilde. * ** Cap. 5.*

ULTROGOTHA *Childeberti Christianissimi Regis conjux, nutrix orphanorum, consolatrix afflictorum, pauperum & Dei servorum sustentatrix, atque fidelium adjutrix Monachorum.*

On y a ajoûté : *Hic cum charissimo conjuge diem illum expectat, quo laudabunt eos in portis opera eorum. Ambob. Opt. Fundatorib. ex humili sita cum lapi sepulch. translatis, fideliss. alumni, hujus Regal. Abbatiæ asceta Benedictini post restitut. in melior. formam basilicam & chorum ornatius monum. posuer. an. D. 1656. 10. Kal. quiete ipsor. anniversariâ.*

Absunt à sepulchro paterno Crodesindis, & Croberga *Regiæ virgines, quæ in eadem basilica, sed ignotis quies-*

unt loculis. Ne tamen sepeliat oblivio, uibus immortalitatem peperit incorruptio, vivat hic quoque cum piiss. parentiius dulciss. sobolis Augustum nomen, & perennis memoria.

Aux pieds du tombeau du Roi Childebert, a été inhumé le cœur du *Duc de Verneuil*, fils naturel du Roi Henry IV. Ce Prince avoit été Evêque de Metz, & Abbé de saint Germain des Prez, avant que d'être marié avec *Charlote Seguier*, veuve du Duc de Sully. Il mourut le 28. de May de l'an 1682. Voici l'Epitaphe qu'on a mise en cet endroit:

Serenissimo Principi
HENRICO BORBONIO
Duci Vernoliensi,
cujus cor hoc loco positum est,
optimo quondam patrono suo,
Benedictina Religio,
uam vivens semper in corde habuit,
cui moriens cor suum commendavit,
hunc titulum P.
Anno CIↃ.IↃC.LXXXII.

Louis-César de Bourbon, Comte de Vexin, & légitimé de France, a été aussi inhumé au milieu du Chœur. Le Roi Louis XIV. son pere, l'avoit de-

ſtiné pour être Abbé de ſaint Germain; mais les infirmités dont il étoit affligé, abregerent tellement ſes jours, qu'il mourut à l'âge de dix ans & demi, & 22. jours, le 10. Janvier 1683. Le Roi ordonna qu'il fut inhumé en cet endroit, & quelques jours après, il fonda un Anniverſaire & dix baſſes Meſſes pour le repos de ſon ame. L'Epitaphe qui eſt gravée ſur la tombe de marbre qui couvre ſa ſépulture, & que je vais rapporter, eſt de la compoſition de l'*Abbé Girard*, pour lors Précepteur de ce Prince, & mort depuis Evêque de Poitiers.

D. O. M.

Hîc expectat reſurrectionem
quam firma ſupra ætatem fide ſperavit
Sereniſſimus Princeps
LUDOVICUS-CÆSAR BORBONIUS
Comes Veliocaſſiûm
LUDOVICI MAGNI
Filius:
qui conſummatus in brevi explevit
tempora multa.
Vixit annos X. *menſes* VI. *dies* XXII.
Obiit die X. *Januarii*
anni M. DC. LXXXIII.
raptus eſt ne malitia mutaret intellectum
ejus.



It vero amantissimi filii perennet memoria
LUDOVICUS MAGNUS,
Anniversarium solemne
cum privatis Missis decem instituit.

Les tombeaux de Chilperic & de Fredegonde, de Clotaire II. & de Bertrude, sont aujourd'hui près de la grille de fer qui enferme le Chœur.

Lorsqu'en 1653. on changea la disposition du Chœur, & qu'on fut obligé d'en lever le pavé, on trouva une quantité infinie de pierres de differentes couleurs, & taillées differemment, ce qui confirme qu'autrefois le pavé de cette Eglise étoit fait de grands carreaux en compartimens, ainsi qu'il est rapporté dans la vie de saint Droctovée. A cette même occasion l'on découvrit aussi plusieurs tombeaux de pierre, dont les uns étoient engagez dans les fondemens de l'Eglise, & les autres étoient rangez du côté de l'Autel. Quelques-uns de ces tombeaux ayant été ouverts par hazard, l'on y trouva des corps enveloppés dans des suaires d'étoffes précieuses, & des restes de bottines & de baudriers, & qui marquoient que

c'étoient des tombeaux de Rois ou de Princes. On laissa ces monumens comme ils étoient, hormis ceux du Roi Childeric II. & de la Reine Bilihilde sa femme, dont les ossemens furent transportés dans le sanctuaire, & déposez dans des tombeaux, de même que ceux des autres Rois. Cette découverte est d'autant plus utile pour l'Histoire, que quelques Ecrivains avoient cru jusqu'alors, que Childeric & la Reine sa femme avoient été enterrés dans l'Eglise de S. Pierre de Rouen. Cette circonstance engagea le P. Ruinart à faire une description détaillée de ce monument. Il remarque donc qu'en 1646. l'on découvrit deux grands cercueils de pierre dans lesquels étoient les corps entiers de Childeric II. & de Bilihilde sa femme. Par ce qui restoit de leurs habits on remarquoit qu'ils étoient dignes du Roi & de la Reine ausquels ils avoient servi. Comme les ouvriers firent cette découverte pendant qu'il n'y avoit aucun des Moines, l'on ne douta pas qu'ils n'eussent détourné plusieurs ornemens qui auroient répandu beaucoup de lumiere sur ces monumens, mais on ne put jamais

les obliger à rapporter autre chose qu'un diadême tissu d'or. Ces tombeaux ayant été ouverts une seconde fois, l'an 1656. l'on vit que non seulement les vêtemens avoient été presque tout déchirez, mais que même les ossemens n'étoient plus en leur place. L'on trouva seulement dans le cercueil du Roi un petit vase de verre qui renfermoit un parfum entierement désseché, qui cependant n'étoit pas absolument sans odeur, les restes de son épée, sa ceinture, des morceaux d'un bâton, plusieurs piéces d'argent quarrées, la figure du serpent amphisbaine, qui étoit apparemment le symbole de ce Prince, &c. Quant au cercueil de la Reine on n'y trouva que des os & des vêtemens qui à l'ouverture s'en allerent en poussiere. Sur le tombeau de la Reine étoit un petit coffre de pierre dans lequel étoient renfermées les cendres d'un enfant que l'on crut être celles du jeune Dagobert leur fils. On étoit cependant encore dans l'incertitude sur ces ossemens, jusqu'à ce que l'on les eut tirez du cercueil, car pour lors l'on découvrit cette inscription gravée en grosses lettres sur une pierre de celui

du Roi, CHILDR REX ; ce qui fit conclure à tout le monde que c'étoient les cendres de Childeric II. & de sa femme, & fut cause qu'on les plaça avec celles des autres Rois & Reines.

Le Vendredi Saint, troisiéme jour d'Avril, l'an 1643. on découvrit deux anciens tombeaux de pierre au bas de l'escalier qui conduit du Cloître au Dortoir. Dans l'un étoit le corps d'un homme, & dans l'autre celui d'une femme, à ce qu'on croit. Il n'y avoit aucune inscription sur ce dernier, mais sur le premier il y avoit celle-ci gravée en lettres romaines entrelassées les unes avec les autres.

Tempore nullo volo hinc tollantur ozza Hilperici.

De l'autre côté de la même pierre, & en dedans du tombeau il y avoit aussi l'inscription qu'on va lire, mais elle n'étoit peinte qu'avec du carmain.

Preçor ego Ilpericus non aufferantur hinc ozza mea.

Parmi les ossemens d'Hilperic, on trouva un petit Crucifix de cuivre, & une lampe de même métail, & de la grosseur d'une noix. M. de Valois a

cru que ces deux tombeaux étoient ceux du Roi Chilperic & de Fredegonde ſa femme, mais le P. Ruinart prouve ſolidement que ce ſçavant homme ſe trompe, & conjecture que cet Hilperic étoit un Prince du Sang Royal, mais il nie qu'il ait été Roi.

Outre ces anciens tombeaux, il y en a pluſieurs autres qui ſont dignes de la curioſité du public, quoiqu'ils ſoient modernes. Les perſonnes les plus connues dont ils renferment les oſſemens, ſont, Dominique du Gabré, Evêque de Lodêve, mort le 1. de Février de l'an 1558. Jean Grollier Tréſorier de Milan & de France, mort le 22. d'Octobre de l'an 1565. âgé de 86. ans. Il étoit originaire de Lyon où ſa famille ſubſiſte encore aujourd'hui. M. de Thou en a fait le portrait avec ce pinceau de Maître qui donne l'immortalité à ceux qu'il peint.... *In eodem*, dit ce grand Hiſtorien, en parlant de M. Grollier, *litterarum amore perſeveravit, inſigni nummorum antiquorum, & optimæ notæ librorum ſupellectile comparatâ, quos nullis ſumptibus parcens, vir munditiæ & elegantiæ in omni vita aſſuetus, pari elegantiâ ac munditiâ ornatos ac diſpo-*

sitos domi tam curiosè asservabat, ut ejus Bibliotheca cum Bibliothecâ Asinii Pollionis (quæ prima Romæ instituta est) componi meruerit. Celui qui a donné au public les mélanges d'histoire & de litterature, sous le nom de Vigneul-Marville, dit que rien ne manquoit aux livres de M. Grollier, ni pour la bonté des éditions, ni pour la beauté du papier, & la propreté de la relieure. Sur chacun de ces livres il y avoit deux inscriptions dont l'une marquoit la tendresse de M. Grollier pour ses amis, & l'autre sa sincere pieté envers Dieu. La premiere étoit en ces termes; *Jo. Grollierii, & amicorum*; & l'autre, *portio mea Domine, sit in terra viventium.*

Catherine de Bourbon, fille de Henry de Bourbon, Prince de Condé, & de sa premiere femme Marie de Cleves, mourut au Louvre le 30. Décembre 1595. Son corps fut porté & mis en dépôt dans l'Eglise des Filles-Dieu de la rue saint Denis, mais le 17. de Janvier de l'an 1596. il fut porté & enterré dans l'Eglise de saint Germain des Prez.

Le 21. Mars de l'an 1610. on ouvrit le caveau où reposoit le corps de

cette Princesse, & l'on y mit aussi celui de Marie de Bourbon Conty, fille de François de Bourbon, Prince de Conty, & de Louise de Lorraine sa femme. Cette petite Princesse étoit née le 8. de Mars, & mourut le 20. du même mois de l'an 1610. âgée de 12. jours.

François de Bourbon, Prince de Conty, & pere de la Princesse dont je viens de parler, mourut en l'Hôtel Abbatial de saint Germain des Prez, le 3. Août de l'an 1614. & fut enterré au côté droit du grand Autel de l'Eglise de cette Abbaye.

La Chapelle de saint Christophle a été cédée à la famille des *Douglas*, Princes d'Ecosse, pour leur servir de sépulture. Guillaume Douglas Comte d'Anguise, y fut inhumé le 11. de Mars de l'an 1611. & Jacques Douglas son petit-fils en 1645. Ce dernier fut tué près de Douay le 21. d'Octobre de cette année-là, âgé de vingt-huit ans. Ils ont ici l'un & l'autre deux magnifiques tombeaux de marbre, & des Epitaphes pour l'intelligence desquelles il faut rappeller ce que j'ai dit ailleurs, que dans les Royaumes où les femmes succedent à la Couronne,

tous ceux qui descendent de la Maison Royale par femmes, sont Princes du Sang de ces Royaumes.

Voici l'Epitaphe qu'on lit au bas du tombeau de Guillaume Douglas.

D. O. M.

Advorte, Mortalis, quam non formidanda Mors dux puris in cœlum animis: quam aliovorsum terribilis, quam timendum, & amandum numen, cujus rata sententia, omnes in terram revertuntur & pulverem, gratiâ reviviscent, judicio se sistent. En pavenda, en pavendorum solatia, quibus ego, quâ immortalis fruor, dum quâ mortalis raresco in pulverem, vanesco, non sum. Fui quom dolci mortalibus luce fruerer, GUILLELMUS DUGLASIUS, *Augustiæ Comes*, DUGLASIÆ *antiquissimæ apud Scotos Nobilitatis Princeps, à Guillelmo primo Auguistianorum Comite decimus octavus. Vixi cum virtute, & in spatiis me exercui maximarum laudum, ut in sanctissima Atavorum religione in Deum, obsequio in Regem, amore in Patriam, charitate erga meos, bonitate in omnes, nemini cederem. Ne qui primus*

eram Regni Scotorum Comes, & in bellis prima Dux aciei, uspiam forem in secundis. Hinc omnia tam pro voto fauste ut in sacris, & civilibus, morem majorum retinuerim, & jussus Religionis causa Patria excedere, aut in custodiam pergere, vita quietiori turbinibus averruncandis delegerim Galliam, charam alteram Scotis patriam, mihi vero charissimam, quod in eâ pro eâ, meos meminerim majores bellica claros gloriâ res gessisse maximas, & pro meritis factisque fortibus, sic iis relatam gratiam, ut Ducatu ornarentur Turonensi; quom vero viam letho patefactam meo cernerem; nullo credidi loco ossa mea posse melius quiescere, quam hisce sacris in ædibus, ubi divinis adesse consueveram; proin volui, excedente in lucem dolciorem animâ, hic condier, dolce Christum spirans expiravi, hic recumbens jussa expecto ut resurgam imperantis orbi.

Tu vero ELISABETHA *chara conjux, vosque dolces liberi,* Guillelme, Jacobe, Francisce, Maria, Elisabetha *ne lugete, praivi non abivi, vos eo ordine quo numen jusserit, na-*

tura exegerit, sequemini æterna spirate, æternum avete.

AD VIATOREM.

Aspicis humanæ spectacula tristia pompæ,
Et vanescentis quæ sit imago boni.
Non sum qui fueram, satus ille heroibus ingens
Duglasidum *Princeps Augustæque Comes.*
Nam pars hic extincta jacet, pars salva revolvit
Fata, vices rerum, quæ per opaca fluunt.
Vertor ut in cineres speculatur, & occulor umbris
Utque illibatæ discutiuntur opes,
Quas mihi fata dabant, virtus transmisit avorum,
Quas ego transmisi fata dedere meis.
Nil nisi linteolum mihi mansit, & arcula busti;
Quid querar? his omnes mors monet esse pares.
Rex ut inops moritur, sua clausus deserit antra
Prorsus & in tumulo putret uterque suo.

Vixit annos 57. Obiit 5. Non. Mart. an. Chr. M. DC. XI. Guillelmus *F. Augustæ Comes patri optimo amantissimo mœrens posuit.*

L'autre tombeau qu'on voit dans cette Chapelle a été élevé en 1668. pour honorer la mémoire de *Jacques Douglas*, petit-fils de Guillaume, qui ayant été tué proche de Douay au service du Roi en 1645. son corps fut apporté dans cette Eglise où il fut inhumé auprès de son grand-pere. Le Mausolée qu'on lui a érigé est de marbre noir, & il y est representé en marbre blanc, couché sur le côté, le visage tourné vers l'Autel. Voici les Inscriptions qu'on a mis au-dessous:

D. O. M.

Huc pariter oculos animumque, viator, ab avo illustrissimo D. GUILLELMO DOUGLASSIO *Augustæ Comite octavo supra decimum, ad ejus nepotem* D. Jacobum Douglassium (*excellentissimi Domini Marchionis* Douglassii *aduc superstitis ex Margareta Hamiltonia Comitis Aberconii sorore jam fato functa filium*) *quo ille praivit hic secutus est, non tam cor-*

pore ad tumulum quàm mente ad cœlum, ac passibus quidem æquis, si non ætatis virtutis paternæ avitæque ut nobilitatis hæres, sic Religionis, sic bellicæ fortitudinis, sic exaggeratæ animi magnitudinis, in quem propagatus per tot ætates illustrissimæ familiæ splendor se se profuderat, ille subito proprii fulgoris accessione sic in immensum excrevit ut præcipiti cursu ab ortu, actus sit in occasum, tam acriter perstringebat oculos intuentium, altitudo tanti splendoris & gloriæ jam tota latissime Scotiâ, Galliâ, Flandriâ, Italiâ, Germaniâ spargebatur, jam militiæ laude, & castrorum metatoris munere clarissimus, pietate tamen clarior, ac Christianarum virtutum monumentis cum æstu nimio abreptus in astra, unde primum emicuerat, evolavit.

BOETIUS.

Da Pater Augustam menti conscendere sedem,
Da fontem lustrare boni, da luce repertâ
In te conspicuos animi defigere visus.

Occidit prope Duacum 21. Octobris 1645. ætatis 28. filio amantissimo,

Guillelmus Marchio Douglaſſius ; *fratrique optimo dilectiſſimoque*,

Archibaldus Douglaſſius , *Auguſiæ Comes vigeſimus* , *mœſti poſuere.*

Douglaſidum *nova ſpes*, *Patriæ lux* , *Regibus orte*
Gallo - Scotigenum, *Dux Jacobe jaces !*
Dum longa innumeros languenti pace triumphos
Majorum recolis dignaque Marte geris,
Armaque dum proavum redivivo è funere tractas
Heu cadis in media dia propago viâ !
Scilicet haud poterat Mars exuperare tuorum,
Scandere nec te vult inclita facta patrum.

Les perſonnes ſuivantes du nom, & de la Maiſon de Douglas , ont été inhumées dans cette Chapelle. *Robert Douglas* Capitaine aux Gardes , mort le 15. Juin 1662. *La Comteſſe de Dumbarton* femme de Georges Douglas , Comte de Dumbarton , morte à ſaint Germain en Laye le 25 Avril 1691.

Le même *Georges Douglas* Comte de Dumbarton, Lord d'Estrik, Général, & Commandant en Chef des armées de Sa Majesté Britannique en Ecosse, Premier Gentilhomme de sa Chambre, &c. mort à saint Germain en Laye le 20. Mars 1692. *Guillaume-Mathias Douglas*, fils du Comte Charles Douglas, décédé le 13. Mars 1715.

Dans les bras de la croisée de cette Eglise, il y a deux Chapelles qui ont été décorées magnifiquement sur les desseins de *Bullet*, un des Architectes du Roi.

Celle qui est dans le bras septentrional de cette croisée, portoit autrefois le nom de saint Placide, mais aujourd'hui on la nomme la Chapelle de *saint Casimir*. L'Autel en fut consacré sous l'invocation de saint Placide, & de saint Casimir, par François de *Bertailler* Evêque de Bethléem en 1683. Le Tombeau de Jean Casimir Roi de Pologne, tous les ornemens de sculpture, & le Tableau qui est sur l'Autel ont été faits aux dépens des Officiers de ce Prince qui ont signalé leur reconnoissance envers un aussi bon Maître, en fondant dans cette

Chapelle en 1674. un anniverſaire ſolemnel pour le ſeiziéme Décembre de chaque année, & une Meſſe baſſe pour le ſeiziéme de chaque mois. L'architecture de cette Chapelle eſt d'ordre Compoſite, dont les colonnes couplées ſont de marbre de Rance poſées ſur des piedeſtaux de pierre de liais garnis du même marbre dans les quadres du dé, ainſi que la friſe, l'attique, & une Gloire en bas relief qui eſt à la clef du ceintre.

Sur le milieu de l'Autel eſt le Tableau de *ſaint Caſimir*, peint à Dantzic par *Schults* Peintre habile, comme il paroît par ce Tableau.

Dans cette Chapelle à gauche, s'éleve un Tombeau de marbre noir, ſur lequel eſt une figure à genoux, & de marbre blanc, laquelle repréſente *Jean Caſimir* Roi de Pologne, qui offre un ſceptre, & une couronne à ſaint Caſimir, dont le Tableau eſt ſur l'Autel. Le bas-relief en bronze qui eſt au milieu de la baze a été jetté en fonte par *Jean Thibaut*, Frere Convers de cette Maiſon, & fort habile en cet art. Aux angles ſont des Captifs enchaînés à des trophées d'armes avec leſquels ils groupent, & dé-

signent les victoires remportées par ce Prince sur les Turcs, les Tartares, & les Moscovites. Il n'y a que le cœur du Roi Casimir qui soit enfermé dans ce tombeau, car son corps fut transporté en Pologne, ainsi que je le dirai ci-dessous. Ce magnifique monument est de l'ouvrage de *Gaspard de Marsi*, Sculpteur ordinaire du Roi Louis XIV. & un des plus habiles qu'il y ait eu sous le regne de ce Prince. L'Epitaphe qui est ici gravée en Lettres d'or, est de la composition de Dom *François Delfau*, un des plus excellens sujets de la Congrégation de S. Maur, par son érudition, & par la beauté de son esprit. Le *sieur Brice* qui parloit de ce qu'il ne sçavoit point, aussi hardiment que de ce qu'il sçavoit, croyoit avoir bien fait connoître le mérite de ce Religieux, en disant *qu'il étoit renommé pour ces sortes de compositions*. Qui auroit demandé à Brice par qu'elles Epitaphes ce Religieux s'étoit acquis ce renom, l'auroit infiniment embarassé, car c'est la seule qu'on sache avoir été composée par Dom Delfau. Elle renferme toutes les actions du Roi *Jean Casimir*, & est une des plus belles piéces qui

ayent jamais été faites en ce genre.

ÆTERNÆ MEMORIÆ
REGIS ORTODOXI.

HEIC

POST EMENSOS VITUTUM
AC GLORIÆ GRADUS OMNES
QUIESCIT NOBILI SUI PARTE
JOHANNES
CASIMIRUS
POLONIÆ
AC SUECIÆ REX;
ALTO DE JAGELLONIDUM
SANGUINE,
FAMILIA VASATENSI
POSTREMUS,
QUIA SUMMUS
LITTERIS, ARMIS, PIETATE.
MULTARUM GENTIUM LINGUAS
ADDIDICIT, QUO ILLAS PROPENSIUS
SIBI DEVINCIRET,
SEPTEMDECIM PRÆLIIS COLLATIS
CUM HOSTE SIGNIS
TOTIDEM UNO MINUS VICIT,
SEMPER INVICTUS.

MOSCOVITAS, SUECOS, BRANDEBURGENSES, TARTAROS,
GERMANOS
ARMIS;
COSACOS, ALIOSQUE REBELLES
GRATIA, AC BENEFICIIS
EXPUGNAVIT,
VICTORIA REGEM EIS SE PRÆBENS,
CLEMENTIA PATREM.
DENIQUE TOTIS VIGINTI
IMPERII ANNIS,
FORTUNAM VIRTUTE VINCENS
AULAM HABUIT IN CASTRIS,
PALATIA
IN TENTORIIS,
SPECTACULA
IN TRIUMPHIS.

LIBEROS EX LEGITIMO CONNUBIO SUSCEPIT, QUEIS POSTEA ORBATUS EST, NE SI SE MAJOREM RELIQUISSET, NON ESSET IPSE MAXIMUS, SIN MINOREM, STIRPS DEGENERARET: PAR ET AD FORTITUDINEM RELIGIO FUIT,

NEC SEGNIUS COELO MILITAVIT,
QUAM SOLO.

HINC EXTRUCTA MONASTERIA
ET NOSOCOMIA VARSOVIÆ,
CALVINIANORUM FANA
IN LITHUANIA EXCISA,
SOCINIANI REGNO PULSI,
NE CASIMIRUM HABERENT REGEM
QUI CHRISTUM DEUM
NON HABERENT.

SENATUS A VARIIS SECTIS AD
CATHOLICÆ FIDEI COMMUNIONEM
ADDUCTUS,
UT ECCLESIÆ LEGIBUS
CONTINERENTUR
QUI JURA POPULIS DICERENT.

UNDE ILLI PRÆCLARUM
ORTHODOXI NOMEN
AB ALEXANDRO VII.
INDITUM.
HUMANÆ DENIQUE GLORIÆ
FASTIGIUM PRÆTERGRESSUS,

CUM NIHIL PRÆCLARIUS AGERE
POSSET,
IMPERIUM SPONTE
ABDICAVIT,
ANNO M. DC. LXVIII.
TUM PORRO LACRIMÆ QUAS
NULLI REGNANS EXCUSSERAT,
OMNIUM OCULIS MANARUNT,
QUI ABEUNTEM REGEM NON SECUS
ATQUE ABEUNTEM PATREM,
LUXERE.
VITÆ RELIQUUM IN PIETATIS
OFFICIIS CUM EXEGISSET;
TANDEM AUDITA KAMENECIÆ
EXPUGNATIONE, NE TANTÆ CLADI
SUPERESSET,
CARITATE PATRIÆ
VULNERATUS OCCUBUIT
XVII. KAL. JAN. M. DC. LXXII.
REGIUM COR MONACHIS HUJUS
COENOBII, CUI ABBAS PRÆFUERAT,
AMORIS PIGNUS RELIQUIT,
QUOD ILLI ISTHOC TUMULO
MOERENTES CONDIDERUNT.

Le

Le Roi Jean Casimir dont je viens de rapporter l'Eloge Funébre, étoit fils de *Sigismond* III. & de *Constance d'Autriche*, sa seconde femme. Ce Prince se destina d'abord à l'état Ecclesiastique, & après avoir vu presque toutes les Cours de l'Europe, il se fit Jésuite, & passa deux ans dans cette Societé; mais le Pape Innocent X. l'en retira en le faisant Cardinal. Ladislas-Sigismond son frere, étant mort le 29. May de l'an 1648. les Polonois l'obligerent d'accepter la Couronne. Il monta donc sur le Thrône, & épousa avec dispense du Pape, *Louise-Marie de Gonzague*, veuve du Roi son frere, de laquelle il eut en 1650. une fille qui mourut l'année d'après. Ce Prince fit des actions heroïques à la guerre, & garda jusqu'à la fin de sa vie un cheval sur lequel il s'étoit trouvé à dix-sept batailles, dont il en avoit gagné seize. Ayant perdu la Reine sa femme le 10. May de l'an 1667. & mêlant le soin de son salut à l'amour du repos, il abdiqua volontairement, & devenu particulier Ecclesiastique, vint en France, où le Roi *Louis le Grand* lui donna l'Abbaye de saint Germain

des Prez, & plusieurs autres Bénéfices considérables, qui lui donnerent le moyen de subsister en Prince de son rang. Sa santé s'étant dans la suite extrêmement dérangée, il alla aux eaux de Bourbon chercher du soulagement à ses infirmités, mais en revenant il tomba malade à Nevers, & y mourut le 16. Novembre de l'an 1672. âgé de 64. ans. On a prétendu que la nouvelle de la prise de Kaminiech par les Turcs, l'avoit tellement saisi, qu'il en tomba en apoplexie, & en mourut. Son corps fut mis en dépôt dans l'Eglise des Jésuites de Nevers, où il demeura jusqu'au mois de May 1675. qu'il fut transporté à Cracovie par le sieur Opaski, Gentilhomme Polonois, & là il fut inhumé dans le tombeau que ce Roi avoit fait ériger dans l'Eglise des Jésuites pour ceux de sa famille. Quant à son cœur, il fut apporté dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Germain des Prez, & déposé dans la Chapelle où on a depuis élevé le tombeau que nous venons de décrire. L'alliance & l'estime qui étoient entre le Roi Jean Casimir, & Anne de Gonzague sa belle sœur, veuve d'Edouard de Baviere;

Prince Palatin du Rhin, tromperent le public, & lui firent prendre le change. On fit courir le bruit environ deux mois avant la mort de ce Prince, qu'il alloit épouser la Princesse Palatine, mais c'étoit à quoi ils ne pensoient ni l'un ni l'autre; & le Comte de *Bussi-Rabutin* dit dans une de ses lettres, qu'ayant parlé à ce Prince du bruit qui couroit de son mariage, il lui avoit répondu qu'il ne faloit pas à une telle Princesse un Roi détrôné; & qu'il lui falloit encore moins une femme à lui.

On rapporte * que ce Prince étant à dîner dans son Abbaye de *saint Taurin d'Evreux*, y fit une réponse qui est un abregé de sa vie. Comme la populace le regardoit dîner, il s'avisa de demander à une femme de quel pays elle étoit? Cette femme surprise, lui répondit: *mon Reverend Pere, je suis d'Evreux*. Tout le monde se prit à rire, mais le Roi prenant la parole, dit gravement, *cette femme rencontre fort bien. J'ai été Jésuite, & par consequent Pere, & Reverend Pere: j'ai été Cardinal, & il est de notorieté publique que les Cardinaux sont les Peres de l'Eglise: j'ai été Roi, & ainsi Pere de mon*

* Vigneul-Marville.

Peuple : je suis présentement Abbé, & *saint Paul ne dit-il pas* Abba pater ?

Dans cette même Chapelle, mais dans le tems qu'elle portoit encore le nom de saint Placide, fut inhumé *Pierre Danez*, Evêque de Lavaur. On mit cette Epitaphe sur sa tombe :

Cy dessous est Reverend Pere en Dieu, Messire PIERRE DANEZ, *en son vivant Evêque de Lavaur, institué premier Lecteur du Roi, ès langues Grecques, par le Roi François I. & envoyé pour son Ambassadeur au Concile de Trente, lequel déceda dans la maison de ceans, le 23. d'Avril* 1577.

Pierre Danez étoit Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Boursier de la maison de Navarre. Après avoir été huit ou neuf ans le premier Professeur Royal des lettres Grecques, il fut fait Evêque de Lavaur, puis envoyé au Concile de Trente en qualité d'Ambassadeur du Roi. Ce fut dans ce Concile que l'Evêque d'Orviete, après avoir entendu un discours de Nicolas Psaume, Evêque de Verdun, dit *Gallus cantat.* mais Danez lui répondit sur le

champ, *utinam illo gallicinio, Petrus ad resipiscentiam & fletum excitetur.*

Les réparations qu'on a été obligé de faire dans cette Eglise, ont fait changer de place à plusieurs tombes. Les cendres de *Dominique de Gabré*, Evêque de Lodeve, de *Jean Grollier* &c. ont été transportées dans la Chapelle de saint Casimir.

Eusébe Renaudot Prieur de Frossay, & l'un des membres de l'Académie Françoise, & de celle des Inscriptions & Belles Lettres, mort le premier de Septembre 1720. a été aussi inhumé dans cette Chapelle.

La Chapelle de sainte Marguerite est dans la croisée méridionale; & fait simétrie avec celle de saint Casimir qui est dans l'autre croisée. Elles ont été décorées l'une & l'autre sur les desseins de Bullet. Celle-ci fut ornée en 1675. par la fondation que fit *Charles de Castellan* ou *Castelan*, Abbé Commendataire des Monasteres de saint Evre de Toul, & de la Sauve-Majeure. Il demanda d'avoir droit de sépulture dans cette Chapelle, & offrit de donner la somme de deux mille livres, à condition qu'on célebreroit tous les ans après son décès;

une grande Messe, & que ladite somme seroit employée à faire cette nouvelle Chapelle de sainte Marguerite. Il promit aussi de donner un ornement complet de velours noir, pour servir le jour de son anniversaire. * Les Religieux accepterent ces conditions, & ayant touché les deux mille livres, ils firent travailler aussitôt à la décoration de la Chapelle. L'Abbé de Castellan mourut en 1677. à pareil jour qu'il avoit fait la fondation, c'est-à-dire le 28. Novembre. Comme le caveau n'étoit pas encore achevé, on mit son corps en dépôt dans la Chapelle voisine. Il avoit ordonné par son testament que l'on érigeat un Mausolée dans le fond de la Chapelle de sainte Marguerite pour conserver la mémoire d'*Olivier de Castellan*, son pere, Lieutenant Général des Armées du Roi, tué au Siége de Tarragonne en 1644. & de *Louis de Castellan*, frere de cet Abbé, Brigadier d'Infanterie, mort de ses blessures au Siége de Candie en 1669. On choisit le fameux *Girardon* pour faire ce Mausolée, qui ne fut mis en place qu'au commencement du mois de Juillet de l'an 1683. après la mort

* Hist. de l'Abb. de S. Germ. des Prez.

de François de Castellan, Seigneur de Blenot-le-Mesnil, dont le corps fut inhumé dans le même caveau le 8. de Janvier de la même année.

Ces guerriers ont été si illustres qu'ils méritent qu'on les fasse plus particulierement connoître que ne l'ont fait *Brice*, & le P. *Dom Bouillard*.

La famille du nom de *Castellan*, à peine a commencé à briller, qu'elle a disparu. Le brave *Olivier de Castellan* étoit natif du lieu *d'Airagues*, au Diocèse d'Arles, fils d'un Notaire selon les uns, ou d'un Païsan selon les autres. Ce vaillant homme commença à porter les armes dès sa plus tendre jeunesse, & joignit ainsi dans la suite, une grande expérience, à un grand courage. Il passa par tous les grades militaires, & parvint à être Mestre de Camp d'un Regiment d'Infanterie & d'un de Cavalerie ; Maréchal des Camps & Armées du Roi ; & Lieutenant Général. C'étoit en cette derniére qualité qu'il commandoit un corps d'Armée separé, lorsqu'il fut tué au Siége de Tarragonne en 1644. dans le tems que ses services & son mérite lui faisoient esperer le bâton

de Maréchal de France. Il laissa deux fils, *Charles* & *Louis* de Castellan. Charles embrassa l'état Ecclésiastique, & fut, ainsi que je l'ai déja dit, Abbé de saint Evre de Toul, & de la Sauve-Majeure. Louis son cadet servit avec grande distinction en qualité de Capitaine, puis en celle de Major du Régiment des Gardes Françoises, fut fait Brigadier, & alla se signaler encore en Candie, où il fut tué l'an 1669. à l'âge de trente-sept ans, sans avoir été marié. Charles de Castellan, Abbé, mourut en 1677. & fit son heritier *Francois de Castellan*, son cousin germain, étant fils d'un frere de son pere. Celui-ci fut Ingénieur dans les Armées du Roi, & mourut aussi sans posterité en 1683. & en lui s'éteignit sa famille. Ce Mausolée renferme les cendres de Charles & de François de Castellan, & les cœurs d'Olivier & de Louis de Castellan. Leurs Armes étoient *de gueules à la Croix d'argent, cantonée de quatre tours d'or.*

Venons à la description de la Chapelle, & à celle des Tombeaux qu'on y voit.

L'Autel de la Chapelle de sainte

Marguerite a la forme d'une grande niche, ornée de quatre colonnes de marbre jaspé, & de six pilastres de même, le tout d'ordre Composite. Dans les entre pilastres il y a de chutes de trophées d'Eglise, & des festons pendans des chapiteaux. Dans la Coupole est une Mosaïque, avec des rozases. A la clef du cintre sont deux têtes de Cherubins en adoration, & sur le fronton est une Croix. Au lieu de mettre un tableau sur cet Autel, on y a mis en 1705. une statue de sainte Marguerite, de marbre blanc, & de l'ouvrage de *Jacques Bourlet*, Religieux convers de cette Abbaye.

Le Mausolée des Castellans * est dans le fond de cette Chapelle, vis-à-vis l'Autel. Il est de marbre blanc, & a été sculpté, ainsi que je l'ai dit, par *Girardon*, un des plus fameux Sculpteurs du siécle de Louis le Grand. Sur ce Tombeau de marbre blanc, s'éleve une colonne de marbre jaspé, qui porte une urne antique. Cette colonne est entre deux statues de gran-

* L'Epitaphe les nomme *Castellan*, mais le Nobiliaire de Provence, & des mémoires manuscrits qui m'ont été communiqués, les nomment *Castelan*.

deur naturelle, & qui tiennent dans leurs mains les portraits d'Olivier & de Louis de Castellan. Elles représentent la fidelité & la piété, qui étoient les vertus favorites de ces deux illustres morts. Deux squelettes en l'air levent des rideaux pour faire voir cet ouvrage aux spectateurs. Sur une table de marbre noir qui est au bas, on lit cette Epitaphe, qui est de la composition du célébre Dom *Jean Mabillon*.

D. O. M.

Quisquis hic sistis,
non minus Religionis & pietatis,
quam virtutis bellicæ monumentum
vides;
quod amantissimis suis parenti, & fratri,
OLIVARIO & LUDOVICO
DE CASTELLAN
CAROLUS *Abbas testamento F. C.*
quorum alter pro Rege & Patria,
alter etiam in Christi causa occubuit.
Quippe Olivarius Nobilissimus
Eques,
post præcipua militiæ sub LUDOVICO
JUSTO *præludia duplicis cohortis,*
dein summus in castris celerum Equitum trans Alpes Præfectus;
Italico in bello factis illustris,

demum in Catalanico Ducis Officium
strenuè agens,
ad Tarraconem infesta pila trajectus
interiit.
Anno salutis M. DC. XLIV.

Dans le quadre du soubassement on lit:

LUDOVICUS
OLIVARII FILIUS
Eodem ardore à teneris miles pari
conditione Dux,
primo uni Prætoriæ Cohorti Præfectus,
tum ipsius legionis Major;
tandem pedestrium copiarum
quas LUDOVICUS MAGNUS
in Cretæ subsidium misit,
Tribunus, *eruptione in Ottomanos*
facta,
ferali globulo extinctus est.

CAROLUS
OLIVARII item FILIUS,
Sancti Apri & Silvæ Majoris Abbas,
eorum in memoriam hæc marmori
inscribi curavit;
& in isto Mausoleo à se erecto, sub
quo ipse jacet, corda optimi parentis,

C vj

ac fratris, includi præcepit:
mortuus die 28. Novembris
M. DC. LXXVII.
Hic corpus suum adjungi optavit,
Franciscus Caroli *fratruelis*
atque ex asse hæres
& ipse militaribus pro Rege officiis,
maximè in Turcas insignis.
Qui obiit 8. Jan. an.
M. DC. LXXXIII.

Brice n'a pas fidelement copié cette Epitaphe, & y a inseré un anacronisme de dix ans, en rapportant la mort de Charles de Castellan à l'année *1667.* au lieu qu'il mourut en *1677.*

Devant cette même Chapelle est le Tombeau de *Ferdinand Egon Landgrave de Furstemberg*, neveu du Cardinal du même nom, Abbé de ce Monastere. Il ne céde point en magnificence à celui dont je viens de parler, & lui est peu inferieur pour l'excellence de l'ouvrage étant de *Coyzevox*, un des fameux Sculpteurs qui ont paru sous le Regne de Louis le Grand. Le Comte Ferdinand Egon mourut le *6. May 1696.* &
Breget Intendant de la m[illegible] du

Cardinal de Furstemberg, fit faire dans la suite ce Monument pour honorer la mémoire de ce Seigneur. *Brice* dit que l'Epitaphe qu'on y lit, est de la composition de Dom Jean Mabillon, mais il n'y a que lui qui le dise, & *Dom Bouillard*, dans l'Histoire de cette Abbaye, ne dit pas un mot de l'Auteur de cette Inscription. La voici :

D. O. M.

IMMORTALI MEMORIÆ.

Ferdinandi Egonis Landgravi à Furstemberg, Comitis Heiligenberg, & Wartemberg &c.

Qui generis sui nobilitate, & antiquitate tota Europa celeberrimi splendorem propriis etiam factis illustravit.

Quem Aulici proceres suavissimum & constantissimum amicum; exercituum Præfecti strenuissimum commilitonem semper experti sunt.

Quem milites Legionis, cui à septemdecim annis præfuit, fortissimum Ducem, immo amantissimum patrem, sibi in ipso ætatis flore ereptum luxere.

In omnibus Bellicæ virtutis,
& Christianæ constantiæ singulare
exemplum post acutissimos diuturni
morbi dolores patientissime toleratos,
sacris Ecclesiæ Sacramentis munitus,
inter hujus regalis Monasterii
ascetarum manus & preces,
annos XXXIII. *natus obiit,*
die VI. *Mai, anno Domini*
M. DC. XCVI.

Le caveau où fût inhumé le Seigneur dont je viens de rapporter l'Epitaphe, est le même où avoient été mis Charles & François de Castellan, & a servi depuis de sepulture au Comte François de la Mark Colonel du Régiment de Cavalerie de Furstemberg, mort le 18. Janvier 1697. & à François-Henry, Prince de la Tour-Taxis, Chanoine de Cologne, mort le 4. Décembre 1700. Le corps de Guillaume Egon, Cardinal, Landgrave de Furstemberg, Prince & Evêque de Strasbourg, Abbé de saint Germain des Prez, ayant été mis en dépôt en ce même lieu, & sa famille ne paroissant pas disposée à le faire transporter ailleurs,

le ſieur Breget, Intendant de ſa maiſon y fit mettre une Inſcription, pour conſerver la mémoire de ce Prince à la poſtérité. Voici cette Inſcription qui fut compoſée par feu l'Abbé *Boutard*, Poëte latin eſtimé, & qui y fait parler le Comte Ferdinand-Egon de Furſtemberg.

D. O. M.

Quicumque ſcriptum nomen hîc legis noſtrum,
Memento eodem condita eſſe ſub ſaxo
Vicina noſtris patrui oſſa Guillelmi,
Quem, dum manebat vita, ut optimum gratus
Colui parentem, cuncta cui ipſe debebam.
Meum eſt ſepulchri nocte promere injuſtâ
Virum, perenni dignum in ære ſervari.
De ſtirpe natus ille Furſtembergenſi,
Germanicique laude Principis florens,
Argentinenſis infula ſimul clarus
Honore Sacro, purpuraque Romana,
Regalis hujus cœnobii pius Rector
Majus trahebat è ſuis decus factis.
Commendat illum recta mens & invicta,
Et Ludovico experta rebus adverſis

Fides, paternum denique in suos pectus.
Notæ, viator, solve justa virtuti,
Et apprecare fausta manibus sanctis.

Obiit Guillelmus Egon S. R. E.
Cardinalis,
Landgravius à Furstemberg die X.
Aprilis anno Domini M. DCC. IV.
ætatis 74.
Cujus anniversarium die X. *Aprilis*
solemniter celebrandum in
singulos annos,
Missam unam privatim feriâ tertiâ
in singulas hebdomadas
instituit
perenne grati animi monimentum
vir nobilis ac modestus.

N. F.

Depuis la mort du Cardinal de Furstemberg, on a mis dans ce même caveau le corps de N.. Comtesse de la Mark, décédée peu après sa naissance le 17. d'Août 1704. & celui de César Cardinal d'Estrées, Evêque d'Albano, Abbé de saint Germain des Prez, mort le 18. Décembre 1714.

Dans la Sacristie on conserve un

grand nombre de choſes rares & précieuſes par les Reliques qu'elles renferment, ou par la richeſſe, ou par l'excellence de l'ouvrage. On diſtingue ſur tout une Croix d'or à double travers comme les Croix de Jéruſalem, laquelle a huit pouces de haut, ſans y comprendre le pied qui eſt de vermeil, & de pareille hauteur. Elle eſt bordée partout de diamans & d'ameтiſtes, & renferme du bois de la vraye Croix. Dans le revers eſt une Inſcription Grecque, laquelle eſt compoſée de deux vers ïambiques, dont le premier & la moitié du ſecond ſont ſur la ligne droite, & l'autre moitié ſur le travers du grand croiſillon. Sur le petit, il y a d'un côté Ιησῦς *Jeſus*, & de l'autre Χριςὸς, *Chriſt*. Le nom de *Manuel Comnene*, Empereur de Conſtantinople, qu'on y lit, fait connoître qu'elle a appartenu à cet Empereur. L'on prétend qu'il en fit préſent à un Prince de Pologne, & qu'elle fut depuis précieuſement gardée dans le Tréſor de la Couronne, juſqu'à ce que le Roi Caſimir l'apporta en France, où il en fit préſent à ſa belle ſœur Anne de Gonzague, veuve

d'Edouard de Baviére, Prince Palatin du Rhin, & cette Princeſſe par ſon Teſtament du 8. Juin 1683. donna cette Croix avec le Cloud qui a ſervi à attacher Jeſus-Chriſt ſur la Croix, le Sang miraculeux, & les Reliques de ſaint Caſimir, de ſaint Staniſlas, & de ſainte Fare, à l'Abbaye de ſaint Germain des Prez. La Princeſſe Palatine aſſuroit avoir vû un miracle que Dieu opera à Aſnieres auprès de Paris, à l'occaſion de la Croix qui renferme du bois de la vraye Croix, car un Prince oubliant ce que la Religion exigeoit de lui, oſa jetter au feu cette Croix, mais Dieu ne permit point qu'elle fut conſumée, ni même endomagée par les flâmes. Madame la Ducheſſe de Brunſwic fille de la Princeſſe Palatine, certifioit auſſi avoir vû ce miracle. Outre un grand nombre de Reliques & d'ornemens précieux, on remarque dans cette Sacriſtie quelques vieux tableaux d'un aſſez bon goût de couleur, & parmi leſquels il y en a un où l'on voit l'Abbé Guillaume & ſa mere à côté de lui, qui adorent un Chriſt détaché de la Croix. L'Abbaye de ſaint Germain

des Prez y eſt repréſentée dans le lointain, au milieu d'une grande prairie, entourée de tours, de hautes murailles, & de foſſés, comme elle étoit vers l'an 1418. On y voit auſſi le Louvre, tel qu'il étoit du tems de Philippe Auguſte; le petit Bourbon, qui eſt à preſent le Garde-meuble du Roi; & la butte de Montmartre. En 1715. on a bâti une nouvelle Sacriſtie qui eſt voutée & conſtruite avec beaucoup de ſolidité.

Nous avons dit qu'à l'entrée de cette Egliſe, & du côté du Midi, S. Germain y avoit fait conſtruire un Oratoire ſous l'invocation de ſaint *Symphorien*, où ſon pere Eleuthére, & ſa mere Euſebie avoient été inhumés, & où ce ſaint Evêque le fut lui-même en 576. Du Breuil nous dit que ſon tombeau étoit placé au côté droit de l'Autel, & qu'il étoit fort ſimple & peu élevé de terre. Ses Reliques & le cercueil où elles repoſoient furent transferés en 754. dans la grande Egliſe, & il ne reſta ici que la tombe qui les couvroit.

Les Religieux de ſaint Germain des Prez firent réparer cette Chapelle en

1618. & le 28. Avril 1619. l'Autel fut consacré de nouveau par saint *François de Sales*, Evêque de Geneve, dont on conserve les lettres autentiques signées de sa main. Cette Chapelle ayant été prophanée dans la suite, on cessa d'y célébrer les Divins Mysteres, jusqu'en 1670. que l'Autel en fut dédié par M. de Bertailler Evêque de Bethléem qui y renferma les mêmes Reliques que S. François de Sales y avoit mises. Mais en 1690. les murailles & la charpente de cette Chapelle menaçant ruine, *Dom Bernard Joly*, Sacristain de l'Abbaye entreprit de la remettre en bon état, & en vint à bout. Il fit en même tems ériger sur l'ancienne sépulture de S. Germain, un Tombeau de pierre de taille, & dont les montans ou pilastres sont de marbre de Rance. Ce Tombeau est élevé de trois pieds neuf pouces, sur sept pieds quatre pouces de longueur Sur une table de marbre blanc dont la face anterieure de ce Monument est revêtuë, on lit cette Inscription:

Hic primo fuit tumulatus
SANCTUS GEMANUS

Parisiorum Episcopus
qui dum viveret
hoc Oratorium in honorem
Sancti Symphoriani Martyris
construxit
& fere octogenarius
evolavit ad Cœlos,
V. *Kal. Junii anno Christi.* D. LXXVI.

Au dessus de ce Tombeau est un attique de marbre au milieu duquel est engagée une Croix d'un marbre particulier, au tour de laquelle est l'Incription ancienne de la donation de la terre de Palaiseau, conçue en ces termes :

Hic pausante Sancto Germano in die translationis dedit ei Rex Pipinus, fiscum Palatiolum cum appenditiis suis omnibus.

Ce Monument est couvert d'une tombe de pierre que l'on prétend être la même qui fut posée sur le Tombeau de saint Germain lorsqu'il fut inhumé en cet endroit. Sur l'une des deux extrémités de cette tombe, sont gravés ces mots : *hic primo fuit tumulatus Beatus Germanus.* Les sçavans Benedictins de ce Monastere

eſtiment que cette écriture eſt du douziéme ou treiziéme ſiécle.

Le tableau qui repréſente le martire de ſaint Symphorien, eſt de *Hallé* le pere.

La Chapelle de ſaint Symphorien ſert de Paroiſſe à un bon nombre d'Artiſans, & à d'autres perſonnes qui demeurent dans les cours du Palais Abbatial, ou dans cellesdu Monaſtere de ſaint Germain des Prez. Le Religieux qui deſſert cette Chapelle en eſt le Curé, & adminiſtre les Sacremens à ceux qui demeurent dans ces cours, à l'exception des Sacremens de Mariage & de Baptême. Au reſte ceux qui y demeurent jouiſſent de la franchiſe, ſans pouvoir être inquietés par les Jurés ni les Maîtres de la Ville, & de quelques autres Privileges.

Le Monaſtere de ſaint Germain des Prez eſt vaſte, & renferme de beaux morceaux d'Architecture. Depuis quelque tems on a refait une partie du Cloître, & deux grands corps de bâtimens, ſous l'un deſquels on a pratiqué un grand eſcalier extrêmement hardi, un grand veſtibule & des ſales au rez de chauſſée. Le veſtibule eſt

orné de quelques figures, & d'un Crucifix peint par *Hallé* le fils.

Le Refectoir, & la Chapelle de la Vierge qui est dans l'interieur de ce Monastere, sont des chefs d'œuvres d'Architecture Gothique, & ont été construis par *Pierre de Montereau*, le premier en 1239. & la Chapelle en 1245.

Le Refectoir a dans œuvre cent quinze pieds de longueur sur trente deux de largeur. Sa hauteur sous voute est de quarante-sept pieds sept pouces. La voute n'est soûtenue par aucun piliers au milieu, mais seulement par une infinité de petites colonnes, & de petits cordons qui paroissent sortir des murs de face pour se réunir aux arcades qui en composent la voute. Les fenestres sont au nombre de huit, & remplissent autant d'arcades. Les vitraux sont d'un verre épais, & peint d'une maniere agreable. Il y en a un sur lequel on voit les armes de Castille plusieurs fois répetées, sans doute en l'honneur de Blanche de Castille, Reine & Régente du Royaume. La chaire du lecteur de table, est suportée par un cul de lampe de pierre, chargé d'un grand sep de

vigne dont les branches & les feuilles sont si bien vuidées, qu'on y voit le jour partout. A côté de cette chaire est une colonne de pierre très-déliée, haute de vingt pieds y compris le piedestal & le chapiteau, & dont le diamêtre du fust n'est que de sept pouces, quatre lignes. Elle porte des ornemens d'Architecture d'une telle délicatesse, qu'ils paroissent comme suspendus en l'air. A la porte, est une statue de pierre qui représente *Childebert*, & qui a cinq pieds & demi de hauteur. La couronne de ce Prince est ornée de trefles, & le Sceptre qu'il a à la main, est cassé par le bout. Sa draperie est fort singuliére, comme on peut voir par la description qu'en fait Dom *Bouillard*, dans l'Histoire de l'Abbaye de saint Germain des Prez.

La Chapelle fut commencée sous le gouvernement de l'Abbé Hugues VII. dit d'Issi dont la dévotion à la sainte Vierge le porta à faire bâtir cette Chapelle au lieu & place d'une autre qui tomboit en ruine. Celle qu'il fit construire, & qui est la même que nous voyons aujourd'hui, a dans œuvre cent pieds de longueur, sur

sur vingt-neuf, ou environ, de largeur. Sa hauteur sous voute est de quarante-sept pieds, deux pouces & demi. Sur la porte il y a un grand vitrau en forme de rose qui remplit toute la largeur de cette Chapelle, & est admirable pour la délicatesse de l'ouvrage. Pierre de Montereuil, ou de Montereau étant mort le 17. de Mars de l'an 1266. il fut inhumé dans le Chœur de cette Chapelle qu'il avoit bâtie. Il est représenté sur sa tombe ayant une regle & un compas à la main. Au tour de cette tombe on lit:

Flos plenus morum, vivens Doctor Latomorum
Musterolo natus jacet hic Petrus tumulatus.
Quem Rex Cœlorum perducat in alta Polorum.
Christi milleno, bis centeno, duodeno
Cum quinquageno quarto decessit in anno.

Ce qui signifie que Pierre, natif de Montereau étoit estimé pour l'excellence de ses mœurs, pour la connoissance qu'il avoit dans l'art de bâtir, & qu'il mourut en l'an 1266.

Agnès sa femme fut aussi inhumée

dans le Chœur de cette Chapelle ; voici son Epitaphe :

Icy gist Annès fanme jadis
feu Mestre Pierre de Montereul ,
Priez Dieu ponr l'ame d'ele.

La Bibliotheque est nombreuse , bien choisie , & riche en manuscrits. L'on y voit un Pseautier qu'on dit avoir servi à saint Germain. C'est une espece de vélin teint en pourpre , relié *in*-4° en maroquin. Les lettres sont en argent , & sont devenues vertés par leur grande ancienneté. Les noms de *Deus* & de *Dominus* sont en lettres d'or qui se sont bien conservées. On y voit aussi une Bible manuscrite d'environ l'an 853. dans laquelle se trouve le Verset 7. du chap. 5. de la premiere Epitre de saint Jean, *Et hi tres unum sunt.* Il y a une autre Bible manuscrite à peu près de même tems , dans laquelle ce passage fameux ne se trouve point. Quelque considerable que fut cette Bibliotheque , elle l'est devenue encore davantage par les liberalités de plusieurs personnes qui affectionnoient ce Monastere. *Noël Vallant* Docteur en Medecine , & Me-

decin de son Altesse Mademoiselle de Guise, mort en 1685. donna par son testament tous ses livres au Monastere de saint Germain des Prez. Les Religieux pour reconnoître ce bienfait firent des prieres pour le repos de son ame, & particulierement un Service solemnel le 19. d'Octobre de la même année.

Michel-Antoine Baudrand Prieur de Rouvres, & de Neumarché, légua sa Bibliotheque, & ses Mémoires aux Religieux de saint Germain, à condition que son frere en auroit l'usage sa vie durant. Il mourut le 29. May 1700. âgé de 67. ans, mais son frere delivra volontairement les Livres sur la fin de cette même année. Le goût que l'Abbé Baudrand avoit eu dès sa plus tendre jeunesse pour la Géographie, ses voyages, & ses recherches avoient rendu son cabinet un des plus riches qu'il y eut sur cette matiere. Il auroit été à souhaiter pour le Public que M. du Tralage & lui eussent affectionné la même Maison Religieuse, & lui eussent laissé leurs magnifiques recueils. Ils se feroient suppléés l'un l'autre, & ces trésors si précieux en particulier, auroient formé un assem-

blage qui eut été unique dans le monde.

M. *Jean d'Estrées* Abbé d'Evron, de Saint Claude, &c. nommé à l'Archevêché de Cambray, & mort le 3. de Mars 1718. légua sa Bibliotheque aux Moines de saint Germain des Prez. Cette Bibliotheque étoit composée au moins de vingt-deux mille volumes; & sur tout étoit richement pourvue de tout ce qui regarde l'Histoire de France.

Eusébe Renaudot, de l'Académie Françoise, & de celle des Inscriptions & Belles Lettres, mort le premier Septembre 1720. donna sa Bibliotheque à ce Monastere. Elle étoit nombreuse,& composée de livres choisis & rares. Elle étoit sur tout riche en Livres Orientaux, parce que cet Abbé étoit très-sçavant dans les Langues Orientales.

Henri-Charles du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, Premier Aumônier du Roi, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Abbé de saint Georges de Boscherville, & Evêque de Metz, mort à Paris le 28. Novembre 1732. a legué les manuscrits de sa Bibliotheque, dont le fond lui étoit

venu du Chancelier Séguier son bisayeul maternel, au Monastere de saint Germain des Prez où elle étoit en dépôt depuis plusieurs années. Ces manuscrits étoient au nombre d'environ trois mille, parmi lesquels il y en avoit quatre cens grecs, ou environ, dont le P. de Montfaucon donna le Catalogue en 1715. sous le titre de *Bibliotheca Coisliniana, olim Segueriana; sive manuscriptorum omnium græcorum, quæ in ea continentur accurata descriptio. Accedunt anecdota bene multa, ex eadem Bibliotheca desumpta, cum interpretatione latina. Parisiis* 1715. *in fol.*

Le concours de toutes ces Bibliotheques a tellement enrichi celle de l'Abbaye de saint Germain des Prez, qu'il l'a rendue une des plus considerables qu'il y ait en Europe, soit pour la quantité, soit pour le choix des Livres.

Cette Bibliotheque est accompagnée d'un Cabinet de Médailles, & d'autres monumens antiques. Ce fut le P. Dom *Placide Porcheron* qui pendant qu'il étoit Bibliothécaire de ce Monastere, commença à former un Cabinet de Médailles, & en avoit amassé un assez grand nombre, lors-

qu'il mourut le 14. de Février de l'an 1694. Les Bibliothécaires qui sont venus depuis, & les sçavans Religieux qui ont demeuré dans cette Maison, l'ont enrichi autant qu'il leur a été possible; mais aucun ne l'a fait avec autant de succès que *Dom Bernard de Montfaucon.* Parmi les choses curieuses qu'on y voit, on y remarque la plûpart des Déïtés Grecques & Romaines; & entre autres *l'Hermatenes*, qu'on ne se souvient pas d'avoir vu ailleurs; des Divinités Egyptiennes en grand nombre. Quelques Dieux Gaulois, entre autres le *Cernunnos*, le même qui fut découvert à Nôtre-Dame de Paris en 1711. Entre les poids, on y voit le poids du *Talent*, qu'on assure n'avoir jamais été remarqué ailleurs, &c.

Tous ces trésors d'érudition ne peuvent point être en meilleures mains qu'en celles des Peres Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, puisque la plûpart sont des Sçavans du premier ordre; distinguez par des ouvrages très-utiles à l'Eglise & au public.

Les guerres tant civiles qu'étrangeres qui avoient désolé le Royaume, avoient donné lieu à beaucoup de de-

ſordres qui avoient penétré juſques dans les Monaſteres, & dont celui de ſaint Germain des Prez n'étoit pas plus exempt que les autres. Guillaume Briçonnet Evêque de Lodéve, & Abbé de ſaint Germain des Prez, tenta de rétablir la Diſcipline Monaſtique dans cette Abbaye, & pour cet effet y introduiſit des Religieux de la Congrégation de Chezal Benoiſt, au Diocèſe de Bourges. Cette Congrégation avoit été inſtituée en 1488. ſur le plan de celle du Montcaſſin ou de ſainte Juſtine de Padoue, par Dom Pierre *du Mas*, Abbé Régulier de Chezal Benoiſt. Guillaume Briçonnet fit venir une trentaine de ces Religieux qui prirent poſſeſſion du Monaſtere de ſaint Germain des Prez, le 23. de Janvier de l'an 1513. Cette Réforme ſubſiſta plus d'un ſiécle entier; mais le relâchement s'y étant gliſſé peu à peu, il falut réformer cette Réforme même, & l'incorporer à celle de ſaint Maur. Cette derniere fut établie en France l'an 1618. & s'étoit formée ſur celle que Dom *Didier de la Cour*, Religieux de l'Abbaye de ſaint Vanne, & de ſaint Hidulphe de Verdun, avoit établie en Lorraine.

Les Religieux de la Congrégation de S. Maur furent introduits dans l'Abbaye de saint Germain des Prez le 14 Février 1631. En même tems entrerent dans cette Maison, la régularité, la piété, la pénitence, l'étude de l'Ecriture sainte, des Peres de l'Eglise, des bonnes Lettres, &c. C'est ici que se sont formés, ou perfectionnés ces Moines sçavans qui ont donné & donnent tous les jours au Public des ouvrages également utiles à leur siécle, & à la postérité. On ne peut pas disconvenir que les Sçiences n'ayent été cultivées de tout tems dans l'Ordre de S. Benoît, & en particulier dans l'Abbaye de saint Germain des Prez, qui a produit dans presque tous les siécles quelques sçavans Religieux tels qu'*Usuard*, *Abbon*, *Aimoin*, *Jacques du Breul*, *Simon Milet*, & plusieurs autres; mais ce nombre est bien petit, quand on le compare à cet essain d'Ecrivains célébres, qui dans le dernier siécle, & dans celui-ci ont illustré cette Maison, & la Congrégation de S. Maur.

L'Abbé est ordinairement ou Prince du Sang, ou Cardinal, & jouit d'un revenu considérable. Il a aussi de beaux Privileges & de beaux droits.

Parmi ces derniers, il y en a deux de fort singuliers. Le premier a été en usage pendant plus de cent cinquante ans, mais on ignore le tems auquel il a commencé. Les Marêchaux de France avoient droit à cause de l'*estuage* du Port de Milly, de recevoir de l'Abbé, & des Religieux le jour de la feste de saint Germain, que l'Eglise célébre le 28. de May, douze pains du Couvent, douze septiers de vin, & douze sols Parisis, pour le service que lesdits Marêchaux de France étoient tenus de rendre à l'Abbé de saint Germain des Prez, & qui consistoit à marcher devant lui, avec un bâton blanc à la main, pendant la Procession & la grand-Messe de ce jour. Si aucun des Marêchaux ne pouvoit y assister, ils y envoyoient de leur part un Gentilhomme auquel ils donnoient pouvoir par écrit de rendre ce service en leur place; & de recevoir le pain, le vin, & les douze sols accoutumés. Il est prouvé que le 20. de May de l'an 1418. les Marêchaux de France nommerent un Gentilhomme appellé *Jean Clément* pour s'acquiter pour eux de cette fonction, mais depuis ce tems-là, on ne voit pas qu'ils

ayent continué à rendre ce service ; ni en personne, ni par Procureur. Il y a apparence que comme ces droits étoient respectifs, & également à charge aux Moines, & aux Marêchaux de France, les uns & les autres convinrent tacitement d'y renoncer *.

* Voy. les Preuves de l'Hist. de l'Abbaye de S. Germain des Prez, art. 119.

Un autre droit singulier de l'Abbé de saint Germain des Prez, est celui qu'il a sur les habitans de Chaillot qui lui doivent donner tous les ans, le jour de l'Ascension, deux grands bouquets & six petits ; un fromage gras fait du lait des vaches qu'ils menent paître à l'Isle Macquerelle, *en deça de la riviere de Seine* ; & un denier *Parisis* pour chaque vache.

Les Abbés de saint Germain des Prez avoient autrefois toute Jurisdiction, tant spirituelle que temporelle sur tout le faubourg saint Germain ; & les Evêques, ni Archevêques de Paris, n'y en ont eu aucune, jusqu'en 1668. que M. de Perefixe, Archevêque de Paris, prétendit que ce faubourg devoit être sujet à la Jurisdiction de l'Ordinaire, comme le reste de la ville de Paris, & ce fut la matiere d'un procès entre l'Abbé de saint Germain des Prez, & l'Archevêque,

qui fut enfin terminé par transaction passée entre eux le 20. de Septembre de ladite année. Par ce traité, la Jurisdiction spirituelle de tout le fauxbourg saint Germain fut cedée à l'Archevêque, & à ses successeurs dans l'Archevêché, & celle de l'Abbé fut restrainte *inter claustra*, à condition cependant que le Prieur de l'Abbaye seroit Vicaire Général de l'Archevêque. Cette transaction qui fut homologuée au Parlement, & au Grand Conseil, & confirmée par Lettres Patentes du 8. Avril 1669. s'est toujours observée depuis.

Quant à la Jurisdiction temporelle, voici quel en a été le sort. Le Roi par son Edit du mois de Février 1674. supprima toutes les Justices particulieres, pour les réunir au nouveau Châtelet de Paris. Celle de l'Abbaye de saint Germain des Prez, fut d'autant moins exceptée, qu'elle étoit plus étendue, & plus considerable que les autres; on n'en excepta pas même la Géole, quoiqu'elle eût été bâtie aux dépens de l'Abbaye, & qu'il lui en eût coûté une somme considérable. M. *Pelisson* qui étoit alors chargé par le Roi de l'œconomat de cette Ab-

baye, remontra par un Mémoire à Sa Majesté, le tort considérable que cette union faisoit à ladite Abbaye qui perdoit la haute, moyenne, & basse Justice. Le Roi fut touché de ses raisons, & apporta un temperament à cette union, en déclarant par un Arrêt de son Conseil du 21. Janvier 1675. qui interprétoit l'Edit du mois de Février 1674. qu'il n'avoit point entendu par cet Edit réunir ausdits Châtelets de Paris la haute-Justice dans l'enclos du Monastere, & du Palais Abbatial de ladite Abbaye de saint Germain des Prez, & lieux occupés par les Abbés & Religieux de ladite Abbaye, & leurs domestiques, & dans l'enclos d'icelle seulement. Ce faisant, Sa Majesté a maintenu & gardé, maintient & garde ladite Abbaye en la possession & jouissance de la haute-Justice dans lesdits lieux, pour être ladite Justice exercée par un Bailli, un Procureur Fiscal, un Greffier, & deux Huissiers, aux mêmes honneurs, pouvoirs, prérogatives, & droits dont ils ont joui par le passé.

Le Palais Abbatial a été considerablement reparé pendant que le Cardinal de Furstemberg a été Abbé de

saint Germain des Prez, & l'on peut dire qu'il en avoit grand besoin, car depuis qu'il avoit été élevé par ordre du Cardinal de Bourbon, on en avoit pris si peu de soin, qu'il étoit fort délabré.

Pour en rendre l'avenue plus commode & plus riante, on a percé une nouvelle rue du côté de celle du Colombier. Les maisons qui la forment sont d'une symetrie simple, mais égale, & sont occupées la plûpart, de même que les autres qui sont dans l'enceinte extérieure de cette Abbaye, par des Artisans qui y jouissent de la franchise, & produisent un revenu considerable. En 1703. on éleva aussi proche du gros pavillon du Palais Abbatial plusieurs maisons qui forment une rue, en sorte qu'aujourd'hui on compte ici plusieurs rues qu'on nomme la rue *du Roi Childebert*, la rue *de Furstemberg*, la rue *Cardinale*, la rue *Abbatiale*, &c.

De l'autre côté de l'Eglise, les Moines ont fait bâtir un grand nombre de maisons qui forment aussi plusieurs rues, & qui jouissent de la franchise des lieux privilegiés. Le Cardinal de Bissi, Abbé de saint Germain des

Prez mit la premiere pierre de ces nouveaux édifices, le 11. d'Avril de l'an 1715. & ce fut *Victor Thierri d'Ailli* qui en fut l'Architecte. Les alignemens furent donnés par les Officiers de la Justice de l'Abbaye, parce que le droit de voirie est une suite naturelle de la haute Justice. L'inscription qu'on mit sur la premiere pierre de ces bâtimens est de la composition de feu Dom Felibien, la voici.

ANNO DOMINI MDCCXV.
SS. D. N. CLEMENTIS XI.
PAPÆ XV.
REGNI LUDOVICI MAGNI LXXII.
GALLIA TOTA IN PACE
COMPOSITA
PRO FELICI ABBATIALIS ADMINISTRATIONIS INCHOATIONE
PRIMUM HUJUS ÆDIFICII LAPIDEM
POSUIT ILLUSTRISSIMUS
ECCLESIÆ PRINCEPS
DD. HENRICUS DE THIARD
DE BISSY
MELDENSIUM EPISCOPUS
S. R. E. CARDINALIS DESIGNATUS

QUART. DE S. G. DES PREZ. XX. 87

HUJUSCE S. GERMANI A PRATIS
REGALIS MONASTERII
ORD. S. BENEDICTI E CONGREG.
S. MAURI ABBAS COMMENDATARIUS
ADSTANTIBUS R. P. DOM.
DIONYSIO
DE SAINTE MARTHE
PRIORE
CÆTERISQUE CÆNOBII SUPRA LX.
MONACHIS.



PRÆSENTE AC PROBANTE
RR. P. DOMNO CAROLO PETEY
DE L'HOSTALLERIE
CONGREG. S. MAURI PRÆPOSITO
GENERALI UNA CUM SUIS RR. PP.
SENIORIBUS ASSISTENTIBUS
D. CAROLO D'ISARD ET D. MAURO
AUDREN.



VICTORE THEODORICO
D'AILLY,
TOTIUS OPERIS ARCHITECTO.
DIE XI. MENSIS APRILIS.

Dans la cour où l'on a élevé ces bâtimens, les Religieux y ont fait construire une fontaine pour la commodité de ceux qui demeurent dans cette enceinte, & même de ceux de ce quartier, & ont obtenu à cet effet de l'eau de la Ville, à certaines conditions. On lit sur un marbre cette Inscription, où l'on fait ainsi parler l'eau :

Me dedit urbs claustro, claustrum me reddidit urbi :
Ædibus addo decus, faciles do civibus undas.

Cette fontaine est dans un des deux angles coupés de cette rue principale.

Tout vis-a-vis, dans l'autre angle coupé, est un puits qui a ces deux vers latins pour Inscription :

Quam puteus non dat Sancta tam proximus adi,
A Christo vivam poscere monstrat aquam.

En sortant de l'Abbaye par la porte qui est auprès de cette fontaine, on entre dans la rue *sainte Marguerite*, laquelle tient d'un bout au Petit marché, & de l'autre à la rue de

l'Egoût. Elle a pris son nom, selon Sauval, de la Chapelle, & de la porte sainte Marguerite de l'Eglise de saint Germain qui en sont proches. Le même Sauval dit que par une transaction de l'an 1633. passée entre l'Abbé & les Religieux de saint Germain des Prez, il fut arrêté que cette rue, & celle de l'Egoût qu'on vouloit faire alors, auroient quatre toises de largeur. Apparemment que cet Ecrivain a voulu dire que la rue *sainte Marguerite* fut pour lors agrandie & dirigée autrement qu'elle ne l'étoit auparavant, car il dit tout de suite qu'en 1366. elle se nommoit la rue *Madame de Valence*.

En face de cette rue, & au dessus de l'égoût est une grande porte sur laquelle est un *Dragon* de sculpture. Cette porte donne entrée dans un grand emplacement, où étoit l'Académie de M. de *Longpré*. Il est aujoud'hui entouré de maisons, & se nomme *la cour du Dragon*, par allusion au prétendu *Dragon* de sainte Marguerite. Cette cour & les bâtimens qui la forment, appartiennent à Madame *Crosat*, mere de Messieurs Crosat d'aujourd'hui.

Avant que de continuer la descrip-

tion de ce quartier, il est à propos de remarquer que l'Université y possede une Seigneurie appellée *le Pré aux Clercs*, parce qu'anciennement ce n'étoit qu'un grand Pré qui servoit à la promenade des Ecoliers, qu'on nommoit *Clercs* dans ce tems-là. Ce Pré étoit partagé en deux par un canal de 13. à 14. toises de large qui commençoit à la riviere de Seine, traversoit le terrein où est aujourd'hui l'Eglise des petits Augustins, & alloit tomber dans les fossez de l'Abbaye de saint Germain, proche une poterne qui y étoit pour lors. On avoit donné à ce canal le non de *petite Seine*. La partie de ce Pré qui étoit du côté de la Ville, comme étant la moins considerable, fut appellée *le petit Pré*, & celle qui s'étendoit vers la campagne, *le grand Pré aux Clercs*.

Comme l'Université a eu nos Rois pour Fondateurs, c'est eux aussi qui lui ont donné ce patrimoine qu'elle possede depuis un tems immemorial en pleine propriété, & Seigneurie, sans aucune servitude, & comme une terre de *franc-aleu*. L'an 1254. Raoul d'Aubusson, Chanoine d'Evreux, acheta des Religieux de saint Germain, une piece de terre de 160.

pieds en quarré, moyennant 40. sols de redevance annuelle. Ce terrein étoit situé où sont les rues que l'on nomme aujourd'hui *la rue des Fossez*, & la rue *des mauvais Garçons*, & fut nommé *la Place d'Aubusson*.

Cette place de 160. pieds ayant été mesurée, *Thomas de Mauleon* Abbé de saint Germain, fit faire pour la commodité du public, du côté de l'Abbaye, un chemin de trois toises de large, à condition que Raoul d'Aubusson, & ses héritiers n'y auroient d'autre droit que l'usage comme les autres; ainsi qu'il est dit dans l'acte rapporté au troisiéme tome de l'histoire de l'Université, page 498. Raoul d'Aubusson disposa quatre ans après de cette place en faveur de l'Université de Paris, ce qui donna lieu dans la suite à de grands differends. *Gerard de Moret*, Abbé de saint Germain, ayant fait bâtir sur le propre fonds de l'Abbaye quelques murailles & autres édifices, aboutissant sur le chemin qui conduit au Pré aux Clers, les Ecoliers trouverent mauvais qu'on eut rendu ce chemin plus étroit, & démolirent les bâtimens qui avoient été construits. *Etienne de Pontoise* Reli-

gieux, & Prevôt de l'Abbaye, à la tête de leurs domestiques, alla aussitôt sur le lieu pour faire cesser ce desordre, mais ils l'augmenterent au lieu de l'appaiser. *Gerard Dolé*, & le fils de Pierre *le Scelleur*, Ecoliers, furent tués, & il y en eut plusieurs de blessés. Dolé fut inhumé dans l'Eglise du Val des Ecoliers, & le Scelleur dans l'ancienne Chapelle de saint Martin des Orges.

L'Université en porta ses plaintes au Roi Philippe le Hardi qui rendit au mois de Juillet de la même année un Arrêt par lequel il ordonna qu'il seroit fondé deux Chapelles aux dépens de l'Abbaye, l'une dans la vieille Chapelle de *saint Martin des Orges*, joignant les murailles de l'Abbaye, & l'autre dans l'Eglise du *Val des Ecoliers*, dans lesquelles Chapelle & Eglise, les deux qui avoient été tuez étoient ensevelis; que lesdites Chapelles & Eglise, seroient rentées de 20. l. parisis chacune; & que vacance avenant, les Chapellenies d'icelles seroient à la nomination du Recteur de l'Université.

Cet Arrêt ne ralantit point l'envie qu'avoient les Religieux de saint Ger-

main des Prez, de r'avoir la Place d'Aubuſſon. L'Univerſité livrée à des occupations paiſibles, ſe laſſant de reſiſter à leurs entrepriſes fréquentes, prit enfin le parti de la leur ceder par une tranſaction paſſée en 1292. à condition néanmoins que les Religieux y ſouffriroient un grand chemin de 18. pieds de large, afin que les Ecoliers puſſent aller commodement au Pré aux Clercs. Pour prévenir même tout ce qui dans la ſuite pourroit donner lieu à quelque nouvelle conteſtation, l'Univerſité céda aux Religieux par la même tranſaction le canal qui faiſoit la ſéparation du grand & petit Pré, avec le droit de pêche qui lui appartenoit comme Seigneur du lieu, le tout moyennant 14. liv. de rente annuelle, ce que les Religieux firent confirmer par Lettres Patentes du Roi Philippe le Hardy.

Le chemin de 18. pieds de large que l'Univerſité s'étoit reſervé, fourniſſoit tous les jours de nouvelles conteſtations, & les Religieux de l'Abbaye oſerent même ſoûtenir que la Juſtice ſur le Pré aux Clercs leur appartenoit, & qu'elle leur avoit été uſurpée par l'Univerſité; ſur quoi

ayant présenté Requête à la Cour, ils eurent le credit de la faire sequestrer par Arrêt du 2. May 1318. Ce procès dura 27. années après lesquelles l'Université fatiguée de tant de chicannes pour un terrein qui lui étoit infructueux, souscrivit enfin à une nouvelle transaction en 1345. par laquelle elle céda de nouveau la Place d'Aubusson avec le canal, & *le chemin de* 18. *pieds de large*, & les Religieux de leur côté payerent à l'Université la somme de 200. liv. parisis pour les arrérages qui pouvoient être dus de la rente de 14. liv. qu'ils s'étoient obligez de lui payer 53. ans auparavant; rien ne marque mieux la charitable satisfaction des Religieux que les termes de cette derniere transaction; *Et pour mieulx confermer cette paix, & pour avoir mieulz l'amour & la faveur de l'Université, lesdits Religieux perpetuellement donnerent, délaisserent & transporterent tout ce que à eux appartient, ou appartenir pourroit au tems advenir à ladite Université, és patronages des Eglises; c'est à sçavoir de saint Andrien des Arcs, & de saint Cosme & saint Damien à Paris.*

Les guerres que les Anglois firent en France, furent cause qu'en 1368. on ordonna aux Religieux de saint Germain de fortifier leur Abbaye pour en faire une espece de Citadelle, & d'abbattre les maisons qui en étoient proches. La Chapelle de saint Martin des Orges, & la maison du Chapelain, qui étoient sur le fonds de l'Université se trouverent de ce nombre; ce qui fit que les Religieux donnerent à l'Université par forme de dédommagement, tant du patronage de cette Chapelle, que de la maison du Chapelain, le patronage qui leur appartenoit de la Cure de *saint Germain le Vieil*, avec huit liv. de rente à prendre sur une maison située dans la Ville auprès des Augustins, laquelle leur devoit une rente de pareille somme, & comme lesdits Religieux n'avoient pas assez de terrein pour élargir leurs fossez, & faire des tranchées, l'Université leur accorda deux arpens, dix verges de terre, à prendre dans l'un & l'autre Pré, & les Religieux s'obligerent de lui en rendre deux arpens & demi joignant le petit Pré, vers la Riviere, ce que l'on ne voit pas avoir été exécuté.

Les choses demeurerent en cet état jusques en l'an 1539. que pour empêcher les usurpations qu'on faisoit tous les jours sur le petit Pré aux Clercs, & pour en retirer quelque profit, l'Université résolut de le bailler à cens & rentes pour y bâtir des maisons : ce qu'elle a aussi fait dans la suite d'une partie du grand Pré.

L'Université suivant cette resolution passa un premier contrat d'alienation du petit Pré aux Clercs à Pierre le Clerc, Vicegerent du Conservateur des Privileges Apostoliques de ladite Université, l'an 1540 : mais la minute & la grosse de ce contrat s'étant perdues, & ledit le Clerc ayant été troublé, l'Université lui fit un nouveau bail le 31. Mars de l'an 1543. à la charge de deux sols parisis de cens, & de dix-huit liv. de rente par arpent. Ledit le Clerc commença par disposer de 15. à 16. cens toises dudit petit Pré aux Clercs en faveur de neuf particuliers, à la charge du cens envers l'Université, & d'une rente applicable à son profit à proportion de la quantité de terre qu'il donnoit. Ce procédé fit murmurer quelques Officiers de l'Université, & pour

pour les appaiser ledit le Clerc subrogea l'Université en son lieu & place par un Acte passé le 17. Août 1548. qu'il confirma par un contrat de retrocession du 31. Octobre 1552. à condition que l'Université entretiendroit les sous-baux qu'il avoit faits, & qu'elle lui laisseroit la proprieté d'une place qu'il avoit fait clorre de murs, à la charge du cens, tel qu'il plairoit à l'Université.

C'est sur ces places que sont aujourd'hui bâties plusieurs maisons dans les rues du *Colombier & des Marais*. Il faut remarquer que la Censive de l'Université dans la rue du Colombier ne commence qu'à la sixiéme maison de ladite rue que l'on rencontre à main droite en y entrant par la rue de Seine, la gauche & le commencement de ladite rue, étant à présent de la Censive de l'Abbaye. Il y a dans cette rue quatorze maisons bâties dans la Censive de l'Université, & dans celle des Marais il y en a sept.

Quant au *grand Pré aux Clercs*, l'Université en donna six arpens à cens & rentes à la Reine Marguerite. Par contrat du dernier de Juillet 1606. cette Princesse les donna aux Augus-

tins Reformez qui en firent des sous-baux à plusieurs particuliers. Comme ces six arpens ne produisoient à l'Université que 60. liv. de rente, pendant que les Augustins Reformez en retiroient près de 2000. liv. par an, l'Université s'étant pourvûe contre le contrat qu'elle avoit passé à la Reine Marguerite, aussi-bien que contre l'Arrêt du Parlement qui l'avoit homologué ; il intervint Arrêt contradictoire de ladite Cour le 23. d'Octobre de l'an 1622. qui ordonna que sans s'arrêter audit contrat du dernier Juillet 1606. ni à l'Arrêt d'homologation d'icelui, les baux faits par la Reine Marguerite, ou par les Augustins ses donataires, retourneroient au profit de l'Université.

De ces six arpens Nicolas *Vauquelin*, Sieur *des Yveteaux* qui avoit déja une maison dans la rue des Marais, en acquit mille sept cent trente-deux toises, deux tiers, quatre pieds, & en fit un grand clos & jardin planté en partie d'arbres de haute futaye ; & afin qu'il communiquât à la maison qu'il avoit dans la rue des Marais, il fit pratiquer une voute sous terre qui traversoit la rue appellée de *La*

petite Seine, & aujourd'hui des *petits Augustins*. C'est dans ce jardin que se representoient ces Scênes Pastorales dont il est parlé dans les Memoires d'histoire & de litterature donnés au public sous le nom de Vigneul-Marville.

Comme on continuoit à usurper tous les jours le terrein de l'Université, elle fit afficher la quantité de terre dépendante du grand Pré qu'elle vouloit donner à cens & rente, & elle en obtint permission de la Cour.

L'on commença d'abord par dresser la rue que l'on nomme *de l'Université*; laquelle fut prise sur son fonds, de même que l'avoient été les *rues Jacob*, *des petits Augustins*, partie *de la rue du Bac*, & partie de celle *saint Pere*: après quoi elle fit des contrats de baux à cens & rente avec Messieurs *Tambonneau*, Président en la Chambre des Comptes; *de Berulle*, Conseiller d'Etat; *le Coq*, *Pithou*, *de Berulle*, & *de Bragelonne*, Conseillers en la Cour; *l'Huillier*, & *Leschassier*, Maîtres des Comptes; *Bailly de Berchere*, Tresorier Général de France à Châlons; & *le Vasseur*, Receveur Général des Finances à Paris. Les con-

trats furent passez entre ces Messieurs le 31. Août & 3. Septembre 1639. & homologuez à la requête des sieurs preneurs, par Arrêt definitif du 19. Février 1641. Ces places étoient contigues les unes aux autres : & celle donnée au sieur de Berchere, attenant le *Cimetiere des Calvinistes*, aujourd'hui appartenant en partie à la Charité, étoit la premiere dans la rue de saint Pere : ensuite dans la même rue étoit celle de M. le Coq de Corbeville, puis dans la rue de l'Université, celle donnée à M. Pithou, celle de M. de Berulle Conseiller d'Etat, celle du Président Tambonneau, celle de M. Seguier, celle de M. de Berulle Maître des Requêtes, celle de M. l'Huillier, celles de Messieurs Leschassier & de Bragelonne, & celle de M. le Vasseur qui tient aujourd'hui à l'hôtel que l'Université a fait bâtir sur son fonds, & qui fait l'encognure de ladite rue de l'Université, & de la rue du Bac. Les Religieux de l'Abbaye saint Germain des Prez, prétendirent que ces places étoient dans leur Censive, & obligerent les preneurs à les reconnoître, & leur en faire de nouveaux contrats. Lors-

que les bâtimens furent presque finis, ils firent saisir entre les mains des preneurs les rentes qu'ils s'étoient obligez de payer à l'Université, sous prétexte que ces places leur appartenoient en propre, & se pourvûrent au Grand-Conseil, ayant pris des Lettres en forme de Requête civile contre plusieurs Arrêts du Parlement qui les avoient déboutés de leurs prétentions. Après que la cause eut été plaidée solemnellement de part & d'autre, il intervint Arrêt sur les conclusions du Procureur Général le 20. Juillet 1646. qui cassa les prétendus baux faits par l'Abbaye, & maintint l'Université dans la possession desdites places.

Avant que le Pré aux Clerc fut couvert de maisons & de bâtimens, le Recteur de l'Université, accompagné des quatre Procureurs, des quatre Intrans, & des huit Bedeaux des Nations, prenoit tous les ans possession dudit Pré, le lendemain de Pâques, après avoir entendu la Messe en la Chapelle de sainte Marguerite dans l'Eglise de saint Germain des Prez, ainsi qu'il est prouvé par un grand nombre d'actes.

Dans le grand nombre de rues dont ce Quartier est composé, il y en a qui le coupent dans sa longueur, comme les rues de la Planche, de Varennes, de Grenelle, de Saint Dominique, de l'Université, & de Bourbon; & d'autres qui le coupent dans sa largeur, telles que les rues du Bac, de S. Pere, des Petits Augustins, de Seine, &c.

La rue *de la Planche*, commence à la rue de la Chaise, & finit à la rue du Bac. On y remarque une Maison où demeure le *Comte de Baviere*, Lieutenant Général des Armées du Roi, & fils naturel de feu *Maximilien Emmanuel* Electeur de Baviere. Celle qu'occupe *la Marquise de Bellefond*, est grande & commode.

L'Hôtel de Saint-Gelais est aussi dans la rue de la Planche, & a été occupé par feue Dame Geneviéve-Marie de Durfort de Lorges, *Duchesse de Lauzun*, veuve d'Antonin Nompar de Caumont, Duc de Lauzun, mort le 19. Novembre 1723.

La rue de Varennes est pour ainsi dire une continuation de la rue de la Planche, commence à la rue du Bac, & se termine aux Invalides. Elle est

décorée de plusieurs beaux Hôtels nouvellement bâtis.

L'Hôtel Gouffier, & la Maison où loge *Armand-Jules de Rohan*, Archevêque de Reims, sont les maisons qui se présentent d'abord, avec apparence. Ensuite on voit :

L'Hôtel de Matignon, un des plus beaux qu'il y ait à Paris. Il fut commencé en 1721. pour le Prince de Tingry, aujourd'hui Maréchal de France, & connu sous le nom de *Maréchal de Montmorency*. Cet Hôtel qui n'étoit pas encore achevé, fut vendu en 1723. à Jacques Goyon de Matignon IIIe. du nom, Comte de Thorigni, Chevalier des Ordres du Roi, &c. L'escalier de cette Maison est d'un trait hardi, & estimé des connoisseurs, ainsi que le plafond du Salon, voûté en calotte surbaissée. Cette Maison appartient aujourd'hui à Jacques-François-Leonor Grimaldi, Duc de Valentinois, fils dudit Jacques Goyon de Matignon, Comte de Thorigni.

L'Hôtel de Mazarin. Cet Hôtel fut bâti en 1704. sur les desseins du Duc *Fornari*, Sicilien, né à Messine, & appartint à feu François-Chrétien

Gorges de Roise, Conseiller au Parlement. Il passa ensuite à Monsieur de Vendosme, ci-devant Grand-Prieur de France, qui y fit de grandes augmentations en 1720. il a ensuite appartenu au Marquis de Maubourg, qui vers l'an 1735. le vendit à Dame Françoise de Mailly, Duchesse de *Mazarin*, & Dame d'Atour de la Reine. Elle avoit épousé en premieres nôces Louis Phelipeaux, Marquis de la Vrilliere, Secretaire d'Etat; & en secondes nôces Paul-Jules de la Porte-Mazarini, Duc de la Meilleraye.

L'Hôtel de Mezieres a été bâti de même que le précédent, sur les desseins du Duc Fornari, pour *Charles d'Estampes*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, & Capitaine des Gardes de Philippe de France, Duc d'Orleans, puis de Philippe d'Orleans son fils. Le Marquis d'Estampes a demeuré dans cette maison jusqu'à sa mort, après laquelle elle fut vendue à Madame de Mezieres, veuve du Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Amiens.

L'Hôtel où demeure le Maréchal Duc de Biron, & où demeuroit auparavant le Marquis de Castries, est une assez belle Maison.

L'Hôtel de Villeroy bâti tout nouvellement, n'a rien de bien grand, ni d'extraordinaire, ſur tout lorſqu'on ſort de l'Hôtel de Leſdiguieres.

L'Hôtel de Clermont a été commencé en 1708. & fini en 1714. ſur les deſſeins de *le Blond*, habile Architecte que *le Czar Pierre le Grand*, emmena en Moſcovie où il eſt mort. Cette maiſon a été bâtie pour la Marquiſe de *Seiſſac*, veuve de *Louis de Guilhem de Caſtelnau, de Clermont Lodéve, Marquis de Seiſſac.* Comme le Marquis de Seiſſac étoit de la Maiſon de Clermont Lodéve, une des plus illuſtres de France, ſa veuve a donné le nom de *Clermont* à ſon Hôtel. On s'apperçoit dans les ornemens d'architecture, de ſculpture, & dans les meubles, que cette Dame a infiniment d'eſprit, & de goût. Le grand morceau de ſculpture qui eſt ſur la grand-porte, eſt de feu François du Mont, de l'Académie Royale de Peinture, & de Sculpture.

L'Hôtel du Maine. Cet Hôtel fut bâti pour *Abraham Peirene de Moras*, homme de beaucoup d'eſprit, qui de garçon Barbier, étoit parvenu à être Maître des Requêtes de l'Hôtel du

Roi, Seigneur de Saint Prieſt, de Clinchamp, & autres lieux, & à être Chef du Conſeil de S. A. S. Madame la Ducheſſe Douairiere de Bourbon. Moras étant mort le 20. de Novembre 1732. âgé de 49. ans, cet Hôtel demeura à ſon épouſe, qui en 1736. le vendit à vie à S. A. S. Madame Louiſe-Benedicte de Bourbon, veuve de S. A. S. Louis-Auguſte de Bourbon, *Duc du Maine*.

Au ſortir de la rue de Varennes, revenons ſur nos pas, & entrons dans la rue de *Grenelle* qui a pris ſon nom de la Plaine où elle conduit, auſſi la nommoit-on autrefois, ſelon Sauval, *le chemin de Grenelle*, & *le chemin de Garnelle*. Le premier objet qui frape, en y entrant, eſt

LE COUVENT
DES PETITES CORDELIERES.

Ce Couvent ne fut dans ſon origine qu'un ſecours du Couvent des Cordelieres du faubourg ſaint Marceau. Dans un tems où les établiſſemens des Ordres Religieux ſe multiplioient dans Paris, peut-être plus qu'il ne convenoit, ces Cordelieres demanderent la

permiſſion de fonder & d'inſtituer un petit Couvent pour ſervir de ſecours à leur Monaſtere du faubourg.

Le Roi Louis XIII. le leur permit par ſes Lettres Patentes du 25. Mars 1632. vérifiées au Parlement le 17. d'Août 1633. Dès la même année le 31. Décembre, un Auditeur de la Chambre des Comptes nommé *Pierre Poncher*, & Sœur *Marguerite Poncher*, ſa ſœur, leur donnerent une maiſon & une place dans la rue des Francs-Bourgeois aux Marais, & l'Archevêque de Paris permit ce nouvel établiſſement par ſes Lettres du 23. May 1632. Elles prirent le nom de *Religieuſes de ſainte Claire de la Nativité*. Elles ne furent pas long-tems ſans s'appercevoir que ce Couvent étoit trop reſſerré, mais il falut attendre les moyens d'aller s'établir ailleurs. Enfin en 1687. elles ſe trouverent en état d'acheter l'*Hôtel de Beauvais*, ſitué à l'entrée de la rue de Grenelle, où avoient logé en 1686. le Doge de Gennes, & les quatre Senateurs qui étoient venus avec lui pour faire ſatisfaction au Roi de la part de leur République, qui avoit eu le malheur de déplaire à Sa Majeſté. Dès le

mois d'Août de l'an 1687. le Roi permit à ces Religieuses de s'y établir, & amortit cet acquêt en leur faveur par ses Lettres Patentes dudit mois d'Août, qui furent vérifiées au Parlement le 2. du mois de Septembre suivant. Elles firent leur Eglise dans la *Sale des bals* de cet Hôtel *, & ce changement se fit avec peu de dépense. Elles sont *Urbanistes*, & en suivent la Regle, mais elles ont néanmoins quelques Constitutions qui leur sont particulieres. Elles sont gouvernées par une Abbesse perpétuelle, & sont soumises aux Superieurs Généraux des Cordeliers, mais reçoivent leurs Confesseurs de la main de l'Archevêque de Paris. L'on solemnise en cette Eglise, le 4. Fevrier, la feste de *saint Aventin*; le 30. d'Avril, celle de *sainte Hoïlde*, ou *Houë*, Vierge qui étoit née dans le Partois en Champagne, & qui reçut le voile des mains de Saint Alpin, Evêque de Châlons, & son Evêque. Son corps après quelques siécles, fut porté à saint Estienne de Troyes, dont un des ossemens a été transferé à Paris, en cette Eglise; & celle de *saint Paschal-Baylon*, le dix-septiéme May. Il y a ici, ces

* Histoire de la ville de Paris. *Tome 1. p. 466.*

trois jours-là, indulgence pleniere, & exposition du Saint Sacrement.

Dans cette rue, & presque à un des carrefours de celle du Bac, est une Fontaine que la Ville a fait construire, & qui doit être décorée de sept statues, dont les trois principales grouperont ensemble, & représenteront la ville de Paris ayant *la Seine* d'un côté sous une figure masculine, pour marquer que c'est un fleuve; & la Marne de l'autre. Elles rendent homage à cette Ville, & lui apportent des productions & des richesses de toutes les saisons, ce qui est désigné par les statues des quatre saisons qui sont autour du groupe dont je viens de parler. Le nombre des figures, & l'habilleté de *Bouchardon* font esperer qu'après la Fontaine des Saints Innocens, & le Château d'Eau qui est sur la Place du Palais Royal, il n'y aura pas dans Paris une plus belle Fontaine que celle-ci.

L'an 1739. le 19. de Juillet, M. *Turgot*, Prevôt des Marchands, fit poser ici une table de marbre noir, sur laquelle est gravée en lettres d'or cette inscription:

DUM LUDOVICUS XV.

Populi amor & parens optimus
Publicæ tranquillitatis assertor
Gallici Imperii finibus
innocuè propagatis,
Pace Germanos Rusosque
inter & Ottomanos
feliciter conciliatâ,
gloriosè simul & pacificè
Regnabat
Fontem hunc civium utilitati
Urbisque ornamento.
Consecrarunt
Præfectus & Ædiles
anno Domini
M. D.C.C. XXXIX.

L'ABBAYE DE PANTEMONT.

Ces Religieuses sont dans cette même rue. Ce Couvent fut d'abord établi pour des Religieuses instituées par *Jeanne Chesart de Matel*, & connues sous le nom de *Filles du Verbe Incarné*. On dit que l'Institutrice conçut le dessein de cet Institut à Lion, en 1637. mais qu'elle ne l'alla effectuer à Avignon qu'en 1639. Ce fut

là, dit-on, le premier établissement de sa Congrégation. Le 15. de Novembre de ladite année, l'Evêque de Nismes y donna l'habit au cinq premieres Religieuses de cet Institut. Madame de Matel, alla ensuite à Grenoble, & de-là vint à Paris, où ayant trouvé de l'accès, & de la protection auprès de la Reine Anne d'Autriche, pour lors Régente du Royaume, cette Princesse lui fit donner des Lettres Patentes du Roi son Fils en datte du mois de Juin 1643. qui permettoient aux Filles du Verbe Incarné de s'établir à Paris. Elles s'établirent donc dans cette rue, mais le Parlement ne voulut jamais registrer leurs Lettres Patentes, non plus que celles de Surannation qu'elles obtinrent au mois de Juin 1667. parce qu'il ne trouva point que ces Filles eussent de quoi subsister sans être à charge au Public. Sur ces entrefaites l'Abbesse & les Religieuses de *Pantemont*, se présenterent pour prendre la place des Filles du Verbe Incarné, & comme on trouva qu'elles avoient de quoi se soûtenir par elles-mêmes, elles obtinrent des Lettres Patentes du Roi en 1672. qui furent registrées

du Parlement sans difficulté. L'Abbaye de Pantemont étoit située dans le Diocèse de Beauvais, & avoit pris son nom de sa situation à mi-côte. Ce fut *Dreux*, Evêque de Beauvais, qui la fonda en 1217. pour des Religieuses de l'Ordre de Cîteaux. La petite riviere d'*Avalon* qui coule au bas de la montagne où leur Couvent étoit situé, avoit par ses fréquens débordemens causé de grandes pertes à leur Maison, & les avoit obligées de se réfugier dans la ville de Beauvais en 1646. La maison qu'on leur donna étoit si petite, qu'elles ne pouvoient pas y fixer leur demeure, & c'est ce qui leur fit prendre le parti de venir s'établir à Paris, où elles acheterent la Maison des Filles du Verbe Incarné, & celles-ci furent transferées dans une Maison située au Puits-l'Hermite, dans le faubourg saint Marceau, destinée à servir de retraite aux Religieuses qui n'en avoient point, & occupée aujourd'hui par la Communauté de saint François de Sales, sous le nom de *la Creche*.

LES CARMELITES.

Ces Religieuses qui ont un Cou-

vent dans cette rue, font une colonie venue du grand Couvent qu'elles ont dans la rue saint Jacques, mais elle a séjourné en chemin, & voici comment. Au mois d'Avril de l'an 1656. le Roi Louis XIV. accorda des Lettres Patentes portant permission aux Meres Prieure, & Religieuses du Grand Couvent des Carmelites du faubourg saint Jacques, & à sa très-chere cousine, *Anne-Marie-Chrétienne de Foix de la Valette*, pour lors nommée *Anne-Marie de Jesus*, Religieuse Professe audit Couvent, d'établir une Communauté de Religieuses Carmelites, en la rue du *Bouloir*, pour leur servir de retraite & de refuge à l'avenir, en cas de troubles, & de nécessité publique, & pour être une dépendance inséparable dudit Grand Couvent, à condition qu'on n'y pourroit recevoir aucune Religieuse à Noviciat, ni à Profession, & que ledit Monastere ne pourroit être rempli d'autres Religieuses que de celles qui seroient envoyées par ledit Grand-Couvent. C'est à toutes ces conditions que l'établissement de ce Couvent fut commencé. Six ou sept ans après, la Reine Marie-Thérese d'Au-

triche, épouse du Roi Louis XIV. ayant desiré de fonder dans la ville de Paris, une Communauté de Religieuses Carmelites, pour y faire ses retraites spirituelles, & remercier Dieu de la naissance du Dauphin, le Roi approuva un dessein si pieux, & donna des Lettres Patentes au mois de Décembre 1663. registrées au Parlement le 17. du même mois, &c. par lesquelles le Roi révoqua & annula toutes les conditions sous lesquelles l'établissement des Carmelites de la rue du Bouloir avoit été fait: voulut Sa Majesté, que ladite Maison, & Communauté de la rue du Bouloir, fut à l'avenir un Monastere de Religieuses Carmelites, distinct, séparé, & indépendant absolument du Grand Couvent des Carmelites du faubourg saint Jacques; que les Religieuses qui le rempliroient pûssent recevoir à Noviciat, & à faire Profession des Religieuses, & faire élection des Prieures, & autres Officiers & Officieres accoûtumées être établies en semblables Maisons: même accepter & posseder les gratifications, & biens qui pourroient leur être faits ci-après par quelques personnes que

ce ſoit ; de laquelle Maiſon de la rue du Bouloir ladite Dame Reine, ſon épouſe, & compagne, ſera Fondatrice ; & jouira ladite Maiſon de tous les privileges, immunités attribués & accordés aux autres maiſons Religieuſes de Fondation Royale, & ſpécialement du Droit de *Committimus*. A la charge toutes fois que les Religieuſes du Grand Couvent du faubourg ſaint Jacques, ſeront rembourſées, & dédomagées des maiſons & places par elles achetées pour l'établiſſement dudit Refuge, & des autres dépenſes utiles & légitimes qu'elles y pourroient avoir faites. Et comme la Reine Anne d'Autriche, dès le 3. de Mars de l'an 1662. avoit fondé en ladite Maiſon de la rue du Bouloir, un Salut du Saint Sacrement tous les Dimanches de l'année, & que ladite Maiſon étant lors dépendante dudit Grand Couvent, elle avoit été obligée de paſſer un contrat avec les Religieuſes d'icelui, pour l'établiſſement de ladite fondation, dont elles pourroient prétendre l'exécution par leurs mains, & par leur miniſtere : & le Roi ne voulant pas qu'il y eut aucune connexité d'affaires entre ledit Grand

Couvent & celui de la rue du Bouloir, Sa Majesté ordonna par sesdites Lettres Patentes, que lesdites Religieuses du grand Couvent, seroient déchargées de ce à quoi elles pourroient être tenues par ledit Contrat de fondation, & que lesdites Religieuses du Couvent de la rue du Bouloir en seroient chargées, à commencer du premier Janvier suivant. En consideration de quoi, le Roi ordonna que les mille livres assignées sur le Domaine de Calais pour ladite fondation, seroient dorénavant payées, aussi à commencer du premier Janvier suivant, sur les simples quittances de la Supérieure de ladite maison de la rue du Bouloir, par ses Receveurs dudit Domaine de Calais, ou autres qu'il appartiendra. Sa Majesté dérogeant en tout ce qui est contraire à ces présentes, & notament ausdites Lettres d'établissement de ladite Maison de Refuge, du mois d'Avril 1656. & autres ses Lettres Patentes expédiées au mois de May 1662. pour l'exécution dudit Contrat de fondation.

Ce fut donc en conséquence des Lettres Patentes du mois de Décembre

1663. que le 20. de Janvier 1664. les Reines *Anne*, & *Marie Therese d'Autriche*, poserent ensemble la premiere pierre à l'Eglise du Couvent de la rue du Bouloir. Après que les Carmelites eurent demeuré environ vingt-cinq ans dans cette maison, des raisons de commodité leur firent souhaiter d'être transferées dans la rue de Grenelle, faubourg saint Germain, & effectivement elles le furent en 1689. Elles se trouverent ici dans un enclos plus spacieux, plus commode & plus agréable, mais leur temporel n'en fut pas mieux, & elles furent obligées de le mettre en direction, afin de terminer leurs affaires à l'amiable, & sans frais.

Le Roi Louis XIV. toujours attentif aux nécessités des maisons Religieuses, accorda à ce Couvent une Lotterie par Arrêt du Conseil d'Etat du 29. Mars 1713. laquelle fut tirée le 13. Février 1715. & se trouva monter à la somme de quatre cens soixante & dix-huit mille liv. de principal, & sur laquelle on retint quinze pour cent de bénefice, en faveur de ces Religieuses. Ce fut M. *d'Argenson* pour lors Lieutenant de Police,

& Conseiller d'Etat, qui se chargea de cette Lotterie, & de la direction de leurs affaires.

Cette rue est pour ainsi dire remplie *d'Hôtels* ou de grandes Maisons qui appartiennent à de grands Seigneurs, ou qui sont habités par eux.

On y remarque :

La maison ou demeure le Prince d'Isenghien.

L'Hôtel du *Comte de Maurepas*, Ministre & Secretaire d'Etat. Il n'arrive que trop souvent que les maisons sont trop grandes pour ceux qui les occupent, ici c'est tout le contraire.

L'Hôtel de la Motte d'Houdancourt.

L'Hôtel ou demeure Louis Joseph Comte d'Albert, Prince de *Grimberghen*.

L'Hôtel *d'Estrées*, occupé par *Madeleine Diane Bautru de Vaubrun*, veuve de François-Annibal Duc d'Estrées, Pair de France, mort le 11. Septembre 1698.

L'Hôtel de S. A. S. *Mademoiselle*. Cette Princesse se nomme *Louise Anne de Bourbon*, & étoit ci-devant connuë sous le nom de Mademoiselle de Charolois.

Vis-à-vis l'Hôtel de cette Princesse, est l'Hôtel *de Villars*. Il a autrefois appartenu au Président le Coigneux, pour lequel il fut bâti ; puis au Marêchal Duc de Navailles, & enfin au *Marêchal Duc de Villars*, qui en 1712. le fit décorer d'une nouvelle porte. Aujourd'hui, il est occupé par la Marêchalle de Villars, sa veuve, & par le Duc de Villars leur fils.

L'Hôtel *de Sens* est aujourd'hui occupé par S. A. S. Elisabeth-Alexandrine de Bourbon, dite Mademoiselle *de Sens*. Cet Hôtel a appartenu à feu Antoine-François de la Trimouille, dit le *Duc de Noirmoustier*. Ce Seigneur l'avoit fait bâtir, & tout aveugle qu'il étoit, l'avoit rendu un des Hôtels de Paris le plus commode.

L'Hôtel qui a été bâti & occupé par *l'Abbé de Pompadour*, est aujourd'hui habité par la Duchesse de Boufflers. Cet Hôtel, de même que ceux qui sont bâtis sur cette même ligne, dans la même rue, jouit d'une vue très-agréable.

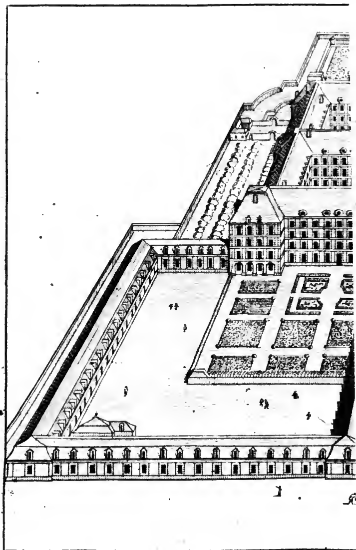
La derniere maison de cette rue en allant vers la plaine de Grenelle, s'anonce elle même par cette Inscrip-

tion qui est sur la porte: *la Communauté des filles Pénitentes de sainte Valére* en 1706. Elle a été établie par des personnes de piété pour des filles repenties, & c'est la quatriéme maison de cette sorte qu'il y ait à Paris. Elle est assez bien bâtie, & sa Chapelle est fort propre.

L'HOTEL ROYAL DES INVALIDES.

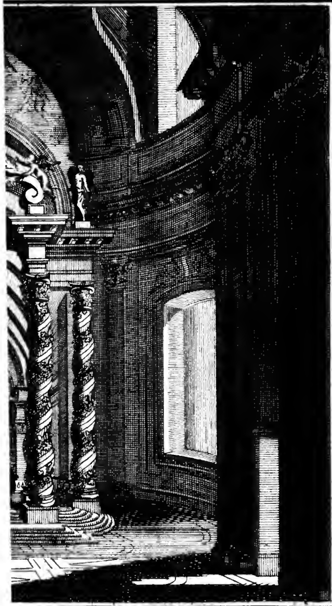
L'Hôtel Royal des Invalides est au-delà de cette rue dans la plaine de Grenelle. C'est un azile que Louis le Grand a fondé pour ceux qui ont essuyé les disgraces de la guerre. Cette magnifique maison est du dessein de *Liberal Bruant*, & avantageusement située.

C'est un bâtiment quarré, qui occupe un terrein de dix-sept arpens, où l'on trouve quatre grandes cours d'une même forme, entourées de bâtimens réguliers à quatre étages. Au milieu de ces cours il y en a une cinquiéme aussi grande que les quatre autres ensemble: elle est enfermée par deux rangs d'arcades l'un sur l'autre qui forment des galeries fort étroites



L'Hôt


BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO
NAPOLI



A. Aveline Sc.

S INVALIDES.

Digitized by Google

étroites pour aller à couvert tout autour. Il y a encore des cours au-delà de celle-ci, qui servent d'un côté de jardin à Messieurs de saint Lazare qui desservent la Chapelle ; & de l'autre à l'Infirmerie & aux autres besoins de cette Maison. Les combles des édifices sont enrichis de divers trophées d'armes qui produisent un bel effet. La porte de la Chapelle distinguée par un corps d'architecture, & un vestibule, se trouve au fond de la grande cour, & vis-à-vis la principale entrée ; c'est par là que l'on entre dans la partie de l'Eglise destinée pour ceux de la maison. Cette partie fait une espece de longue Nef décorée d'un ordre Corinthien en pilastres avec des bas côtez, & des galeries audessus, d'où l'on voit en perspective une partie de la nouvelle Eglise.

L'Autel est magnifique, & d'un dessein très-correct. Six grosses colonnes torses groupées trois à trois, & entourées de pampres, d'épics de bled, de feuillages, &c. soûtiennent sur leurs entablemens quatre faisceaux de palmes qui s'élevent, & se réunissent ensemble pour porter un Baldaquin garni de campanes qui couvre le

grand Autel, & qui eſt terminé par un globe ſurmonté d'une Croix qui en fait l'amortiſſement. Tout cet Autel avec ſes accompagnemens, & ſes ornemens eſt doré avec une profuſion & une recherche qu'on ne ſçauroit aſſez exprimer. La voute du Sanctuaire eſt décorée de deux grands morceaux de peinture faits par Noel Coypel, où le myſtere de la Sainte Trinité, & l'Aſſomption de la Sainte Vierge ſont repréſentés. Le Dôme a 30. toiſes depuis le pavé juſqu'à la clef de ſa voute, & ſon ouverture circulaire eſt de 50. pieds de diamêtre. Il eſt éclairé par douze fenêtres. Les douze Apôtres avec les inſtrumens de leur martyre, peints ſur la premiere voute, ſont de Jean Jouvenet; & la Gloire qui eſt peinte dans la ſeconde voute, eſt de Charles la Foſſe, auſſi-bien que les quatre Evangeliſtes qui ſont entre les arcs doubleaux qui portent la maſſe du Dôme. Les ſix Chapelles ont chacune en marbre, la ſtatue du Saint ou de la Sainte dont elles portent le nom.

Celles de la Chapelle de la Sainte Vierge & de ſainte Thereſe qui ſont dans la croiſée, ſont de Corneille Vancleve, & de Philippe Magnier.

Les quatre autres Chapelles sont sous l'invocation des quatre Peres de l'Eglise latine. Les voutes de ces Chapelles sont divisées en six cartouches dans lesquels on a représenté les principales actions de la vie du Saint dont l'enlevement au Ciel est représenté dans le fond de la voute. Celles de saint Jerôme & de saint Ambroise ont été peintes par Boullongne l'aîné. Celle de saint Augustin par son frere, & celle de saint Gregoire Pape, par Corneille. Toutes ces peintures sont à fraisque d'une grande correction de dessein & d'une beauté surprenante. Les statues qui remplissent les niches, sont des morceaux bien travaillés ; les bas-reliefs, & cette quantité prodigieuse d'ornemens de toutes les façons, & en général toutes les sculptures sont d'une invention ingenieuse & nouvelle, & d'un fini qui va au-delà de tout ce qu'on voit ailleurs.

Le pavé est de marbre blanc, divisé par des compartimens de diverses couleurs parfaitement bien rapportées. La principale porte de cette Eglise est du côté de la campagne, & a quelque chose de bien noble. Sa façade est de vingt-huit toises d'éten-

due. Elle est élevée sur un perron de plusieurs marches, & ornée d'un grand ordre Dorique avec un Corinthien au-dessus. La forme extérieure de l'édifice, est un quarré sur les angles duquel on a placé les Peres de l'Eglise, groupés deux à deux. Au milieu s'éleve la tour qui forme le Dôme. Elle est ornée de deux ordres de colonnes, de fenêtres, & de diverses sculptures; & au pourtour regne une balustrade accompagnée de seize statues de Saints. Le Dôme élevé qui couronne l'édifice, & qui a environ cinquante toises depuis le rez de chaussée jusqu'à l'extremité de la Croix, est couvert de plomb, & décoré de sculptures & de dorures, qui brillent, & dont l'éclat surprend. Au reste le tout ensemble fait un effet magnifique, & on découvre de fort loin ce superbe édifice.

La maison est vaste & remplie d'Officiers ou de Soldats estropiez. On y admire principalement le grand ordre & l'exacte discipline qui s'y observent.

La rue saint Dominique a un bout à la rue Taranne, & l'autre à la barriere des Invalides. Elle se nommoit

autrefois la rue *des Vaches*, la rue *aux Vaches*, le chemin *aux Vaches*, le chemin *des Vaches*, parceque les Vaches du faubourg saint Germain passoient par là, pour aller paître au Pré aux Clercs. Le nom de *saint Dominique* lui a été donné, à cause du Couvent du Noviciat général que les Religieux de saint Dominique firent bâtir dans cette rue environ l'an. 1631. mais *Sauval* assure qu'elle ne commença à porter ce nom qu'en 1643. que ces Religieux en obtinrent la permission de l'Abbé de saint Germain des Prez, & que par Sentence de son Bailly, il leur fut permis de faire sceler aux deux bouts de cette rue, deux tables de marbre où seroient sculptés ces mots en gros caracteres, *La rue saint Dominique*, & au bas, en plus petit, *jadis des Vaches.*

En entrant dans la rue *saint Dominique*, du côté de la rue Taranne, on remarque d'abord l'*Hôtel de Matignon*, qui fut bâti pour *Charles de Matignon*, Chevalier de l'Ordre du saint Esprit, &c. mort en 1648. Cet Hôtel est aujourd'hui occupé par Louis Jean-Baptiste *Goyon de Matignon*, connu sous le nom de *Comte de*

Matignon; & par *Marie Thomas Auguste Goyon*, appellé *le Marquis de Matignon.* L'un & l'autre ſont fils de Charles - Auguſte Goyon de Matignon, Comte de Gacé, Maréchal de France, & l'un & l'autre Chevaliers de l'Ordre du ſaint Eſprit.

LE COUVENT DU NOVICIAT GENERAL DES DOMINICAINS REFORME'S.

Ce Noviciat général a été fondé par le Cardinal de Richelieu, premier Miniſtre du Roi Louis XIII. qui pour cet établiſſement ſe ſervit du *P. Carré*, Religieux du Couvent de Toulouſe. Cette Maiſon dépend immédiatement du Pere Général de l'Ordre de ſaint Dominique, & l'on y doit élever des Novices des differentes Provinces du Royaume, dans la plus étroite obſervance, ce qui a toujours été pratiqué avec ſuccès, depuis ſon établiſſement, juſqu'à aujourd'hui.

Des Religieux Dominicains vinrent donc s'établir ici en 1631. & ſe logerent en attendant mieux, dans une petite maiſon ſituée au milieu de quelques jardins & terres cultivées,

& quelque petite qu'elle fut, ils y demeurerent cinquante & un ans.

En 1682. ils se trouverent en état de se loger plus au large, & ils jetterent à quelque distance de la petite maison qu'ils occupoient, les fondemens d'un Couvent plus convenable, & bâtirent d'abord le corps de logis qui est vers la rue de l'Université, & s'en sont tenus là jusqu'en 1735. qu'ils entreprirent de faire élever les trois autres corps de Logis, & les quatre aîles voutées du Cloître, & ces grands ouvrages ont été entierement finis sur la fin de 1740. Ces Peres n'ont pensé à leur logement, qu'après avoir élevé un Temple au Seigneur, car dès l'an 1683. ils entreprirent l'édifice d'une nouvelle Eglise sur les desseins de *Pierre Bullet*, qui non seulement avoit la réputation d'être un des meilleurs Architectes de son têms, mais qui même a parfaitement bien réussi dans ce bâtiment. *Hyacinte Serroni*, premier Archevêque d'Alby, & Anne de Rohan-Montbason, *Duchesse de Luynes*, en poserent la premiere pierre le 5. de Mars de l'an 1683. La plus grande partie de cette Eglise est achevée, &

il ne reste plus à faire que quatre Chapelles, deux de chaque côté de la Nef, & le Portail. Elle doit avoir quand elle sera achevée, vingt-deux toises de longueur, depuis le Portail, jusqu'au fond du Sactuaire. La Nef a onze toises de hauteur sous clef de la voute, & environ la moitié de largeur, sans y comprendre les Chapelles qui ont environ dix-huit pieds en quarré.

La décoration intérieure consiste en de grands pilastres Corinthiens, qui soûtiennent une corniche enrichie de toutes les moulures qui lui conviennent. Les vitreaux sont d'une proportion si sçavante & si heureuse, qu'ils distribuent une lumiére si douce que les yeux les plus foibles n'en sont point blessés.

L'Autel principal de cette Eglise étoit du dessein & de l'exécution de Martin, Sculpteur, fut démoli en 1722. & les marbres & les deux tombeaux qui en faisoient la décoration, ont été employés à la Chapelle du Rosaire.

Le Maître Autel d'aujourd'hui, est à la Romaine, & d'une noble simplicité. Au haut de la *Baye*, ou vuide

où il eſt placé, eſt une Gloire céleſte figurée par le triangle myſterieux environé de nuages & de Cherubins, & d'où partent des rayons. De cette Gloire tombent des rideaux feints, de broze doré, qui étant rehauſſés par des Cherubins, forment une eſpéce de Pavillon ſur l'Autel. Tout cet ouvrage eſt de bronze doré d'or moulu.

Dès la grand porte de cette Egliſe, cette Baye laiſſe voir un nouveau Chœur qu'on a pratiqué derriere cet Autel, pour placer les Religieux plus comodément qu'ils n'étoient auparavant. Ce Chœur eſt extrêmement orné de ſculptures, & de peintures, & l'on prétend que ce morceau, avec la conſtruction du nouvel Autel, & quelques pilaſtres de la Nef qu'on a finis, ont coûté environ cent mille livres. Il eſt revêtu d'un parfaitement beau lambris qui a un double rang de ſtales, & eſt orné de ſculpture, le tout du deſſein & de l'exécution de *François Romié*, Sculpteur du Roi, qui y a repréſenté l'union des figures de nos Myſteres, avec leur réalité. Tous les ornemens de cette ſculpture ſont d'une grande beauté, mais on ne peut pas diſſimuler auſſi que les figures des

bas reliefs, ne répondent en aucune façon, ni à la beauté des ornemens, ni à la réputation de Romié. Les panneaux de ce lambris, au nombre de neuf, sont ornés par autant de tableaux du Frere *Jean André*, Religieux de la Maison, & un des excellens Peintre de nôtre tems. Les sujets de ces neuf tableaux sont pris de la vie, de la mort & de la gloire de Jesus-Christ, & de Marie.

Le plafond a été peint en 1724. par le fameux *François le Moine*, qui y a représenté *la Transfiguration*, avec toutes les graces, & avec tout le brillant de son pinceau. Il est facheux que ce Peintre d'ailleurs si excellent dans certaines parties de son art, ignorat l'optique au point où il l'ignoroit, car la figure du Christ, étant vuë du milieu de la Nef de cette Eglise, paroît avoir le ventre au dessus de la tête. Les groupes d'Anges sont d'une beauté exquise, de quelque côté qu'on les regarde.

Au fond de ce Chœur, c'est-à-dire au milieu du rond-point de cette Eglise, est un grand tableau qui représente la Resurrection de Jesus-Christ, & qui a été peint par le *Frere André*, c'est en faire l'éloge.

A l'entrée du Chœur, dans l'attique, sont deux grands tableaux en regard, dont l'un représente saint *Thomas d'Aquin*, en extase devant un Crucifix, qui offre ses écrits à Jesus-Christ, & qui entend une voix qui lui dit: ***bene scripsisti de me Thoma.*** L'autre tableau représente le Pape *saint Pie*, cinquiéme du nom, aussi à genoux devant un Crucifix, priant avec ferveur pour l'heureux succès de la bataille de Lépante qui paroît dans le fond du tableau, au haut duquel sont des Anges exterminateurs. Cette victoire signalée fut remportée sur les Turcs, par les Chrétiens, le 7. d'Octobre de l'an 1571. Ces deux tableaux, de même que tous ceux qu'on voit dans cette Eglise, sont du *Frere André*, un des plus laborieux, & des meilleurs Peintre de nôtre siécle.

Dans ce Chœur est le caveau où l'on enterre les Religieux de ce Couvent, & où l'on a transporté les ossemens de ceux qui étoient morts dans la premiere habitation qu'ils eurent dans ce quartier. Parmi les Religieux qui ont illustré ce Couvent, on distingue, le P. *Vincent Baron*, & le Frere *François Romain*.

Le *P. Vincent Baron* étoit né à *ſaint Martori*, petite ville du Diocèſe de Rieux, le 17. May 1604. Il fit Profeſſion dans le Couvent des Freres Prêcheurs de Toulouſe le 16. May 1622. âgé de 18. ans, & y remplit dans la ſuite, la place de Docteur Conventuel de l'Univerſité de la même Ville, & celle d'Inquiſiteur en 1663.

Le P. *Echard*, nous donne une grande idée du mérite du P. Baron, lorſqu'il l'appelle *primi nominis Theologus*. Tout le monde ſçait que le P. Baron eut de grandes diſputes avec le fameux *Launoy*, & avec le P. *Théophile Reynauld*, Jeſuite. Il mourut dans ce Couvent le 21 Janvier 1674.

Le Frere *François Romain*, né à Gand, fut Religieux Dominicain, Profès du Couvent de Maſtrick, & mourut à Paris dans cette maiſon le 7. Janvier 1735. âgé de 89. ans. C'étoit un des plus habiles Ingénieurs, & Architectes de ſon tems, ſur tout pour la conſtruction des ponts & chauſſées. En 1684. il entreprit la conſtruction du Pont de Maſtrick, par ordre des Etats de Hollande, & il mit la derniere main à la premiere arche, avec tant

de perfection, que ces Etats lui accorderent une somme considerable. Cet ouvrage lui fit tant d'honneur, que sur les grandes difficultés qu'il y eut pour construire solidement un pont de pierre à Paris, vis-à-vis le grand Pavillon des Tuilleries, le Roi *Louis le Grand*, informé de l'habileté du Frere Romain, le fit venir à Paris en 1685. & lui confia *la conduite & inspection* de ce pont qu'on nomme le *Pont Royal*, ainsi qu'il est prouvé par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 11. Octobre 1691. par lequel le Roi le commit pour faire les visites, dresser les devis & les raports pour la reception des ouvrages des ponts & chaussées, réparations des bâtimens dépendans des Domaines de Sa Majesté, & autres ouvrages publics dans toute l'étendue de la Généralité de Paris, au lieu du *sieur Bruand*, qui ne se trouvoit plus, par ses infirmités, en état de les faire. Le grand Architecte étoit la qualité la moins estimable du Frere Romain, & cédoit à celle d'un parfait Religieux. Quelque exposé qu'il fut dans le monde, par ses emplois, il s'y comporta toujours avec une régularité qui édifioit tous

ceux qui le voyoient, & qui a fourni au R. P. *Mathieu Texte*, son confrere & son ami, le juste sujet de l'Epitaphe qu'on va lire.

Qui fractis, superba Sequana fluctibus
Arcuata Molis, pontem Regium,
Parisiis prope
Luparam, arte mirabili constructum
anno D. M. DC. LXXXV.
à fundamentis erexit,

JACET HIC

Frater FRANCISCUS ROMAIN
Gandavus, natus anno reparatæ salutis
M. DC. XLVI,
Conventûs Trajectensis, ad Mosam,
Ordinis Fratrum Prædicatorum,
Alumnus.
Dominii Regalis Architectus,
nec non Pontium Aggerumque Conductor
in Generalitate Parisiensi effectus,
ac per totam ferè Galliam delegatus,
denatus Lutetiæ Parisiorum,
die VII. *Januarii.* M. DCC. XXXV.

ORA VIATOR.

Ut virum Religiosum, professione
conversum, prudentiâ & moribus
conspicuum, quem tot architecturæ,
præclaris monumentis celebrem,

Terra, & Pontus *ubique commendant*
Æthereæ sedes suscipiant
gloriosum Amen.
Luge ævi nostri Opificum decus,
illiusque non immemor jacturæ,
tuam provide abi, & resipisce.
Sodali carissimo mœrens posuit
F. Matthæus Texte.

La croisée a toute la largeur de la Nef, & celle des Chapelles. Elle a à chacun de ses bouts, une Chapelle fort ornée.

Celle qui est à gauche du Maître-Autel, est *la Chapelle du Rosaire.* Son Autel est sous une demi coupole de bronze doré, soûtenue par six colonnes de marbre, & d'ordre Corinthien. Le tableau qui est sur l'Autel, représente la Sainte Vierge qui donne le Rosaire à saint Dominique, Auteur de cette dévotion. Ce tableau est d'une hauteur prodigieuse. Dans les murs des côtés de cette Chapelle, on a placé en 1722. les tombeaux de *Philippe de Montault*, II. du nom, Duc de Navailles, & Marêchal de France; & celui de *Suzanne de Baudean de Neüillan de Parabeyre*, sa femme. Ils sont l'un & l'autre décorés de toutes

les marques d'honneur dont le Maréchal Duc de Navailles étoit revêtu, mais comme ils sont sans Epitaphes, & même sans inscriptions, cela m'engage de remarquer que le Maréchal mourut le 5. de Février de l'an 1684. & la Maréchale sa femme le 14. de Février 1700. Charles de Lorraine Duc d'Elbœuf, III. du nom, mort le 4. May 1692. Françoise de Montault sa femme, fille du Maréchal & de la Maréchale de Navailles, morte le 10. Juin 1717. Suzanne de Lorraine, fille du Duc & de la Duchesse d'Elbœuf, & Duchesse Douairiere de Mantoue, morte le 16. Décembre 1710. ont été inhumés dans le caveau de cette Chapelle, du côté de l'Evangile, & n'ont point d'Epitaphes. Eléonor de Montault, *Comtesse de Rothelin*, autre fille du Maréchal & de la Maréchale de Navailles, & morte le 30. Août 1696. a été aussi inhumée dans ce caveau, ainsi que Diane de Montault, *Marquise de Langey*, sœur du Maréchal de Navailles, morte le premier de Janvier 1717. L'Ecu des armes du Maréchal, & celui de la Maréchale, sont sur leurs tombeaux, & en plusieurs endroits de cette Chapelle. Le

Marêchal portoit au 1 contre écartelé d'or, & de gueules, qui est de Gontaud Biron; au 2e de Navarre; au 3e de Foix; au 4e de Bearn; & sur le tout écartelé au 1r & 4e d'azur, à deux mortiers de guerre, d'argent, posés en pal, qui est de Montault, parti de gueules à la croix patée d'argent, qui est de Cominges; au 2e & 3e d'azur à deux lapins d'or courants l'un sur l'autre. *Baudean* porte d'or, à l'arbre de Sinople, écartelé d'argent, à deux Ours en pied de sable.

Dans cette même Chapelle, du côté de l'Epitre, ont été inhumés les corps de *Françoise Berteau de Freauville*, épouse du Marquis de Coetenfaut, le 25. Juin 1715. celui du sieur *Louis le Gay*, mort au mois d'Octobre 1732. & qui avoit donné une partie de sa Bibliotheque à ce Couvent; & ceux de quelques autres personnes de considération.

La Chapelle qui est après celle du Rosaire, & du même côté, est celle de *S. Hyacinte*; sur l'Autel est *saint Hyacinte* qui pour éviter la fureur des Tartares qui venoient dans la résolution de piller la ville de Kiovie, passe un grand fleuve, emportant le Saint

Sacrement d'une main, & une petite statue de la Vierge de l'autre. Au-dessous du vitreau de cette Chapelle, est encastré dans le mur, l'Ecu des armes de *Maximilien de Bellefouriere, Marquis de Soyecourt.* Une bierre de plomb de six pieds de long, laquelle est dans le caveau de cette Chapelle, nous apprend par l'inscription qu'on y lit, que ce Seigneur mourut le 3. Mars 1649. Bellefouriere porte de sable, semé de Fleurs de Lys d'or.

Revenons dans la croisée, & arrêtons-nous devant le Grand-Autel, pour remarquer qu'il y a cinq tombes plates, ayant chacune son Epitaphe.

Sous la Lampe, est la sépulture de *Hyacinte Serroni*, premier Archevêque d'Alby. Ce Prélat étoit né à Rome le 30. Août 1617. & il n'avoit que huit ans lorsque le Pape Urbain VIII. lui donna l'Abbaye de Saint Nicolas. Quand il eut l'âge de quatorze ans, il entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il lia une étroite amitié avec le P. Michel Mazarin, frere du Cardinal, Premier Ministre de ce nom. Ce Pere ayant été créé Cardinal, du titre de *sainte Cecile*, & nommé à l'Archevêché d'Aix, il-ptia le P. *Serroni*

de l'accompagner en France, ce qu'il n'eut pas de peine à obtenir. Son mérite & la faveur du Cardinal de Sainte Cecile, contribuerent à l'envi à son élevation. A peine fut-il arrivé, qu'il fut nommé à l'Evêché d'Orange au mois d'Août 1646. & sacré au mois de Mars 1647. Il fut ensuite chargé de l'Intendance de la Marine où il donna des preuves de sa capacité dans les affaires, puis on l'envoya avec M. de *Marca* pour le reglement des Limites, où il se fit admirer par les Ministres de la Cour d'Espagne, & il le fit encore davantage lorsqu'à la Conference de saint Jean de Luz, il soûtint seul les interêts de la France sur le fait des Limites, en présence du Cardinal Mazarin, & de Dom Louis de Haro. Peu de tems après il fut nommé à l'Evêché de *Mende*, & à l'Abbaye de la Chaise-Dieu; enfin le 7. d'Août 1676. il fut nommé à l'Archevêché d'Alby. L'Epitaphe que voici, apprendra la datte de sa mort.

D. O. M.

Qui primum hujus templi lapidem posuit hic situs est

HYACINTUS SERRONI
Patritius Romanus,
Abbas Casæ Dei apud Arvernos,
Primus Albiensium Archiepiscopus,
& Reginæ Matri primus ab Elemosinis:
qui octennis ab Urbano VIII.
sancti Nicolaï intra muros
Abbatiâ donatus.
Ubi decimum quartum annum attigit,
in sacram divi Dominici familiam
cooptatus,
Concionator egregius, summus Theologus,
Magistri sacri Palatii effectus est.
Inde accitur in Gallias.
Consilii dexteritate Regi, Reginæ,
Aulicis Ministris Regiis acceptissimus.
Ad Auriacæ urbis infulas vocatus
vigente bello.
Viduatas Pastoribus Tarraconensis
Provinciæ Diœceses jubente Pontifice,
Rege procurante,
quinquennio feliciter administravit.
Pluribus non impar muneribus,
vir. amplissimi ingenii,
Provinciæ Saliorum in rebus maritimis,
& Bellicarum in Catalaunia
Inspector, ac penè prorex Regni,
Limitum arbiter,
post confecta cum laude tam ampla
negotia, ad Mimatensem sedem evectus,

Mimatensibus annuos redditus
XV. millium librarum Episcopo pendi
solitos ex lanificiis digna Principis
indulgentia remisit.
Ad Albiense demum translatus solium,
post fundata in utraque sede seminaria,
restauratas & ampliatas ædes,
ubique pietatis, doctrinæ, prudentiæ,
eruditionis, zeli, vigilantiæ Pastoralis
vestigia reliquit.
Parisiis denique coactis Cleri Gallicani
comitiis, dum totus incumbit Religioni
promovendæ, scriptis, verbis, operibus;
morbo diuturno, ac gravi correptus,
obiit die VII. *Januarii*
anno M. DC. LXXXVII. *ætatis* LXX.
Patrono suo optimo,
singulari pietate affectus,
FRANCISCUS DECAMPS,
disciplinæ alumnus,
Apamiarum Episcopus designatus,
in tanta benefactoris jactura
æternum mœrens
posuit.

Tout le monde a sçu dans le tems les liaisons intimes qu'il y a eu entre M. *Serroni*, & l'Abbé *de Camps*, & les obligations que ce dernier avoit au premier, qui non seulement avoit

pris soin de son éducation, mais même avoit entierement contribué à son élevation.

Auprès de la tombe de M. Serroni, du côté de la Chapelle du Rosaire, est celle de M. *Jacques de Fieux*, Evêque & Comte de Toul, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, mort le 15. de Mars 1687.

Auprès de cette tombe, & toujours du même côté, est celle de haute & puissante Demoiselle *Henriette de Conflans*, fille, Marquise d'Armentieres, morte le 14. Avril 1712. âgée de 82. ans.

Auprès de la tombe de M. Serroni, mais du côté de la Chapelle de Saint Dominique, est celle de François *René du Bec-Crespin-Grimaldi*, *Marquis de Vardes*, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine Lieutenant des Cent-Suisses de la Garde, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, Gouverneur d'Aiguemortes en Languedoc, &c. mort à Paris le 3. Septembre 1688. Ce Seigneur fut fameux par son esprit, par la confiance dont le Roi Louis XIV. l'honoroit, par le mauvais usage qu'il en fit, & enfin par la disgrace qu'il encourut.

Après la tombe du Marquis de Vardes, & du côté du Couvent, eſt celle de *Marie de Bellenave*, ci-devant Dame d'Honneur de feue S. A. R. Madame, veuve de *René de Gillier*, *Marquis de Clerembault*, premier Ecuyer de cette Princeſſe, décédée à Paris le 25. de Septembre 1724. âgée de 84. ans. Cette Dame étoit la mere de la feue Ducheſſe de Luxembourg, & la grand-mere de la Ducheſſe de Villeroy d'aujourd'hui.

Nous voilà parvenus à la Chapelle qui eſt à l'autre bout de la croiſée, vis-à-vis la Chapelle du Roſaire. Le tableau qui eſt ſur l'Autel, nous fait voir *la Sainte Vierge* qui donne le portrait de ſaint Dominique à un Religieux de cet Ordre. Ce tableau a les mêmes dimenſions que celui de la Chapelle du Roſaire, & eſt encore plus admirable par la force, & l'entente du coloris. Ce tableau eſt entre deux autres moins grands qui repréſentent la Viſitation, & la Préſentation au Temple. Ces trois chefs-d'œuvres ſont du *Frere André*.

Sur la face laterale de cette Chapelle, & ſous un arc, eſt un petit monument de marbre dont le deſſein eſt de

Gilles-Marie Oppenordt, premier Architecte de feu S. A. R. le Duc d'Orleans. C'est le tombeau de Marguerite de Laigue, veuve de *Charles Olivier*, *Marquis de Leuville*; en voici l'Epitaphe:

D. O. M.

Marguarita de Laigue Marchionissa de Leuville, Caroli Olivarii Marchionis de Leuville, & velitum pratorianorum vexillarii uxor, pietatis erga parentes, & consanguineos numquam immemor monumentum hoc sibi & suis extruendum curavit. Obiit anno M. D. CC.

Requiescat in pace.

Sur la table qui est en bas à main droite on lit;

D. O. M.

HIC JACET

Goffridus de Laigue Baro de Laigue & de Chandieu, prælio ad Lensium, aliorumque castrorum fortuna clarus, cohortium pratorianorum Centurio, regiorum deinde exercituum Ordinator primarius, tandem Philippi Aurelianensium Ducis Ludovici Magni fratris

fratris unici Stipatorum Præfectus. Obiit XIV. *Kal. Junii, anno Domini* M. DC. LXXIV.

Requiescat in pace.

Sur la table qui fait symetrie avec celle dont je viens de parler, on lit,

D. O. M.

MEMORIÆ ÆTERNÆ

Ferdinandi Comitis de Relingue, ex antiquâ domo Comitum de Relingue inter Germanos perillustri. Qui tam stipendiorum numero quam insignium animi facinorum multitudine conspicuus, Ordinis sancti Ludovici Eques, & rei navalis gallicæ Legatus generalis fuit meritissimus. In Hetrusco mari navis unius Ductor, & Præfectus quadraginta hostium triremes sustinuit solus, & profligavit. In Oceano fractis Angl. & Batav. classium conatibus, Dunkerkam illæsam servavit. Tandem commisso ad Malacam prælio in quo Serenissimi Tolosatûm Comitis maris Præfecti patroni sui amantissimi se navitam tutelarem esse maluit quam Legati generalis vices implere, in ipso victoriæ sinu,

letali accepto vulnere, *obiit* VII. *Idus Septemb. anno Domini* M. DCCIV. *ætatis* LVII.

Requiescat in pace.

Ferdinand Comte de *Relingue*, dont il est parlé dans cette inscription, étoit Lieutenant Général des Armées navales du Roi, & premier Ecuyer de S. A. S. Monseigneur le Comte de Toulouse. Il étoit cousin germain de Marguerite de Laigue, Marquise de Leuville, fille de Sabine de Relingue, & lié avec elle encore plus par l'estime & par l'amitié, que par les liens du sang. Il servit de Matelot de l'arriere à Monseigneur le Comte de Toulouse, Amiral de France, au combat de Malaga, & mourut le 7. de Septembre de la blessure qu'il y avoit reçue.

Dans le caveau qui est au pied de ce monument, fut inhumé *François Amable de Monestay, Marquis de Chazeron*, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, & Gouverneur de Brest, lequel mourut le 28. Décembre 1719.

L'Abbé *Artus Poussin*, Prêtre, Doc-

teur en Théologie de la Faculté de Paris, mort le 23. Septembre 1735. & qui par son testament donna sa Bibliotheque à cette Maison, a été aussi inhumé dans ce même caveau.

La Chapelle qui suit, en allant vers la porte de l'Eglise, à main gauche, est celle qui est sous l'invocation de *saint Barthelemy*. Le martyre de ce Saint est représenté dans le tableau qui est sur l'Autel, est du Frere *André*, & l'on croiroit qu'il s'est ici surpassé, si à la vûe de la plûpart de ses tableaux, on n'étoit porté à penser de même. Dans un groupe d'Anges qui admirent la force du Saint dans le fort des tourmens qu'on lui fait souffrir, il y en a un qui est le portrait de *Philippe Alexandre*, *Prince de Bournonville*, encore enfant, né le 10. Décembre 1699. & mort le 5. Janvier 1727. Il a été le dernier mâle de la Maison de Bournonville établie en France.

Sur le Confessional qui est dans cette Chapelle, est l'Epitaphe de *Barthelemi Mascarani*, sorti par ses Ancêtres d'une noble famille des Grisons, qui vint d'abord s'établir à Lyon, & puis à Paris, où Barthelemi

Mascarani fut d'abord Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & épousa *Marie-Jeanne-Baptiste le Févre de Caumartin* dont il n'eut qu'une fille, *Marie-Magdeleine-Emilie Mascarani*, mariée au Duc de Gêvres. M. de Mascarani ne se contenta pas de faire entierement décorer & orner cette Chapelle dédiée sous l'invocation de saint Barthelemi, son Patron, mais encore legua dix mille livres aux Religieux de cette Maison, à condition qu'ils diroient tous les jours une Messe dans cette Chapelle. Barthelemi Mascarani mourut à Paris en 1698. âgé de 57. ans. Ce fut *François Mascarani*, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Prieur & Baron de saint Martin d'Armentierre, qui a consacré à son cher frere l'Epitaphe qu'on lit dans cette Chapelle.

Ce n'est pas encore tout ce qu'on admire ici, ceux qui aiment les arts, doivent examiner avec une attention particuliere, la grille de fer qui enferme cette Chapelle, & leur admiration augmentera à proportion qu'ils se connoîtront en ces sortes d'ouvrages.

On revient sur ses pas, pour voir la Sacristie qui est grande, & extrêmement ornée par quantité de tableaux du Frere André, dont le plus grand est celui qui représente *Saint Louis* recevant la Couronne d'Epines des mains de deux Religieux Dominicains, qui l'avoient apportée d'Orient. Ce tableau est surtout remarquable par le nombre, & par la diversité des figures qui y sont représentées dans des attitudes, & des expressions differentes. Ce pieux évenement de la vie de Saint Louis, est rapporté au long dans les Commentaires de *du Cange* sur Joinville.

Les Disciples d'Emaüs, autre tableau du Frere André, qui est d'une entente de lumiere qui fait l'admiration des Connoisseurs, &c.

L'on conserve ici deux précieuses reliques, l'une de *saint Hyacinte*, donnée par la Reine Anne d'Autriche qui l'avoit fait demander de sa part, au Roi de Pologne, par le Duc d'Arpajon Ambassadeur du Roi, & non pas de cette Reine, comme le dit *Brice*. L'autre est de *saint Pie*, cinquiéme du nom, Religieux Dominicain, dont Monseigneur *Jacques Beni-*

gne Boſſuet, Evêque de Troyes, fit préſent à ce Couvent en 1713. Ce Prélat l'avoit reçue à Rome, lorſqu'on y fit l'ouverture du tombeau de ce ſaint Pape.

Il y a ici une troiſiéme relique, qui eſt de *ſaint Vincent Ferrier*, mais elle eſt ſans reliquaire.

On monte enſuite au Chœur qui eſt au premier étage, qui eſt le Chœur de matines. L'on remarque ici un tableau de trois pieds qui repréſente *un Crucifix*, ayant d'un côté la Madeleine, de bout, & de l'autre un homme de guerre à genoux. Au bas, & ſur la même toile eſt cette inſcription:

En ce tableau *eſt repréſenté le portrait au naturel de feu Meſſire* Charles Gigault, *Seigneur* de Bellefond, *Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Marêchal de ſes camps & armées, qu'il a commandées pour Sa Majeſté en pluſieurs lieux, Villes, & Frontieres, Gouverneur du Catelet, lors de ſon decès, qui fut à cinquante-cinq de ſon âge, le* 20. *de Novembre* 1644. *ſon corps a été inhumé en cette Egliſe. Priés pour le repos de ſon ame.*

On y voit aussi l'Ecu des Armes de *Gigault* qui sont *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois lozanges d'argent.*

Celui qui a fait cette Inscription a commis deux fautes, 1°. *Charles Gigault*, fut Seigneur du *Merlus*, & non pas de Bellefond. 2°. Il peut avoir commandé en plusieurs lieux & places de Guerre, & peut-être commanda-t-il aussi quelque corps de Troupes en qualité de Marêchal des Camps & Armées du Roi, mais cela ne s'appelle pas commander les Armées du Roi. Si l'on doit ajoûter foi à la Généalogie de Gigault rapportée par le *P. Simplicien*, dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, il faut que la Terre de *Bellefond* soit possedée par *indivis* par ceux du nom de *Gigault*, car depuis Jean Gigault qui vivoit en 1540. tous ceux de ce nom, y sont qualifiés Seigneurs de cette Terre.

L'Hôtel de Luynes est vis-à-vis de ce Couvent, & portoit auparavant le nom de Chevreuse, ayant été bâti pour Marie de Rohan Montbason, Duchesse de Chevreuse, qui eut tant de part aux intrigues de la Cour pendant la minorité du Roi Louis XIV.

Cette maiſon eſt du deſſein de *le Muet*, & eſt fort bien décorée. Le jardin eſt aſſez ſpacieux & bien diſtribué.

L'Hôtel du Lude, fut bâti en 1710. pour *François Duret*, Préſident en la Chambre de Comptes, & Secretaire du Cabinet du Roi. A peine cette maiſon fut elle bâtie que M. Duret la vendit à *Marguerite Louiſe de Bethune, Ducheſſe*, Douairiere, *du Lude*, Dame d'honneur de Madame la Dauphine mere du Roi Louis XV. pour en jouir par ladite Ducheſſe, ſa vie durant. Après la mort de cette Dame, l'Hôtel revint au Préſident Duret, & eſt occupé aujourd'hui par le ſieur *Boſnier de la Moſſon*, Tréſorier général des Etats de Languedoc.

L'Hôtel de Roquelaure, a été bâti pour Antoine-Gaſton-Jean-Baptiſte de *Roquelaure*, Pair & Maréchal de France. C'eſt une des plus belles maiſons de Paris. Après la mort de ce Seigneur, les Princeſſes de *Leon* & de *Pons* ſes filles, l'ont vendue en 1740. à M. Molé, Préſident à Mortier du Parlement de Paris, pour la ſomme de quatre cens ſoixante mille livres.

L'Hôtel de Châtillon, a été bâti au

commencement de ce ſiécle ſur les deſſeins de *Laſſurance*, Architecte, & éleve de Jules Hardouin Manſart. On le nomma d'abord l'hôtel de *Neuchatel*, puis l'hôtel de *Bethune*, & enfin l'hôtel *de Châtillon*, parce qu'il appartient au Duc de ce nom, Gouverneur du Dauphin.

L'Hôtel de Leſdiguieres eſt ſans Inſcription, mais les Armes qui ſont ſur la porte le font connoître. Il eſt habité par la Ducheſſe Doüairiere de Leſdiguieres.

L'Hôtel de Rupelmonde, eſt occupé par Dame Marie-Marguerite d'Alégre, veuve de Philippes-Eugene-François-Joſeph de Recourt-Lens-Licques, Comte de *Rupelmonde*, en Flandres, &c. Cette Dame eſt fille du feu Maréchal d'Alegre.

L'Hôtel de Broglie, a été bâti en 1704. pour *le Comte de Revel*, frere puis-né de Victor Maurice Comte de Broglie, mort Maréchal de France. Cette maiſon eſt ſoûtenue par des colonnes qui forment des portiques, & produiroient un très-bel effet, ſi le plancher qu'elles ſoûtiennent étoit plus élevé. Cette maiſon appartint enſuite à *Poulin de Beaumont*, un des

Payeurs des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, qui en 1711. y fit faire de nouveaux embellissemens sur les desseins de *Boffrand*, un des plus habiles Architectes de nôtre tems. Il appartint ensuite au Comte de Broglie, mort Maréchal de France, & après sa mort à *François Comte de Broglie*, son fils puis-né, aujourd'hui Maréchal de France, & Commandant pour le Roi en la Province d'Alsace.

L'Hôtel de Montmorency, appartient à Christian-Louis de *Montmorency*, Maréchal de France, ci-devant connu sous le nom de Prince de Tingry, & auparavant sous celui de Chevalier de Luxembourg.

Le Couvent des *Religieuses Chanoinesses du saint Sepulcre*, autrement appellé le *Couvent de Belle-Chasse*, du nom que portoit autrefois le lieu où il est situé. Ce fut *la Baronne de Plancy* qui attira ces Religieuses de Charleville à Paris en 1632. & qui les logea dans sa maison, jusqu'à ce qu'elles eussent trouvé un lieu plus commode. Elles trouverent tant de difficultés à leur établissement, qu'elles auroient été obligées de s'en retourner, si un riche Partisan nommé *Barbier*, ne

leur avoit donné une grande maison qu'il avoit en cet endroit. On travailla aussitôt à rendre cette maison convenable à une Communauté Religieuse, & ces filles y furent introduites le 21. Novembre 1636. Elles n'étoient pour lors qu'au nombre de cinq, & avoient pour Superieure, la mere *Odilie de Castro.* La principale bienfaictrice de cette Maison a été la mere de Verdaille qui en étoit Prieure. Cet Ordre a été institué dans la Palestine, par ceux à qui les Sarazins, & puis les Rois de Jérusalem, confiérent la garde du saint Sépulcre, vers la fin du onziéme siécle. Les Couvens de cet Ordre, tant ceux qui sont pour les hommes, que ceux qui sont pour les femmes, se sont multipliés en Europe, excepté en France où il y en a très-peu. De celui-ci sont sorties les Chanoinesses du saint Sépulcre que Louis Charles d'Albert, Duc de Luynes, établit dans sa terre de Luynes en 1656.

De l'autre côté de la rue, & toujours au milieu des Hôtels ou Palais qui la forment, est la Maison des Filles de la Providence, plus connues sous le nom de *Filles de saint Joseph.*

Elles ont été établies en cet endroit par *Marie Delpeche*, *de l'Etan*, sur le modele des pauvres Filles orphelines de Bourdeaux, parmi lesquelles elles avoient été élevées, & qui suivoient les Statuts que *Henry Descoubleau de Sourdis*, Archevêque de cette Ville leur avoit donnés. *Marie Delpeche* obtint des Lettres Patentes du Roi, & le consentement de l'Abbé de saint Germain des Prez, après quoi elle acheta une maison dans cette rue où elle fut introduite avec ses compagnes, le 16. Juin 1641. par le Prieur de saint Germain des Prez, Grand Vicaire de l'Abbé. Cette Maison a reçu des bienfaits très-considérables de feue Madame de *Montespan*. L'objet principal de cet institut est de recevoir de pauvres filles orphelines dès l'âge de neuf à dix ans, de les élever à la pieté, de leur apprendre à travailler à differentes sortes d'ouvrages convenables à leur sexe, afin qu'à l'âge de 18. ou 20. ans, elles se trouvent en état ou d'entrer au service de quelque Dame, ou de se faire Religieuses, ou de se marier.

L'Hôtel de S. A. S. *Louise-Elisabeth de Bourbon Condé, Princesse*,

Douairiere, *de Conty*, est composé de deux Hôtels qui n'en font plus qu'un, qui est aujourd hui une des grandes & belles Maisons de Paris. Le premier & le plus grand de ces deux Hôtels, fut bâti il y a quelques années pour *Françoise de Mailly*, veuve en premieres nôces de Louis Phelypeaux, Marquis de la Vrilliere, Secretaire & Ministre d'Etat; & en secondes nôces de Paul Jules de la Porte Mazarini, Duc de la Meilleraye, Pair de France. La Duchesse de Mazarin, Dame d'atour de la Reine, vendit son Hôtel cinq cens mille livres à la Princesse de Conty. L'autre Hôtel qui est joint à celui-ci, fut bâti pour le Président Duret, Secretaire du Cabinet du Roi, & l'un des plus grands bâtisseurs de Paris. Cet Hôtel après avoir changé plusieurs fois de maîtres, fut acheté par Charles-Maurice de Broglie, Abbé de Baulne-lez-Moines, des Vaux de Cernay, & du Mont S. Michel, qui l'a vendu à la Princesse de Conty, pour le prix de cent trente mille livres.

L'Hôtel du *Marquis de Broglie*, est à présent vis-à-vis de celui dont je viens de parler, & c'est dans cet Hôtel qu'il demeure en 1739.

Du même côté que celui de la Princesse de Conty, est *l'Hôtel d'Auvergne*. Il a été bâti pour le sieur *Camus des Touches*, Commissaire Provincial d'Artillerie, mort en 1713. Il a été acquis depuis par le Prince d'Auvergne, ci-devant connu sous le nom de *Chevalier de Bouillon*. Ce Seigneur étant mort, & sa veuve aussi, il est actuellement à vendre, en 1739. Cette maison est peu élevée, n'ayant que le rez de chaussée, & un attique au dessus, mais les appartemens en sont bien distribués, & le jardin est très-propre. La vue de cette Maison sur la Riviére, & sur le Cours la Reine, est charmante.

La rue *du Colombier* est fort longue & change trois fois de nom. Le premier lui a été donné d'un Colombier qui étoit dans la ferme des Religieux de l'Abbaye de saint Germain. On l'appelle ensuite *la rue Jacob*, & enfin *la rue de l'Université*.

Gomboust, dans son Plan de Paris, parle d'une rue de *Sorbonne* qu'il place au bout de la rue Jacob, & à ce compte, cette rue changeroit quatre fois de nom, mais *Sauval* assure qu'il se trompe, & qu'on ne lui a jamais don-

né ce nom là. Malgré cette décision, un Ecrivain de mérite lui a encore de nos jours donné ce quatriéme nom, mais c'est d'autant plus mal à propos, qu'aujourd'hui les noms des rues s'y trouvent gravés en lettres capitales, & qu'on ne trouvera point ici le nom de la rue de Sorbonne. Comme le Peuple confond quelquefois l'Université avec la Sorbonne, cela lui aura peut-être donné lieu d'appeller la rue de l'Université, la rue de Sorbonne, mais cela est aussi different que le tout l'est de sa partie.

La rue de *l'Université* a pris son nom de ce qu'elle est entierement dans la censive de l'Université, ou bien de deux maisons que l'Université y a fait bâtir.

L'Hôtel de Pons a été bâti pour *Antoine Tambonneau*, Président à la Chambre des Comptes, sur les desseins de *Louis le Vau*, premier Architecte du Roi. Le Comte de *Marsan*, de la Maison de Lorraine, l'ayant acheté, il a porté long-tems le nom de ce Prince, qui y a fait des embellissemens très-considérables. Après la mort de ce Comte, cet Hôtel fut vendu au Comte de Matignon,

mais en 1724 il fut retrait par le *Prince de Pons*, fils aîné du feu Comte de Marsan, qui en jouit actuellement. C'est dans le jardin de cet Hôtel que le fameux *Jean de la Quintinie*, Directeur du potager du Roi, fit les premieres épreuves des découvertes qu'il avoit faites dans la culture des arbres fruitiers.

L'Hôtel d'Aligre fut bâti sur six cens cinquante toises de terre données à cens & rente par l'Université à *Jean de Berulle*, Conseiller d'Etat. Après plusieurs mutations, cette maison fut acquise par *Elizabeth l'Huillier*, femme d'Etienne d'Aligre, Chancelier de France, laquelle la vendit à *Jean Laugeois*, sieur d'Imbercourt, l'un des Fermiers Généraux du Roi, par contrat de vente du 19. Septembre 1682. Elle a appartenu depuis à *Achille de Harlay*, Premier Président du Parlement de Paris, qui après son abdication en 1708. vint l'habiter, & y est mort le 28. Juillet 1712. Cette maison est revenue en 1716. à Messieurs d'Aligre, & c'est le Président à Mortier de ce nom qui l'occupe aujourd'hui.

De l'autre côté de la rue, & un

peu plus avant, eſt une maiſon ornée de colonnes Ioniques, & d'une baluſtrade ſur l'entablement. Le Marquis de *Clérembaut*, du ſurnom de *Gillier*, à qui elle a appartenu, en fit peindre la gallerie par *Paul Matheï*, Peintre Napolitain, qui n'a pas mieux reuſſi ici, que chez M. Crozat, à la Place de Louis le Grand.

Plus avant ſont deux maiſons, ſur les portes deſquelles on voit les Armes de l'Univerſité, à qui elles appartiennent.

Plus loin, mais de l'autre côté de cette rue, eſt l'Hôtel de *Coſnac.*

Puis celui de M. *d'Angervilliers*, Miniſtre & Secretaire d'Etat, pour le département de la Guerre.

L'Hôtel d'Auvergne, a été bâti ſur les deſſeins de *l'Aſſurance*, pour le feu Comte d'Auvergne, pere du Cardinal de ce nom. Cet Hôtel n'a commencé à être habité qu'en 1708.

L'Hôtel d'Eſtrées, ci-devant appellé l'Hôtel de Richelieu, a été bâti en 1699. & 1700. pour *Marguerite Théréſe Rouillé*, veuve de Jean-François Marquis de Noailles, mort le 23. Juin 1696. laquelle ayant épouſé Armand Jean de Vignerot *Duc de Ri-*

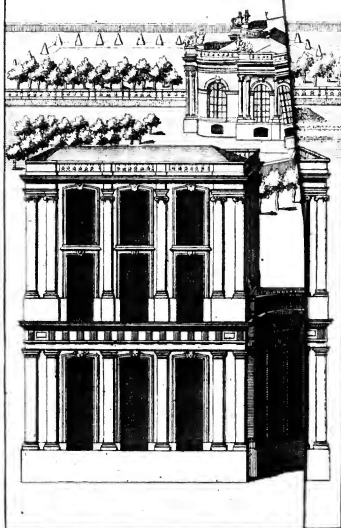
chelieu, & de Fronſac, cet Hôtel en prit le nom, & l'a porté juſqu'à la mort de la Ducheſſe de Richelieu, qui par ſes dernieres diſpoſitions legua la jouiſſance de cet Hôtel, à *Victor-Marie* Duc d'Eſtrées, Pair & Marêchal de France, dernier du nom d'Eſtrées; & à *Lucie Félicité de Noailles*, ſa femme, leur vie durant. C'eſt cette Marêchale qui continue de l'habiter.

L'Hôtel d'Aiguillon, appartient à *Armand-Louis de Vignerot du Pleſſis, Duc d'Aiguillon*, Pair de France. Cet Hôtel portoit le nom *d'Agenois*, pendant que ce Seigneur n'a pas eu d'autre titre que celui de *Comte d'Agenois*, mais ayant obtenu le 10. May 1731. Arrêt du Parlement pour être reçu Duc d'Aiguillon, Pair de France, & en conſequence, ayant prêté le ſerment au Parlement en cette qualité le 28. May 1731. il a pris, & porte le nom de *Duc d'Aiguillon*.

L'Hôtel de Lambert ſe nommoit auparavant l'Hôtel de *Locmaria*, mais le Marquis de Lambert ayant épouſé Madame de Locmaria, veuve du Marquis de ce nom, Lieutenant Général des Armées du Roi, l'Hôtel prit


NAPOLI

p. 163.



Bretez del. Sculp.

le nom du Marquis de Lambert, & le conserve encore, quoique cette Dame soit morte.

La rue de l'Université est terminée, du côté de la campagne, par un Palais, qui après les Maisons Royales, est le plus grand ornement de Paris. Pour peu qu'on connoisse cette grande Ville, on entend déja que c'est du *Palais Bourbon* dont je vais parler.

LE PALAIS BOURBON.

CET Edifice a été élevé par ordre de son S. A. S. Louise-Françoise de Bourbon, légitimée de France, Duchesse de Bourbon, & premiere Douairiere de ce nom. Il fut commencé en 1722. sur les desseins du feu sieur *Girardini*, Architecte Italien, & du feu sieur *Lassurance*, éleve de *Jules Hardouin Mansart*, Surintendant des bâtimens de Louis le Grand. Plusieurs Architectes ont donné dans la suite leurs avis & leurs soins pour la continuation de ce bâtiment, mais par malheur le plus habile est venu le dernier.

La grand-porte de ce Palais, &

les deux Pavillons qui l'accompagnent, ont vingt-six ou vingt-sept toises de face, & le tout ensemble forme une demi-lune. Sur cette porte sont les armes de la Princesse, & les nuages qui portent les deux Anges qui en sont les tenans, cachent la clef de la Baye. Sur deux piedestaux qui sont sur l'entablement, sont deux statues assises, dont l'une représente *Minerve*, & l'autre *l'Abondance*. Deux ordres d'Architecture, le Dorique & l'Ionique, décorent cette façade.

Les deux Pavillons dont je viens de parler ont chacun sept toises de face, & servent, l'un au logement des femmes de chambre de la Princesse, & l'autre aux cuisines, aux offices, &c.

L'avant-cour a trente-six toises & demie de profondeur, ou environ, sur trente de largeur, & est plantée de deux belles allées de Maroniers. Elle est séparée de la cour par une balustrade.

Sur cette cour, qui a plus de vingt-quatre toises de longueur, sur dix-neuf de largeur, regne la principale façade du bâtiment, laquelle a six toises & demie d'éleva-

tion, & eſt décorée de colonnes & de pilaſtres Corinthiens.

Au-deſſus d'un fronton Sphérique qui eſt au milieu de cette façade, on a mis un groupe de ſculpture qui repréſente le Soleil prêt à prendre ſa courſe, & déja placé ſur ſon char. Quatre Génies qui déſignent les quatres ſaiſons, tiennent les rennes des chevaux qu'ils tournent du côté du char auquel ils les vont atteler. Sur le haut de deux piedeſtaux qui accompagnent le fronton, on remarque d'autres Génies qui ont pour ſimbole les ſignes du Zodiaque qui marquent les endroits où la courſe du ſoleil eſt la plus brillante. Sur d'autres piedeſtaux ſont d'autres Génies, qui repréſentent les autres ſignes du Zodiaque.

Comme le Soleil par ſa préſence, & par ſon mouvement rend la Terre féconde., & en fait éclorre tous les individus qu'elle renferme, le Sculpteur a jugé à propos de repréſenter dans le bas-relief qui eſt dans le timpan du fronton, la Terre ſous la figure d'une femme cœffée de tours, & environnée de divers animaux qui marquent ſa fécondité. Au-deſſus d'elle eſt un Zéphir prêt à la couronner

des préſens de Flore, & qui eſt porté ſur un petit nuage qui joint enſemble les ſujets traités dans ces deux morceaux de ſculpture, pour ſignifier que la fécondité de la terre eſt inſéparable des mouvemens du Soleil.

La baluſtrade qui regne au pourtour du comble de ce bâtiment, eſt décorée ſur les pilaſtres qui en retiennent les travées, d'urnes, & de groupes de Génies dans des attitudes qui leur conviennent, & rien n'égale l'excellence de la ſculpture de ce Palais, laquelle eſt de *Couſtou* le cadet, & auſſi finie que l'orphévrerie la plus parfaite.

Les appartemens ſont grands, comodes, & ornés avec une magnificence convenable aux uſages auſquels ils ſont deſtinés. Un ſpacieux veſtibule conduit à une grande antichambre. La ſale à manger vient enſuite, puis un ſalon, la chambre de parade, un grand cabinet, une grande galerie, l'appartement des bains, deux appartemens complets compoſés de veſtibule, d'antichambre, de chambre à coucher, de cabinet, d'arriere cabinet, de garderobe, &c. On eſt ébloui par le brillant des plafonds,

& par la richesse des meubles de ces appartemens. On n'y remarque que deux tableaux, dont l'un est le portrait *de Louis XIV.* à cheval, peint par *le Brun*; & l'autre un portrait de Louis XV. peint par *Watteau.*

Je ne compte pour rien les peintures qui sont au dessus des portes, parce qu'elles n'ont rien que de fort ordinaire, mais je compte pour beaucoup les paysages & les portraits dont on a orné une des garderobes. Ils représentent des déserts & des célules habités par la famille de S. A. S. Duchesse de Bourbon, premiére Douairiére, dont les enfans, soit Princes, ou Princesses, sont tous en habits Erémitiques, ce qui a fait donner à ce cabinet le nom de *Thébaïde*; mais comme c'est le plus beau sang du monde, ainsi qu'il est le plus auguste, on s'imagine aisément, que ces teins de lis & de roses que l'on voit ici, ne représentent nullement ceux des anciens Anachoretes, & que cette Thébaïde ne resemble à l'ancienne que par le nom.

Ce Palais, du côté du jardin, présente une facade d'environ quarante toises, & est d'un grand effet,

malgré le défaut que les habiles en architecture y remarquent, lequel consiste en ce qu'on y a brisé l'entablement aux pavillons, ce qui selon eux est absolument contre les bonnes regles.

Le jardin est composé de parterres, de broderie & de gazon; de boulingrins & de bosquets; & est terminé par une terrasse de soixante & douze toises, qui regne sur le *Quay d'Orsay*, & sur la Riviere de Seine, qui forme un canal également naturel & magnifique pour ce Palais.

La vue qu'offre ce Palais, & son jardin, sans être très-étendue, est la plus riche & la plus variée qu'il y ait: car on voit d'icy le Château & les jardins des Tuilleries, le Cours la Reine, les Champs Elisées, le faubourg de Chaillot, les vilages de Passi, d'Auteuil, & quantité de maisons de plaisance que la nature & l'art semblent avoir rassemblées à l'envi.

L'HOTEL DE LASSAY.

Cet Hôtel est bâti attenant le Palais de Bourbon, est sur la même ligne, & d'après le même dessein, mais

mais il eſt en petit ce que l'autre eſt en grand. Au lieu de l'avant-cour qui ſe préſente à l'entrée du Palais de Bourbon, c'eſt ici une avenue qui a environ quarante-quatre toiſes de longueur. Elle eſt fermée des deux côtés par des murs & par des bâtimens, & eſt plantée de deux allées de Maroniers. A droite eſt la baſſe-çour des cuiſines, & tous les bâtimens qui y ont rapport, tels que cuiſine, garde-manger, lavoir, logement d'Officiers, chambre, cabinet, ſale, garde-meuble, &c. De l'autre côté, c'eſt-à-dire à gauche, eſt la baſſe-cour des écuries, où ſont les écuries, les remiſes, & les logemens des Palefreniers, des Cochers & des Laquais.

La cour vient euſuite, & a vingt-deux toiſes de longueur, ſur trente de largeur, le tout plus ou moins.

La façade du bâtiment qui regne ſur cette cour, en occupe toute la largeur, ſur onze toiſes de profondeur. Les appartemens en ſont diſtribués avec beaucoup de goût, & ſont enrichis de tout ce qu'il y a de plus exquis en meubles, en tableaux & en livres.

Le jardin ou parterre eſt dans la même expoſition que celui du Palais de Bourbon, duquel il n'eſt ſéparé que par une grille de fer, & jouit des mêmes avantages de la vue.

Après être ſorti de cet Hôtel, on voit attenant, & ſur la même ligne, un grand bâtiment où ſont les écuries & les remiſes du Palais de Bourbon, & où logent les Ecuyers, les Pages, les Palefreniers, les Cochers, & pluſieurs autres Domeſtiques de la Princeſſe.

L'EGLISE SUCCURSALE DU GROS-CAILLOU.

L'Hôtel Royal des Invalides, & le Palais de Bourbon, ayant donné lieu à pluſieurs Artiſans, & autres perſonnes de s'établir dans ce quartier, c'étoit pour eux une grande incommodité d'être obligés d'aller à l'Egliſe de ſaint Sulpice, leur Paroiſſe, qui en eſt très-éloignée, & l'incommodité n'étoit guéres moins grande pour les Prêtres de ſaint Sulpice qui venoient y viſiter les malades, & leur adminiſtrer les Sacremens. Cet éloignement fit prendre la réſolution de bâtir ici

une *Aide* ou *Chapelle Succursale* pour les habitans de ce quartier.

Dès le 27. de Janvier 1738. le Curé de saint Sulpice fit la cérémonie de benir le terrein destiné pour cet Edifice, & le 19. Mars suivant on en posa la premiere pierre. Comme le bâtiment n'en est pas fort considérable, & qu'on y travailla sans discontinuation, cette petite Eglise fut en état d'être bénite le 11. d'Août suivant, & la premiere Messe y fut célebrée le 13. du même mois, c'est-à-dire deux jours après qu'elle eut été bénite.

Quoiqu'il s'en faille beaucoup que la rue *Verneuil* ne traverse ce quartier dans toute sa longueur, elle ne laisse pas d'être assez longue, puisqu'elle conduit de la rue *saint Pere* à la rue *de Poitiers*. Le nom qu'elle porte lui a été donné pour avoir été percée dans le tems que le Duc de *Verneuil* fils naturel d'Henry le Grand étoit Abbé de saint Germain des Prez. Il y a dans cette rue quelques maisons assez grandes, telle que celle où loge le Marquis de Lanion; mais l'*Hôtel Davejan* est bâti entre la rue de l'Université, & celle de Verneuil, &

entre cour & jardin, qui à la vérité est fort petit. Mais cette maison, sur le derriere, du côté de la rue de l'Université, présente une façade de dix croisées.

La rue de Bourbon, commence à la rue saint Pere, & finit auprès du Palais de la Duchesse de Bourbon. Cette rue est formée par plusieurs belles & grandes maisons, où logent plusieurs personnes distinguées par leur naissance, ou par les grands emplois qu'ils ont possedés.

L'Hôtel de *Belle-Isle*, a été bâti sur les desseins de *Bruand*, pour M. Fouquet connu sous le nom de Comte de Belle-Isle, petit-fils du fameux M. Fouquet, Surintendant des Finances. Ce bâtiment fut commencé en 1721. & continué avec une dépense immense. Les corps de logis, & les façades sont décorés de balustrades, de balcons, & de sculptures; le tout d'un grand effet. Du côté de la riviere regne une terrasse qui porte sur des voutes d'une solidité extraordinaire, & qui donnent de grands souterreins. La grand-porte de cet Hôtel est dans la rue de Bourbon, ainsi que celles des autres Hôtels qui sont sur la même ligne.

L'Hôtel de Dangeau, est de l'autre côté de la rue, & a pris son nom de *Philippe de Courcillon*, Marquis *de Dangeau*, Gouverneur de Touraine, Chevalier des Ordres du Roi, Chevalier d'honneur des deux dernieres Dauphines, & grand-Maître des Ordres de Nôtre-Dame de Mont-Carmel, & de saint Lazare. Aujourd'hui cet Hôtel est occupé par la Marquise de *Courcillon*, sa belle-fille.

A côté est l'Hôtel de la Comtesse de *Chemeraut*.

Germain Boffrand, un de nos plus habiles Architectes, fit construire ici en 1714. un grand Hôtel, qui a treize croisées de face du côté de la riviere, & fut le premier qui commença à décorer ce terrein jusqu'alors si négligé. Cet Hôtel est accompagné d'un jardin, d'une cour, & de deux basses-cours, l'une pour les cuisines, & l'autre pour les écuries & les remises. Boffrand le vendit au Marquis *de Torcy*, Ministre & Secretaire d'Etat, & Surintendant des Postes, sous le Regne de Louis XIV.

Le même Architecte fit bâtir une autre maison, à côté de celle-ci, mais qui n'est pas si grande, & qui a

été vendue au Marquis *de Seignelay.* C'eſt ici qu'on a vu pendant fort long-tems la fameuſe Bibliotheque de *Jean-Baptiſte Colbert*, Miniſtre Secretaire d'Etat, & Controleur général des Finances.

De l'autre côté de la rue, & en face de ces deux Maiſons, eſt l'Hôtel *d'Ancezune*, dont le Maître a épouſé une des filles du Marquis de Torcy.

En 1716. Marie Thérefe de Bourbon Condé, ſeconde Princeſſe Douairiere de *Conty*, fit élever un grand Hôtel ſur les deſſeins de *Robert de Cotte*, premier Architecte du Roi, mais en 1719. elle le vendit à feu S. A. S. le Duc du Maine qui le fit achever, & fit faire une grande baſſe-cour de l'autre côté de la rue, où ſont les écuries. Cette maiſon eſt une des plus ſpacieuſes & des plus belles qu'il y ait à Paris.

L'Hôtel du Duc d'Humieres, eſt immédiatement après l'Hôtel du Maine dont je viens de parler, il eſt grand & commode.

La rue de Seine, du faubourg S. Germain, eſt parallele à celle des petits Auguſtins, & a été ainſi nommée parce que d'un côté elle conduit

à la Riviere de Seine, qui est ici bordée par le Quay du Collége des Quatre Nations. *Sauval* rapporte que par Arrêt du mois de Mars de l'an 1544. le Parlement ordonna que cette rue seroit pavée aux dépens des Propriétaires des maisons, & qu'elle auroit demi pouce de pente sur toise, suivant le rapport des Jurez & Experts. Il y a dans cette rue deux Hôtels remarquables.

L'HOTEL DE LA ROCHEFOUCAULD.

Cette maison a appartenu autrefois à Henry de la Tour, Prince de Sedan, Duc de Bouillon, Vicomte de Turenne, & Marêchal de France. Roger du Plessis, Marquis de Liancourt, Duc de la Roche-Guion, Pair de France, connu sous le nom de *Duc de Liancourt*, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa chambre, l'acheta ensuite, & l'occupa jusqu'à sa mort, mais Henry Roger du Plessis son fils unique, étant mort avant lui, & n'ayant laissé qu'une fille unique, nommée *Jeanne-Charlotte du Plessis Liancourt*, que son grand-pere maria le 13. No-

vembre 1659. à François de la Rochefoucauld septiéme du nom, elle apporta à son mari cet Hôtel, & toute la succession du Duc de Liancourt son grand-pere, ce qui a fait prendre à cette maison le nom *d'Hôtel de la Rochefoucauld.* La porte principale est sur la rue de Seine, & ne donne pas une grande idée de la maison, cependant elle est grande, & est décorée d'une architecture Dorique en pilastres, tant du côté de la cour, que du côté du jardin. On voit dans cet Hôtel plusieurs tableaux qui viennent du Duc de Liancourt. On y admire sur tout un *Ecce Homo*, d'André Solario, qui est regardé comme un tableau inestimable.

L'HOTEL DE LA REINE MARGUERITE.

Cette Princesse étant revenue à Paris au mois d'Août de l'an 1605. après une absence de 24. ou de 25. ans, alla d'abord loger à *l'Hôtel de Sens*, auprès de *l'Ave-Maria*, mais un évenement facheux l'en ayant fait sortir, elle vint dans le faubourg saint Germain où elle fit bâtir cet Hôtel,

& y passa le reste de ses jours dans un mélange continuel de dévotion & de plaisir. Cette maison étoit très-belle pour le tems où elle fut construite, car elle est même belle aujourd'hui. Elle étoit accompagnée de beaux jardins qui regnoient le long de la Riviere, & dont le terrein a été vendu depuis à des particuliers qui y ont fait bâtir des maisons. Après la mort de la Reine Marguerite, *Renée du Bec*, Maréchalle de Guesbriant, vint occuper cette maison; *Sauval* dit même une chose qui n'est pas vraisemblable, qui est que cette Dame acheta un Hôtel dans la rue de Seine bâti sur les ruines du Palais de la Reine Marguerite *. J'ai vu pendant long-tems ce Palais servir d'Hôtel garni où logeoient des Seigneurs & autres personnes de distinction, qui n'étoient à Paris que pour un certain tems. Feu M. *Gilbert de Voisin*, un des Présidens de la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, l'acheta en 1718. & y fit faire de grands changemens dans les dedans, ensorte que cette maison est aujourd'hui très-logeable, ayant six beaux appartemens, & étant d'ailleurs ac-

* Sauval, Tome II. pag. 157.

compagnée de jardin, basse-cour, & autres commodités. Elle est occupée par Madame la Présidente Gilbert, & Messieurs ses fils, Magistats si estimés pour leur exacte probité, & par leur grand sçavoir.

LE COLLEGE MAZARIN, *ou* DES QUATRE NATIONS.

Le nom de *Collége Mazarin* est le véritable, & celui que le Cardinal Mazarin son Fondateur, a voulu qu'il portat. Celui de Collége des Quatre Nations lui a été donné par le public, à cause qu'il est destiné à l'éducation d'un certain nombre de jeunes Gentilshommes nés dans une des quatre Provinces nouvellement venues, ou retournées sous la domination du Roi.

Le terrein sur lequel ce Collége, & les maisons qui en dépendent sont bâtis, faisoit autrefois partie des grand & petit Hôtels, & du séjour de Nesle. Comme je tâche de faire connoître l'ancien Paris autant que mes foibles lumieres peuvent me le permettre, je vais faire ici une petite description historique de ces Hôtels & séjour de Nesle, & puis je vien-

drai à la description du Collége Mazarin, ou des Quatre Nations.

La consistance du grand & petit Hôtels de Nesle, jardins, vergers, jeu de paume, & place qui en faisoient partie, comprenoit tout le terrein qui étoit dans toute l'étendue en long de l'ancien fossé de Nesle, jusques à la Riviere, & de là remontant dans la Ville, embrassoit & contenoit tout ce qui se trouve en continuant le long du Quay, d'une part, jusqu'à la rue saint André de Arts, & à la porte de Bussi de l'autre. En sorte que toutes les maisons & rues qui se trouvent intermediaires entre ledit fossé, la rue saint André, porte de Bussi sont sur le terrein des grand & petit Hôtels, & séjour de Nesle.

Procès verbal dressé par *Verdun* & *Fontaine*, Architectes.

Ces Hôtels & séjour furent possedés par les Seigneurs dont ils portoient le nom jusqu'en 1308. qu'Amaury de Nesle les vendit au Roi Philippe le Bel, & s'obligea par le même acte de faire ratifier les enfans de *Guy* son frere, en son vivant Maréchal de France. Onze ans après, c'est-à-dire en 1319. Philippe le Long en fit don à la Reine *Jeanne* sa femme, pour elle, ses hoirs & ayant cause, avec pou-

voir de l'aliener au profit des Monasteres, ou autres personnes, &c. Charles Regent du Royaume pendant la prison du Roi Jean son pere, fit don en 1357. au Roi de Navarre son beau-frere, & à sa sœur, des grand & petit Hôtels de Nesle, à leurs vies & survivans d'eux, & hoirs mâles, à condition qu'au cas qu'ils mourussent l'un & l'autre sans hoirs mâles de leurs corps, lesdits Hôtels & appartenances reviendront à lui (Charles) & à ses hoirs, *si comme ils étoient avant le présent don*. En 1380. le Roi Charles VI. donna au Duc de Berry, son oncle, son Hôtel de Nesle, & ce fut dans cet Hôtel que mourut ledit Duc de Berry. Après sa mort le Roi en fit don l'an 1416. à la Reine, pour en jouir sa vie durant. Quoique l'emplacement de cet Hôtel fut grand, le Duc de Berry s'y trouva néanmoins trop serré, & acquit en 1385. un fonds de sept arpens de terre ou environ, au-delà des fossés de Nesle, & plaça sur une partie de ce fonds des Ecuries ausquelles on alloit par un pont qu'on fit sur le fossé de la Ville. Ces Ecuries appellées *le séjour de Nesle*, furent ravagées, & détruites du vivant même du Duc de Berry,

& le terrein de ces sept arpens passa ensuite à plusieurs particuliers, en nature de terres labourables, & de prez. C'est sur ce fonds que furent depuis bâties les maisons, qui en 1663. furent acquises pour le College Mazarin. Après la mort du Duc de Berry, le Roi donna en 1416. le grand & le petit Hôtel de Nesle, à la Reine pour en jouir sa vie durant.

Il en fut encore fait un pareil don par le Roi en 1446. au Duc de Bretagne, pour lui & ses hoirs mâles descendans de *sa chair* en loyal mariage.

François I. eut dessein d'établir à l'Hôtel de Nesle un College pour les Lettres Grecques, & d'y fonder quatre Chapelains, mais ce projet n'eut aucune suite.

En 1552. il y eut des Lettres de Henry II. qui furent vérifiées au Parlement, & à la Chambre des Comptes, pour faire vendre la place & Hôtel du grand-Nesle, à l'instar de l'aliénation des Hôtels de Flandres, d'Artois, & de Bourgogne qui avoient été aliénés auparavant ; & ensuite est dit : *Voulons & ordonnons, & nous plaît que ladite Maison, place, pourpris & tenue du grand-Nesle, ainsi*

qu'elle se poursuit & comporte, soient & demeurent disjoints, desunis, & mis hors de Nôtre Domaine...... que lesdits lieux soient vendus à la charge de cens & rentes, portant lots & ventes au profit du Roi.

Les Religieux de l'Abbaye de saint Germain des Prez formerent leur opposition à la réserve de la directe, & des censives au profit du Domaine du Roi, & elles furent admises.

En 1559. François II. donna à la Reine Mere, le petit Hôtel de Nesle, pour l'établissement & séance d'une Chambre des Comptes de cette Reine, & pour en user par ladite Reine Mere, sa vie durant.

Les grand & petit Hôtels, & séjour de Nesle, ont plusieurs fois changé de forme & de nom depuis ce tems-là. C'est sur une partie de leur terrein qu'ont été bâtis l'Hôtel de Nevers, nommé depuis l'Hôtel de Guenegaud, aujourd'hui l'Hôtel de Conty; la rue Guenegaud, & quelques maisons, jusqu'au premier Pavillon du College Mazarin. Quand ce College fut fondé en 1663. on acheta pour sa construction quatorze maisons situées sur l'emplacement où

avoit été autrefois le séjour de Nesle, & que les Vendeurs déclarerent être dans la censive de l'Abbaye de saint Germain des Prez, aux Fermiers de laquelle, par Arrêt du Conseil du 26. Janvier 1688. les lots & ventes de ces Maisons furent adjugés. *

*Hist. de Paris, par D. Felibien, pag. 836.

Le Cardinal Mazarin étant au lit de mort, & sur le point de quitter les honneurs, & les richesses dont il jouissoit dans ce monde, fit venir à Vincennes, où il étoit, *Nicolas le Vasseur*, & *François le Foin*, Notaires, Garde-notes au Châtelet de Paris, & pardevant eux passa un contrat le 6. Mars 1661. par lequel il déclara qu'ayant depuis longtems formé le dessein d'employer en œuvres de piété, & de charité une somme considerable des grands biens qu'il avoit reçus de la divine bonté, & de la magnificence du Roi, & surtout de fonder à Paris un College & une Académie pour l'instruction des enfans des *Gentilshommes*, ou des principaux *Bourgeois* qui auroient pris naissance à Pignerol, son territoire, & aux valées y jointes; aux Provinces d'Alsace, & aux pays d'Allemagne contigus; en Flandres, en Artois, en Hainault, & en Luxembourg; en

Rouſſillon, en Conflans, & en Sardaigne, en ce qui en eſt réduit ſous l'obéïſſance du Roi par le Traité fait à Munſter, le 24. Octobre 1648. & par celui fait en l'Iſle appellée des Faiſans, le 7. Novembre 1659. afin de rendre ces Provinces Françoiſes par leur propre inclination, auſſi bien qu'elles le ſont maintenant par la domination de Sa Majeſté. A quoi le Cardinal Mazarin, par l'affection qu'il avoit conſervée pour le lieu de ſa naiſſance, voulut joindre les Italiens de l'Etat Eccléſiaſtique, pour les obliger de plus en plus à continuer leur zéle au ſervice de la France.

Ainſi le Cardinal par cet acte ou contrat, fonda un College & une Académie de quinze perſonnes tirées dudit College des Quatre Nations cideſſus, & veut *que des ſoixante Ecoliers qui doivent être entretenus, & inſtruits dans ledit College, il y en ait quinze de Pignerol, territoire, & vallées y jointes, & de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie, préferant ceux de Pignerol, territoire, & vallées y jointes, à tous les autres, les Romains enſuite, & au défaut d'eux, ceux des autres Provinces de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie;*

quinze du pays d'Alsace, & autres pays d'Allemagne contigus; vingt du pays de Flandres, Artois, Hainault, & Luxembourg; & dix du pays de Roussillon, Conflans, & Sardaigne.

Les quinze personnes pour l'Académie, seront tirées du College sans aucune distinction desdites Nations; & si le College n'en peut fournir un si grand nombre, le surplus, jusqu'audit nombre de quinze, sera pris des personnes d'icelles Nations, quoiqu'elles n'ayent point étudié audit College.

Les soixante Ecoliers du College, & les quinze personnes de l'Académie seront logés, nourris, & instruits gratuitement au moyen de la présente fondation.

Les Gentilshommes *seront toujours préferés* aux Bourgeois, *tant pour le College que pour l'Académie; & ceux qui auront le plus longtems étudié au College, préferés à ceux qui y auront moins étudié, pour être admis en l'Académie, pourvu que ceux qui auront le plus étudié, soient également propres pour l'Académie.*

Son Eminence se réserve le nom, & le titre de Fondateur dudit College & de l'Académie; & à son défaut, l'aîné de ceux qui porteront son nom & ses armes,

aura les mêmes droits avec toutes les prérogatives des Fondateurs.

Son Eminence, ou à son défaut l'aîné de ceux qui porteront son nom, & ses armes, aura la nomination des soixante Ecoliers du College, & des quinze de l'Académie, sans néanmoins qu'il puisse être nommé aucune autre personne que des Nations, & qualités ci-dessus, & aux conditions ci-devant énoncées. Il aura pareillement la nomination de l'Ecuyer de l'Académie.

Mondit Seigneur le Cardinal Duc, supplie très-humblement Sa Majesté que la présente fondation soit en sa protection perpétuelle, & des Rois ses successeurs.

Son Eminence prie aussi Messieurs les Gens du Roi du Parlement, de veiller à la conservation de la présente fondation, tant pour le College & la Bibliotheque, que pour l'Académie; de les visiter quand il leur plaira, & de s'en faire représenter les Reglemens & les comptes : ce qu'ils pourront faire à toujours, conjointement ou séparément.

Son Eminence prie encore Messieurs de la Maison & Société de Sor-

bonne, que les douze plus anciens Docteurs de ladite Maison & Société, qui y seront actuellement demeurans, & non d'autres, ayent la direction générale dudit College & de la Bibliotheque, & que ces douze nomment incontinent après que l'établissement en sera fait, quatre Docteurs tels qu'il leur plaira, de ladite Maison & Société de Sorbonne, pour être les Inspecteurs dudit College & de la Bibliotheque; desquels quatre Inspecteurs, il y en aura deux qui n'en feront la fonction que pendant deux années après l'établissement; & que de deux ans en deux ans, il y en aura deux nommés au lieu des deux qui en devront sortir, en sorte que desdits quatre Inspecteurs, il y en ait toujours deux anciens & deux nouveaux.

Si aucuns des Inspecteurs décedoient durant le tems de leurs fonctions, les Nominateurs en pourront nommer d'autres pour achever le tems de la fonction du décédé; & sont priés de ce faire incessament, afin que ces places soient toujours remplies.

Mondit Seigneur le Cardinal Duc, prie que ledit College soit du Corps de l'Université, pour en faire un

membre, & jouir des mêmes privileges & avantages en commun, outre ceux qu'il plaira à Sa Majesté de lui attribuer en particulier, & que l'Académie ait les mêmes droits que les autres Académies.

L'établissement dudit College auquel la Bibliotheque est jointe, & de l'Académie, sera fait sous le bon plaisir du Roi en la Ville, Cité, ou Université, ou aux fauxbourgs de Paris, en même ou divers lieux; le tout selon que les Exécuteurs de la présente Fondation ci-après nommés le trouveront plus à propos.

Le College sera composé d'un grand-Maître, qui sera Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, & qui aura la supériorité, intendance & direction sur tous les autres Officiers du College, & de la Bibliotheque, & sur tous les Ecoliers: d'un Procureur commun, qui sera Docteur ou Bachelier de ladite Maison & Société de Sorbonne, selon qu'il plaira aux Nominateurs: de quatre Principaux, & de quatre sous-Principaux.

Le Grand-Maître en cas d'absence, maladie ou légitime empêchement, pourra commettre telle personne que

bon lui ſemblera, pour avoir en ſon lieu pareille ſupériorité, intendance & direction.

Le Procureur commun fera les receptes & dépenſes dudit College, ſans toutefois qu'il puiſſe faire aucune dépenſe extraordinaire, que de l'ordre par écrit du grand-Maître, dont l'ordre ſuffira juſqu'à la ſomme de cent livres ; & en cas de plus grande dépenſe extraordinaire, ſera pris l'ordre par écrit, tant du grand-Maître que des quatre Inſpecteurs de la Maiſon de Sorbonne.

Le Principal, & le ſous-Principal de Pignerol, territoire, & vallées y jointes, & des Italiens de l'Etat Eccléſiaſtique, ſeront de l'Ordre des Religieux Théatins, & choiſis par les Vocaux de la Maiſon de ſainte Anne la Royale, de la fondation de ſon Eminence : & en cas qu'ils ſoient refuſans de nommer, ou qu'il n'y ait pas nombre ſuffiſant de Religieux dudit Ordre, ſoit de ladite Maiſon ou d'autres, les Nominateurs de la Société & Maiſon de Sorbonne pourront auſſi nommer le Principal, & le ſous-Principal, ou l'un d'eux pour ladite Nation, ainſi que des autres.

Les Principaux des autres Nations feront Bacheliers de la Maifon de Sorbonne, & les fous-Principaux tels qu'il plaira aux Nominateurs, pourvû qu'ils foient du nombre des Suppôts de l'Univerfité de Paris : les uns & les autres nommés par les douze Anciens de la Maifon & Societé de Sorbonne, comme il eft dit ci-deffus.

Plus il y aura audit College huit Claffes, & autant de Régens : fçavoir fix d'Humanités, & deux de Philofophie; tous lefquels Régens feront Bacheliers en Théologie, & nommés par le grand-Maître.

Il y aura un Chapelain auffi nommé par le grand-Maître, de telle qualité qu'il lui plaira.

Les Serviteurs communs dudit College feront auffi nommés par le grand-Maître, & le Principal de chacune Nation nommera les ferviteurs particuliers pour le fervice de fa Nation.

Ne fera fait aucune diftinction des Nations pour tous les Officiers ci-deffus, tant commis que particuliers.

Les Nominateurs de la Maifon & Societé de Sorbonne; les grand-Maîtres, & les Principaux font priés de n'avoir aucunes confiderations que de

nommer les plus capables, eû égard à la fonction à laquelle ceux qui seront nommés devront être employés, & de prendre garde que les purs sentimens de la Religion, & la probité des mœurs soient joints à la suffisance.

Les Ecoliers de chacune Nation seront régis & gouvernés par les Principaux, & sous-Principaux établis pour leurs Nations : chacun sous-Principal soumis à son Principal ; & les Principaux même des Religieux de l'Ordre des Théatins, soumis au grand-Maître.

Les Officiers d'une Nation seront indépendans des autres, & tous soumis à la superiorité, intendance & direction du grand-Maître, comme dit est.

Le grand-Maître sera soumis aux quatre Inspecteurs, & ceux-ci aux douze plus anciens Docteurs de la Maison & Societé de Sorbonne y demeurans.

Les comptes du College seront rendus par le Procureur commun d'icelui, en la présence du grand-Maître, & des quatre Principaux pardevant les quatre Inspecteurs, qui pourront visiter le College & la Bibliothe-

que quand bon leur ſemblera.

A l'égard de la Bibliotheque, il y aura un Bibliothécaire qui ſera auſſi nommé par les douze anciens Docteurs de la Maiſon & Societé de Sorbonne y demeurans, un ſous-Bibliothéquaire, & deux Serviteurs de la Bibliotheque, leſquels ſous-Bibliothequaire, & Serviteurs ſeront choiſis par le Bibliothéquaire; qui en demeurera reſponſable.

Le Bibliothéquaire ſera tenu de ſe charger des Livres de la Bibliotheque, dont il fera inventaire ou recollement de celui qui en aura été fait, dequoi il donnera trois copies ſignées de lui, l'une entre les mains de Meſſieurs les Gens du Roi du Parlement, une autre qui ſera miſe en la Bibliotheque de la Maiſon & Societé de Sorbonne, & une autre entre les mains du grand-Maître du College.

Sera fait pareillement un inventaire ou mémoire des Manuſcripts Grecs & Latins que mondit Seigneur le Cardinal Duc donne audit College avec ſa Bibliotheque des Livres imprimés.

Sera auſſi fait un mémoire des tablettes, tables, armoires, bancs, & ſiéges

siéges, servans à ladite Bibliotheque, que son Eminence donne encore par ces Présentes.

Veut son Eminence que ladite Bibliotheque soit ouverte à tous les Gens de Lettres deux fois par chacune semaine, à tel jour qu'il sera avisé par les quatre Inspecteurs, & par le grand-Maître dudit College.

Il y aura à l'Académie un Ecuyer, un Créat, un Maître à danser, un Maître tant à faire des armes qu'à voltiger, un Maître de Mathématique & les serviteurs nécessaires.

L'Ecuyer sera nommé par son Eminence, ou par l'aîné de ceux qui porteront son nom & ses armes, & les autres Officiers nommés par l'Ecuyer.

Les quatre Inspecteurs & le grand-Maître pourront faire les Reglemens pour la police particuliere du College & de la Bibliotheque, & l'Ecuyer ceux de la police particuliere de l'Académie.

Quant aux Reglemens généraux, ils seront faits par son Eminence, ou par l'aîné de ceux qui porteront son nom & ses armes, à la charge d'être vûs, sçavoir pour le College & la Bibliotheque, par les douze anciens

Docteurs de la Maison & Société de Sorbonne y demeurans ; & ceux de l'Académie, par deux Ecuyers des Académies du Roi.

Les Reglemens tant généraux que particuliers, pourront être changés suivant les occurrences, par les personnes & selon les formes ci-dessus ; mais à la charge qu'il ne sera apporté aucun changement au dessein principal de la présente fondation, ni aux intentions de mondit Seigneur Cardinal Duc.

Mondit Seigneur supplie très-humblement Sa Majesté d'agréer, & autoriser la présente fondation avec toutes ses circonstances & dépendances, & d'en accorder toutes Lettres nécessaires, avec les droits, exemptions & privileges qu'il lui plaira, & que les Lettres en soient verifiées & registrées au Parlement de Paris, aux autres Compagnies Souveraines, & par tout ailleurs où besoin sera.

Pour faire l'achat des places nécessaires à l'établissement dudit College, de la Bibliotheque, & de l'Académie, payement des droits d'amortissement & indemnité, bâtimens, emmeublemens, ornemens, linge d'Eglise,

Chevaux pour l'Académie, uſtanciles & toutes autres dépenſes, & pour les ſubſiſtances dudit College & de l'Académie, même pour l'achat de quelques livres pendant l'année, afin d'être ajoûtés à la Bibliotheque ; mondit Seigneur Cardinal Duc veut que ſur les plus clairs de ſes deniers comptans de ſes œconomies & épargnes, dont il eſt ci-devant fait mention, & de ſes autres effets, il ſoit pris deux millions de livres, & icelle ſomme miſe entre les mains des ſieurs Exécuteurs de la préſente fondation, par les ordres deſquels ſeront faits les achats, bâtimens, & autres dépenſes ; ſelon qu'ils jugeront le tout plus à propos, & conformement aux intentions que ſon Eminence leur a déclarées.

Que tout ce qui reſtera de ladite ſomme des deux millions de livres, après le payement des places, bâtimens, & autres choſes néceſſaires pour l'entier établiſſement, ſera mis en fonds d'heritages, ou rentes par les mains deſdits ſieurs Exécuteurs, pour ſubvenir à la ſubſiſtance, réparations & entretenemens dudit College, de la Bibliotheque & de l'Académie.

Plus mondit Seigneur le Cardinal Duc donne audit College, Bibliotheque & Académie quarante-cinq mille livres de rente à lui appartenant ſur l'Hôtel de Ville de Paris, de la nature qu'elles ſont, dont il ne ſe paye à préſent que quinze mille livres effectifs par chacun an, ſans autres garantie deſdites rentes, ſinon qu'elles lui appartiennent.

Et d'autant que ce que deſſus ne pourra ſatisfaire à l'entier établiſſement, & à la ſubſiſtance de la préſente fondation, mondit Seigneur le Cardinal Duc ſupplie très-humblement Sa Majeſté que le revenu temporel de l'Abbaye de Saint Michel en l'Herm, dont ſon Eminence eſt à preſent Titulaire, en quoi que ledit revenu puiſſe conſiſter, ſoit uni audit College, Bibliotheque & Académie, & que même le titre de ladite Abbaye ſoit ſupprimé, y ayant aſſez de conſiderations particulieres pour ladite union & ſuppreſſion; en reſervant une ſomme telle qu'il ſera ordonné par Sa Majeſté, pour l'entretenement des bâtimens, & pour le nombre des Prêtres Séculiers que Sa Majeſté jugera néceſſaire pour y faire le Service

Divin, & subvenir aux frais dudit Service : suppliant très-humblement Sa Majesté que les Prêtres Séculiers y soient commis par les quatre Inspecteurs dudit College, & que lesdits Prêtres soient revocables à volonté.

Et si tout ce que dessus n'étoit point encore trouvé suffisant par les sieurs Exécuteurs de ladite fondation, mondit Seigneur le Cardinal Duc supplie encore très-humblement Sa Majesté d'y joindre & unir quelque autre Bénéfice, avec pareille suppression de titre, ou autres conditions, afin que ladite fondation que son Eminence a estimé utile & avantageuse à la Religion & au Royaume, puisse subsister à jamais.

Et pour Exécuteurs de la présente fondation, jusqu'à l'actuel établissement du College, de la Bibliotheque & de l'Académie, mondit Seigneur le Cardinal Duc nomme Messire *Guillaume de Lamoignon*, Chevalier, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, premier Président au Parlement : Messire *Nicolas Fouquet*, aussi Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Procureur Général de sa Majesté, & Surintendant des Finances de France :

Messire *Michel le Tellier* Conseiller du Roi en ses Conseils, Secretaire d'Etat & des Commandemens de Sa Majesté : Messire *Zongo Ondedei*, Evêque de Frejus : & Messire *Jean-Baptiste Colbert*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Intendant des Maisons & Affaires de son Eminence, ausquels sieurs Exécuteurs & à chacun d'eux, les uns en l'absence des autres, mondit Seigneur le Cardinal Duc donne pouvoir de faire & agir tout ce qui sera nécessaire pour l'entiere exécution de la présente fondation, tant pour l'achat des places, que pour les bâtimens communs & particuliers, Eglise, & toutes les choses en dépendantes, en la forme & maniere, & en tel lieu que lesdits sieurs Exécuteurs aviseront, & pour les nourritures, retributions, appointemens, gages, salaires des Officiers du College, de la Bibliotheque & de l'Académie, & d'en faire le partage entre lesdits Officiers, ainsi que lesdits sieurs Exécuteurs verront bon être.

En cas de décès d'aucun desdits sieurs Exécuteurs, les survivans en nommeront d'autres en la place des décedés, en telle sorte que le nombre en

ſoit toujours complet, juſqu'à ce que la préſente fondation ſoit actuellement & entierement exécutée.

Ce qui a été ainſi dicté & nommé par mondit Seigneur le Cardinal Duc, auſdits Notaires ſouſſignés, & par l'un d'eux, l'autre préſent, relu à ſon Eminence, qui a déclaré que telle eſt ſa volonté, pour valoir par forme de diſpoſition teſtamentaire à cauſe de mort ou autrement, en la meilleure forme que faire ſe peut; & que s'il manque quelque choſe pour l'exécution & interprétation de ſa volonté, il s'en remet entierement aux ordres qui ſeront donnés par leſdits ſieurs Exécuteurs de la préſente fondation, leſquels il veut être ſuivis entierement, & en toutes choſes, ſans aucune réſerve, tout ainſi que ſi ſon Eminence l'avoit elle-même ordonné. Ce fut fait, dicté, nommé, & releu, comme deſſus, audit Château de Vincennes, en l'appartement de ſon Eminence, l'an M. DC. LXI. le VI. jour de Mars avant midi. Et a ſigné. *Signé* le Vaſſeur & le Fouin.

Cette fondation étant la plus grande, & la plus magnifique qu'un particulier puiſſe faire, j'ai jugé à propos

d'en rapporter ici tout au long l'acte qui en est la piéce fondamentale. Ceux qu'il pourroit ennuyer, n'ont qu'à le passer sans le lire, & ceux qui aiment les détails, & à être instruits à fond, me sçauront gré de l'avoir transcrite ici.

Ce Contrat de fondation fut confirmé, loué, & approuvé par Lettres Patentes du Roi, données à Saint Germain en Laye, au mois de Juin 1665. dans lesquelles pour donner des marques de la satisfaction que le Roi avoit de cet établissement, Sa Majesté veut que cette fondation soit *censée & reputée Royale*, & jouisse des mêmes avantages, privileges & prérogatives que si elle avoit été faite & instituée par Sa Majesté.

Ces Lettres Patentes furent registrées au Parlement le 14. d'Août 1665. à la charge que nul Principal ne pourra être reçu qu'il ne soit né dans les Terres dudit Seigneur Roi, ou qu'il n'ait obtenu Lettres de naturalité bien & dûement vérifiées; & outre que les Lettres d'œconomat du 20. May 1662. vérifiées en ladite Cour le 23. May ensuivant, seront exécutées selon leur forme, & teneur, en attendant que sur les con-

ſentemens portés par le contrat du 18. Août 1664. Les Bulles d'union audit College de l'Abbaye de Saint Michel en l'Herm ayent été obtenues, avec Lettres Patentes du Roi pour les autoriſer.

Elles furent regiſtrées en la Chambre des Comptes, enſemble ledit contrat de fondation y mentionné, à la charge que nul Principal & Régent ne pourra être reçu qu'il ne ſoit naturel François, ou qu'il n'ait obtenu des Lettres de naturalité dûement vérifiées par la Chambre le 7. d'Avril 1688.

Le lendemain huitiéme jour d'Avril de la même année, elles furent auſſi regiſtrées en la Cour des Aydes, à la même charge que celle que la Chambre des Comptes avoit appoſée à l'enregiſtrement deſdites Lettres.

Le College ayant été bâti, & étant en tel état qu'on y pouvoit faire l'ouverture des Claſſes, & commencer l'exercice des Lettres auquel il étoit deſtiné, les Exécuteurs de cette fondation, préſenterent une Requête à l'Univerſité de Paris le 22. d'Octobre 1674. pour l'agrégation du College

Mazarin à l'Université, & le faire jouir des mêmes privileges, droits, & avantages dont jouissent les autres Colleges.

L'Université après une Assemblée générale tenue aux Mathurins, & après avoir oui les Doyens, & les Procureurs des quatre Facultés, consentit à l'agrégation du College Mazarin à son Corps, moyennant les conditions suivantes: Premierement, qu'il sera soumis, ainsi que les autres Colleges de ladite Université, aux Loix, Coutumes, & Statuts de ladite Université; secondement qu'on n'y enseignera que les Arts qui sont nommés dans le titre de fondation, & qu'on ne pourra y enseigner ni la Théologie, ni le Droit, ni la Medecine; troisiémement, qu'il n'y aura point d'Académie pour les exercices du corps, unie audit College, comme le Cardinal Fondateur l'avoit ordonné; quatriémement, qu'aucun *Théatin*, ni même aucun Régulier ne pourra jamais être grand-Maître de ce College; cinquiémement, qu'on n'y recevra personne ayant Charge dans ledit College, qui ne soit du corps de l'Université de Paris.

Le Roi Louis XIV. donna ensuite la derniere main à cette fondation, par ses Lettres Patentes données à Versailles au mois de Mars de l'an 1688. lesquelles contiennent quarante articles qui confirment, ou corrigent ceux de la fondation. Par l'article II. de ces Lettres Patentes, le Roi veut que la nomination des Ecoliers appartienne à l'aîné mâle de la Maison de Mazarin, en qualité de Fondateur; & au défaut de mâle, ou s'il ne remplissoit point les places de personnes capables, quatre mois après qu'il sera averti de la vacance par le grand-Maître, ladite nomination, & entiere provision sera dévolue au Roi de plein droit. Le IIIe. porte que les Nobles seront préférés pour la nomination à ceux qui ne le seront pas; mais qu'il n'y aura entre eux aucune distinction dans le College, quand ils y auront été reçus. Par le Ve. il est dit que nul ne sera pourvu desdites places, s'il n'est au moins âgé de dix ans accomplis; & que nul n'y sera reçu après avoir atteint l'âge de quinze. Dans le VIIe. il est dit que s'il ne se trouvoit pas le nombre suffisant d'Ecoliers desdites Provinces, en ce cas

le Roi en choisira d'autres lieux de son Royaume, si l'aîné de la Maison de Mazarin n'a pas nommé aux places vacantes dans les quatre mois d'après la vacance desdites places. Dans le VIIIe. il est dit que tous lesdits Ecoliers seront instruits, logés, nourris, & meublés gratuitement, tant en santé que maladie, pendant le cours ordinaire des Classes ; & qu'il leur sera donné à chacun la somme de *cent livres* tous les ans, pour les habits & linges de leurs personnes. Le IXe. ordonne qu'il y ait pour le gouvernement du College un grand-Maître qui sera aussi Principal, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, un Procureur Docteur ou Bachelier de ladite Maison, un sous-Principal, quatre sous-Maîtres & un Chapelain. Le XIIe. déroge à l'article de la fondation qui portoit que le Principal, & les sous-Principaux de la nation Italienne seroient Théatins. Par le XVe. il est dit qu'il y aura neuf Classes dans ce College, six d'Humanités, deux de Philosophie, & une de Mathématique ; mais qu'il y aura deux Régens de Rhétorique, dont l'un enseignera le matin, & l'autre l'après-

dînée, ainsi qu'il sera reglé par le grand-Maître. Par le XXI. & le XXIIe. il est dit que le Bibliothécaire sera nommé par la Maison & Société de Sorbonne, & choisi autant qu'il se pourra du nombre des Docteurs de la Maison ; qu'il aura la nomination d'un sous Bibliothécaire, & de deux serviteurs qui n'auront d'autre soin que celui de la Bibliotheque, lesquels il pourra destituer, lorsqu'il le jugera à propos. Par le XXIVe. la Bibliotheque doit être ouverte au Public deux jours de la semaine, le Lundi, & le Jeudi, depuis huit heures du matin, jusqu'à dix heures & demie, & depuis deux heures après midi jusques à quatre en hyver, & jusques à cinq en Esté. XXVIIIe. le grand-Maître, le Procureur, & le Bibliothécaire seront perpétuels, & leur nomination appartiendra à la Maison & Société de Sorbonne. XXIXe. Cette même Maison & Société aura la direction générale de tout le College, à l'effet de quoi elle nommera quatre Docteurs qui auront la qualité d'Inspecteurs du College, & qui en feront pendant quatre ans seulement les fonctions, s'il n'est jugé à propos de les conti-

nuer. XXXe. Le grand-Maître aura la ſuperiorité, & la préſéance ſur tous les Officiers du College, & après lui le Procureur, ſi ce n'eſt que le Bibliothécaire étant Docteur, ſoit plus ancien que le Procureur, auquel cas le Bibliothécaire aura ſeulement la préſéance. XXXIe. Les Inſpecteurs viſiteront le plus ſouvent qu'ils pourront le College, y décideront avec le grand-Maître toutes les affaires qui regarderont la diſcipline, recevront les plaintes, entendront les comptes du Procureur, & tiendront la main à l'exécution de la fondation. XXXIIIe. Les Reglemens qui ſeront jugés néceſſaires dans la ſuite des tems, ſeront faits par l'aîné de la Maiſon de Mazarini, avec l'avis de la Maiſon de Sorbonne; mais ils ne pourront être exécutés, qu'ils ne ſoient confirmés par Lettres Patentes du Roi. Par le XXXIVe. article, le Roi enjoint à ſes Avocats, & Procureur Général de viſiter le plus ſouvent qu'ils pourront le College, ſoit ſéparément ou conjointement, & de tenir la main à l'exécution de la fondation, &c. ſans qu'ils puiſſent néanmoins commettre pour ladite viſite perſonne en leur place. Par le

XXXVIIIe. le Roi veut que ce College porte le nom de *Mazarini*, & qu'il jouisse de tous les droits qui appartiennent aux Maisons de fondation Royale, &c. Par le XXXIXe. le Roi déroge à tout ce qui pourroit être contraire au présent Reglement dans la fondation, & nommément à l'établissement d'une Académie pour apprendre les Exercices militaires, nonobstant ce qui est porté par ses Lettres Patentes du mois de Juin 1665. Ces Lettres Patentes furent registrées au Parlement le 23. Mars 1688. en la Chambre des Comptes le 7. d'Avril de la même année; & en la Cour des Aydes le lendemain 8. d'Avril.

Depuis ces Lettres Patentes, & l'établissement des Etudes dans ce College, on a fait deux changemens considérables dans la fondation.

1°. Les Ecoliers qui devoient être au nombre de soixante, ont été réduits à trente.

2°. Le Roi par sa Déclaration du 21. d'Avril 1724. registrée au Parlement le 10. May de la même année, ordonna qu'à l'avenir l'on recevroit dans le College Mazarin les enfans des Gentilshommes de *Bresse*, *Bugey*,

& Gex, au lieu & place de ceux de Pignerol, & vallées de ses dépendances, qui sont aujourd'hui sous la domination du Duc de Savoye, Roi de Sardaigne : bien entendu néanmoins que les Gentilshommes qu'on voudra faire élever dans ledit College, seront nommés par le Duc Mazarin, suivant les conditions de la fondation dudit College.

Le College Mazarin est situé vis-à-vis le Louvre, la riviere de Seine entre deux. Le bâtiment en fut commencé sur les desseins de *le Vau*, premier Architecte du Roi, & exécuté par Lambert & d'Orbay aussi Architectes, après que sur la fin de l'année 1662. on eut démoli pour cet effet la *Tour de Nesle*, qui étoit un reste des anciens Hôtels & Séjour de Nesle. La façade extérieure de ce College forme un demi cercle dans le rond-point duquel est un corps d'architecture avancé, où est la principale porte de la Chapelle, & où quatre colonnes, & deux pilastres d'ordre Corinthien, forment un portique magnifique; ce corps d'architecture est accompagné de deux aîles de bâtimens en portion de cercle, d'une ordon-

Cl. Lucas

IN.



nance moins élevée, décorées de pilastres Ioniques, & d'une balustrade sur la corniche qui en cache le toit. C'est par ces deux aîles que le corps d'architecture du rond-point, se racorde avec les deux pavillons des extrémités qui sont ornés de pilastres Corinthiens avec des vases sur les entablemens, & ont la même élevation que ledit corps.

Pour entrer dans la Chapelle, il faut monter sur un perron de sept marches. Au-dessus de la baye de la porte est une Inscription en Lettres d'or gravée sur une table de marbre noir, & enfermée dans une bordure: Cette Inscription est conçue dans les termes les plus mesurés, & les plus conformes au culte que nous devons à Dieu.

D. O. M.

Sub invocatione Sancti Ludovici.

C'est-à-dire, *à Dieu très-bon, & très-grand, sous l'invocation de Saint Louis.* On reconnoît aisément l'Université de Paris, à la justesse, & à la précision qu'on remarque dans cette Inscription. Des gens moins attachés

aux grands principes de la Religion, auroient mis :

Sancto Ludovico Sacrum.

Je veux bien croire que ce seroit sans en prévoir les conséquences, & sans s'appercevoir que contre leurs intentions, ils jetteroient des principes d'erreur & d'idolâtrie dans l'esprit de la plûpart des Chrêtiens. Les Temples & les Autels ne doivent être dédiés qu'à Dieu seul, cela ne souffre point de difficulté pour peu qu'on soit Théologien, ou qu'on sache sa Religion. C'est pourquoi, dit S. Augustin, nous n'élevons pas des Temples, ni des Autels, & nous n'offrons point des victimes, ni des sacrifices aux Martyrs, parce que c'est le Dieu qu'ils adorent qui est nôtre Dieu, & non pas eux : *quoniam non ipsi, sed Deus eorum nobis est Deus.* Il s'explique de même en plusieurs autres endroits de ses Ouvrages : les Temples, les Autels, & les Sacrifices, dit-il dans sa Lettre 49e. & tout ce qui leur appartient, ne sont dûs qu'au vrai Dieu : *Templum Sacerdotium, Sacrificium, & alia quæcumque ad hac pertinentia, nisi uni vero Deo non deberi.* Il dit ailleurs que s'il

érigeoit un Temple de bois ou de pierres à quelque saint Ange, quoique très-excellent, il seroit anathématisé par la vérité de Jesus-Christ, & par l'Eglise de Dieu, d'autant qu'il rendroit à la créature un culte qui n'est dû qu'à Dieu seul : *quoniam creaturæ exhiberemus eam servitutem quæ uni tantum debetur Deo.*

Saint Prosper, S. Paulin, S. Gregoire de Nysse, S. Jean de Damas, &c. ont pensé sur ce sujet comme saint Augustin. *Agobard*, Archevêque de Lyon, qui vivoit dans le neuviéme siécle, dans le traité qu'il a fait sur les Images, Chapitre XI. assure d'après les Peres que je viens de citer, qu'il n'est permis de dédier des Temples qu'à Dieu seul ; sur quoi M. *Baluze* a fait une remarque qui nous fait connoître, ou qu'il n'étoit gueres bien instruit de sa Religion, ou qu'il n'y pensoit pas, lorsqu'il dit qu'Agobard auroit changé de sentiment, s'il eut vêcu de nôtre tems, où c'est un usage reçu de dédier les Eglises en l'honneur des Saints. *Sed opinor mutaturum fuisse sententiam, si hoc nostro seculo vixisset, quo receptum est Ecclesias dedicari in honore Sanctorum**. Si Agobard eut vêcu

* Baluze dans ses notes sur Agobard, *p.* 89.

de nôtre tems, il eut pensé ſur cet article comme il penſoit dans le neuviéme ſiécle, parce qu'il ſçavoit que ce n'eſt pas un point de diſcipline que l'Egliſe peut changer quand elle le juge à propos, mais un point eſſentiel de nôtre Religion, & auſſi immuable qu'elle-même.

Revenons à la Chapelle du College Mazarin :

Sur la friſe de ce frontiſpice eſt cette Inſcription.

JUL. MAZARIN. S. R. E. CARD.
BASILICAM GYMNAS. F. C. A.
M. DC. LXI.

Au milieu du fronton triangulaire eſt un Cadran ; & à côté, & au-deſſus ſont ſix groupes de figures qui furent poſés l'an 1677. les deux premiers de ces groupes repréſentent les quatre Evangeliſtes. Les figures de ſaint Jean & de ſaint Luc, avec leurs attributs, ſont de l'ouvrage de *Desjardins*, Sculpteur eſtimé, & que j'ai fait connoître plus particulierement à la fin de ma Deſcription de Verſailles. Les troiſiéme, & quatriéme ſont compoſés des figures des Peres de l'Egliſe

Grecque, qui ſont S. Baſile, S. Athanaſe, S. Jean Chriſoſtome, & S. Grégoire de Nazianze. Le cinquiéme & le ſixiéme groupes repréſentent les quatre Docteurs de l'Egliſe Latine, qui ſont Saint Jerôme, S. Auguſtin, S. Ambroiſe, & S. Grégoire le Grand.

Un Deſcripteur de Paris * a remarqué que le Dôme de cette Egliſe ou Chapelle, a une beauté ſinguliere dans ſa figure qui au dehors eſt ronde, & ovale en dedans, ce qui a été pratiqué avec beaucoup d'art, afin de ménager dans les épaiſſeurs, l'eſpace de quatre eſcaliers à vis pour monter non ſeulement à autant de tribunes qui ſont dans le grand ovale du milieu de l'Egliſe, mais encore pour monter ſur le comble de tout l'édifice.

* Le Maire.

Ce Dôme eſt décoré en dehors de pilaſtres & de bandes de plomb doré qui répondent à ces pilaſtres. Il eſt terminé par un campanille entouré d'une baluſtrade de fer, & ſurmonté d'un globe doré qui porte une Croix. Les proportions de ce Dôme ſont ſi belles, que la plûpart des Architectes à commencer par feu M. Blondel, le regardent comme un chef-d'œuvre de l'art.

Les dedans de l'Eglise sont décorés de pilastres Corinthiens, & de pilastres d'ordre Composite. Les figures de femmes en bas-relief qui sont placées dans les angles au-dessus des arcades, représentent les huit Béatitudes, & sont de l'ouvrage de Desjardins, de même que les douze Apôtres en médailles, les têtes de Cherubins, & plusieurs autres ornemens de sculpture qui sont au-dessus des tribunes.

Le Sanctuaire est sous la coupole du Dôme, & aux deux côtés de cet ovale, il y a deux Chapelles ouvertes par deux grandes arcades. Aux côtés de ces Chapelles sont des places destinées pour recevoir les tombeaux de ceux du nom de Mazarin.

Dans la frise qui regne sous le Dôme, on lit cette Inscription en lettres d'or :

Sedebit sub umbraculo ejus in medio Nationum.

Ezech. chap. 31. v. 17.

Sur les quatre portes feintes qui sont entre les pilastres qui semblent soûtenir le Dôme, sont autant d'Inscriptions. Les voici :

Præcedebat ſapientiam omnium Orientalium.

3. Lib. Reg. cap. 4.

Cor ejus adverſum Regem Auſtri.

David XI.

Ab Oriente paret uſque in Occidentem.

Math. cap. 24.

Extendet manum ſuam ſuper Aquilonem.

Sap. II.

Les Armoiries qu'on voit ſculptées ſur les clefs des voutes ſont celles des quatre Provinces limitrophes en faveur deſquelles cette fondation a été faite.

Le tableau du grand-Autel repréſente *la Circonciſion* de Jeſus-Chriſt, & eſt d'*Alexandre Veroneſe.* Ceux des Autels des Chapelles ont été peints en Italie, mais on n'en connoît point les Auteurs.

Les petits tableaux qui ſont dans des bordures rondes, ont été peints par feu *Jouvenet*, un de nos plus habiles Peintres.

Le Cardinal Mazarin étant mort au Château de Vincennes le 9. de

Mars de l'an 1661. Son corps fut mis en dépôt dans la Chapelle de ce Château, & y demeura jusqu'au 6. de Septembre 1684. qu'il fut transporté dans la Chapelle de ce College, où on lui a fait élever un superbe Mausolée de marbre, sculpté par *Coyzevox.* Le Cardinal Mazarin y est représenté en marbre blanc, à genoux sur un tombeau de marbre noir. Aux faces de ce tombeau sont des Vertus en bronze, de grandeur naturelle, assises dans des attitudes très-nobles, & très-convenables. On estime sur tout la figure du Cardinal, & sa draperie.

Sous l'arc qui est derriere ce tombeau, est l'Epitaphe que voici :

D. O. M.

ET PERENNI MEMORIÆ

JULII *Ducis* MAZARINI

S. R. Ecclesiæ Cardinalis.

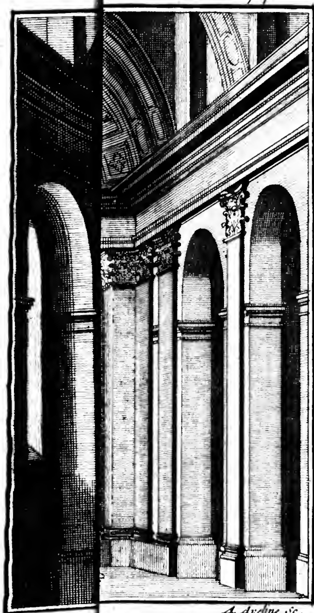
Italiæ ad Cazale, Germaniæ ad Monasterium, totius denique orbis Christiani ad montes Pyreneos pacatoris.

Qui cùm res Gallicas

LUDOVICO MAGNO

adhuc impubere felicissimè administrasset,

atque



RIN .


BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

atque illum jam adultum,
& Regni curas capessentem, fide, consilio,
ac indefesso labore juvasset,
depressis undique Franciæ hostibus,
ipsisque famæ suæ æmulis,
virtutum splendore, beneficiis,
clementia devictis ac devinctis,
placidè & piè obiit,
anno R. S. M. DC. LXI. *ætat.* LIX.
Templum hoc, & Gymnasium
ad educationem Nobilium,
adolescentium ex IV. Provinciis
Imperio Gallico recens additis
oriundorum, extrui testamento jussit,
& magnificè dotavit.

Avant de quitter cette Chapelle; je ne dois pas oublier de remarquer que le pavé est à compartimens de marbre blanc, noir, & jaspé, avec des étoiles qui sont des piéces honorables de l'Ecu des armes du Cardinal Fondateur.

Le College consiste en trois cours de differentes grandeurs sur lesquelles regnent plusieurs grands corps de bâtimens. La premiere de ces cours est entierement entourée de bâtimens où sont deux beaux portiques ornés de pilastres d'ordre Corinthien.

Par l'un de ces portiques l'on entre dans la Chapelle; & par l'autre on va au grand escalier qui conduit aux principaux appartemens, & à la Bibliotheque.

La seconde cour est non seulement plus grande que la premiere, mais est même une des plus grandes qu'il y ait à Paris; mais elle n'a des bâtimens que de deux côtés seulement. C'est au rez de chaussée de ces bâtimens que sont les classes. Les appartemens du premier & du second étage sont occupés par les principaux Officiers du College, par les Professeurs, par les Boursiers, par les sous-Maîtres, &c. Les Regens ou Professeurs, sont toujours choisis parmi tout ce qu'il y a de plus habile dans les belles Lettres, & dans les Sciences. Nous y avons vu de nos jours un Professeur de Mathematique d'une grande réputation. C'étoit *Pierre Varignon*, Prêtre, Professeur Royal en Philosophie *Grecque & Latine*, Pensionnaire de l'Académie des Sciences, Membre de la Societé Royale de Londres, & de l'Académie de Berlin. Il mourut dans ce College le 3. Décembre 1722. & fut inhumé dans la Chapelle.

La troiſiéme cour eſt la plus petite, & c'eſt la cour des cuiſines, des offices, &c.

Je n'ai parlé qu'en paſſant de la Bibliotheque de ce College, mais comme elle eſt nombreuſe & qu'elle eſt publique deux jours de la ſemaine, elle mérite que nous entrions dans un petit détail hiſtorique à ſon ſujet.

Le Cardinal Mazarin a eu ſucceſſivement deux Bibliotheques, & l'une & l'autre avoient été formées par *Gabriel Naudé*, l'homme de ſon tems qui ſe connoiſſoit le mieux en livres. Il parloit de la premiere comme de tout ce qu'il y avoit de plus curieux en Europe, en fait de livres. Elle étoit compoſée de quarante mille volumes, & fut vendue & diſſipée en 1652. par Arrêt du Parlement de Paris. Celle qu'on y voit à préſent eſt compoſée d'un pareil nombre de volumes, ou à peu près, & fut auſſi amaſſée par *Naudé*, & par *la Poterie*, qui de ſous-Bibliothéquaire en devint Bibliothéquaire après la mort de Naudé, arrivée le 30. Juillet 1653. On commença à former cette nouvelle Bibliotheque, en achetant un grand nombre de livres des débris de

la premiere, qui avoient été achetés par des libraires & par des particuliers qui voulurent bien s'en défaire. Le *Sindic des Libraires*, dit Gui Patin, *s'y étoit employé tout de bon.* On acheta ensuite celle de feu M. *Descordes*, pour le prix de dix-neuf ou vingt mille livres. Après la mort de *Naudé*, le Cardinal fit acheter sa Bibliotheque dont il donna vingt mille livres. Le même Gui Patin, dit *qu'elle étoit très-pleine de petits livres, bons, rares, & curieux, qui ne se pourroient qu'avec grande peine retrouver ni rencontrer ailleurs.* On y voit donc tous ces livres, & un grand nombre d'autres qu'on a achetés depuis. Il y avoit aussi beaucoup de manuscrits, mais après la mort du Cardinal, M. Colbert les fit transporter dans la Bibliotheque du Roi, ainsi il n'y en a plus dans celle de ce College.

Gui-Paul-Jules Mazarin, Duc de Mazarin, Pair de France, étant mort le 30. de Janvier 1738. sans laisser de posterité masculine, la nomination des Ecoliers qui doivent remplir ces places, ou bourses, est dévolue au Roi, conformément à l'article deuxiéme des Lettres Patentes du Roi

Louis XIV. données à Verſailles au mois de Mars de l'an 1688. Cependant le Roi ſuivant ſon inclination bien-faiſante, a bien voulu ceder ſon droit de nomination à Philippe-Jules-François Mancini, Duc de Nivernois & de Donziois, Pair de France, & petit neveu du Cardinal Mazarin, quoiqu'il ne ſoit pas du nom de Mazarin.

Auprès de ce College, mais en remontant vers le Pont neuf, on remarque :

L'HOTEL DE CONTI.

Sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui cet Hôtel, étoit autrefois *l'Hôtel de Nevers*, appartenant à une branche de la Maiſon de Gonzague diſtinguée des autres par le ſurnom de *Nevers*. Cette branche s'étant éteinte en France, M. *de Guenegaud* Secretaire d'Etat, acheta cet Hôtel, & comme il aimoit les beaux Arts, qu'il s'y connoiſſoit, & qu'il étoit aſſez riche pour ſatisfaire ſon goût, il mit *François Manſart* à même de faire quelque choſe de beau. Celui-ci fit tout ce qui dependit de lui pour

l'embellir, & le rendre commode. Il fit cette belle porte qui prévient si avantageusement les spectateurs. Elle est dans l'enfoncement d'une voussure, en maniere de grande niche, enrichie de refans; & la Baye est décorée d'un chambranle, & couronnée d'un entablement Dorique, soûtenu par deux consoles; le tout d'une grande apparence, & d'un grand goût.

Le plafond du salon qui conduit au jardin, a été peint par *Jouvenet*, & le jardin regne sur la rue *Guenegaud*, ainsi nommée parce que le Ministre de ce nom la fit ouvrir, & fit bâtir la plûpart des maisons que nous y voyons.

Au fond du cul-de-sac qui est a côté de cet Hôtel, on trouve une grande & belle Maison qui est cachée par ledit Hôtel duquel elle dépend, & qui mériteroit d'être mieux en vue, car le bâtiment en en est très-bien entendu, aussi est-il de *François Mansart*.

Le Maire nous apprend * que ces deux Hôtels ainsi appropriés & embellis, furent échangés par M. de Guenegaud même, avec *Anne-Marie-Martinozzi*, Princesse de Conti,

* Paris ancien & nouveau. *Tome III. p.* 242.

qui lui donna sa belle maison du Bouchet, & l'Hôtel de Conti, situé sur le Quay Malaquest, & qui après avoir changé deux ou trois fois de Maîtres, est revenu depuis quelques années à une Princesse de la Maison de Bourbon, & de la branche de Conti, ainsi que je le dirai incessament.

Anne-Marie Martinozzi, Princesse de Conti, étant en possession des deux Hôtels qu'elle avoit acquis de M. de Guenegaud en donna un à chacun des deux Princes ses fils. *Louis Armand de Bourbon*, Prince de Conti, eut le grand Hôtel, & l'a occupé jusqu'à sa mort, arrivée le 9. de Novembre 1685. mais étant mort sans enfans, François-Louis de Bourbon, *Prince de la Roche-sur-Yon*, son frere puîné, & qui jusqu'alors avoit occupé le petit Hôtel de Conti, succéda au nom & aux biens de son frere aîné, & se trouva propriétaire de ces deux Hôtels dont le Prince son petit-fils, jouit actuellement.

Il me souvient d'avoir vu couler du mur de l'Hôtel de Conti, du côté de la Riviere, une fontaine publique qui est tarie il y a trente-cinq ou qua-

rante ans. Elle étoit dans l'endroit ou étale aujourd'hui un petit Libraire. Cette fontaine n'avoit ni ornemens, ni Inscription, quoique ce fut pour elle que *Santeul* eut fait celle-ci.

Sequanides flebant imo sub gurgite Nymphæ,
Cum premerent densæ pigra fluenta rates:
Ingentem luparam nec jam aspectare potestas,
Tarpeii cedat cui domus alta Jovis.
Huc alacres, Rex ipse vocat, succedite Nymphæ,
Hinc lupara adverso littore tota patet.

Le grand Corneille a traduit ainsi cette Inscription :

C'est trop gemir, Nymphes de Seine,
Sous le poids des bateaux qui cachent vôtre lit,
Et qui ne vous laissent entrevoir qu'avec peine
Ce chef-d'œuvre étonnant, dont Paris s'embellit :

Dont la France s'enorgueillit.
Par une route aiſée, auſſi bien qu'imprevuë,
Plus haut que le rivage un Roi vous fait monter;
Qu'avez-vous plus à ſouhaiter?
Nymphes, ouvrés les yeux, tout le Louvre eſt en vuë.

La rue des petits Auguſtins a été d'abord appellée la rue *de la petite Seine*. On y remarque le Couvent des Religieux dont elle porte le nom, lequel mérite à pluſieurs égards une deſcription particuliere.

LE COUVENT DES PETITS AUGUSTINS, *ou* DE LA REINE MARGUERITE.

Cette Maiſon a été fondée, ou pour parler plus juſte, établie par *Marguerite de France*, premiere femme du Roi Henry IV. pour des Auguſtins Déchauſſés, par contrat du 26. de Septembre de l'an 1609. ainſi que je l'ai dit ci-deſſus, en parlant du Couvent que ces Peres ont en cette Ville, auprès de la Place des Victoires. Par ce contrat, cette Princeſſe donna, ceda, quitta, tranſporta deſ-

lors & à toujours, par donation entre vifs, & irrevocable aux P. P. Mathieu de sainte Françoise, & François Amet, acceptans pour les Augustins Déchaussés leurs freres, une maison contigue à son Palais dans le faubourg saint Germain, & six mille livres de rente perpetuelle, & promit de faire bâtir en cet endroit, un Couvent qu'elle voulut qui fut nommé *le Couvent de Jacob*. Pendant que les Augustins Déchaussés demeurerent en cet endroit, la Reine Marguerite leur fit bâtir la Chapelle qui subsiste encore, & dont la voute en coupe parut d'un goût d'architecture tout nouveau, car jusqu'alors, on n'avoit rien vu de semblable à Paris. Mais au bout de quatre ans la Reine changea de sentiment & d'affection à l'égard des Augustins Déchaussés, & se servit des prétextes les moins plausibles pour les faire sortir de ces lieux, & pour mettre en leur place des Augustins de la Réforme du *P. Rabache*, autrement dite de *Bourges*, & de *saint Guillaume*. Pour justifier ce changement aux yeux du public, la Reine Marguerite allegua *que ces Peres ne chantoient point le plein chant*,

& qu'ils ne pouvoient posseder des rentes sans violer les Statuts de leur Reforme. Raisons frivoles, car lorsque cette Princesse avoit traité avec les Augustins Déchaussés, elle n'ignoroit pas que ces Peres ne pouvoient posseder des rentes sans violer leurs Statuts; & qu'ils ne chantoient point le plein chant; ce dernier même lui avoit paru si indifferent, que par le contrat qu'elle avoit passé avec eux, elle avoit stipulé que ces Peres chanteroient continuellement jour & nuit dans la Chapelle des louanges, des hymnes, cantiques, & actions de graces, *sur les airs qui en seroient faits par son Ordre.* La véritable raison étoit celle qu'elle n'osoit dire, c'est qu'elle étoit piquée au vif de la liberté, & de la vigueur Evangelique avec lesquelles le P. François Amet la reprenoit de ses fautes, dans le Tribunal de la Pénitence.

Les Augustins Déchaussés se retirerent donc de cette maison, & protesterent contre l'injustice criante qu'on leur faisoit. La Reine Marguerite mit aussitôt en leur place des Religieux Augustins de la Reforme du P. *Rabache*, & passa un contrat avec eux par-

devant *Guillard* & *Bontemps*, Notaires au Châtelet de Paris, le 12. Avril 1613. par lequel elle leur donna tout ce qu'elle avoit donné aux Augustins Déchaussés, & prit avec eux les mêmes engagemens. Elle fit admettre ce nouveau contrat à Rome par le Pape Paul V. le quatorze Août suivant, & obtint des Lettres Patentes du Roi Louis XIII. au mois de Décembre suivant, qui furent enregistrées au Parlement le 19. Février 1614. & à la Cour des Aydes le premier jour de Juin de l'an 1618. *Henry de Gondi* Evêque de Paris, avoit approuvé ce nouvel établissement dès le 9. d'Octobre de l'an 1613. comme firent aussi depuis les Religieux de saint Germain des Prez, en qualité de Seigneurs spirituels & temporels de ce faubourg, par acte du 11. Juillet 1617. Henry de Bourbon Evêque de Mets, & Abbé de saint Germain des Prez, donna pareillement son consentement le 11. d'Avril 1623. La Reine Marguerite étant morte le 27. Mars 1615. & cette Princesse ayant auparavant fait donation entre vifs au Roi Louis XIII. de tous ses biens meubles & immeubles dont elle ne

s'étoit reservée que l'usufruit, elle n'eût gueres ni les moyens, ni le tems d'effectuer les promesses qu'elle avoit faites pour cette fondation. Tout ce qu'elle put faire, fut d'en recommander au Roi & à la Reine mere l'exécution. Ainsi, à proprement parler, les Augustins se trouverent sans Couvent, sans Eglise bâtie & sans fonds qui assurassent la rente de six mille livres que la Reine Marguerite leur avoit promise par le contrat de fondation. Ils n'avoient uniquement que quelques petites maisons, la Chapelle qu'elle avoit fait bâtir pour les Augustins Déchaussés, & six arpens de terrein que l'Université avoit donnés à cens & rentes à la Reine Marguerite, mais les Augustins de la Congrégation de Bourges se sont comportés avec tant de pieté, d'édification & d'œconomie, que la Providence ne leur a point manqué, & qu'ils ont trouvé dans le secours des fideles plus que la Reine Marguerite ne leur avoit promis.

La Chapelle que la Reine Marguerite fit bâtir subsiste encore, quoiqu'elle ne fasse que partie de l'Eglise qu'on a bâtie, c'est par sa description

que je vais commencer celle de l'Eglise.

Cette Chapelle fut construite dès que la Reine Marguerite eut résolu la fondation de ce Couvent. L'architecture en parut pour lors belle & singuliere, ainsi que je l'ai dit. Elle fut ornée de peintures & des ornemens les plus brillans que les Peintres de ce tems-là purent imaginer. On grava sur la premiere pierre qu'on posa dans les fondemens, une Inscription qui fait connoître les motifs qui avoient porté la Reine à faire cette fondation, & l'usage qu'elle vouloit que les Augustins Déchaussés fissent de cette Chapelle.

Le 21. Mars mil six cens huit, la Reine Marguerite, Duchesse de Valois, petite fille du Grand Roi François, sœur de trois Rois, & seule restée de la race des Valois, ayant été visitée & secourue de Dieu, comme Job, & Jacob; & lors lui ayant voué le vœu de Jacob, & Dieu l'ayant exaucée, elle a basti & fondé ce Monastere, pour tenir lieu de l'Autel de Jacob, où elle veut que perpetuellement soient rendues ac-

tions de graces, en reconnoissance de celles qu'elle a reçues de sa divine bonté. Elle a nommé ce Monastere de la Sainte Trinité, & cette Chapelle de louanges, où elle a logé les Peres Augustins Déchaussés.

Comme le cœur de la Reine Marguerite fut inhumé dans cette Chapelle, on y lit un magnifique Eloge que M. *Servin* Avocat Général au Parlement de Paris, composa, & fit apposer ici, pour servir d'Epitaphe à cette Princesse.

D. O. M. S.

ÆTERNÆ MEMORIÆ

MARGARITÆ REGINÆ VALESIÆ

Christianissimorum Regum filiæ, nepti,
sorrori bono Francorum natæ
anno Domini 1553.
Quæ Henrico-Antonii Borbonii,
& Joannæ Albretiæ Navarræ superioris,
& inferioris Reginæ filio supra omnes
heroas retrò fortissimo publicarum
nuptiarum vinculo,
liberis ad Regiæ prosapiæ perennitatem
quærendis,
conjux data aliquando in Matrimonio

advixit. Dein,
post excessum Henrici III. Regis
Christianissimi Henrico IV. conjuge
ad Regnum Francorum jure sanguinis
delatum Divinitus vocato,
ne Magno Principe,
Galliæ restitutore, inclyta prole orbato,
Francia labasceret:
antiqui moris fœmina
(quoniam illiberis erat) de publica
salute quam de sua dignitate sollicita
Patriæ consulens
Matrimonium ob affinitatis
impedimentum solvi consensit,
hisce Regiis usa verbis:
Hoc Reipublicæ causa facio.

JOANNÆ REGINÆ *Philippi*
Augusti uxoris, & B. BURGUNDÆ
Caroli Pulchri exemplo,
quæ se se Ecclesiæ Catholicæ Rectori
Summo Pontifici & sanctæ Sedis A. R.
notioni de eadem re permiserant.
Unde Henrico illi Magno ex Maria
Mediceâ florentissima Augusta
quam Ecclesiâ dispensante,
& Gallo Francorum disponente voto,
uxorem duxit;
liberi à Deo dati parentum
virtutibus suppares surrexere;

quorum primo nunc Regnanti Ludovico XIII.
Quasi parens Margarita bonorum quæ in patrimonio matrimonioque habuit donatione factâ,
ex usu fructu quem exceperat decumam inopibus,
ægris ære alieno oppressis in carcerem conditis erogavit.
Inde Mater pauperum nuncupata.
Et quia bonarum artium studiosos magnis beneficiis obstrinxit,
bonum ob id factum Francisci I. *avi sui, sub quo Litteræ vitam & spiritum acceperant;*
æmulatrix habita
isque honoris titulus ei delatus;
Reginam esse Margaritam à quâ vel ipsa munificentia munificentiam posset addiscere.
Piis quoque ac Religiosis maximè Augustinianis, sodalitii Bituricensis, quos Basilica honestavit,
admirandam se præbens;
quod memoriis Sanctorum communicaret frequentissimè,
& Hospitalitatem Francorum virtutem, sectari nunquam desineret.
Quâ bonitate ac beneficentiâ propriam excelsi animi gloriam adepta,

creditoribus suis testamento cavit.
Postmodum omnia Christianæ Religionis
implevit officia:
remissis unicuique à quo se læsam
recordari potuerat offensis,
ac viciscim petitâ veniâ.
Invocato Jesu nomine,
quod in ore ipsi novissimum fuit;
devictis summâ patientiâ morbi
gravissimi cruciatibus;
Christum illum Unicum Dei Filium
Dominum Servatorem nostrum,
capta servi personna, hominem factum.

†

Cruci illi affixum,
in qua salus nostra pretioso Domini
Sanguine patrata est,
occursantibus labiis adorans;
exin quasi ex incendio
corpus, animam, & spiritum servatum
firmissimè credens bonum finem
consequuta devixit
annum agens 62. menses 10. dies 13.
sex. Kal. Apbileis, anno Domini
Dei Hominis 1615.
Exacto, ab exorsu Francisci I. Valesii,
sæculo.
Inter Valesiæ Gentis heroïnas
ab antiqua Regis Sancti Ludovici stirpe

prognatas insignis Margarita
de Galliâ patriâ, de Francorum Regno,
de Paternâ & avitâ gente,
de omni Christianorum genere
meritissima.

LUDOVICUS SERVINUS
Advocatus Catholicus Regius
libens faciebat.
Memoria justi cum laudibus.
Salomon Rex. in Prov. cap. 10. v. 7.

Plus bas est l'Ecu des Armes de France plein.

Voilà un magnifique Eloge de la Reine Marguerite dans lequel on a fait entrer avec justice, le consentement qu'elle donna à la dissolution de son mariage avec le Roi Henry IV. dès que la Duchesse de Beaufort fut morte, ce qu'elle n'avoit jamais voulu faire du vivant de cette Duchesse. Des gens qui approuvent, ou qui blâment selon leur caprice, prétendent que cette Reine auroit dû donner plûtôt ce consentement, mais que sa jalousie contre la Maîtresse du Roi son mari, l'en avoit toujours empêchée. S'il est vrai que la jalousie ait été le motif du refus qu'elle fit, il n'y a pas de doute qu'en cette oc-

casion, un grand défaut ne soit devenu une grande vertu politique, car si la Reine avoit donné plûtôt son consentement, elle auroit probablement jetté l'Etat dans de grands inconveniens, & dans des grands désordres.

Au reste il y a en cet endroit de l'Epitaphe que je viens de rapporter une faute, qui selon toutes les apparences vient du Graveur, car M. Servin étoit trop instruit pour ignorer que Philippe Auguste n'avoit point eu de femme qui portat le nom *de Jeanne*; c'est peut-être *d'Agnés de Méranie*, dont on a voulu parler, & en ce cas là, la comparaison avec la Reine Marguerite n'est pas juste. L'exemple de Jeanne de France femme de Louis XII. étoit entierement semblable à celui de la Reine Marguerite, mais c'est précisément celle-ci qu'on n'a point allegué. Quant à celui de *Blanche de Bourgogne*, femme de Charles le Bel, il est amené ici avec plus de justesse qu'on n'oseroit le dire.

Quelque grande que soit la Chapelle que je viens de décrire, elle ne l'étoit pas assez pour une petite

Communauté, & encore moins pour une qui augmentoit tous les jours. Aussi on ne s'en servoit qu'en attendant qu'on pût bâtir une Eglise. Les liberalités des Fideles mirent les Religieux en état de l'entreprendre, & dès le 15. May 1617. la Reine Anne d'Autriche, suivie de toute la Cour, y mit la premiere pierre, qui étoit de marbre noir, & avoit un pied en quarré. Au milieu étoit une plaque d'argent doré sur laquelle étoient gravées les Armes de France & d'Espagne, & au tour de la pierre est cette Inscription :

ANNE D'AUTRICHE *Reine de France, m'a ici posée le 15. May 1617.*

Les travaux furent continués avec tant de vivacité, qu'en moins de deux ans cette Eglise fut achevée & dédiée sous l'invocation de saint Nicolas de Tolentin. Elle est assez grande, mais n'a d'ailleurs rien d'extraordinaire pour l'architecture. Le grand Autel & la voute du Chœur ont été décorées en 1723. d'ornemens de peinture & de sculpture, où l'or & l'azur brillent de toutes parts, le tout aux dépens de feu M. *Pontas*,

L'architecture de cet Autel eſt d'ordre Corinthien, feinte de marbre, & eſt de l'ouvrage d'un Menuiſier fameux, nommé *Langlacé*. C'eſt aux ſoins du fameux Pere André, que ce Couvent eſt redevable de la ſtructure de ce grand Autel, qui fut commencé en 1654. & a été embelli, & enrichi en 1723. par les liberalités de M. Pontas, ainſi que je viens de le dire. Le devant de cet Autel eſt un grand bas-relief de metail doré qui repreſente *le Baptême de ſaint Auguſtin*. Il a été modelé & fondu par un Sculpteur nommé *Gaillard*, & doré par Papillon, encore aux dépens de M. Pontas. Au milieu du retable, dans l'endroit où l'on met ordinairement un tableau, il y a ici une niche cintrée où l'on remarque un groupe de terre cuite blanchie, qui eſt compoſé de trois figures, & qui eſt d'une grande beauté. C'eſt un agoniſant ſoûtenu par un Ange qui lui montre le Ciel, & auprès eſt ſaint Nicolas de Tolentin. La tête de l'agoniſant eſt admirable pour ſes expreſſions vives & touchantes. Elle a fait l'admiration de nos plus excellens Sculpteurs, à commencer par

Varin. Sur les portes qui ſont aux côtés de l'Autel, il y a deux ſtatues de la même matiere que le groupe : celle qui eſt du côté de l'Evangile, repréſente *ſainte Monique :* & celle qui eſt du côté de l'Epitre, *ſainte Claire de Montefalco*, en Ombrie, Religieuſe de l'Ordre des Ermites de ſaint Auguſtin. Toutes ces ſtatues ſont d'un Sculpteur nommé *Biardeau*, originaire d'Anjou.

Ceux qui aiment les beaux livres de chant, doivent voir dans le Chœur treize ou quatorze gros volumes qui ont été écrits, notés & peints par un Religieux de ce Couvent, nommé *Antoine Trochereau*, natif de Moulins. Les connoiſſeurs regardent ces treize ou quatorze volumes comme autant de chefs-d'œuvres, & en admirent la netteté, la beauté des caracteres, le feu & la délicateſſe des vignettes, & des mignatures. On eſt ſurpris qu'un ſeul homme, qui ne s'eſt jamais diſpenſé de la moindre obſervance reguliére, ait encore pu trouver le tems pour écrire, noter & peindre treize ou quatorze gros volumes, dont le moindre ſeroit un long & pénible travail pour un hom-

me. Ce Religieux mourut dans ce Couvent en 1675. âgé de 73. ans.

Après la Chapelle de la Reine Marguerite de laquelle j'ai donné la description, il n'y en a point ici qui mérite une attention particuliere, ainsi je passe aux noms des personnes illustres ou par leurs talens, ou par leur naissance, qui ont été inhumées dans cette Eglise.

Le premier qui se présente, selon l'ordre des tems, est *François Porbus*, Peintre, qui a eu beaucoup de réputation. Il étoit fils de Pierre Porbus, aussi Peintre, & étoit né à Bruges. François Porbus fut plus habile que son pere, & étant venu à Paris, il y travailla beaucoup, & c'est de lui dont on voit de fort beaux portraits à l'Hôtel de Ville. Il mourut à Paris & fut inhumé dans cette Eglise le 19. Février de l'an 1622.

René de l'Age, II. du nom, Chevalier, Seigneur de *Puylaurent*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, sous-Gouverneur de Jean-Baptiste Gaston de France, Duc d'Orleans, & ensuite premier Ecuyer de Madame, Duchesse d'Orleans, avoit épousé *Jeanne Pot*, fille de Guillaume

laume Pot, Seigneur de Rhodes, & grand-Maître des Cérémonies de France, & de Jacqueline de la Châtre, & fut pere d'Antoine de l'Age, qui suit. René de l'Age étant mort à Paris, fut inhumé dans cette Eglise, proche du grand Autel, du côté de l'Evangile.

Antoine de l'Age, fils du précedent, & Duc & Pair de France, fut favori & confident du même Jean-Baptiste Gaston de France, Duc d'Orleans. En 1634. le Roi érigea en sa faveur la Seigneurie d'Aiguillon en Duché-Pairie, sous le nom *de Puylaurent.* Il épousa Marguerite-Philippe du Cambout, niéce du Cardinal de Richelieu, fille de Charles du Cambout, Marquis de Coislin, & de Philippes de Beurges sa premiere femme; ce qui n'empêcha pas que le 14. Février 1635. le Duc de Puylaurent ne fut arrêté & conduit au Château de Vincennes, où il mourut sans enfans au mois de Juillet suivant. Il fut inhumé deux jours après dans cette Eglise, auprès de son pere.

La Chapelle de *saint Claude*, à côté du grand Autel, est le lieu de la sépulture de Messieurs *le Boulanger*,

dont la famille étoit une de plus illustres de la Robe, ayant eu un premier Président du Parlement de Paris qui se nommoit *Jean de Montigni*, & qui remplit cette place depuis l'an 1471. jusqu'en 1481. On dit que pendant une grande famine qu'il y eut de son tems, il fit distribuer aux pauvres une si prodigieuse quantité de pain, que le public changea son surnom de Montigni, en celui de *le Boulanger*, surnom que ses descendans ont toujours porté depuis. Le P. André le Boulanger, Augustin, fort connu, & dont je parlerai dans la description de ce Couvent, étoit de cette famille laquelle vient de s'éteindre de nos jours, en la personne d'Anne-Claude-Auguste le Boulanger, fille unique d'Auguste Macé le Boulanger, Président au Grand Conseil, & d'Anne de la Forest; & mariée en 1695. à Nicolas-Pierre le Camus de Pontcarré premier Président du Parlement de Rouen, mort à Paris le 10. Décembre 1734. dans la soixante-huitiéme année de son âge.

Dans la nef, du côté de l'Evangile, est un petit monument d'un goût assez médiocre, & enfermé par une

petite grille de fer. On lit ces Inscriptions gravées en lettres d'or sur un marbre noir.

Ci devant repose le corps de deffuncte haute & puissante Dame RENÉ'E Dame de KERGOUNADECH, *femme de haut & puissant Seigneur Messire Sebastien Marquis de Rosmadec, Comte des Chapelles & de Crozon, Baron de Molac, de Tivarlen, de Ponte-Croix, du Jusch, de Penhœt, & de Serent, Vicomte de Beaumanoir, du Besso, &c. Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Gouverneur pour Sa Majesté en ses Villes, Châteaux & Sénéchaussées de Kimper, & de Dinan.*

Laquelle Dame possedant des qualités éminentes par dessus la condition de son sexe, fait voir par la breveté de sa vie, que les corps les plus parfaits, & les plus belles ames s'arrêtent le moins en ce monde. Elle étoit née dans le Château de Beautigneau en Bretagne le 16. de Juin 1601. & est morte à Paris le 19. de Novembre 1643. dans le quarante-troisiéme de son âge, & le 28. de son mariage, ayant été mere de dix enfans desquels cinq la survivent. L ij

Ledit Seigneur Marquis son mari, lui a fait dresser ce monument, & fondé ceans un anniversaire solemnel, & autres prieres pour le repos de son ame, attendant que le même Dieu qui par sa grace les avoit joints, & unis en ce monde, par sa bonté & miséricorde, les réunisse pour l'éternité dedans le Ciel,

Amen.

CY GIST

Le cœur de haut & puissant Seigneur Messire SEBASTIEN DE ROSMADEC, Chevalier Marquis de Molac, *Lieutenant Général de la Province de Bretagne, Gouverneur des Ville & Comté de Nantes, Mestre de Camp de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, Baron de Tiourssant, du Jug, Ponte-Croix, Audierne, Guebriant, Jaçay, & autres lieux. Il fut marié en* 1681. *avec Demoiselle Catherine d'Escorailles, fille de haut & puissant Seigneur Jean Rigal d'Escorailles, Chevalier, Comte de Roussille, Lieutenant de Roi d'Auvergne, Seigneur de Cropieres, Morezi, Es-*

calmels, saint Juery, Baron de Puech-Morier, & de haute & puissante Eléonor de Plas; laquelle pour marquer sa tendresse conjugale, a fait déposer son cœur au dessus du tombeau de ses peres, où il est inhumé. Il décéda le 3. Novembre, âgé de quarante ans, dans son Hôtel à Paris 1699.

REQUIESCAT IN PACE.

Dame Catherine d'Escorailles Marquise de Molac, avoit épousé en secondes nôces le Marquis de Curton, & a été inhumée auprès du corps de la Duchesse de Fontanges sa sœur, dans l'Eglise des Religieuses de Port-Royal du faubourg saint Jacques.

Nicolas Mignard, surnommé d'Avignon, Peintre fameux, & frere aîné de Pierre Mignard mort premier Peintre du Roi. Nicolas Mignard mourut d'hydropisie à Paris en 1668. étant Recteur de l'Académie Royale de peinture & de sculpture.

Jean Pontas, Prêtre, Docteur en l'un & l'autre Droit, sous-Pénitencier de l'Eglise de Paris, & bienfaicteur de cette maison, mourut le 27. Avril 1728. âgé de 89. ans, & près

de quatre mois, & fut inhumé dans cette Eglise où un de ses amis a fait mettre cette Epitaphe sur sa tombe.

D. O. M.

HIC JACET

JOANNES PONTAS ABRINCENSIS

Dignitate Presbyter & vitâ,
Doctor in utroque Jure,
In Ecclesia Parisiensi Propenitentiarius
VIR
Pudore virgineo, sancta gravitate,
Hilari modestia reverenter amabilis.
In oratione, vel in sacra lectione
perpetuus,
Hinc pietatem hausit & scientiam;
Utramque in omnes refudit
Egregiis conscriptis voluminibus.
ÆGRIS HORTATOR,
Quos ducit ad vitam.
SCRIPTURÆ VINDEX,
Quam probat ubique sibi consonam.
MORUM MAGISTER,
Quos aquat ad regulam.
Veri semper ac recti tenax.
Austerus in jejuniis
Productis ad vesperam, etiam in
senectyte.

Paupertatis amator & Pauperum,
Nunquam ipsis defuit vivus & moriens.
In magna sapientia
In virtutum cumulo
HUMILLIMUS.
Obiit in Christo proxime nonagenarius,
Die 27. Aprilis Anno. [illegible]28.
Pio Sacerdoti Syncellus alter Sacerdos
D. PETRUS RICHARD.
M. P.

Ayant fait écrire à Avranches pour apprendre quelque particularité de la vie de M. Pontas, on fit réponse qu'on avoit appris des plus anciens Bourgeois d'Avranches, que M. Pontas étoit né à *saint Hilaire du Harcoüet*, auprès d'Avranches, & qu'il étoit fils naturel de *M. de Pracontal de saint Hilaire*, Seigneur dudit lieu, grand-pere de M. de Pracontal saint Hilaire, qui ses dernieres années étoit Gendarme de la garde du Roi. La même lettre ajoûte que M. de saint Hilaire, son pere, lui ayant fait faire une partie de ses études à Avranches, il avoit ensuite quitté le pays, & changé le nom de *Pracontal*, en celui de *Pontas*, sans qu'on sçut pour quelle raison il avoit pris ce dernier nom.

Les Mémoires que m'ont communiqués les R. R. P. P. Auguſtins de ce Couvent, & qui ſont les mêmes qu'on a communiqués à l'Editeur du Supplément de Moreri, diſent que M. Pontas étoit fils de *Jean Pontas*, en ſon vivant ſieur de la Chapelle, & de *Guillaume du Meſnil de la Dilée*, qu'il étoit né à ſaint Hilaire du Harcoüet, où il avoit été baptiſé le premier Janvier de l'an 1639. qu'ayant perdu ſon pere & ſa mere dès l'enfance, il avoit été élevé par les ſoins du ſieur d'Aereville, ſon oncle maternel, qui après lui avoir fait apprendre la Grammaire, l'envoya au College de Rennes en Bretagne, où il fit la Seconde & la Rhetorique en 1657. & 1658. ſous le P. de la Trimouille, Jéſuite. De là il vint à Paris où il étudia en Philoſophie, & en Théologie, au College de Navarre.

L'Egliſe étant finie, on entreprit tout de ſuite le bâtiment du cloître, & des lieux reguliers, quoiqu'il ſurvint pendant qu'on y travailloit un évenement qui auroit dû déconcerter ce projet. J'ai dit ci-deſſus que par contrat de l'an 1606. du dernier de Juillet, l'Univerſité avoit donné ſix

arpens de terrein du *Pré aux Clers*, à cens & rente à la Reine Marguerite, & que cette Princesse les avoit donnés aux Augustins qu'elle avoit établis ici. Les Augustins à leur tour en firent des sous-beaux à plusieurs particuliers, & en retiroient près de deux mille livres par an, pendant qu'ils ne produisoient à l'Université que soixante livres de rente. L'Université se pourvut contre le contrat qu'elle avoit fait à la Reine Marguerite, & par Arrêt contradictoire du 23. Octobre 1622. le Parlement cassa ledit contrat, & ordonna que les beaux faits par la Reine Marguerite, ou par les Augustins, ses donataires, retourneroient au profit de l'Université. Ce contretems n'arrêta pas les P. P. Augustins Réformés, & leurs bâtimens n'en souffrirent point de discontinuation, ou du moins fort peu.

Le Cloître est un des plus propres de Paris, & est orné de tableaux peints à fresque, à la perfection desquels plusieurs personnes ont contribué. A peine y est-on entré qu'on apperçoit sur un des jambages de l'arc par où on y entre, une Inscription qui est un monument de la re-

connoissance de ces Peres, pour les bienfaits qu'ils ont reçu de feu M. Pontas.

BENEFICENTÆ MONUMENTUM

in claustro.

QUISQUIS ES VIATOR
Bene precare
Venerabili Sacerdoti
D. PONTAS
Qui cùm hoc Monasterium dilexisset
In finem dilexit.
Illi claustra debent de saxo nitorem.
Fornicem Chorus: Frons ara fulgorem.
Hunc Bibliotheca laudat munificum.
Sancta ejus suppellex ditat sacrarium.
Cœloque matura charitatis victima
Sacerdoti æterno
Titulum erexit aneo-marmoreum.
Obiit die 27. *April. an.* 1728.
MEMORES POSUERE AUGUSTINIANI.

Le premier tableau qui se présente fait voir un grand vestibule d'architecture feinte de marbre, où la Reine Marguerite donne à un Augustin le contrat de fondation qu'elle a passé en faveur de ses Confreres. Dans l'attique on lit cette Inscription.

Munificentiæ & perennitati
Augustissimæ Reginæ
Margaritæ Valesiæ
Arcum triumphis insignem
dicat Augustiniana
Communitas bit.

Dans les timpans triangulaires de l'arc de ce vestibule, ou lit dans l'un, *votum vovit Deo Jacob*; & dans l'autre, *sicut juravit Domino*.

Le Tableau *de la Conversion de saint Augustin*, qui est à l'entrée du Cloître, a été peint en 1715. par *de Dieu*, dont les compositions ont toujours été applaudies par le feu, & l'imagination qu'on y remarque.

Tous les autres tableaux ont été commencés en 1693. & ont été finis en 1696. Plusieurs personnes y ont travaillé, ainsi que je l'ai dit.

Le frere *François Gourde*, Religieux de ce Couvent a peint le paysage.

Le sieur *Roly* a donné les desseins de l'Architecture.

Et le sieur *Renault* a peint la figure.

Enfin en 1732. le sieur le *Cocq* a retouché tous ces tableaux.

Les Inſcriptions hiſtoriques qui accompagnent, & expliquent tous ces tableaux ſont très-juſtes, & d'une grande préciſion. Les Sentences de l'Ecriture dont on a fait l'application à chaque ſujet, ſont très-heureuſement choiſies; & c'eſt le *P. Theophile Loir*, Auguſtin, qui a fait ce choix & ces applications.

Toutes les Inſcriptions & Sentences de l'Ecriture, ont été écrites par *Fyrents*, qui avoit de la réputation dans ſon art.

On ne remarque d'ailleurs dans ce Cloître, que la tombe d'un Archevêque qui avoit ſur ſa dignité des ſentimens qu'il ſeroit à ſouhaiter qui fuſſent plus communs. Un Prélat, ami du deffunt, lui a conſacré cette Epitaphe qu'il a fait graver ſur ſa tombe.

HIC JACET

MATTHÆUS ISORÉ D'AIRVAUT

Archiepiſcopus Turonenſis,

VIR

Nobilitate generis apud Pictonas clarus,
ingenii robore,
animi magnitudine,

morum candore,
rerum peritiâ
clarior.
Romæ Auditoris Rotæ officio
per XIV. *annos functus,*
Papæ, Regis, Regni suffragia,
& laudes meruit.
In Gallia ad Archiepiscopatum
Turonensem evectus,
vitæ integritate, fide, charitate
& justitiâ Clero, cunctisque fidelibus
spectaculum factus & exemplum;
Sacrorum Ecclesiæ Dogmatum
Propugnator invictissimus,
Deum unum Episcopis & Regibus
dominari credidit & defendit.
Veritatis amantissimus
improbo labori non impar,
asserendæ Ecclesiæ pacis causa Parisios
jam æger evocatus,
ibidem morbo ingravescente,
ultimum vidit diem,
nec timuit, spei plenus.
Obdormivit in Domino
anno R. S. 1716, *ætatis* 69.
die Julii 9[a].
tanto Præsuli, Præsul alius
antiqua amicitiæ vinculo
conjunctissimus
M. P.

Ce Couvent est commode, & assez grand pour l'endroit où il est situé, mais il est peu solidement bâti.

La Bibliotheque est dispersée en quatre ou cinq chambres differentes, & n'est néanmoins composée que d'environ huit mille volumes, dont il y en a huit cens trente-cinq de toute sorte de format, tant imprimés que manuscrits qui ont été donnés à cette Maison par M. *Mauguin*, Président de la Cour des Monnoyes. Parmi ces derniers est le manuscrit original de l'Ouvrage que le Président Mauguin mit au jour en 1650. sous le titre de *Vindiciæ Prædestinationis, & Gratiæ*. Gilbert Mauguin, Président en la Cour des Monnoyes, étoit de Riom en Auvergne, & vint à Paris fort jeune, où il fut élevé sous les yeux d'un oncle, qui étoit un des plus fameux Avocats de ce premier Parlement du Royaume, & qui le rendit capable d'y paroître lui-même avec éclat. Il suivit le Barreau en qualité d'Avocat, jusqu'en 1637. qu'il fut pourvu d'une Charge de Président en la Cour des Monnoyes. Le Président *Cousin* dans le Journal des Sçavans du mois d'Avril 1696. dit :

que le Président Mauguin *après avoir donné aux fonctions dont il étoit redevable au Public, le tems qui leur étoit nécessaire, donnoit tout le reste à la lecture des Conciles, des Saints Peres, & des Auteurs Ecclésiastiques, & par-là devint aussi sçavant en Théologie que les Docteurs qui l'enseignent, aussi attaché aux choses saintes que les Prêtres les plus vertueux, aussi recueilli que les Religieux les plus reglés, vivant dans le siécle, sans être du siécle*, &c.

Revenons à la Bibliotheque dont les livres & les manuscrits du Président Mauguin font un des plus grands ornemens. M. *Pontas* l'a aussi enrichie d'environ deux cens cinquante volumes de livres choisis. Quelques autres personnes affectionnées à ces Religieux, leur en ont encore donnés, & le reste a été acheté des épargnes de ces Peres.

On voit ici un Buffet, qui est un présent de l'Electeur de Baviere dernier mort, dans lequel sont les Portraits de tous les Papes en médailles de Métail d'Angleterre.

Outre les études de Philosophie & de Théologie qui se font ordinairement dans ce Couvent, il y a une

Chaire pour un Professeur qui interpréte l'Ecriture Sainte. Elle a été fondée par l'Electeur de Baviere *Maximilien Emanuel*, & il seroit bien à souhaiter qu'il y en eut de pareilles dans les principaux Monasteres des autres Ordres.

C'est le P. *Estienne Rabache*, qui a été le Réformateur des Augustins en France. Ce saint homme nâquit à *Vauves*, Bourg de Beauce dans le Diocèse de Chartres, au mois de Juillet 1554. Son pere se nommoit Bernard Rabache, & sa mere Jeanne Rossart, gens craignans Dieu, mais d'ailleurs peu accommodés des biens de la fortune. Le P. Christin Pichard, Prieur des Augustins d'Orleans, étant venu à Vauves, qui étoit aussi le lieu de sa naissance, demanda le petit Rabache à ses parens, & l'obtint. Cet enfant qui n'avoit que douze ans, ne fut pas plûtôt dans le Monastere des Augustins d'Orleans, qu'il fit connoître par sa douceur, par son obéïssance, & par son humilité, que Dieu le destinoit aux actions les plus dignes de ses Ministres, & dèslors, c'est-à-dire en 1566. on lui donna l'habit de Religieux Augustin. Il fut pendant

quatre ans au Noviciat, & fit Profession la troisiéme fête de la Pentecôte de l'an 1570. Deux ans après il fut envoyé au Grand Couvent des Augustins de Paris, pour faire ses études. Il y réussit avec tant de succès qu'il mérita le 18e. rang dans sa Licence, & reçut le Bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, le 15. Novembre 1588. Durant les troubles de la Ligue, il résolut d'aller en Italie, mais la Providence en avoit décidé autrement, car passant par Bourges, il y fut retenu par les principaux du Clergé, pour reformer le Couvent des Augustins de cette Ville, qui soit par le désordre des guerres, soit par la corruption des mœurs de ce tems-là, étoit dans un grand déréglement, ayant à peine l'apparence d'un Monastere. Il se rendit, & en ayant été fait Prieur, on vit bientôt ce Monastere changer de face. Le 30. Août 1594. il proposa à ses Religieux la Réforme, & une vie nouvelle ou toutes choses fussent en *Communauté*, car jusqu'alors les Religieux avoient quelque chose en particulier dont ils disposoient à leur volonté. Tous les Religieux de ce Couvent y

consentirent, & dès le lendemain 31. Août ils renouvellerent leurs vœux aux pieds du P. Rabache, & pour preuve de la sincérité de leur changement, chacun alla dans sa chambre querir ce qu'il avoit possedé en propre, & l'apporta aux pieds du Superieur. C'est à cause de cette desapropriation, & de ce que cette Réforme se fit à Bourges, qu'on nomme cette Congrégation, les Augustins de *la Communauté*, ou de *la Réforme de Bourges*. Le P. Rabache mourut à Angers le 5. de Septembre 1616.

Après la Profession que font les Augustins Réformés de ne rien posseder en particulier, un autre des principaux points de leur Réforme, est de renoncer aux Grades qu'on prend dans les Universités; mais ils n'ont pas renoncé au titre de Doctes, & il y en a toujours eu parmi eux qui se sont distingués par leur sçavoir, & par leur attachement à la Doctrine de Saint Augustin leur Pere. Voici les noms de ceux qui depuis l'établissement de cette Réforme se sont le plus distingués.

Le *Pere André le Boulanger*, fils, & frere de Présidens au Parlement de

Paris, y étoit né en 1582. & y mourut en 1657. âgé de 75. ans. C'étoit un Religieux plein d'esprit & de zéle, qui commença à prêcher n'étant encore que Diacre. Celui qui a laissé un abrégé de sa vie, dit qu'il avoit prêché plus de cinquante Avens, & Carêmes, avec octave du S. Sacrement. Il fut deux fois Principal de la Province de Bourges, & ce fut par son crédit auprès des Superieurs de l'Ordre, que la Communauté de Bourges fut reconnue comme Province particuliere, & séparée de celle de France. On se tromperoit si l'on croyoit que ce saint Religieux eut débité en Chaire les impertinences que le peuple lui attribue. Il l'a confondu avec un Prédicateur de son tems, mais d'un autre Ordre, qui par la protection de la Reine *Anne d'Autriche*, parvint à l'Episcopat. Il est vrai que le Pere André avoit des saillies d'esprit, mais toujours aussi édifiantes, que justes & agréables. Un jour, par exemple, la Reine étant arrivée lorsqu'il étoit au milieu de son sermon de la Passion, il s'arrêta tout court, comme il le devoit, puis, après l'avoir saluée très-respectueu-

sement, il commença son compliment par ce vers de Virgile :

Infandum Regina jubes renovare dolorem.

Et fit une si belle & si vive récapitulation de tout ce qu'il avoit dit auparavant, que toute la Cour en fut touchée & remplie d'admiration. Il a laissé deux volumes *in quarto* de sermons manuscrits qui sont partie en latin, & partie en françois. Ils sont solides, & remplis d'esprit, mais ils ne seroient point du goût d'aujourd'hui. Le P. André fut inhumé dans le Cloître de ce Couvent, mais sans Epitaphe.

Le P. *Charles Moreau*, natif de Paris, mort en 1671. âgé de 76. ans, a mis au jour les Œuvres de *Tertullien*, par ordre alphabétique, avec de sçavantes remarques. Cet Ouvrage qui fut dédié à M. de Pomponne-Bellievre, premier Président, en 1657. est intitulé : *Omniloquium Tertulliani*. On imprima aussi les sermons du Pere Moreau. Ils sont en latin, & portent ce titre : *Homiliæ*, &c. *P. Caroli Moreau*, 1661.

Le P. *Augustin Chesneau*, Provin-

cial des Augustins de la Province, nommée alors de Saint Guillaume, ou Communauté de Bourges, enseigna la Philosophie au Grand Couvent des Augustins, & ensuite la Théologie dans celui-ci. Il est Auteur d'un Livre intitulé : *Orpheus Eucharisticus*, ouvrage estimé dans son genre. Ce Pere avoit l'esprit vif & pénétrant, & une érudition profonde ; d'ailleurs il étoit d'une piété, & d'une régularité exemplaires. Il étoit né à Vitré en Bretagne, l'an 1615. & mourut au Couvent de Montmorillon, en Poitou, en 1693.

Le P. *Augustin Lubin*, étoit né à Paris en 1624. Il fit de grands progrès dans la Théologie, dans l'Histoire, & dans la Géographie, sur laquelle il a beaucoup écrit. Il grava lui-même les planches de toutes les cartes, & ouvrages qu'il a donnés au Public. En 1685. il fut élu Assistant du Général de son Ordre, à la recommandation du Roi Louis XIV. & aux instances du Cardinal Altieri. Il ne pût cependant aller à Rome qu'en 1687. parce qu'il fut occupé dans le Diocèse de Langres, à une Mission que les Augustins y firent par ordre du Roi. Ce

fut à la priere du Cardinal Colloredo qu'il fit une Carte intitulée : *Italia Ecclesiastica*, qu'il dédia au Pape Innocent XII. & dont Sa Sainteté parut très-satisfaite. Pour plus grand éclaircissement, il composa un Livre intitulé *Abbatiarum Italiæ brevis Notitia*, &c. où les Abbayes sont rangées par ordre alphabetique. Ce Livre est *in* 4°. fut imprimé à Rome, & dédié au Cardinal Colloredo qui avoit donné à l'Auteur la premiere pensée de l'entreprendre, & avoit généreusement fourni aux frais de l'impression.

Ce fut sur les représentations, & les instances du P. Lubin que le Chapitre Général donna le 20. May de l'an 1693. un Decret par lequel il fut ordonné que la Province de saint Guillaume, autrement la Communauté de Bourges, se nommeroit à l'avenir *la Province de Paris*. Ce fut aussi sur ses remontrances que le Pape Alexandre VIII. donna un Bref le 23. May 1690. par lequel il déclara que les Religieux Augustins de la Province de S. Guillaume, dite présentement de Paris, seroient éligibles pour la dignité d'Assistans, quoique non gradués. Le P. Lubin revint de Rome en 1693. après

y avoir demeuré six ans, en qualité d'Assistant du Général, & mourut dans ce Couvent en 1695. âgé de 71. ans. On peut voir dans le Dictionnaire de Moreri, la liste de ses ouvrages.

Le P. *Ange le Proust*, nâquit à Poitiers le 4. Décembre de l'an 1624. fit Profession dans la Congrégation des Augustins de la Communauté de Bourges, ou de la Province de Paris, le 25. Mars 1642. & mourut dans ce Couvent le 16. d'Octobre 1697. âgé de 73. ans moins trois mois. Il fut Provincial de cette Province, & un Prédicateur zélé & infatigable, qui travailla beaucoup à la conversion des Calvinistes de Poitou. Ce fut vers l'an 1661. qu'étant Prieur de Lamballe, après la Canonisation de saint Thomas de Villeneuve, Archevêque de Valence en Espagne, il institua la Congrégation des Hospitalieres, appellées *Filles de saint Thomas de Villeneuve*, & il eut avant de mourir la consolation de voir plus de trente Hôpitaux fondés nouvellement, ou rétablis, gouvernés par ses Hospitalieres. Il faisoit ordinairement à pied la visite de ces Hôpitaux quelques

éloignés qu'ils fussent les uns des autres.

Le P. *Theophile Loir*, étoit né à Paris, & doué d'un esprit vif & pénétrant. Ses expressions soit qu'il parlat, ou qu'il écrivit étoient toujours justes & pures. Nous avons de lui un Livre de piété intitulé: *La maniere de remplir saintement les devoirs de la vie Chrêtienne & Religieuse*, imprimé en 1688. chez la veuve de Sebastien Mabre Cramoisi, & également estimé des personnes séculieres & des Religieuses. Le *Président Rose*, qui étoit Secrétaire du Cabinet du Roi, & un des Quarante de l'Académie Françoise, disoit à l'occasion de ce Livre, *qu'il étoit bien difficile de trouver quelqu'un qui parlât si bien de piété, & qui soûtint son sujet par des pensées si pleines d'onction.* Les sermons qu'il a prêchés étoient de même. Les Inscriptions du Cloître sont aussi de lui. Il y fait un abregé de l'histoire des Hommes illustres de l'Ordre avec une netteté, une précision, & une justesse dans l'application des Sentences de l'Ecriture, que le Lecteur s'apperçoit aisément que celui qui en est l'Auteur avoit du feu, du jugement, & beaucoup

coup de goût. Il mourut dans ce Couvent le 9. de Novembre 1699. dans la soixante-deuxiéme année de son âge, dont il en avoit passé près de quarante-quatre dans le Cloître. Il a laissé un ouvrage manuscrit en forme de lettres *sur le pur amour de Dieu.*

Le P. *Jacques Hommey*, étoit né à Séez en Normandie, & étant Religieux demeura long-tems à Paris dans ce Couvent, où il se fit connoître des Sçavans. C'est à lui que nous devons le *Milleloquium Gregorii; Supplementum Patrum*; & quelques petits ouvrages de saint Fulgence. Il avoit dessein de donner le *Milleloquium sancti Augustini*; & *sancti Hyeronimi*, mais il ne l'a pas fait. Les dernieres années de sa vie, il s'appliqua à faire un ouvrage intitulé : *Diarium Europæum Historico-Litterarium*, parce que c'étoit un Journal de ce qui se passoit en Europe de plus remarquable, soit dans la Politique, ou dans la Litterature. Cet ouvrage fit au P. Hommey beaucoup d'honneur, & beaucoup d'ennemis. L'Ambassadeur de Venise s'en plaignit au nom de sa République, & sur cette plainte, ce Religieux fut exilé à Bar-le-Duc.

Enfin le P. Hommey mourut dans le Couvent des Augustins d'Angers le 24. d'Octobre 1713. âgé de 70. ans. Il avoit une parfaite connoissance des Peres de l'Eglise, dont il avoit lû tous les ouvrages, & possedoit la Langue Grecque au point qu'elle lui étoit aussi familiere que la Latine. On peut dire que ce Religieux a passé presque toute sa vie à lire & à écrire, prenant même sur son sommeil, & se privant des conversations, & des recréations les plus permises. On a trouvé parmi ses papiers une Histoire de Louis XIII. qu'il avoit composée, pour l'opposer à celle de *le Vassor*, mais on ne l'a point encore donnée au Public.

Le P. *Pierre de Bretagne*, nâquit à Bourges le 5. d'Avril de l'an 1668. C'étoit un de ces génies heureux qui apportent en naissant une facilité merveilleuse pour tous les Arts, & pour toutes les Sciences. Une imagination vive & féconde, lui rendit familieres plusieurs parties des Méchaniques ; l'art de tourner, de faire des Cadrans, la dorure & l'architecture furent les amusemens de son premier âge. Il fit Profession parmi les Augustins Réfor-

nés à Paris, le 24. Mars de l'an 1689. Etant jeune Religieux, il donna dans ses études des marques d'une pénétration extraordinaire, soit dans la Philosophie, soit dans la Théologie, & parut toujours avec un grand éclat dans tous les Actes publics. Avec de si heureuses dispositions, il parvint bientôt à être Professeur. Angers & Paris furent les théâtres où il étala les trésors de science qu'il avoit reçus du Pere des lumieres. Il ne se renferma point dans l'enceinte de l'Ecole ; il donna dans la Prédication, & par la douceur & la force de son éloquence, il se distingua bien-tôt parmi les Orateurs Chrétiens.

La renommée l'ayant fait connoître à un grand Seigneur du Brabant, il l'engagea d'accepter en 1704. un Carême à Bruxelles. Il s'en acquitta avec un tel applaudissement, qu'il y mérita la qualité de Prédicateur ordinaire de Sa Majesté Catholique.

Ce fut dans cette Capitale des Pays-Bas que son mérite l'approcha de son Altesse Electorale de Baviere *Maximilien Emmanuel*. Ce grand Prince charmé de l'esprit du P. de Bretagne, & touché de la sagesse de sa conduite,

le fit son Prédicateur, & lui confia le soin de sa conscience. Pour lors le P. de Bretagne, avec l'agrément de ses Superieurs, s'attacha tout entier au service de ce Prince, & devint son homme de confiance, son Théologien, & son Conseiller. Il eut part à ses secrets les plus importans, & fut chargé des négociations les plus délicates.

Il n'usa de son crédit que pour procurer du soulagement aux malheureux, ou que pour faire recompenser des services rendus, & trop souvent mis en oubli. Une telle conduite & la régularité de ses mœurs le rendirent respectable aux Grands de cette Cour, & cher aux Petits.

Les ouvrages d'esprit & de piété qu'il a composés au milieu de la Cour, sont une preuve de son amour pour la retraite, & de son application constante aux Belles-Lettres.

Etant encore en France, il composa un *Abregé de la vie de Monsieur, Duc d'Orleans, & Frere unique de Louis le Grand*, qui fut imprimé *in*-4°. chez Osmont en 1702.

Pendant qu'il fut à la Cour de Baviere, il composa les Livres suivans.

Clavis Davidica, sive Apparatus ad Sacram Scripturam. in-12. 500. pag. imprimé à Munick en 1718.

Tractatus de Excellentiâ Musicæ Hebræorum; Opusculum in-12. 200. pag. à Munick en 1718.

La Vie, & les Miracles de S. Nicolas de Tolentin; dédiés au Sérénissime Prince Clement Electeur de Cologne. *in*-12. pag. 350. à Munick 1719.

Les Rejouissances & Festes magnifiques faites en 1722. *au Mariage du Prince Electoral.* in fol. 70. pag. à Munick en 1723.

Le P. de Bretagne étoit trop bien auprès de l'Electeur, pour ne point avoir part aux liberalités d'un Prince aussi généreux que l'étoit *Maximilien Emmanuel*; mais content de la pension honnête attachée aux qualités de Confesseur, de Prédicateur, &c. Il les ménagea toutes entieres, non à son usage particulier, mais au profit de sa Congrégation. Le Couvent de Paris n'oubliera jamais les bienfaits qu'il a reçus de cet illustre Confrere. Le Couvent de Bourges le regardera toujours comme le zelé restaurateur du Chef-lieu de la Réforme. La Sacristie de Paris a reçu du P. de Bre-

tagne en ornemens, Calices, Baffins, Burettes de vermeil, Chandeliers, & autres vases d'argent, pour plus de douze mille livres. Le Couvent en a reçu pour la fondation d'une Chaire de l'Ecriture Sainte, la somme de quatre mille livres. La Province en a reçu une pareille somme de quatre mille livres. La Bibliotheque de Paris lui est redevable du Buffet curieux dont j'ai parlé en décrivant cette Bibliotheque. Il a encore fait présent au même Couvent du portrait de l'Electeur Maximilien Emmanuel; & d'un portrait de saint Augustin copié d'après celui qui est à Milan, & qu'on dit original. Il a fait poser dans le Cloître deux grilles de fer aux armes de ce même Electeur. La chambre des hôtes en a reçu des meubles, & toutes les ustanciles convenables.

Pour ce qui est du Couvent de Bourges, les réparations qu'il y a fait faire montent à plus de seize mille livres.

Le P. de Bretagne avoit joui d'une santé parfaite jusqu'à l'âge de 52. ans, qu'il eut à Munick une violente hemorragie. On peut dire que depuis ce tems-là, il n'eût plus que des jours de lan-

gueur. Une hydropiſie aſcite a exercé ſa patience juſqu'au jour de ſa mort. Pendant les ſept dernieres années de ſa vie, il a malgré ſes infirmités entrepris deux fois le voyage de Munick à Paris, autant pour voir ſes Freres & ſes amis, que par l'eſperance de ſa guériſon. Après la mort de l'Electeur *Maximilien Emmanuel*, arrivée le 26. de Fevrier 1726. Il prit congé des Princes de Baviere qui le comblerent d'honneurs & de préſens, & revint pour toujours dans ſa Patrie, après douze ans de ſéjour en Baviere, & vingt années paſſées au ſervice de l'Electeur. Il arriva à Paris le 18. d'Avril 1726. dans un état pitoyable. Cependant par le moyen des remedes qu'il prit, il fut en moins de deux mois en état d'entreprendre le voyage de Bourges, où il arriva le jour de ſaint Pierre, ſon Patron. Les dix derniers mois de ſa vie furent employés à finir les bâtimens qu'on avoit commencés depuis quatre ans dans le Couvent de Bourges. Il y mourut le 3. May 1727. avec les ſentimens de Religion les plus vifs, & les plus tendres.

Le Couvent de Paris eſt le neuvié-

me des trente-un qui jusqu'ici ont embrassé la Réforme de Bourges, gouvernée par un Provincial qui est sous la dépendance du Général de tout l'Ordre des Augustins, qui fait sa résidence à Rome.

Au reste je dois dire ici que le R. P. *Moysant*, sous-Prieur de ce Couvent, homme également instruit & obligeant, m'a fourni beaucoup d'éclaircissemens qui sont tout ce qu'il y a de plus curieux dans la description de ce Monastere.

La rue *S. Benoît* a pris son nom de ce qu'elle regne le long du jardin des Religieux de saint Germain des Prez, qui sont de l'Ordre de S. Benoît. Elle commence à la rue Jacob où finit la rue du Colombier, & se termine à celle du *Four*. Sauval dit qu'elle s'appelloit autrefois la *rue des Egouts*, parce qu'elle étoit coupée en deux, & empuantie par un égout découvert, qui maintenant passe sous le pavé dans un canal vouté de pierre de taille, & porte les ruisseaux, & les immondices de plusieurs rues voisines à la riviere.

Revenons sur nos pas pour continuer à parcourir ce qu'il y a de re-

marquable dans ce Quartier.

L'Hôtel de la Roche-sur-Yon, se nommoit autrefois *l'Hôtel de Conti*. Cette maison fut échangée, ainsi que je l'ai dit, par *Marie Martinozzi*, Princesse de Conti, pour l'Hôtel de Guenegaud. Elle passa ensuite au Duc de Crequi, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, puis au Duc de la Trimouille son gendre, & en 1712. fut vendue au Duc de Lauzun qui l'a occupée jusqu'à sa mort. La Duchesse sa veuve l'a possedée quelque tems, & enfin l'a vendue à Louise-Adelaïde de Bourbon Conti, connue sous le nom de Mademoiselle de *la Roche-sur-Yon*; & par cette acquisition, l'Hôtel de Conti que Marie Martinozzi, son ayeule, avoit donné en échange, est rentré dans la Maison de Bourbon-Conti. Au reste cet Hôtel a successivement porté les noms de tous ses Maîtres. *Brice* a fait plusieurs fautes, en peu de mots, en parlant de ceux qui ont possedé cet Hôtel.

L'Hôtel de Bouillon est tout de suite, sur le Quay Malaquest. C'étoit autrefois l'Hôtel de *Macé Bertrand de la Basiniere*, Tréforier de l'Epargne. Il

est grand, & est accompagné d'un jardin. Il y a un Cabinet où *le Brun* a peint Apollon sur le Parnasse, d'une excellente maniere.

L'Hôtel qui fait le coin de la rue de Saint Pere, fut bâti pour le sieur *Falconi*, originaire de Florence, à ce qu'on prétend, qui de Sarragosse en Espagne, vint s'établir à Montpellier, & de cette derniere ville à Paris. C'est de lui que sont descendus les Faucons de *Ris*, de *Charleval*, &c. dont il y a eu un premier Président du Parlement de Bretagne, & quatre premiers Présidens de celui de Normandie. Feu M. de Morstin, Grand Trésorier du Royaume de Pologne, étant venu s'établir en France, acheta cet Hôtel, mais son fils étant mort depuis sans posterité, il a passé en d'autres mains, quoiqu'on le nomme toujours l'*Hôtel de Morstin*. La cour de cette maison est si serrée, que ce défaut en rend les appartemens également sombres & tristes. Les grilles mêmes qui sont dans cette cour, & qui ordinairement égayent les lieux qu'elles renferment, ne servent qu'à donner un air de prison à celle-ci.

La rue *de Saint Pere* commence au

Quay Malaqueſt, & finit à la rue de Grenelle, faubourg ſaint Germain ; ainſi elle coupe ce Quartier dans toute ſa largeur. C'eſt par corruption qu'on lui donne le nom qu'elle porte, car il faudroit la nommer la rue *ſaint Pierre*; parce qu'elle paſſoit devant une Chapelle appellée anciennement la Chapelle *ſaint Pere*, au lieu de la Chapelle *ſaint Pierre*, ſituée à l'endroit même où a été fondé depuis l'Hôpital de la Charité. *Sauval** ajoûte, qu'il y a des gens qui pour trencher des Sçavans, en donnent une autre étymologie qu'ils fondent, dit-il, ſur je ne ſçai quelle méchante peinture de l'Egliſe ſaint Germain des Prez, où Alexandre III. étoit repréſenté prêchant au Pré aux Clercs, à une Proceſſion, & alléguent là deſſus une certaine Charte rapportée par *du Breul*, où il eſt remarqué que le Pape ne fit cette Proceſſion qu'après avoir dédié cette Chapelle ; ſi bien, ajoûtent-ils, que comme tous les Fideles donnent la qualité de *ſaint Pere* au Pape, il s'enſuit évidemment, vu la rareté de telle dédicace faite par un Souverain Pontife, qu'autant la rue que la Chapelle, n'ont point d'autre

* *Tome I. pag.* 156.

nom que celui de *saint Pere*, & n'en doivent pas avoir d'autre, comme leur ayant été donné exprès pour servir de marque à la postérité d'une cérémonie si extraordinaire.

Sans perdre le tems mal-à-propos à réfuter ces contes ridicules, disons seulement, continue *Sauval*, que depuis Jesus-Christ, il n'y a jamais eu de Chapelle ou d'Eglise dédiée au S. Pere; que celle-ci étoit érigée en l'honneur de *saint Pierre*, & que si on l'appelloit la Chapelle *saint Pere*, c'étoit à la façon du tems, où l'on disoit *l'Eglise saint Pere aux Bœufs*, & *l'Eglise saint Pere des Arcis*, au lieu de dire l'Eglise de *saint Pierre aux Bœufs*, & l'Eglise de *saint Pierre des Arcis*. A cette corruption du nom de cette rue, le peuple en a ajoûté une autre, en l'appellant la rue *des saints Peres*, apparemment à cause des Religieux de la Charité, mais il devroit se ressouvenir que par état ils sont presque tous Freres, & que ce n'est que par souffrance qu'ils ont des Peres ou des Prêtres dans leur Ordre.

C'étoit derriere la Chapelle de saint Pere, que les Calvinistes avoient autrefois leur cimetiere; & c'est ici que

fut inhumé *Claude Arnauld*, un des freres du fameux *Antoine Arnauld*, Avocat au Parlement, & Procureur Général de la Reine Catherine de Medicis. Ce Claude Arnauld étoit premier Commis de la Finance sous M. de Sully, & étoit un jeune homme de grande esperance, n'étant âgé, lorsqu'il mourut le 21. de May 1602. que de vingt-sept ans, selon les Mémoires de M. Arnauld d'Andilly, ou de vingt-neuf ans moins neuf jours, selon ceux de l'Etoile. Le Dimanche 14. de ce mois (de Mars) 1604. je me fus promener par curiosité, dit l'*Etoile* *, au cimetiere de ceux de la Religion, derriere S. Sulpice, qu'on appelle *saint Pere*, pour y voir la belle tombe du feu Trésorier Arnauld, dont chacun parloit comme de chose nouvelle & inusité entre ceux de la Religion, principalement en ce pays-ci.

Elle étoit d'un fort beau marbre noir tout d'une piéce estimée à deux cens écus ou environ, élevée d'un demi pied de terre, & couchée de plus, autour de laquelle y avoit gravé en lettres d'or ce qui s'ensuit :

* *Tome III. partie 2. pp. 16. & 17.*

Cy gist noble homme Maistre CLAUDE ARNAULD, *vivant Conseiller, Notaire & Secrétaire du Roy, Maison & Couronne de France, & des Finances de Sa Majesté, Tresorier Général de France en la Généralité de Paris, & ordonné par le Roy près la personne de Monseigneur le Marquis de Rosni, pour l'administration des Finances de Sa Majesté, sous le commandement dudit Seigneur.*

Dans le milieu du marbre étoit gravé en Lettres d'or ce qui s'enfuit:

Passant tu ne liras point ici les louanges de celui qui est sous ce tombeau. Sa vie les a comme immortelles gravées dans le Ciel, jugeant indigne qu'elles traînassent en terre.

Quant à ce qu'il a esté, tu le pourras apprendre de sa fortune; mais de sa vertu seule, ce qu'il méritoit d'être.

Moestissimo Fratri
Plura non permisit dolor.

Au-dessus se voyoient gravées ses armoiries.

Quinze jours, ou trois semaines

après, continue l'*Etoile*, on couvrit de plâtre ce beau tombeau, de peur que la populace envieuse de tels monumens, n'achevât de le gâter, comme elle avoit déja commencé; & qu'enfin elle ne le brisât, & le rompit du tout: comme aussi on fut averti qu'on avoit déliberé de le faire en une nuit: & voilà comme d'un tombeau de marbre en fut fait un de plâtre, & quelle est la durée de nos ambitions, qui se réduisent enfin en boue & en plâtre.

L'HOPITAL DE LA CHARITÉ.

Les Religieux de la Charité ont été instituès par un Portugais du Diocèse d'Evora, nommé *Jean* qui avoit passé une partie de sa vie à servir, ou à porter les armes. Il avoit environ quarante-cinq ans lorsqu'en 1540. il se livra entierement à la penitence, & au service des malades. Il mourut dans ce charitable exercice le 8. Mars 1550. âgé de 55. ans, & plus de dix ans avant sa mort, ses vertus lui avoient fait donner le surnom de *Jean de Dieu*. Il fut canonisé en 1690. par le Pape Alexandre VIII. Quoique ce saint homme n'eût pas eu dessein

de former un Ordre Religieux, il laissa des disciples qui continuerent à servir les pauvres malades, & formerent une nouvelle Congrégation qui fut approuvée par les Papes Pie V. & Clement VIII. & enfin érigée en Ordre Religieux par le Pape Paul V. par son Bref du 13. Fevrier 1617. qui oblige ceux qui veulent y être reçus aux trois vœux ordinaires, & à un quatriéme, qui est de servir les malades. Il leur permit en même tems d'avoir dans chaque Maison un *Religieux* Prêtre, qui ne pourroit exercer aucune Charge, ni Office dans la Congrégation.

Cet Institut parut si utile qu'il se répandit avec beaucoup de rapidité. *Marie de Medicis* ne fut pas plûtôt Reine de France, qu'elle fit venir cinq de ces Religieux de Florence à Paris, & les établit d'abord dans la rue qu'on nomme à présent la rue *des Petits Augustins*, sous le titre de *Religieux de la Charité*, suivant les Lettres Patentes qu'elle obtint du Roi son époux, en date du mois de Mars de l'an 1602. registrées au Parlement le 14. Avril 1609. confirmées depuis par Louis XIII. au mois d'Août 1628.

& par Louis XIV. en 1643. & 1665.

La Reine Marguerite ayant souhaité d'avoir la place qu'ils occupoient, pour y mettre des Augustins Déchaussés, les Freres de la Charité furent transportés en 1607. dans une autre remplie de jardins, près d'une ancienne Chapelle de *saint Pierre*, qui ainsi qu'il a été dit, a donné le nom à la rue, & avoit été la premiere Paroisse du faubourg. Au lieu de cette Chapelle, les Freres de la Charité firent bâtir ici une Eglise sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, & ce fut *la Reine Marie de Medicis* qui en posa la premiere pierre sur laquelle étoient ces mots :

Maria Medicæa Galliæ, & Navarræ Regina Regens, Fundatrix anno 1613.

Cette Eglise n'a d'ailleurs rien d'extraordinaire pour son architecture, qu'un assez joli portail dont on l'a décorée en 1733.

Au milieu de la Chapelle de la Vierge, on voit un tombeau élevé sur lequel est la statue d'un Ecclesiastique en habit long, & à genoux, & sur le devant, est cette Inscription :

Icy gist Messire CLAUDE BERNARD, *dit le Pauvre Prêtre, qui déceda le 23. Mars 1641.*

M. Bernard étoit de Dijon, & fort riche de biens de patrimoine qu'il distribua tous aux pauvres pour lesquels il avoit une charité sans bornes. Il étoit toujours avec eux soit dans les Prisons, soit dans les Hôpitaux, & les consoloit, les soulageoit, & les servoit de toutes manieres. Il assistoit aussi ceux qui étoient condamnés à la mort, & ne les quittoit qu'après qu'ils avoient rendu le dernier soupir. Ceux qui ont connu ce saint homme, disent que la statue qu'on voit ici est très-ressemblante. Elle est de terre cuite, & de l'ouvrage d'*Antoine Benoist*.

Dans la même Chapelle fut aussi inhumé le corps de *Jacques Gauffre*, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes qui mourut au mois de Juillet 1654. il avoit succedé à M. Bernard dans l'assistance de ceux qu'on menoit au suplice.

Le corps de *Denys le Goux de la Berchere*, premier Président du Parlement de Grenoble, fut inhumé dans

cette Eglise l'an 1680. En mourant il laissa cet Hôpital Légataire universel de tous ses biens, mais ses heritiers collatereaux ayant attaqué son testament, cet Hôpital transigea avec eux, & se contenta du tiers ou environ, du montant des biens légués.

Dans une Chapelle qui est à main gauche, on voit un tableau où *Jouvenet* a représenté *saint Jean de Dieu* enlevé par les Anges.

Dans un autre endroit de cette Eglise on voit depuis quelques années un tableau peint par *Dulin*, de l'Académie Royale de Peinture, où il a représenté Jesus-Christ guérissant les malades. On loue l'ordonnance & les expressions de ce tableau.

Cet Hôpital est le Chef de tous les autres du même Ordre qui sont établis en France, & c'est ici que se tiennent les Assemblées triennales pour l'élection des Superieurs, & où est le Noviciat. La Communauté est d'environ soixante Religieux dont les revenus, & les aumônes qu'on leur fait, leur sont communs avec les pauvres malades.

Il y a ici cent-cinquante lits distribués en trois Sales, qui ont cinquan-

te lits chacune. On n'y reçoit que des hommes & des garçons, encore faut-il que leurs maladies ſoient curables, & que d'ailleurs elles ne ſoient ni contagieuſes, ni vénériennes. Chacun y a ſon lit particulier, & y eſt ſervi gratuitement avec une attention, une charité, & une propreté admirables.

Outre les trois Sales dont je viens de parler, depuis le Printems jusqu'à l'Automne, on en fait une quatriéme pour les pauvres qui ſont attaqués de la Pierre, & qui veulent ſe faire tailler.

Cet Hôpital a un Medecin, un Apoticaire, deux Chirurgiens Jurés, & pluſieurs Garçons Chirurgiens dans le nombre deſquels, il y en a un qui gagne la Maîtriſe en ſervant ici pendant ſix ans.

A l'entour de ces Sales, on remarque pluſieurs tableaux faits par de très-habiles Peintres, tels que *Tetelin*, *la Hire*, *le Brun*, *de Seve*, &c.

Dans la rue Taranne, proche une des portes de l'Egliſe de l'Hôpital de la Charité, eſt une Fontaine, ſur laquelle ſont ces vers de *Santeul*.

Quem pietas aperit Miserorum in commoda Fontem,
Instar aquæ, largas fundere monstrat opes.

Ces deux vers ont été traduits en françois par *du Perier*, de la maniere suivante.

Cette eau qui se répand pour tant de Malheureux,
Te dit : répans ainsi tes largesses pour eux.

La rue Taranne se nommoit la rue *aux Vaches* en 1531. aussi bien que la rue *saint Dominique* qui la continuoit, selon *Sauval.*

En face de la rue Taranne est l'*Hôtel de la Force*, autrefois l'Hôtel de *saint Simon*, mais que le Duc de la Force dernier mort acheta en 1715. Il y a environ cinquante ans que cette maison passoit pour belle, mais à présent elle n'est distinguée que par son emplacement.

Dans ce qui nous reste à voir de la rue de Saint Pere, on remarque une Maison qu'on a nommée & qu'on nomme encore l'*Hôtel de Brissac*,

Elle fut bâtie pour *Marie de Cossé*, veuve de Charles de la Porte de la Meilleraye, Pair, & Maréchal de France, qui lui donna le nom de la Maison d'où elle étoit issue, par préference à celui de son défunt mari. En 1701. cet Hôtel fut vendu à *Claude Pecoil*, Maître des Requêtes, qui étant mort, & n'ayant laissé qu'une fille, elle épousa le *Duc de Brissac*, & l'Hôtel reprit son premier nom. Au reste cet Hôtel est du dessein de *Gittard* qui en a orné la porte de deux colonnes Ioniques qui sont dans les proportions de *Scamozzi*.

Une autre Maison de cette rue qui a quelque apparence, est celle qui a été occupée par le feu Marquis *de Cavoye*, Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi.

Reprenons la suite du Quay Malaquest dont la rue de Saint Pere nous avoit éloignés.

Le sieur Gluc de saint Port a fait restaurer ou rebâtir trois Hôtels qui sont de suite sur ce Quay, & en font aujourd'hui un des principaux ornemens. Le premier de ces Hôtels a appartenu autrefois au *Président Perrault*, Secretaire des commande-

mens du grand Prince de Condé. Il a été occupé long-tems par Renée de Penencouet, de Keroüalle, Duchesse de *Portsmouth*, puis vendu en 1709. à *Michel Chamillad*, Ministre & Secretaire d'Etât, pour le département de la Guerre, & Controleur Général des Finances, qui le vendit ensuite au sieur *Gulc* Directeur des teintures des Gobelins, & pere de M. Gluc de saint Port, Conseiller au Parlement, qui en est aujourd'hui proprietaire, & qui a loué le premier au Marquis de *la Mina*, Ambassadeur du Roi d'Espagne auprès du Roi.

LE COUVENT DES THEATINS.

Ces Religieux sont des Clercs Réguliers institués en Italie vers l'an 1524. par saint Gaëtan, Gentilhomme Vincentin, & par *Pierre Caraffe*, pour lors Evêque de *Theati*, ou Chieti dans le Royaume de Naples, & qui dans la suite fut Pape sous le nom de Paul IV. C'est du nom de l'Evêché de Pierre Caraffe, que les Clercs Réguliers de cette Congrégation, ont été nommés *Théatins*.

Ces Religieux professent une pau-

vreté si grande qu'ils semblent s'être entiérement abandonnés à la Providence, car ils reçoivent ce qu'on leur donne par aumône, mais ne demandent jamais rien. Leur institut fut approuvé par Clement VII. en 1524.

Le Cardinal Mazarin fit venir de Rome à Paris quelques-uns de ces Religieux, parmi lesquels étoit *Dom Ange de Bissari*, que cette Eminence chargea de la direction de sa conscience. Dès-lors ce Cardinal pensa à leur procurer un établissement dans cette Ville, & pour cet effet fit acheter une maison sur le Quay Malaquest, le 26. May de l'an 1642. pour le prix de cinquante-quatre mille livres. Henry de Bourbon, Duc de Verneuil, Evêque de Metz, & Abbé de saint Germain des Prez, & qui en cette derniere qualité jouissoit alors d'une Jurisdiction comme Episcopale dans toute l'étendue de ce Faubourg, permit cet établissement par ses Lettres du premier Août 1648. Ce fut en conséquence de cette permission que *Dom Placide Roussel*, Prieur de l'Abbaye, & Vicaire général de l'Abbé, se transporta le 7. du même mois dans la maison achetée pour les Théatins,

tins, & en ayant fait la visite, il en benit la Chapelle, sonna les cloches, & exposa le saint Sacrement. Sur les onze heures avant midi, le Roi Louis XIV. accompagné du Duc d'Anjou, son frere unique, y arriva, & l'Evêque de Dol s'étant trouvé présent, il fut prié de benir la Croix que le Roi plaça ensuite de sa propre main sur le portail, & déclara que son intention étoit que cette Maison fut nommée *sainte-Anne la Royale*. Cette Eglise, ou plûtôt Chapelle, fut extrémement petite jusqu'à la mort du Cardinal Mazarin. Cette Eminence ayant légué par son testament cent mille écus à ces Religieux, pour bâtir une Eglise, ils acheterent une place qui leur coûta soxante-douze mille livres, & firent venir d'Italie un de leurs Religieux, nommé le P. *Camille Guarini*, qui passoit pour un grand Architecte, mais ces Religieux & leur Architecte passerent d'une extremité à l'autre, car n'ayant eu jusqu'alors qu'une petite Chapelle, ils formerent le dessein d'une Eglise si grande, qu'elle ne convenoit ni à leurs facultés, ni à l'emplacement qu'ils occupent, aussi est-elle demeu-

rée imparfaite. On commença cet édifice en 1662. & ce fut le Prince de Conti qui en posa la premiere pierre au nom de Louis XIV. le 28. Novembre de cette même année. On s'apperçut un peu tard de la grandeur de l'entreprise, & ce bâtiment fut discontinué. Il fut repris en 1714. au moyen d'une lotterie dont le Roi gratifia ces Religieux, & ce fut sur les desseins d'un Architecte de Paris, nommé *Lievain*. Celui-ci auroit été bien habile, si en conservant les bâtimens élevés sur les desseins du P. Guarini, il avoit fait quelque chose de régulier, & de bon goût. On en jugera par ce que je vais dire.

Cette Eglise, selon le premier projet, devoit être deux fois plus grande qu'elle n'est, puisque celle d'aujourd'hui n'est que la croisée de celle que le P. Guarini avoit eu dessein de bâtir. Le Maître Autel auroit été où est la Chapelle du milieu à main gauche, du côté de la rue de Verneuil, au lieu qu'il est a l'extrémité d'un des bras de la croisée à main droite, en entrant par le Quay Malaquest. Lorsqu'on ôta les douze colonnes de marbre, leurs piedestaux & leurs couronne-

mens, qui ornoient la Place des Victoires, le Marêchal Duc de la Feuillade, dernier du nom, en fit présent à ces Religieux pour être employées à la décoration du grand Autel de cette Eglise, mais elles se sont trouvées trop grandes, & n'ont pas pu servir à ce dessein.

On conserve dans cette Eglise un grand nombre de Reliques qui ont été données par la Reine Anne d'Autriche, & par le Cardinal Mazarin. La Sacristie est enrichie d'une Croix de cristal de roche, de six chandeliers & d'un Soleil de même matiere. On y voit aussi un Soleil d'ambre, & une image de la Vierge enchassée dans de l'or, enrichie de perles & de diamans, le tout donné par la Reine Anne d'Autriche.

Dans cette Eglise ont été inhumés le Cœur du *Cardinal Mazarin*, qui y fut apporté de Vincennes, le 28. de Mars 1661. par *Claude Auvry*, ancien Evêque de Coutances, Trésorier de la Sainte Chapelle de Paris, & Maître de chambre de ce Cardinal.

Le corps de *Pompée Varesi*, Nonce du Pape auprès du Roi. Celui de Nicolas de Luschis.

Celui du sieur *de Lorme*, Medecin de réputation, qui y fut inhumé le 25. de Juillet de l'an 1678.

Celui *d'Edme Boursault*, connu par ses Lettres, & par plusieurs Piéces de Théâtre qui ont eu du succès. Ce bel esprit étoit pere d'Edme Chrisostome Boursault, Religieux de cette maison, dont il est mort Supérieur, ainsi que je le remarquerai plus bas. Edme Boursault mourut en 1701.

Celui de *Louis d'Aubusson*, Duc de Roanez, Pair & Marêchal de France, second du nom, connu sous le nom de Marêchal Duc de la Feuillade, mort à Marly le 29. Janvier 1725.

Celui de Frederic Jules *de la Tour d'Auvergne*, nommé *le Prince d'Auvergne*, autrefois connu sous le nom de Chevalier de Bouillon, mort le 28. Juin 1733. âgé de 62. ans, un mois & vingt-six jours, sans laisser de postérité de *Catherine Olive de Trente*., sa femme.

Le corps de Pompée Varesi, fut mis vis-à-vis le grand Autel, proche le balustre, sous une tombe plate de marbre noir, sur laquelle est cette Inscription.

POMPEIUM VARESIUM.

Lateranenſis Eccleſiæ Canonicum,
Apoſtolicorum utriuſque ſignaturæ
Referendarium,
S. Inquiſitionis Aſſeſſorem,
Romanæ Rotæ Auditorem,
Beneventi, Anconæ, Peruſii,
ac demum Romæ Præfectum,
Archiepiſcopum Hadrianopolitanum,
ſummi Pontificis
domeſticum & aſſiſtentem Prælatum,
& apud Venetos
tum apud Chriſtianiſſimum Regem
extraordinarium primò,
& mox ordinarium Nuntium:
in omni vitæ munerumque varietate
ſuavitate morum, ſagacitate mentis,
animi magnitudine,
conſtantiaque præſignem,
memorandum Poſteris, ac mirandum,
ſcripti lapidis hoc monumentum
exibet.
Obiit ſalut. anno 1678.
ætat. ſuæ 54. menſes 7. di. 3.

Dans la Nef, du côté de la Chapelle de ſaint Antoine de Padouë, eſt une tombe plate de marbre blanc, ſur laquelle eſt cette Inſcription.

D. O. M.

NICOLAUS DE LUSCHIS
Comitis Alphonsi præclari Historici,
filius natu, non animo minimus,
Vincentiæ ortus,
avorum gloriam Gallicis
in castris imitaturus,
Ludovici Magni Regis Christianissimi
Patrocinium assecutus.
Lutetiæ piissima morte præventus,
ad Cœlestem gloriam evocatur.
Obiit die 16. *Maii an.* 1670.
ætatis suæ 22.

REQUIESCAT IN PACE.

Cette Maison est la seule que les Théatins ayent en France, & par conséquent ceux qui y' sont reçus à faire Profession, sont nécessairement vœu de stabilité, à moins qu'ils ne sortent du Royaume. La Communauté est de trente ou trente-cinq Religieux, & quelque petit que soit ce nombre, il ne laisse pas de fournir de grands Prédicateurs.

Le P. *Alexis du Buc*, étoit un controversiste fameux que son érudition, & la vivacité de son esprit avoient

rendu redoutable aux Calvinistes. On a prétendu que plus de trois cens de ces Sectaires étoient rentrés dans le sein de l'Eglise Catholique Apostolique Romaine, par les exhortations de ce Religieux.

Le P. *Quinquet*, a été un des grands Prédicateurs de ces derniers tems. Il avoit prêché plusieurs Avents & plusieurs Carêmes devant le Roi, avec beaucoup d'applaudissement. Sa composition étoit solide, touchante, & délicate.

Le P. *Edme Chrisostome Boursault*, a été aussi Prédicateur ordinaire du Roi, & étoit Superieur de cette Maison, lorsqu'il mourut, le 13. Mars 1733.

Mais celui de tous qui fait le plus d'honneur à sa Congrégation, & qui rend actuellement les plus grands services à l'Etat, est M. *Boyer*, aussi Prédicateur ordinaire du Roi, que son mérite éleva à l'Evêché de Mirepoix d'où il a été tiré pour être Précepteur du Dauphin. Cet illustre Prélat est né à Paris, mais son pere étoit d'Auvergne, & cette Province se fait honneur de cette origine.

La rue de Beaune va du Quay Ma-

laquest, à la rue de l'Université. On y remarque *l'Hôtel de Mailli*, qui a sa principale porte dans cette rue. Cette maison est grande, mais point réguliere. Elle est accompagnée d'un jardin, & d'une terrasse qui regnent sur le Quay, dont la situation fait la plus grande beauté, car elle jouit de la vue de la Riviere, des jardins des Tuilleries, & du Cours qui semblent être faits exprès pour l'embellir. Cet Hôtel appartient au Marquis *de Nesle*, du nom de *Mailli*.

Dans cette même rue est aussi *l'Hôtel de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi*, bâti dans l'endroit ci-devant nommé la *Halle Barbier*, & isolé entre les rues de Beaune, de Verneuil, du Bac, & de Bourbon. Cet Hôtel se trouvoit en si mauvais état, que sur la représentation du Prevôt des Marchands, & des Echevins de la Ville de Paris, il intervint un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 7. Août 1707. par lequel sa Majesté ordonna qu'il seroit construit un nouvel Hôtel, pour le logement de ladite Compagnie, sur le Quai d'Orsay près le Pont Royal, en face de la riviere de Seine. Les

difficultez qui se trouverent à faire l'acquisition du terrein, firent suspendre ce dessein. Cependant la caducité de l'Hôtel ayant augmenté à un point de déperissement, sa Majesté par Arrêt de son Conseil du 21. May 1715. permit aux Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, d'emprunter jusqu'à la somme de deux cens mille livres, pour être employée aux réparations dudit Hôtel, à quoi l'on a depuis travaillé sans avoir fait aucun emprunt. Enfin sur ce qu'on s'est apperçu que toutes ces réparations deviendroient inutiles à cause que toutes les fondations, les voutes des caves, & partie des gros murs, planchers, & combles que l'on s'étoit proposé de pouvoir conserver, se trouvoient totalement ruinez, & hors d'état de servir, lesdits sieurs Prevôt des Marchands & Echevins, firent leurs remontrances au Roi, & à S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, & indiquérent une place dans le même quartier, même rue, & même aspect que celle ordonnée par le feu Roi pour bâtir à neuf ce nouvel Hôtel. Sur ces re-

montrances S. A. R. donna ses ordres pas écrit au Duc d'Antin, Surintendant des Bâtimens du Roi, d'en faire l'acquisition pour dans la suite y faire bâtir le nouvel Hôtel des Mousquetaires. Ce fut en conséquence de ces ordres que le *Duc d'Antin* acheta de *Jean Jacques Descombeaux*, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, &c. une place située à Paris rue de Bourgogne, & sur le Quay d'Orsay, contenant en superficie cinq mille deux cens quatre-vingt seize toises, à raison de 50. livres la toise superficielle. Le contrat en fut passé en l'Hôtel du Duc d'Antin le 31. d'Octobre de l'an 1717. Ce contrat de vente fut approuvé, confirmé & homologué par Lettres Patentes du Roi données à Paris le 12. Février 1718. & regiftrées au Parlement le 19. Mars de la même année. Par ces Lettres le Roi ordonna aussi qu'il seroit incessamment procédé à la vente & adjudication des bâtimens de l'ancien Hôtel des Mousquetaires de la premiere Compagnie, appellé ci-devant *Halle Barbier*, au Bureau & pardevant les Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, au

plus offrant & dernier encherisseur, en la forme & maniere accoûtumée, avec pouvoir à ceux qui en seront adjudicataires d'y établir un marché public, avec douze étaux de boucherie, & des échopes & étalages convenables, pour en jouir à l'instar des autres marchez, & étaux de la Ville de Paris, suivant le tarif qui en a été arrêté au Conseil, &c.

Sur ce qu'il fut représenté au Roi, que dans l'obligation où l'on avoit été d'assujetir à ladite place le plan que sa Majesté avoit pour lors ordonné de dresser dudit Hôtel, il ne se trouvoit pas encore assez de profondeur pour distribuer tant de bâtimens cours & écuries, avec les proportions convenables aux differens usages ausquels ils sont destinez, sa Majesté ordonna au mois de Juillet 1719. aux sieurs de Cotte & Beausire, ses Architectes, d'en faire un nouveau plan. Ce plan ayant été fait, & approuvé du Roi, les deux Architectes que je viens de nommer, représenterent à Sa Majesté qu'il ne pouvoit s'executer qu'en l'étendant vers l'Occident, & en prenant des places appartenantes à la Duchesse Douairie-

re de Bourbon, que l'on pourroit échanger avec d'autres appartenantes à Sa Majesté au même lieu. Le Roi par Arrêt de son Conseil d'Etat du 10. Août 1719. ordonna que lesdites places seroient toisées & estimées par les deux Architectes ci-dessus nommez, lesquels trouverent que trois mille trente-trois toises appartenantes à Madame la Duchesse devoient necessairement entrer dans l'emplacement dudit Hôtel, & les estimerent cent cinquante-un mille cinq cens cinquante livres à 50. livres la toise. Ils firent pareillement toiser une place appartenante au Roi, inutile au dessein dudit Hôtel, suivant le nouveau plan, contenant trois mille trois cens douze toises, qu'ils estimerent cent quatre-vingt-dix huit mille sept cens vingt livres, à raison de soixante livres la toise, & conclurent que pour rendre cet échange égal, Madame la Duchesse Douairiere de Bourbon devroit au Roi la somme de quarante six mille sept cens quatre-vingt-deux livres. Le Roi étant en son Conseil ordonna que le plan seroit exécuté, & approuva & homologua l'échange reglé par lesdits Architectes,

par Arrêt du Conseil d'Etat tenu à Paris le premier de Septembre 1719. & par ses Lettres Patentes données à Paris le 2. de Septembre, & enregistrées au Parlement le 6. du même mois de la même année. Tous ces beaux projets n'ont point eu d'execution. On a tellement restauré l'ancien Hôtel, qu'on l'a presque rebâti à neuf, & on n'a plus pensé à en bâtir un à la Grenouilliere, ni aux autres changemens qui devoient en être des suites.

Après être revenu de la rue de Beaune, sur le Quay, on voit une assez belle Maison qui le termine, & qu'on nomme *le Petit Hôtel de Mailly*. Sa principale face est sur ce Quay, mais l'entrée est dans la rue du Bac.

LE PONT ROYAL.

Ce Pont est de pierre, le seul de Paris qui traverse toute la riviere. Il a été bâti en la place d'un Pont de bois, que Barbier Controlleur Général des bois de l'Isle de France, avoit fait construire en 1632. suivant la permission que le Roi en avoit accordée à *Pidou*, l'un des Commis dudit

Barbier. Comme ce Pont fut peint en rouge, on le nommoit souvent le *Pont Rouge*; quelquefois le *Pont Barbier*; quelquefois *le Pont sainte Anne*, en l'honneur de la Reine Anne d'Autriche, Régente; & d'autrefois le *Pont des Tuilleries*, parce qu'il aboutissoit vis-à-vis d'un Pavillon du Château qui porte ce nom.

Avant la construction de ce Pont de bois, on passoit ici la riviere en bateau, & c'est ce qui a fait donner le non de *rue du Bac* à la rue qui est vis-à-vis. Après la construction de ce Pont, Barbier avoit fait commencer ici une Pompe ou elévation d'eau, pour la commodité du Public, mais cette Pompe fut brulée, à ce qu'on dit, par un Laquais qui jetta un flambeau allumé dans un bateau de foin qu'on y avoit attaché. *

* Sauval, Antiq. de Paris. *Tome I. p.* 240.

Ce Pont si utile, & même si nécessaire, fut emporté par le dégel de l'année 1684. & dès lors le Roi *Louis le Grand*, donna ses ordres pour qu'on en bâtit un de pierre, à ses dépens, & digne de la magnificence de son Regne. Sa Majesté ayant été informée de l'extréme difficulté qu'il y avoit de construire solidement un

Pont de pierre en cet endroit, à cause de la rapidité de la riviere qui étant ici plus resserrée en son lit, & plus profonde qu'ailleurs, y coule avec plus de violence, & étant aussi informée de la capacité du frere *François Romain*, Religieux Convers de l'Ordre de saint Dominique, qui venoit de mettre la derniere main à la premiere arche du Pont de Maestrich, &avoit par là mérité une gratification considerable des Etats de Hollande, elle donna ses ordres pour le faire venir en France. Il arriva à Paris au mois de Janvier de l'année 1685. & après avoir examiné les difficultés qui s'opposoient à la construction de ce Pont, & en avoir conferé avec *Jules Hardouin Mansart*, alors premier Architecte du Roi, & avec *Gabriel*, Architecte & Entrepreneur de tout l'ouvrage, le Frere Romain entreprit la construction de ce Pont, & le conduisit à la perfection où nous le voyons. Un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, daté du 11. d'Octobre 1695. qui commet ledit Frere Romain pour faire les visites, dresser les devis, & les rapports pour la reception des ouvrages des

Ponts & Chauſſées, réparations des bâtimens dépendans des Domaines de Sa Majeſté, & autres ouvrages publics dans toute l'étendue de la Généralité de Paris ; dit poſitivement que ce Frere *avoit eu la conduite, & l'inſpection de ce Pont.* Comme il n'eſt point parlé de celui qui en donna les deſſeins, il y a apparence que ce fut le premier Architecte du Roi, & ce fut lui auſſi qui en donna les devis, qui furent imprimés. Le Frere Romain ſurmonta les grands obſtacles qui ſe préſenterent dans l'exécution, & dont le plus difficile étoit la prodigieuſe abondance d'eau que donnoient quantité de ſources, & que le Frere Romain trouva le moyen d'évacuer.

Les fondations de ce Pont furent jettées le 25. d'Octobre 1685. & en même tems on enferma pluſieurs Médailles dans une boëte de bois de Cédre, longue de quatorze pouces, & large de dix. On mit cette boëte dans une autre de plomb, & l'on les encaſtra dans le maſſif de la premiere pile, du côté du Château des Tuilleries. Ces Médailles marquent chacune un évenement mémorable du Regne de Louis le Grand, & ſont au

nombre de treize, dont l'une est d'or, & les douze autres sont d'argent. Celle d'or pese un marc, sept gros, & vingt-quatre grains.

Ce solide & magnifique Pont consiste en quatre piles, & deux culées, qui forment cinq arches entre elles, dont les ceintres sont hardis & corrects. Les deux bouts du Pont sont en trompes fort larges, ce qui a été pratiqué pour en faciliter l'entrée aux carosses, & aux charettes. La longueur du Pont est d'environ soixante & douze toises, sur huit toises quatre pieds de largeur dans laquelle on a pris neuf pieds pour chaque trotoirs, & deux autres pieds pour l'épaisseur des parapets.

L'architecture de cet edifice est simple, mais noble & solide, & toute la dépense qu'on fit pour sa construction monta à sept cens vingt mille livres.

A l'issue de ce Pont, du côté du Fauxbourg saint Germain, & le long de la riviere, est un terrein nommé *la Grenouilliere*, dont le nom n'annonce rien de beau pour la situation, cependant il en est peu dans Paris d'aussi avantageuses, par les vues qu'elle

donne sur la riviere, sur les Château & jardin des Tuilleries, sur le Cours, &c. Pour profiter de ces avantages, il n'y auroit qu'à continuer le projet dont on commença l'execution en 1708. qui est de construire un grand Quay qui regnat depuis le Pont Royal jusqu'à quatre cens toises de longueur, en descendant, & qui eut les mêmes dimensions que celles du Quay Malaquest. La construction de ce Quay fut autorisée par un Arrêt du Conseil donné à Versailles le 30. d'Août 1707. & en conséquence le sieur *Boucher Dorçay* alors Prevôt des Marchands, accompagné du corps de Ville, posa la premiere pierre de ce Quay, le 3. de Juillet 1708. Mais ce dessein fut presque aussitôt suspendu, & il ne paroît pas qu'on pense à le reprendre. Selon ce projet on devoit détruire toutes les vilaines petites maisons qu'on voit à la Grenouilliere; on devoit porter ailleurs les chantiers qui y sont, & l'on devoit élever sur ce terrein un grand Hôtel pour la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, mais tout cela n'alla pas plus loin. Par ce que j'ai dit de l'Hôtel des

Mousquetaires qui est dans la rue de Beaune, on a vû qu'en 1717. & 1718. on voulut reprendre ce dessein, mais les demarches qu'on fit n'eurent point de suite.

Il n'a pas tenu à S. A. S. la Duchesse Douairiere de Bourbon, à feu S. A. S. le Duc du Maine, & à quelque Seigneurs particuliers, que ce quartier ne soit devenu aussi magnifique qu'il étoit vilain auparavant.

Au coin de la rue du Bac, & à la tête de ce Quay projeté, sont deux grandes maisons de suite, que feu *Robert de Cotte*, premier Architecte du Roi fit bâtir pour lui, avec toutes les commodités & tous les agrémens qu'on doit attendre de leur situation, & d'un Architecte aussi habile qu'il l'étoit. Comme ces maisons n'ont été bâties qu'après l'Hôtel de Belleisle, & que *de Cotte* offrit cet emplacement à ce Seigneur, on fut fort surpris qu'il n'eut pas accepté cette offre qui auroit donné plus de régularité, & de grandes commodités à son Hôtel. Ces deux maisons ont leur entrée sur le Quay commencé.

La rue du *Bac* coupe celles de saint Dominique & de Grenelle, & va

depuis le Pont Royal jusqu'à la rue de Sêve.

Elle a pris son nom d'un *Bac* qui servoit à passer la riviere avant qu'il y eut un Pont vis-à-vis le Château des Tuilleries.

En venant du côté du Pont Royal, & entrant dans la rue du Bac, les premiers bâtimens considerables qui se présentent sont l'Hôtel des Mousquetaires de la premiere Compagnie, duquel j'ai déja parlé; & le Couvent du Noviciat général des Religieux de saint-Dominique, mais comme la principale porte est dans la rue qui porte le nom de ce saint, j'en ai fait la description en cet endroit.

Les Filles de sainte Marie, autrement dites *de la Visitation*, du Couvent du faubourg saint Jacques, se trouvant surchargées par le grand nombre de filles qui embrassoient leur institut, acheterent une maison dans la rue Montorgueil dans laquelle elles envoyerent un certain nombre de Religieuses pour y établir un nouveau Monastere. Elles y entrerent le 31. Juillet de l'année 1660, & y demeurerent douze ou treize ans, mais ne s'y trouvant pas

aſſez commodément logées, elles acheterent *une maiſon dans la rue du Bac*, & en prirent poſſeſſion en 1673. Peu de tems après, elles y firent bâtir une Chapelle dont la premiere pierre fut poſée par une pauvre femme, qu'elles choiſirent exprès pour cette fonction, ſans autre cérémonie. Depuis ce tems là, elles ont fait faire ici des bâtimens commodes, en ſorte que la Communauté y eſt commodément logée.

Un peu plus haut, & de l'autre côté de la rue, eſt le Monaſtere *des Filles de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie*, qu'on appelle ſouvent *les Recoletes*, pour la raiſon qu'on va lire. En 1627. il vint de Verdun à Paris des Recoletes de ſainte Claire qui s'établirent dans le faubourg ſaint Germain, dans une maiſon qu'elles prirent à loyer, mais elles firent ſi mal leurs affaires temporelles dans cette grande Ville, que dix ans après, elles furent obligées de retourner à Verdun d'où elles étoient venues. En partant elles cédérent leurs droits à d'autres Recoletes de ſainte Claire, venues de Tulle en Limouſin. En conſéquence de cette ceſſion, des

Lettres Patentes du Roi, & d'un second Brevet de l'Abbé de saint Germain des Prez, ces Religieuses venues de Tulle acheterent une maison dans la rue du Bac, & l'approprierent autant qu'il leur fut possible, pour une Communauté Religieuse. Elles y furent introduites par le Prieur, grand Vicaire de l'Abbé de saint Germain des Prez le 11. Août de l'an 1640. qui en même tems permit aux Recolets de la Province de saint Denys, de les diriger. Parmi les conditions qu'on apposa à l'établissement de ces Religieuses, on remarque celle-ci: *qu'elles donneront tous les ans un écu d'or, de reconnoissance au Curé de saint Sulpice dans la Paroisse duquel elles sont établies.* En 1658. les Recolets de la Province de saint Denys présenterent une Requête au Prieur de ladite Abbaye de saint Germain, aux fins qu'il leur fut permis de faire bâtir un hospice, joignant ledit Couvent des Recoletes, pour servir de demeure à sept ou huit Religieux qui seroient employés à la direction de ces Religieuses, ce qui leur fut accordé, même avec clause que ce seroit à l'exclusion des Recolets des autres Provinces,

le tout par acte du 15. de Septembre de la même année. La Reine Marie Thérése d'Autriche ayant une dévotion particuliere à la sainte Vierge, & au Mystere de son *Immaculée Conception*, & voulant d'ailleurs reconnoître en quelque façon les graces qu'elle avoit reçues de Dieu par l'heureuse naissance de son fils, le Dauphin, elle resolut de fonder dans la Ville de Paris un Couvent de Religieuses sous le nom de *l'Immaculée Conception de la Vierge Marie*, du même Ordre & Regle que les Rois ses ancêtres en avoient établi en Espagne, sous le Pape Jules II. La connoissance particuliére que cette vertueuse Reine avoit de la bonne vie, & de la dévotion singuliére des Religieuses Recoletes de l'Ordre de sainte Claire du Couvent de la rue du Bac, la détermina à les choisir *pour être les Victimes sacrées de sa dévotion*. Elle obtint du Pape Alexandre VII. du consentement desdites Religieuses, une Bulle datée du 18. d'Août de l'an 1663. portant permission ausdites Religieuses Recoletes de prendre *l'habit*, *l'institut*, *la Regle & la dénomination de Religieuses de l'Immaculée Conception*

de la bienheureuse Vierge Marie, ainsi que les Religieuses du même titre qui ont été établies en Espagne, par Bulle du Pape Jules II. à condition cependant qu'elles demeureront sous la conduite desdits Peres Recolets de l'Ordre de saint François, & de la Province de saint Denys. Après l'obtention de cette Bulle, le Roi Louis le Grand, époux de ladite Reine fondatrice, donna des Lettres Patentes pour l'établissement & dénomination dudit Couvent de l'Immaculée Conception, qu'il veut être tenu pour fondation Royale. Ces Lettres Patentes sont datées du mois de Mars 1664. & furent registrées au Parlement le 24. Juillet suivant, & en la Cour des Aydes le 24 Octobre de la même année 1664. La Reine toujours attentive à ce qui regardoit ces Religieuses, obtint du Pape Clément X. en 1673. la permission aux parens de ces Religieuses de les voir & leur parler deux fois le mois. Le Roi de son côté ne se lassant point de leur faire du bien, donna une somme considérable pour agrandir & augmenter l'hospice des Recolets, qui devint capable de contenir vingt-cinq ou trente Religieux.

Les

Les Religieuses d'un autre côté firent rebâtir de neuf leur Eglise, qui fut achevée en 1703. Le tableau qui est sur l'Autel, représente l'Immaculée Conception, & a été peint par *la Fosse*. Peu d'années après, la désunion se mit entre les Directeurs & les Religieuses dirigées. Leurs contestations furent portées au Conseil du Roi, qui par son Arrêt du mois de Mars 1708. obligea les Recolets de se retirer.

Au-dessus de la porte de ce Monastere est cette inscription :

LE MONASTERE ROYAL
DE L'IMMACULÉE CONCEPTION,
ÉTABLI PAR LA REINE
MARIE-THERESE D'AUTRICHE.

Plus haut & de l'autre côté de la rue, est l'*Hôpital des Convalescens de la Charité*. Il fut fondé en 1642. par *Angelique Faure*, femme de Claude de Bullion, Surintendant des Finances, en faveur d'un certain nombre de Convalescens qui sortent de l'Hôpital de la Charité, & qui viennent ici achever de reprendre leurs forces, & de rétablir leur santé. Un si pieux exemple a été suivi de la fon-

dation de quatre autres lits, car il y en a douze, & Madame de Bullion n'en avoit fondé que huit. P. r la fondation, toute sorte de Convalescens qui sortent de la Charité, peuvent y être reçus, excepté *les Prêtres*, *les Soldats & les Laquais* : exclusion bien singuliere !

LE SEMINAIRE
DES MISSIONS ETRANGERES.

* Hist. de la ville de Paris, par D. Félibien & D. Lobineau, tome 2. p. 1486.

* Dans cette même rue est le Séminaire des Missions Etrangeres, dont voici les principales circonstances de l'établissement. *Bernard de Sainte Therese*, Evêque de Babylone, par contrat du 16. Mars 1663. en faveur des Missions dans les Pays Etrangers, & par préférence dans la Perse où il avoit travaillé avec succès, fit don à *Antoine de Barillon*, Seigneur de Morangis, Directeur des Finances, & à *Jean de Garibal*, Barron de Saint-Sulpice & de Vias, de toutes les maisons & emplacemens qui lui appartenoient au fauxbourg S, Germain, dans la rue de la Fresnaye ou petite Grenelle, derriere les Incurables, & dans celle du Bac, avec quelques arpens

de terre situés dans la plaine de Grenelle, tant aux Fourneaux, qu'à la grande forêt. Il leur donna de plus, en faveur du futur Séminaire, tous les biens-meubles qui lui appartiendroient lors de son décès, avec sa Chapelle complette & sa Bibliotheque. Il y joignit la maison qu'il avoit achetée dans la ville d'*Ispahan*, Capitale de Perse, avec les meubles, la Chapelle & la Bibliotheque qui y étoient. Les conditions que le Donateur apposa à cette donation, sont qu'il sera par les Sieurs de Morangis & de Garibal établi dans ses maisons du faubourg S. Germain un Séminaire de personnes Ecclésiastiques ou aspirantes à l'Ordre Ecclésiastique, & même de Laïques qui seront jugés capables & utiles au bien de l'œuvre, qui seront instruits aux études, sciences & langues nécessaires pour les Missions, & envoyés à la maison d'Ispahan pour se perfectionner dans les langues, & travailler à la conversion des ames sous la conduite de ceux qui auront la direction du Séminaire; que les maisons, meubles, Chapelle & Bibliotheque demeureront inséparablement unis au Sémi-

naire ; que le Séminaire sera appellé *Séminaire des Missions Etrangeres* ; que le Donateur jouira, sa vie durant, de la maison qu'il occupe, située dans la rue de la Fresnaye, & d'une pension de trois mille livres que lui payeront tous les ans les Sieurs de Morangis & de Garibal, qui feront aussi pension annuelle de cinq cens livres à Silvestre Cazadeval Prêtre, Aumônier du Donateur, & pareille à Demoiselle Luce Cherot, pendant la vie de l'un & de l'autre ; qu'incontinent après le décès du Sieur Evêque, les donataires payeront, pour faire prier Dieu pour lui, deux mille livres à l'Hôtel-Dieu de Paris, & cinq cens livres à l'Hôpital général ; enfin que la Chapelle qui sera bâtie au Séminaire, portera le nom de *la Sainte Famille*.

Par acte du 18. Mars de la même année, les Sieurs de Morangis & de Garibal déclarerent qu'ils ne prétendoient rien à la succession de l'Evêque de Babylone, & qu'elle étoit au profit de *Michel Gazil*, *Sieur de la Bernardiere*, Prêtre, Docteur en Théologie, & d'*Amand Poitevin*, aussi Prêtre & Docteur en Théologie, demeurant l'un & l'autre au Presby-

tere de S. Josse, & qui se chargeoient de l'établissement du Séminaire, à quoi ils étoient plus propres que personne. Le Roi confirma cet établissement par ses Lettres Patentes du mois de Juillet 1663. qui furent registrées au Parlement le 7. de Septembre de la même année. Le Duc de Verneuil, Abbé de S. Germain des Prez, ayant donné ses Lettres de consentement le 10. d'Octobre de la même année, Dom Ignace-Philibert, Prieur de l'Abbaye, introduisit les Sieurs Gazil & Poitevin dans le Séminaire le 27. dudit mois d'Octobre. Une grande salle leur servit de Chapelle jusqu'en 1683. que les Directeurs de ce Séminaire se trouverent en état d'en faire bâtir une autre qui fut plus convenable. Ici les deux Historiens Benedictins dont j'ai emprunté cet article, oublient une circonstance très-glorieuse pour cette Maison. * M. *Brisacier* pour lors Supérieur de ce Séminaire, & les principaux de cette Maison, ayant prié M. de Harlay, Archevêque de Paris, de demander au Roi la grace de faire mettre la premiere pierre de cet édifice au nom du *Duc de Bourgogne*, Sa Majesté répon-

* Le Maire, tome 2. pag. 281.

dit à ce Prélat, que le Duc de Bourgogne étoit encore trop jeune pour cette cérémonie ; mais que si on s'étoit adressé à elle-même, elle leur auroit volontiers accordé ce qu'ils demandoient. L'Archevêque répondit que c'étoit par respect qu'ils n'avoient osé lever les yeux jusqu'à Sa Majesté ; *dites-leur donc*, reprit le Roi, *que je vous ordonne de la mettre en mon nom.* Ce fut en execution de cet ordre, que le 24. d'Avril 1683. l'Archevêque de Paris posa en grande cérémonie la premiere pierre sur tous les côtés de laquelle il fit des croix avec le cizeau. On mit sous cette pierre une médaille d'argent, portant d'un côté le portrait du Roi, avec cette inscription à l'entour :

LUDOVICUS MAGNUS REX.

Sur le revers étoit écrit :

D. O. M.

LUDOVICUS MAGNUS

Victor pacificus, Pater Patriæ,
per FRANCISCUM DE HARLAY,
Parisiensem Archiepiscopum,
Ducem Paremque Franciæ,

primum lapidem posuit,
in Seminario Missionum ad exteros.
An. 1683.
INNOCENTIO XI. *Summo Pontifice.*

Cette Eglise est double, c'est-à-dire, qu'il y en a une superieure ou haute, & une basse ou soûterraine. Il y a dans la supérieure le grand Autel & deux Chapelles. Le premier de ces Autels est orné d'un beau tableau de *Carle Vanloo*, qui représente l'Adoration des Mages. Celui qui est sur l'Autel de la Chapelle qui est à main droite, en entrant, est une Sainte Famille, peinte par *Restout.*

Dans l'Eglise basse on remarque quelques Epitaphes dont voici les plus interessantes.

D. O. M.

D. BERNARDI *à Sancta* THERESIA,
Illustrissimi Babylonensis Episcopi,
hujus Domûs Benefactoris,
Cor Apostolicum.

Je ne sçai pourquoi cette Epitaphe est sans datte, de même que celle qui suit.

D. O. M.

HIC

VINCENTII DE MEUR
viri Apostolici
Cor
planè igneum
in spem
æterna vitæ.

Voici l'Epitaphe de feu M. l'Abbé d'Argenson, composée & ordonnée par lui-même.

ICI REPOSE LE COEUR

De (Messire) LOUIS DE VOYER D'ARGENSON, *Doyen & Chanoine de S. Germain l'Auxerrois à Paris, qui a institué ses héritiers légataires Messieurs du Séminaire des Missions Etrangeres, à la charge d'un Obit qui se dira tous les ans à perpetuité le 12. Janvier jour de son décès, par Messieurs de cette Maison, & qu'il aura part à leurs prieres en qualité de Bienfaicteur, & comme il est plus amplement déclaré dans son Testament olographe,*

déposé à Jousse, Notaire au Châtelet de Paris.

Priez Dieu pour son ame.

Le Cœur de *Louise de la Tour d'Auvergne*, sœur du feu Cardinal de Bouillon, & connue dans le monde sous le nom de *Mademoiselle de Bouillon*, a été inhumé dans cette Eglise ou Chapelle, ainsi qu'elle l'avoit ordonné, à cause de l'estime qu'elle avoit pour ces saints Prêtres qui se consacrent avec tant de zéle à la conversion des Idolâtres. Cette sainte fille mourut le 16. de May 1683. & M. Tiberge un des Directeurs de la Maison, fit son éloge funébre uniquement fondé sur la vérité. On apprendra le reste par l'inscription qui suit:

ICI REPOSE LE COEUR
De MADEMOISELLE DE BOUILLON,
décédée à Evreux le 16. May 1683.
Cette Princesse dont la mémoire
est en bénédiction,
a fondé en cette Chapelle
une Messe tous les jours à perpetuité
pour la conversion des Infideles.

Quoique le dessein & l'architecture de cette Eglise soient d'une grande simplicité, je dois remarquer, pour des raisons peu importantes pour le Public, qu'ils sont d'un Architecte nommé *du Buisson.*

La maison de ce Séminaire est accompagnée d'un assez grand enclos, & en 1736. on entreprit de la rebâtir à neuf, & d'élever de grands corps de bâtimens qui sont actuellement achevés.

Cette Maison a eu deux Directeurs d'un grand mérite pour l'esprit, le sçavoir & la vertu, aussi étoient-ils particulierement connus & estimés de Louis le Grand *.

* Les Abbés *Brisacier* & *Tiberge.*

Il manqueroit quelque chose à la description du Quartier de Luxembourg & à celle du Quartier de Saint Germain, si je ne parlois pas ici des Académies qui y sont établies pour enseigner aux jeunes Gentilshommes à monter à cheval, & les autres exercices qui conviennent aux personnes de condition. Je dirai donc qu'il y en a trois dans ces deux Quartiers, & en tems de paix il y en a eu quelquefois davantage.

On fait de tems en tems dans ces

Académies des eſpeces de carrouſels qui y attirent un grand concours de perſonnes de conſideration de l'un & de l'autre ſexe. Ce ſont des courſes de bagues & de têtes. Les Académiſtes y courent la bague avec la lance, les têtes avec l'épée, & ce qu'on appelle la Méduſe avec le dard ou javelot. Ils tâchent en ces occaſions de faire paroître leur bonne grace & leur adreſſe, & ils manient les chevaux avec une juſteſſe qui fait honneur aux Ecuyers qui les inſtruiſent. L'émulation de ces jeunes Seigneurs pour mériter les prix qu'on diſtribue aux Vainqueurs, contribue infiniment à rendre ces fêtes galantes & régulieres. Les chevaux ſont richement harnachez, & les Cavaliers ſaluent les Dames avant que d'entrer en lice, & on les régale de fanfares & de rafraîchiſſemens.

Addition à la page 110. de ce Volume; après la ligne 16. ajoûtez ce qui ſuit.

Sur un avant-corps de tables de refend, avec une impoſte ſous un plinte profilé, & une friſe ornée de ſcul-

pture, eſt au-devant de la partie circulaire, une table de marbre noir ſur laquelle on lit :

DU REGNE DE LOUIS XV.

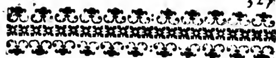
De la cinquième Prevôté de Meſſire Michel-Etienne Turgot, *Chevalier, Marquis de Souſmons, &c. Conſeiller d'Etat; de l'Echevinage de* Louis-Henry Verron, *Ecuyer, Conſeiller du Roi & de la Ville;* Edme-Louis Meny, *Ecuyer, Avocat au Parlement, Conſeiller du Roi, Notaire;* Louis le Roy de Feteüil, *Ecuyer, Conſeiller du Roi, Quartinier;* Thomas Germain, *Ecuyer, Orfévre du Roi; étant*, Antoine Moriau, *Ecuyer, Procureur & Avocat du Roi & de la Ville;* Jean-Baptiſte Julien Taitbout, *Greffier en chef;* Jacques Boucot, *Chevalier de l'Ordre du Roi, Receveur.*

*Cette Fontaine a été conſtruite ſur les deſſeins d'*Edme Bouchardon, *Sculpteur du Roi, né à Chaumont en Baſſigni; toutes les ſtatues, bas-reliefs & ornemens, ont été exécutés par lui.*

Lorſque je vois l'auguſte nom du

Roi mêlé avec ceux des Officiers municipaux de sa bonne ville de Paris, je me rappelle ce que dit *Santeul* à l'occasion du repas que le Roi Louis XIV. alla prendre à l'Hôtel de Ville en 1687. *Rex propè Civis erat*, le Roi étoit presque devenu un des Citoyens.

Fin du septiéme Tome.



LISTE

DES RUES, RUELLES, Carrefours, Cimetieres, Cloîtres, Culs-de-sac, Enclos, Fontaines, Halles, Marchez, Places, Ponts, Portes & Quais de la Ville de PARIS, marqués par leurs tenans & aboutissans : le tout par ordre alphabetique.

A

Rue ABBATIALE, quartier S. Germain des Prés, d'un bout au petit marché de la rue Sainte-Marguerite, traversant la Boucherie, & de l'autre à la grille du Palais Abbatial.

Rue de l'*Abbreuvoir*, derriere l'Archevêché, quartier de la Cité.

Abbreuvoir Macon, ou *Quai Bignon*, aboutit d'un côté au coin du Pont

S. Michel, de l'autre à la rue de la Huchette du côté de la rue de la Vieille-Bouclerie, quartier S. André des Arcs.

Rue de l'*Abbreuvoir Marion*, d'un côté sur le quai de la Ferraille, & de l'autre à la rue Thibautaudé.

Abbreuvoir Pepin, aboutit d'un bout quai de la vielle Vallée de misere, de l'autre dans la rue S. Germain l'Auxerrois, quartier de Sainte-Opportune.

Rue de l'*Aiguillerie*, au Cloître Sainte-Opportune : elle fait une partie du tour de l'Eglise, & aboutit aux rues de la Vieille-Cordonnerie, des Foureurs, des Lavandieres, de la Harangerie, de la Tabletterie & Courtalon.

Rue
- des *Amandiers*, au haut de la Montagne Sainte-Geneviéve, proche S. Etienne du Mont.
- des *Amandiers*, près les Annonciades de Pincourt, Fauxbourg S. Antoine.

Rue d'*Amboise*, aboutit d'un bout dans la Place Maubert vis-à-vis la rue des Trois-Portes, de l'autre au cul-de-sac d'Amboise, quartier de la Place Maubert.

Cul-de-sac d'*Amboise* dans la Place Maubert.

Rue
- Sainte *Anastase*, d'un bout à la rue S. Louis au Marais, quartier du Temple.
- Sainte *Anastase*, d'un bout dans la rue Neuve S. Paul, de l'autre en tournant dans la rue des Prêtres S. Paul.

Rue
- Saint *André des Arcs* commence à la place du pont saint Michel, & finit à la Porte de Bussi.
- Saint *André*, d'un bout à la Folie Regnault, de l'autre aux Plâtrieres de la Folie Regnault.

Rue des *Deux Anges*. Voyez *Deux Anges*.

Rue de l'*Anglade*, d'un bout dans la rue Sainte-Anne, de l'autre dans la rue Traversiere, quartier du Palais Royal.

Rue des *Anglois*, aboutit d'un bout dans la rue Galande, de l'autre dans la rue des Noyers, quartier de la Place Maubert.

Cul-de-sac des *Anglois*, vers la rue Beaubourg, au quartier & rue S. Martin.

Rue d'*Anjou*, proche les Enfans rouges, quartier du Temple.
Rue d'*Anjou* aboutit dans les rue Dauphine & rue de Nevers, quartier de S. Germain des Prez.
Rue d'*Anjou* aboutit dans lesrues du Fauxbourg S. Honoré & rue de la Ville-l'Evêque, quartier du Palais Royal.

Rue Sainte *Anne* aboutit d'un bout à la rue ſaint Louis, de l'autre à une des portes de la Cour du Palais près la Fontaine de ce nom, quartier de la Cité.
Rue Sainte *Anne*, d'un bout dans la rue Neuve des Petits Champs, & dans la rue de l'Anglade, quartier du Palais Royal.
Rue Sainte *Anne*, d'un bout au coin de la rue des Foſſés S. Denis, de l'autre à la butte ſaint Lazare, à la Nouvelle France.

Rue d'*Antin*, d'un bout dans la rue des Capucines, de l'autre dans la rue Neuve ſaint Auguſtin, quartier ſaint Honoré.

Rue ſaint *Antoine* prend depuis la Place Baudet, juſqu'à la Porte ſaint Antoine.

Rue sainte *Apolline*, sur le rempart, aboutit rue saint Denis près la Porte, & à la rue Meslai, quartier saint Martin.

Rue de l'*Arbalétre* aboutit à la rue des Charbonniers & à la rue des Postes, au milieu du Fauxbourg saint Marcel, proche saint Medard.

Rue de l'*Arbresec* prend depuis saint Germain l'Auxerrois, jusqu'à la Croix du Tiroir.

Rue de l'*Arche-bean-Fils* aboutit à la Place aux veaux & à la Place-mon-fils, quartier saint Gervais.

Rue des *Arcis*, d'un bout aux coins des rues des Lombards & de la Verrerie vis-à-vis la rue saint Martin, & de l'autre aux coins des rues de saint Jacques de la Boucherie & de la Vannerie vis-à-vis la rue Planche-Mibrai.

Rue d'*Argenteuil*, derriere saint Roch, d'un bout à la rue saint Honoré, & de l'autre à la rue Neuve saint Roch, quartier du Palais Royal.

Rue d'*Arras*, d'un bout au coin de la rue Clopin, de l'autre dans la rue saint Victor.

Rue *Aubri-Boucher*, d'un bout à la rue saint Martin, & de l'autre à la rue saint Denis.

Rue des *Audriettes* aboutit dans la rue de la Mortellerie, & au Port au blé, quartier de la Gréve.
Cul-de-sac de l'*Ave Maria* dans la rue des Barres.
Rue des *Aveugles*, au bout de la rue du Vieux-Colombier, & de celle du Petit-Bourbon, Fauxbourg saint Germain.
Rue *Aufevre* aboutit devant la petite porte de saint Germain le Vieil, & dans la rue de la Draperie, presque vis-à-vis Sainte-Croix de la Cité, quartier de la Cité.
Rue des *Augustins*, d'un bout au quai des Augustins, de l'autre dans la rue saint André des Arcs.
Rue d'*Avignon* aboutit dans la rue saint Denis & dans la Place du Chevalier du Guet, proche le Grand-Châtelet.
Rue *Aumaire*, d'un bout à la rue saint Martin, de l'autre à la rue Transnonain, proche saint Nicolas des Champs.
Cul-de-sac d'*Aumont*, qui a un bout à la Place aux veaux, traversant la rue de la Mortellerie.
Rue Sainte *Avoye* vers la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, aboutit à

la rue du Temple, quartier Sainte-Avoye.

B

Cul-de-sac des *Babillards* dans la rue des Fossés S. Denis, à la Nouvelle France.

Rue *Babilone* aboutit dans la rue du Bac & à la plaine de Grenelle,

Grande rue du *Bac* aboutit d'un bout à la rue de Seve, & de l'autre au quai des Théatins, vis-à-vis le Pont Royal.

Petite rue du *Bac*, d'un bout à la rue de Seve, & de l'autre à la rue des Vieilles - Thuilleries, quartier saint Germain des Prés.

Rue de *Bagneux* a un bout à la rue de Vaugirard, & l'autre au coin de la rue du Petit-Vaugirard, quartier du Luxembourg.

Rue *Baillet*, d'un bout dans la rue de l'Arbresec, de l'autre vis-à-vis la porte de la Monnoye, quartier du Louvre.

Rue *Baillifre* a un bout aux coins des rues des Bons-enfans, & l'autre à la rue des Petits-Champs.

Rue *Bailleul* aboutit d'un côté dans la rue de l'Arbresec, de l'autre dans

la rue des Poulies, quartier du Louvre.

Rue des *Balets*, d'un bout à la rue saint Antoine, & de l'autre à la rue du Roi de Sicile, vis-à-vis l'Hôtel de la Force, quartier saint Antoine.

Rue du *Banquier* a un bout à la rue Gautier-Regnault devant la Maison Royale des Gobelins, & l'autre à la Campagne, Fauxbourg saint Marcel.

Rue { Sainte *Barbe*, d'un côté dans la rue des Chiens, de l'autre aboutit à la rue des Amandiers.
Sainte *Barbe*, d'un bout sur les boulevards, de l'autre dans la rue Bauregard, vers la Porte saint Denis à la Villeneuve. }

Rue *Barbette*, proche la Vieille rue du Temple, quartier saint Antoine.

Rue *Bar-du-bec*, dans la rue de la Verrerie & au bout de la rue sainte Avoye, proche saint Merri.

Rue de la *Barillerie* au bout du Pont saint Michel & au coin de la rue de la Calande, quartier de la Cité.

Rue de la *Barouillerie*, d'un côté dans la rue de Vaugirard, de l'autre dans la rue de Seve, quartier du Luxembourg.

Rue de la *Barre* aboutit à la rue des Francs-Bourgeois & à la rue du Fer-à-Moulin, au Fauxbourg ſaint Marcel où eſt Scipion.
Rue des *Barres*, d'un bout dans la rue de la Mortellerie, & de l'autre à la Place Baudet.
Rue des *Barrez*, d'un bout vis-à-vis la rue de la Mortellerie, au coin des rues du Figuier & de l'Etoile, au carrefour de l'Hôtel de Sens, & de l'autre au coin de la rue Neuve ſaint Paul.
Rue de la *Barriere*, d'un bout au champ de l'Alouette, & de l'autre ſur le chemin de Gentilli, Fauxbourg ſaint Marcel.
Rue Saint *Barthelemi*, proche le Palais, au coin de la rue de la Draperie & au bout du Pont au Change, quartier de la Cité.
Cul-de-ſac ſaint *Barthelemi*, dans la rue de la Draperie.
Cul-de-ſac *Basfour*, dans la rue ſaint Denis, près ſaint Sauveur.
Rue *Basfrois* aboutit d'un côté à la rue de la Roquette, & par corruption rue de la Raquette, vis-à-vis la rue de Pincourt, & de l'autre à la rue de Charonne vis-à-vis la Pa-

roisse de sainte Marguerite, Faux-bourg saint Antoine.

Rue du *Bas-Pincourt* aboutit d'un bout dans la rue des Amandiers, de l'autre dans la rue saint Maur, Fauxbourg saint Antoine.

Rue du *Bas-Reuilli* donne d'un bout dans la rue de Reuilli, & de l'autre aux coins des rues de la Planchette, de Charenton & de Conflans.

Rue *Basse de l'Hôtel des Ursins*, proche saint Landry, quartier de la Cité.

Rue *Basse-Villeneuve* aboutit à la rue Neuve des Filles-Dieu, & finit à la Porte saint Denis.

Rue *Basville* a une issue dans la Cour neuve du Palais, & l'autre à la rue de Lamoignon, enclos du Palais.

Rue du *Battoir*, d'un bout dans la rue Hautefeuille, de l'autre dans la rue de l'Eperon, quartier saint André des Arcs.

Rue du *Battoir*, d'un bout dans la rue Coupeaux, de l'autre dans la rue d'Orleans, Fauxbourg saint Marcel.

Cul-de-sac *Baudoirie*, dans la rue de la Couroirie.

Cour de *Baviere*, proche sainte Geneviéve

neviéve du Mont, rue Bordet.
Rue *Beaubourg*, entre la rue Grenier saint Lazare & la rue Simon-le-Franc, quartier saint Martin.
Cul-de-sac *Beaufort*, vis-à-vis l'Hôtel Beaufort, près le cul-de-sac saint Magloire, quartier saint Denys.
Rue *Beaujolois* aboutit à la rue de Forès & à la rue de Bretagne, quartier du Temple.
Rue de *Beaune* aboutit d'un bout à la rue de l'Université, traversant les rues de Bourbon & de Verneuil, & finit au quai des Théatins vis à-vis le Pont Royal.
Rue *Beauregard*, près la Villeneuve proche la Porte saint Denys.
Rue *Beaurepair* aboutit d'un bout à la rue Montorgueil & vis-à-vis la rue des deux Portes, quartier S. Denys.
Rue *Beautreillis*, vis-à-vis la rue Royale, quartier saint Antoine.
Rue de *Beauvais*, proche la rue Fromenteau, au quartier du Palais Royal.
Rue de *Belle Chasse* a un bout à la rue saint Dominique devant les Religieuses de Belle-Chasse, & l'autre au bord de la Riviere, traversant

les rues de l'Université, de Bourbon & le Pré aux Clercs, quartier saint Germain des Prés.

Rue de *Bellefond* aboutit d'un bout dans la rue de la Voirie, de l'autre dans la rue du Fauxbourg Montmartre.

Rue Saint *Benoît*, d'un bout dans la rue Jacob, de l'autre vis-à-vis la rue de l'Egout, Fauxbourg S. Germains des Prés.

Cour Saint *Benoît*, au bout de la rue des Charbonniers.

Cul-de-sac Saint *Benoît* dans la rue de la Tache.

Rue
- de *Bercy* aboutit d'un bout à la rue de Rambouillet, de l'autre à Bercy, Fauxbourg S. Antoine.
- de *Bercy* aboutit d'un côté à la Place du Cimetiere Saint Jean, de l'autre dans la Vieille rue du Temple.

Rue *Bergere* aboutit dans la rue Sainte-Anne près la Nouvelle France.

Rue Saint *Bernard* aboutit d'un bout à la rue du Fauxbourg S. Antoine devant l'Abbaye, & de l'autre à la Paroisse sainte Marguerite.

Rue des *Bernardins*, d'un bout dans la

rue de S. Victor, de l'autre dans la rue de la Tournelle, quartier de la Place Maubert.

Rue de *Berri*, entre les rues de Bretagne & de Poitou, quartier du Temple.

Cul-de-ſac *Bertaut* dans la rue Beaubourg, quartier S. Martin.

Rue *Bertin-Poirée*, depuis la rue S. Germain l'Auxerrois juſqu'à la rue des Boules, quartier Sainte Opportune.

Rue *Betizy*, au bout de la rue de la Monnoye & de la rue Thibautaudé.

Rue *Beuriere*, d'un bout à la rue du Four, & de l'autre à la rue du Vieux-Colombier.

Rue {

- de *Bievre*, d'un bout à la Place Maubert, de l'autre aux grands Degrés.
- de *Bievre*, d'un bout dans la rue S. Marcel, de l'autre à la rue des Marmouzets, près des Gobelins.
- de *Bievre*, d'un bout à la Croix Clamart, de l'autre à la riviere de ce nom, Fauxbourg S. Victor.

Rue des *Billettes*, d'un bout à la rue

Sainte-Croix de la Bretonnerie, de l'autre à la rue de la Verrerie, quartier Sainte-Avoye.

Rue de *Bussy*, d'un bout au carrefour de la Comédie Françoise, de l'autre au Marché, Fauxbourg S. Germain.

Rue des *Blancs-manteaux*, au quartier de la rue Sainte-Avoye d'un bout, de l'autre à la Vieille rue du Temple.

Rue *Blomet*, aboutit dans la rue des Brodeurs derriere les Incurables.

Cul-de-sac ou Cour des *Bœufs*, dans la rue des Sept-voyes, vis-à-vis le derriere de l'Eglise Saint Hilaire, quartier de l'Université.

Rue Saint *Bon* derriere S. Merri, vers la Rue Jean-pain-mollet, quartier de la Greve.

Rue de la *Bonne-Morue*, d'un bout dans la rue S. Honoré, & de l'autre aux Boulevards S. Honoré.

Rue du *Bonpuits*, attenant la rue S. Victor d'un bout, & de l'autre à la rue Traversiere.

Cul-de-sac du *Bonpuits* dans la rue de ce nom.

Rue des *Bons-enfans*, au bout de la rue Neuve des Bons-enfans, vis-

à-vis de la rue Baliffre, de l'autre dans la rue S. Honoré vis-à-vis la rue Jean saint Denys.

Rue *Bordet*, depuis la Fontaine sainte Genevieve, jusqu'à la Porte saint Marceau.

Rue de *Boucherat* aboutit au carrefour des Filles du Calvaire, de l'autre à la rue d'Angoumois, quartier du Temple.

Rue de la *Boucherie* au Gros-Caillou, aboutit à la Boucherie des Invalides, de l'autre au bord de l'eau.

Rue de la *Boucherie*, d'un bout à la rue de Richelieu, de l'autre à la rue S. Louis, quartier de la rue S. Honoré.

Rue des *Boucheries*, vis-à-vis la Barriere des Sergens, au coin de la rue de Bussi, de l'autre à la rue des Fossés saint Germain, Fauxbourg saint Germain.

Rue *Boudebrie*, d'un bout dans la rue du Foin, de l'autre dans la rue de la Parcheminerie, quartier saint André

Rue des *Boulangers*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg saint Victor, de l'autre dans la rue des Fossés saint Victor.

Rue des *Boules*, d'un bout dans la rue de Charonne, de l'autre dans la rue de Montreuil, Fauxbourg ſaint Antoine.

Rue du *Bouloy*, de la Croix des Petits-Champs à la rue Coquillere, quartier ſaint Euſtache.

Rue de la *Bourbe*, d'un bout à la rue des Capucins, de l'autre au bout de la rue Nôtre-Dame des Champs dans la rue d'Enfer.

Rue
- de *Bourbon*, qui rend d'un côté à la rue Neuve ſaint Euſtache, de l'autre dans la rue ſaint Claude.
- de *Bourbon*, d'un bout dans la rue de ſaint-Pere, de l'autre dans la rue de Beaune, Fauxbourg ſaint Germain.
- de *Bourbon-le-Château*, d'un bout à la rue de Buſſi, & de l'autre à la Cour Abbatiale de S. Germain des Près.

Rue des *Bourdonnois*, d'un bout à la rue Thibautaudé, de l'autre aux Halles au cuir, quartier de ſainte Opportune.

Rue *Bourg-l'abbé*, au bout de la rue aux Oues, tirant vers l'Egliſe de l'Hôpital de la Trinité.

Rue { de *Bourgogne*, d'un bout dans la rue de Varenne, de l'autre au bord de l'eau.
de *Bourgogne*, d'un bout à la rue de la Corderie, & de l'autre à la rue de Bretagne, quartier du Temple. }

Rue des *Bourguignons* traverſe les murs du Val-de-Grace à la rue de l'Ourſine.

Rue *Bourtibourg*, d'un bout dans la Place du Cimetiere ſaint Jean, de l'autre dans la rue de ſainte-Croix de la Bretonnerie.

Rue du *Bout du Monde*, d'un bout à la rue Montmartre, de l'autre à la rue Montorgueil.

Cul-de-ſac de la *Bouteille* dans la rue Comteſſe d'Artois.

Cul-de-ſac *Bouvard* dans la rue ſaint Hilaire.

Rue de *Brac*, d'un bout à la rue ſainte Avoye, & de l'autre à la rue du Chaume proche la Merci.

Cul-de-ſac de la *Braſſerie* dans la rue Traverſine, quartier du Palais Royal.

Rue du *Brave*, d'un bout à la rue du Cœur-Volant, de l'autre à la rue de Tournon, quartier du Luxembourg.

Rue de *Bretagne*, devant la rue Neuve ſaint Louis & la rue de Bourgogne, quartier du Temple.

Rue de la *Bretonnerie*, grande & petite rues aboutiſſantes toutes deux dans la rue ſaint Jacques, en tournant autour de pluſieurs maiſons, près les Jacobins.

Rue de *Bretonvilliers*, d'un bout dans la rue ſaint Louis, de l'autre ſur le Quai Dauphin ou des Balcons, Iſle Nôtre-Dame.

Rue *Briſe-Miche*, d'un bout dans la rue Neuve ſaint Merri, de l'autre dans le Cloître ſaint Merri, au bout du Pont Nôtre-Dame.

Rue des *Brodeurs*, d'un bout dans la rue de Seve, & de l'autre dans la rue de Babilone, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue de la *Bucherie* prend depuis la rue du Petit-Pont où autrefois étoit placée la Barriere des Sergens, miſe en 1712. dans une Boutique attenant, & va rendre dans la Place Maubert..

Rue de *Buſſi*, d'un bout au Carrefour de la rue Dauphine, & de l'autre au Petit-Marché vis-à-vis la rue des Boucheries, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue des *Buttes*, d'un bout au chemin de Charenton & de Conflans, de l'autre dans la rue de Picpus, Fauxbourg saint Antoine.

C

Rue *CALANDE*, depuis la Place Maubert jusqu'à la Fontaine S. Severin, quartier saint Benoît.

Rue de la *Calande*, d'un bout vis-à-vis une des Portes du Palais, de l'autre à la rue du Marché-Pallu, quartier de la Cité.

Rue
- des *Canettes* aboutit d'un côté dans la rue du Vieux-Colombier, vis-à-vis la Porte du Grand-Seminaire de saint Sulpice, de l'autre dans la rue du Four, Fauxbourg S. Germain.
- des *Canettes*, d'un bout dans la rue de la Licorne, de l'autre dans la rue des Deux-Hermites, proche Nôtre-Dame.

Rue *Canivet* près la rue des Fossoyeurs & aboutissant à la rue Ferou, au quartier du Luxembourg.

Rue des *Capucines*, d'un bout à la rue Neuve de Petits-Champs, de l'autre aux Boulevards saint Honoré.

Rue des *Capucins*, d'un bout à la rue S. Jacques du Haut-pas, & de l'autre aux Remparts, Fauxbourg saint Jacques.
Rue des *Carcuissons*, d'un bout rue de la Calande & au Marché-neuf, quartier de la Cité.
Rue de *Carême-prenant* aboutit à la Courtille, Fauxbourg S. Martin.
Rue de *Carignan*, d'un bout à la rue des Vieilles-Etuves, de l'autre dans la rue Coquillere.
Cul-de-sac des *Carmelites* dans la rue & Fauxbourg saint Jacques.
Rue des *Carmes*, d'un bout dans la rue des Noyers, de l'autre vis-à-vis l'Eglise saint Hilaire.
Rue du *Carousel* rend devant le Louvre, & aboutit de l'autre côté à la Fontaine du Diable.
Rue *Carpentier*, d'un bout à la rue du Gindre, de l'autre à la rue Cassette, quartier du Luxembourg.

CARREFOURS LES PLUS CONNUS DE PARIS.

Carrefour de la *Croix-rouge*, où aboutissent sept ou huit Rues, au Fauxbourg saint Germain.

Carrefour de l'*Ecole* vis-à-vis le Quai de l'Ecole.

Carrefour Saint *Gervais* vis-à-vis l'Eglise de ce nom.

Carrefour *Guilleri* répond d'un côté à la rue de la Coutellerie, & de l'autre à la rue de la Tixeranderie, quartier de la Greve.

Carrefour saint *Hipolyte* au bout du Fauxbourg saint Marcel, proche les Gobelins.

Carrefour de l'*Isle saint Louis*, qui est dans le milieu de cette Isle, & qui en partage les principaux quartiers.

Carrefour saint *Lazare*, vis-à-vis la Maison & Prieuré de ce nom.

Carrefour de la *Pierre au lait*, proche S. Jacques de la Boucherie.

Carrefour de la *Pitié*, vis-à-vis l'Hôpital de ce nom, au Fauxbourg saint Victor.

Carrefour du *Pont de la Tournelle*, du côté de la Porte saint Bernard, de forme quarrée, avec son Quai & sa pente pavée de neuf.

Carrefour du *Puits-l'Hermite*, derriere la Pitié Fauxbourg S. Marcel

Carrefour de la *Rue aux Fers*, où Henry IV. fut tué en 1610. par Ravaillac.

Carrefour de la *Tannerie* au milieu de la rue de ce nom.

Carrefour des *Trois-Maries*, qui prend au bout du Pont-neuf du côté de la Samaritaine, & finit vis-à-vis la rue des Prêtres de saint Germain l'Auxerrois.

Rue *Cassette* aboutit à la rue du Vieux Colombier & à celle de Vaugirard, Fauxbourg saint Germain.

Rue sainte *Catherine*, d'un bout dans la rue du Parc Royal, de l'autre à la rue de la Culture Ste Catherine.

Cul-de-sac { Sainte *Catherine*, dans la rue saint Dominique, Fauxbourg saint Michel.
Sainte *Catherine* dans la rue saint Denys près les Filles-Dieu. }

Rue *Censier*, d'un bout au Pont aux Tripes, de l'autre aboutit à la Vieille rue saint Jacques.

Rue *Centier* aboutit aux rues des Jeûneurs & du Chantier.

Rue de la *Cerisaie* vers la petite Porte de l'Arcenal, de l'autre bout dans la rue du Petit-Musc.

Rue de *Chaillot*, d'un bout dans la rue du Roule, de l'autre à l'Avenue de Neuilli.

Rue de la *Chaise*, a un bout à la rue de Grenelle, & l'autre à la rue de Seve, proche l'Hôpital des Petites-Maisons, quartier saint Germain des Prés.

Rue du *Champ d'Albiac*, ou des Petits-Champs, près la rue d'Orleans, qui aboutit rue du Noir & rue Mouffetard, Fauxbourg S. Marcel.

Rue du *Champ de l'Alloüette*, d'un bout au Moulin-Croulebarbe, de l'autre dans la rue de l'Oursine.

Rue du *Champ-fleuri*, d'un bout dans la rue saint Honoré, de l'autre dans la rue de Beauvais, quartier du Louvre.

Rue *Chanoinesse* derriere sainte Marine, quartier de la Cité, entre la rue de la Colombe & la rue des Chantres.

Rue du *Chantier*, d'un bout à la rue Neuve des filles-Dieu, de l'autre au bout de la rue Centier, quartier Montmartre.

Rue du *Chantre*, d'un bout à la rue saint Honoré, de l'autre à la Place du Louvre.

Rue des *Chantres*, Cloître Nôtre-Dame, entre la rue Chanoinesse & la rue d'Enfer.

Rue *Chanverrerie*, d'un bout à la rue ſaint Denys, & de l'autre à la rue de Mondétour, quartier des Halles.

Rue *Chapon*, vis-à-vis le Cimetiere ſaint Nicolas des Champs, aboutit rue du Temple & rue Tranſnonain, quartier ſaint Martin.

Rue des *Charbonnieres*, d'un bout à la Riviere, de l'autre dans la rue de Charenton, Fauxbourg ſaint Antoine.

Rue des *Charbonniers* aboutit rue de l'Arbalête, de l'autre côté à la rue des Bourguignons, Faubourg ſaint Marcel.

Rue de *Charenton* a un bout vis-à-vis la Porte ſaint Antoine, & l'autre à la rue du Bas-Reuilli, Fauxbourg ſaint Antoine.

Rue *Charlot* aboutit aux rues de Bretagne & de Bourgogne, & finit aux Remparts, & Cours de la Ville.

Rue de *Charonne*, d'un bout au Fauxbourg ſaint Antoine, & de l'autre à la Croix-Fauxbin.

Rue *Chartiere*, d'un bout devant le Puits-Certain au Mont ſaint Hilaire, & de l'autre à la rue de Reims, quartier de ſaint Benoît.

Cul-de-sac du *Chat-blanc* dans la rue saint Jacques de la Boucherie.

Rue du *Chat qui pêche* aboutit à la Riviere & dans la rue de la Huchette.

Rue du *Chaume* aboutit rue du Grand-Chantier & rue des Blancs-Manteaux, quartier sainte-Avoye.

Rue du *Chef-Saint-Landri*, vers les rues d'Enfer & des Marmouzets, aboutit à la rue du Haut-Moulin, quartier de la Cité.

Rue du *Chemin de la Contrescarpe*, d'un bout à la rue des Fossés du Temple, au coin de la rue saint Sebastien, & de l'autre à la Voirie proche le Jardin des Arbalêtriers.

Rue du *Chemin-saint-Denys*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg du Temple ou de la Courtille, de l'autre dans la rue des Trois-Bornes.

Rue du *Chemin-vert* a un bout aux Remparts de la Ville, & l'autre au coin de la rue de Pincourt vis-à-vis la rue des Amandiers, Fauxbourg saint Antoine.

Rue du *Chemin vert*, d'un bout au Fauxbourg saint Honoré, & de l'autre à la Ville-l'Evêque.

Rue du *Cherche-midi* aboutit à la Croix-rouge & rues des Vieilles-Thuilleries & du Regard, Faux-bourg saint Germain.
Rue du *Chevalier du Guet* aboutit à la rue des Lavandieres & à la rue saint Denys.
Cul-de-sac ou Place du *Chevalier du Guet* entre les rues des Lavandieres, du Chevalier du Guet & Perrin Gasselin, proche le Grand Châtelet.
Rue du *Cheval-verd* aboutit à la rue des Fossés saint Marçel & à la rue des Postes.
Rue de *Chevilly* dans la rue de Surenne & aux Boulevards saint Honoré.
Rue des *Chiens*, d'un bout à la rue des Sept-voyes, & de l'autre à la rue des Cholets, quartier de l'Université.
Rue des *Cholets* donne d'un bout dans la rue saint Etienne des Grès, & de l'autre dans la rue des Chiens.
Rue *Christine* aboutit à la rue Dauphine & à la rue des Augustins, quartier saint André des Arcs.
Rue saint *Christophle* aboutit à la rue de la Juiverie & au Parvis Nôtre-Dame, quartier de la Cité.

Rue du *Cigne* aboutit rue Mondétour & rue saint Denys proche le Cloître saint Jacques de l'Hôpital.

Rue des *Cignes*, d'un bout à la rue de l'Université, de l'autre à la rue saint Dominique, quartier saint Germain des Prés.

Rue du *Cimetiere saint André des Arcs*, aboutit rue Haute-Feuille & rue de l'Eperon, quartier saint André des Arcs.

Rue du *Cimetiere saint Benoît*, d'un bout à la rue Fromentel, de l'autre à la rue saint Jacques, derriere le College du Plessis.

Rue du *Cimetiere saint Jacques du Haut-pas* aboutit au Fauxbourg saint Jacques, & rue d'Enfer, quartier du Luxembourg.

Rue du *Cimetiere saint Nicolas des Champs* aboutit rue saint Martin & rue Transnonain, quartier saint Martin.

CIMETIERES DE LA VILLE DE PARIS.

Cimetiere saint *André des Arcs* dans la rue de ce nom.

Cimetiere saint *Benoît* : il y en a deux,

le premier tient à l'Eglise, le second est dans la rue Fromentel.

Cimetiere de la *Charité* dans la rue de saint-Pere, vis-à-vis cet Hôpital, Fauxbourg saint Germain.

Cimetiere saint *Etienne du Mont*, vis-à-vis l'Eglise du même nom.

Cimetiere saint *Eustache*: il y en a deux, le premier tient à la Chapelle saint Joseph, quartier Montmartre, le second bâti depuis quelques années, est hors la Barriere de la Porte Montmartre, proche les Porcherons.

Cimetiere de l'*Hôtel-Dieu*, appellé la Croix-Clamart, hors le Fauxbourg saint Victor.

Cimetiere saint *Jean*, au bout de la rue de la Verrerie, vis-à-vis le Marché ou Place communément appellée le Cimetiere saint Jean.

Cimetiere des saints *Innocens* proche les Halles, où plusieurs Paroisses qui n'ont point de Cimetieres ont droit d'inhumation: il y a trois portes qui ferment tous les jours; la premiere est au coin de la rue aux Fers; la seconde au coin de la

rue de la Feronnerie ; & la troisiéme à la Place aux Chats.

Cimetiere saint *Nicolas de Champs* dans la rue de ce nom, vis-à-vis les Carmelites de la rue Chapon, quartier saint Martin.

Cimetiere saint *Nicolas du Chardonnet* dans la rue d Arras, proche la Porte saint Victor.

Cimetiere de la *Pitié*, vis-à-vis la Tour d'Alexandre, Fontaine saint Victor.

Cimetiere saint *Severin* a deux issues, l'une au grand Portail joignant la rue des Prêtres, & l'autre dans la rue de la Parcheminerie.

Cimetiere saint *Sulpice* : il y en a deux, le premier est proche l'Eglise, & le second rue de Seve, au coin de la rue du Bac.

Rue des *Cinq-diamans* aboutit rue Aubri-Boucher & rue des Lombards, vers la rue Quinquempoix, quartier saint Jacques de la Boucherie.

Rue des *Ciseaux* aboutit rue du Four & rue sainte Marguerite vis-à-vis l'Abbayie saint Germain des Prés.

Rue { Saint *Claude* aboutit dans la rue sainte-Foi & dans celle de Clery, près la Villeneuve.
Saint *Claude*, d'un bout à la rue S. Louis, de l'autre aux Remparts, au Marais du Temple. }

Cul-de-sac saint *Claude* dans cette même rue.

Cul-de-sac saint *Claude* dans la rue Montmartre, vers la rue du Bout-du-monde.

Rue de la *Clef* aboutit rue d'Orleans & rue des Coupeaux, Fauxbourg saint Marcel.

Cul-de-sac de *Clervaux* dans la rue S. Martin, quartier saint Martin.

Rue de *Clery*, d'un bout à la rue Montmartre, & de l'autre à la Porte saint Denys.

Rue *Clocheperce*, d'un bout à la rue saint Antoine, & de l'autre à la rue du Roi de Sicile.

CLOITRES DE LA VILLE
ET DES FAUXBOURGS DE PARIS.

Cloître saint *Benoît* a quatre issues, dont la principale est devant l'Eglise des RR. PP. Mathurins; la seconde qui est une Arcade, don-

ne dans la rue saint Jacques ; la troisiéme en forme d'Allée, conduit à la rue de Sorbonne ; & la quatriéme, qui est le long des Charniers, a sa sortie par la rue saint Jacques.

Cloître des *Bernardins* dans la rue de ce nom, quartier de la Place Maubert.

Cloître de la *Culture sainte-Catherine* du Val des Ecoliers, dans la rue de ce nom, quartier S. Antoine.

Cloître des *Enfans du Saint-Esprit* a deux sorties, une dans la Greve par-dessous une Arcade, & l'autre derriere saint Jean en Greve.

Cloître saint *Etienne des Grès*, quartier saint Benoît, a son entrée par la rue saint Jacques.

Cloître saint *Germain l'Auxerrois*, autour de l'Eglise de ce nom ; il ferme de nuit, & est la demeure de Messieurs les Doyen, Curé & Chanoines de ce Chapitre : ses sorties sont rue de l'Arbresec, rue des Prêtres, rue du Petit-Bourbon, vis-à-vis la porte & passage du Vieux Louvre, quartier du Louvre.

Cloître ou Passage de saint *Honoré* a plusieurs entrées, la principale par

la rue saint Honoré, la seconde par la rue des Petits-Champs, & la troisiéme par la rue des Bons-Enfans : toutes ces sorties ferment de nuit.

Cloître des *Jacobins* de la rue saint Honoré, a sa principale entrée par ladite rue, & l'autre par le cul-de-sac de saint Hyacinte, qui donne dans la rue de la Sourdiere, près de la Butte saint Roch.

Cloître saint *Jacques de la Boucherie* traverse les rues des Assis, Mariveaux & du Crucifix saint Jacques.

Cloître saint *Jacques de l'Hôpital* a deux sorties, l'une dans la rue Mauconseil, & l'autre dans la rue Mondétour au bout de la rue du Cigne.

Cloître saint *Jean en Greve* proche l'Eglise de ce nom, aboutit rue du Pet-au-Diable, quartier de la Greve.

Cloître des *Jesuites* de la rue saint Antoine, est le cul-de-sac à leur Eglise & à la rue de saint Paul, quartier saint Paul.

Cloître saint *Julien le Pauvre* donne dans la rue de ce nom & dans la rue Calande, quartier de la Place Maubert.

Cloître saint *Magloire*, auprès de saint Leu saint Gilles vers la rue saint Denys, aboutit rue Quinquempoix & rue Salle-au-Comte.

Cloître saint *Marcel* dans lequel est aussi la Paroisse de saint Martin, a une sortie par la rue Mouffetard, & l'autre par la rue des Francs-Bourgeois, qui rend au Marché au Chevaux.

Cloître saint *Merri* aboutit rue saint Martin, & rue de la Verrerie. En faisant le tour par derriere l'Eglise, on passe devant la Jurisdiction des Consuls : il y a aussi le Cul-de-sac, qui aboutit rue Brise-miche & rue saint Martin, même quartier.

Cloître saint *Nicolas des Champs* au bout de la rue saint Martin.

Cloître ou Passage de saint *Nicolas du Louvre*, qui a plusieurs sorties ; une par la rue saint Thomas du Louvre, deux par la rue Fromenteau & une par la rue des Orties, quartier du Louvre.

Cloître *Nôtre-Dame* a quatre issues : la premiere devant saint Christophle ; la seconde dans la rue des Marmouzets ; la troisiéme à la porte d'Enfer, & la quatriéme à la porte du Terrain.

Grand & petit Cloître de sainte *Opportune*, autour de l'Eglise de ce nom, qui rend aux rues des Lavandieres, des Foureurs, de la Tablette, Court-Talon & rue saint Denys, vis-à-vis l'Hôpital sainte Catherine.

Cloître saint *Thomas du Louvre*; son entrée est par la rue du Doyenné, quartier du Louvre.

Rue *Clopin*, au haut de la rue d'Arras, aboutissant dans la rue Bordet, vis-à-vis la rue des Prêtres S. Etienne du Mont, quartier de la Porte S. Marcel. A l'entrée de cette rue aboutit une Traverse nouvellement faite au haut de la rue d'Arras, qui rend dans la rue des Fossés saint Marcel, jusqu'à celle de saint Victor, vis-à-vis les Religieuses Angloises.

Clos des *Annonciades* entre les rues du Bas-Pincourt, Popincourt & des Amandiers.

Rue du *Clos Georgeau* aboutit rue sainte Anne & rue Traversine, quartier du Palais Royal.

Rue de *Clugni* aboutit Place de Sorbonne & rue des Cordiers.

Rue *Cocatrix* aboutit rue des Canettes & rue saint Pierre aux Bœufs, proche

che Nôtre-Dame, quartier de la Cité.

Cul-de-sac *Cochon* au Fauxbourg saint Victor, vers le Jardin Royal.

Rue du *Cœur-volant*, d'un bout à la rue des Quatre-Vents, de l'autre à celles des Mauvais-Garçons & des Boucheries quartier saint Germain des Prés.

Rue *Colbert* aboutit rue Vivienne & rue de Richelieu, quartier du Palais Royal.

Rue de la *Colombe* aboutit rue d'Enfer & rue des Marmouzets, quartier de la Cité.

Rue du *Colombier* aboutit rue de Seine & traverse la rue de l'Echaudé, & au coin de la rue des Petits-Augustins, quartier S. Germain des Prés.

Cul-de-sac des *Commissaires* dans la rue Montmartre.

Rue *Comtesse d'Artois*, d'un bout à la rue Montorgueil, de l'autre à la pointe saint Eustache, quartier des Halles.

Rue de *Condé*, d'un bout à la rue des Fossés saint Germain & au coin de la rue des Quatre-Vents, de l'autre dans la rue de Vaugirard, quartier du Luxembourg.

Rue { *Contrescarpe* aboutit rue saint André des Arcs & rue Dauphine, quartier saint André des Arcs.
Contrescarpe, dans la rue des Fossés saint Victor & dans la rue Mouffetard.
Contrescarpe, dans la rue des Fossés saint Marcel, de l'autre dans la rue Mouffetard. }

Rue { du *Coq*, d'un bout dans la rue de la Verrerie, & de l'autre dans la rue de la Tisseranderie, quartier de la Greve.
du *Coq*, d'un bout dans la rue saint Honoré, & de l'autre dans la rue de Beauvais, quartier du Louvre.
du *Coq*, d'un bout dans la rue des Porcherons, de l'autre dans les Champs. }

Cul-de-sac *Coquerel* au bout de la rue des Rosiers, quartier saint Antoine.

Rue *Coqueron*, d'un bout à la rue de la Jussienne, & de l'autre à la rue Coquillere, quartier saint Eustache.

Rue *Coquillere*, d'un bout à la rue des Petits-Champs, & de l'autre à la

Croix saint Eustache, quartier de saint Eustache.

Rue des *Coquilles* aboutit rue de la Verrerie & rue de la Tisseranderie, quartier de la Greve.

Rue des *Cordeliers*, d'un bout à la rue de la Harpe, & de l'autre à la rue de Touraine, quartier saint André des Arcs.

Rue de la *Corderie* aboutit rue du Temple & rue de Bourgogne, quartier du Marais du Temple.

Cul-de-sac de la *Corderie* dans la rue Neuve saint Roch, quartier du Palais Royal.

•Rue des *Cordiers* aboutit dans les rues de Clugni & saint Jacques.

Rue de la *Cordonnerie* dans la rue de la Tonnellerie & la Halle aux Poirées, quartier des Halles.

Rue de la *Corne* aboutit rue du Vieux-Colombier & rue du Four, quartier du Luxembourg.

Rue de la *Cossonnerie*, aboutit rue saint Denys & aux Piliers des Potiers d'Etain, quartier des Halles.

Rue *Coupeau* aboutit rue saint Victor & rue Bordet, à l'entrée du Fauxbourg saint Marcel.

LES COURS DE PARIS,

Qui sont autant de Passages ou Traverses d'une rue à une autre.

Cour du Palais Abbatial de l'*Abbaye saint Germain des Prés*, autour de laquelle est la rue du même nom, avec quelques maisons dans l'Avant-cour qui sont privilégiées ; elle a une sortie vis-à-vis la petite rue de Bourbon, qui rend dans la rue de Bussy ; une dans la rue du Colombier, & une autre pour aller à l'Eglise, le long des murs de la Chapelle basse. Cette derniere sortie conduit dans l'enclos des Peres nouvellement bâti, dont nous parlerons ci-après au mot ENCLOS.

Petite Cour de saint *André des Arcs* traverse de la rue saint André des Arcs à la rue du Cimetiere de ce nom.

Cour ou Passage du College d'*Autun* rend de la rue saint André des Arcs à la rue de l'Hirondelle.

Cour de *Baviere*. *Voyez* Cul-de-sac ou Cour de *Baviere* à la lettre B.

Cour des *Carmelites* dans la rue du Fauxbourg saint Jacques.

Cour saint *Eloi* donne devant la Porte du Mai du Palais & dans la rue de la Barillerie.

Cour de saint *Julien le Pauvre*. Voyez CLOITRE saint *Julien le Pauvre*.

Cour de *Lamoignon* traverse de la Cour neuve du Palais au Quai des Morfondus.

Cour des *Miracles* proche saint Sauveur, & son Cul-de-sac aboutissant à la rue Neuve saint Sauveur.

Cour ancienne du *Palais*.

Cour neuve du *Palais* a son entrée par la rue de Harlai vis-vis la Place Dauphine.

Cour du *Marché* & *Boucherie* des Quinze-vingts a une sortie par la rue saint Honoré & par la rue saint Louis.

Cour du *Roi François* dans la rue S. Denys proche les Filles-Dieu.

Cul-de-Sac.
- *Courbâton* dans la rue de l'Arbresec.
- *Cour de Rouen*, dans la rue du Jardinet vers la rue de l'Eperon, quartier saint André des Arcs.

Rue de la *Couroirie* aboutit rue saint Martin & rue Beaubourg, quartier saint Martin.

Rue *Courtalon* aboutit à la rue saint Denys & au Cloître sainte Opportune.

Rue de la *Court du More* aboutit rue saint Martin & rue Beaubourg, quartier saint Martin.

Rue *Courteauvilain*, d'un bout dans la rue du Temple, de l'autre dans celle de Transnonain, proche les Carmelites de la rue Chapon, quartier saint Martin.

Rue *Courtpavée* dans les Quinze-vingts.

Rue de la *Coutellerie*, d'un bout au Carrefour Guilleri, de l'autre au coin de là rue Jean-de-l'Epine, quartier de la Greve.

Rue du *Croissant* aboutit rue du Gros-Chenet & à la rue Montmartre.

Rue de la *Croix* aboutit rue du Pont aux Biches & rue Phelipeaux, Fauxbourg saint Laurent.

Rue de la *Croix blanche*, d'un bout dans la rue des Porcherons, de l'autre dans les Champs.

Rue de la *Croix blanche* donne d'un bout dans la vieille rue du Temple, & de l'autre au coin de la rue Bourtibourg à côté du Cimetiere saint Jean en Greve.

Rue ſainte *Croix de la Bretonnerie* aboutit à la rue ſaint Merri, à la rue Bar-du-bec & à la Vieille rue du Temple.

Rue Sainte *Croix de la Cité* à côté de l'Egliſe de ce nom, aboutit rue de la Draperie & rue Gervais-Laurent, quartier de la Cité.

Rue de la *Croix des Petits Champs*, d'un bout à la Place des Victoires, & de l'autre à la rue ſaint Honoré, même quartier.

Cul-de-ſac de la *Croix-Faubin* dans la rue de Charonne, Fauxbourg ſaint Antoine.

Rue *Croulebarbe*, d'un bout au Moulin-Croulebarbe & au coin de la rue Gautier-Renaut.

Cul-de-ſac du *Crucifix* aboutit rue du Petit-Carreau, vers la rue ſaint Sauveur.

Rue du *Crucifix ſaint Jacques*, d'un bout à l'Egliſe de ſaint Jacques de la Boucherie, de l'autre à la rue ſaint Jacques de la Boucherie, même quartier.

Rue *Culture ſainte-Catherine*, d'un bout dans la rue ſaint Antoine vis-à-vis les Jeſuites, de l'autre à la rue du Parc Royal.

Rue *Culture saint Gervais*, d'un bout dans la vieille rue du Temple, & de l'autre dans la rue de Torigny, quartier du Marais.

D

Rue *DAGUESSEAU*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg saint Honoré, de l'autre dans la rue de Surêne.

Cul-de-sac *Dargenson* dans la rue du Temple.

Rue *Dauphine* au bout du Pont-neuf d'un côté, & de l'autre au Carrefour proche la rue de Bussy.

Rue des *Déchargeurs*, dans la rue des Mauvaises-paroles, qui aboutit rue de la Lingerie, quartier sainte Opportune.

Rue du *Demi-Saint* a un bout au Cloître saint Germain de l'Auxerrois, & l'autre dans la rue des Fossés saint Germain.

Rue de la *Dentelle* dans la rue des Arcis près l'Eglise saint Bon, quartier saint Martin vers saint Merri.

Rue saint *Denys* depuis le Grand-Châtelet jusqu'à la Porte saint Denys.

Rue des *Deux-Anges* a un bout à la rue Jacob, & l'autre à la rue ſaint Benoît, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue des *Deux-Boulles* aboutit rue Bertin-Poirée & rue des Lavandieres, quartier ſainte Opportune.

Rue des *Deux-Ecus* aboutit rue de Grenelle & rue des Prouvaires, quartier ſaint Euſtache.

Rue des *Deux-Hermites* aboutit rue des Marmouzets & rue Cocatrix, quartier de la Cité.

Rue des *Deux-Ponts*, entre le Pont de la Tournelle & le Pont-Marie, a un bout aux coins des Quais de Bourbon & d'Alençon, vis-à-vis le Pont-Marie, & l'autre aux coins des Quais Dauphin & d'Orleans, vis-à-vis le Pont de la Tournelle, dans l'Iſle Nôtre-Dame.

Rue { des *Deux-Portes* a un bout à la rue ſaint Martin, & l'autre à la rue ſaint Denys, quartier ſaint Denys.

des *Deux-Portes* aboutit rue de la Harpe & rue Haute-feuille, quartier ſaint André des Arcs.

des *Deux-Portes* a un bout dans

la rue Thevenot, & l'autre aux coins des rues du Petit-Lion & Pavée, proche l'Hôtel de Bourgogne, & près de la rue Montorgueil.

Rue Saint *Dominique*, d'un bout à la rue de Taranne, & de l'autre à la Barriere des Invalides, quartier ſaint Germain, proche la Charité.

Rue Saint *Dominique*, à la Porte S. Michel proche la rue d'Enfer, quartier du Luxembourg.

Rue de *Douze-Portes* a un bout à la rue ſaint Louis, & l'autre à la rue Neuve ſaint Pierre, quartier ſaint Antoine.

Rue du *Doyenné ſaint Thomas du Louvre* a un bout à la rue de Matignon, & l'autre à la rue ſaint Thomas, quartier du Palais Royal.

Rue de la *Draperie* aboutit vis-à-vis la rue des Marmouzets dans la rue de la Juiverie, & au coin de la rue ſaint Eloi vis-à-vis la Porte du Mai du Palais.

Rue de *Duras*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg ſaint Honoré, de l'autre dans la rue des Saulſayes.

E

Rue de l'*ECHARPE* aboutit à la rue Neuve sainte Catherine & à la rue saint Louis d'un côté, & de l'autre à la Place Royale, quartier saint Antoine.

Rue de l'*Echaudé* a un bout à la rue de Poitou, vis-à-vis la rue de Limoges, & l'autre bout à la Vieille rue du Temple vis-à-vis la rue saint François, quartier du Temple.

Rue de l'*Echaudé* a un bout à la rue de Seine, traversant la rue du Colombier, & l'autre bout au coin de la rue de Bourbon-le-Château, quartier saint Germain des Prés.

Rue de l'*Echelle* a un bout à la rue saint Honoré, & l'autre à la rue saint Louis, quartier du Palais Royal.

Cul-de-sac de l'*Echiquier* dans la rue du Temple.

Rue d'*Ecosse*, d'un bout à la rue saint Hilaire, & de l'autre à la rue du Four, quartier de l'Université.

Rue des *Ecouffes*, proche la rue du Roi de Sicile, vis-à-vis la rue Ti-

ſon & vis-à-vis la rue des Roſiers, quartier S. Antoine.

Rue des *Ecrivains* aboutit rue des Arcis & rue de la Savonnerie, quartier ſaint Jacques de la Boucherie.

Rue des *Ecuries*, Place de Vendôme.

Paſſage des *Ecuries*, d'un bout au coin de la rue de l'Echelle, de l'autre bout au Manege, quartier ſaint Honoré.

Cul-de-ſac de l'*Egout* dans la rue du Fauxbourg ſaint Laurent.

Rue de l'*Egout*, vers la rue ſainte Marguerite, aboutit rue du Four & rue ſaint Benoît, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue de l'*Egout-ſainte-Catherine* répond d'un côté à la rue ſaint Antoine; & de l'autre à la rue Neuve ſainte Catherine, quartier de ſaint Antoine.

Rue des *Egouts-du-Ponceau*, d'un bout dans la rue ſaint Denys, de l'autre dans celle de ſaint Martin.

Cul-de-ſac de ſaint *Eloi* dans la rue Neuve ſaint Paul, quartier ſaint Paul.

Rue { Saint *Eloi* au coin du Cul-de-ſac ſaint Martial, & finit dans la rue de la Draperie,

Saint *Eloi*, d'un bout à la rue de la Barillerie, de l'autre à la rue ſaint Barthelemi.

Cul-de-ſac de l'*Empereur* dans la rue ſaint Denys vis-à-vis l'Hôpital de la Trinité.

ENCLOS DE LA VILLE
ET DES FAUXBOURGS DE PARIS.

Enclos de l'*Abbaye ſaint Germain des Prés*, il y a deux entrées, la principale eſt par la rue ſaint Benoît, l'autre par la rue ſainte Marguerite.

Enclos de la *Commanderie de ſaint Jean de Latran*, lieu privilegié : il y a deux ſorties, dont la principale eſt vis-à-vis la Terre de Cambray, & l'autre dans la rue ſaint Jean de Beauvais.

Enclos de la *Commanderie du Temple*, lieu privilegié : il a ſon entrée rue du Temple.

Enclos de ſaint *Denys de la Chartre*, au bout du Pont Nôtre-Dame, quartier de la Cité. Lieu privilegié.

Enclos des *Enfans de la Trinité* a ſon entrée dans la rue Greneta, vis-à-vis la rue Bourg-l'Abbé ; c'eſt un lieu privilegié, & où l'on

gagne la Maîtrise pour s'établir dans la Ville.

Enclos du *Prieuré saint Martin*, lieu privilegié, a son entrée par la rue saint Martin, proche saint Nicolas des Champs.

Rue des *Enfans-rouges* commence aux coins des rues d'Anjou & Patourelle, viş-à-vis la rue du Grand-Chantier, quartier du Temple.

Rue
- d'*Enfer* aboutit rue des Ursins & au Port saint Landri, à la Porte du Cloître Nôtre-Dame.
- d'*Enfer* aboutit aux Chartreux & rue des Francs-Bourgeois, Fauxbourg saint Michel.
- d'*Enfer* aboutit à la rue sainte Anne à la Nouvelle France, & à la rue de la Voirie, Fauxbourg Montmartre.

Rue de l'*Epée de bois* a un bout à la rue Mouffetard, & l'autre bout au Champ d'Albiac ou des Petits-Champs, Fauxbourg saint Marcel.

Rue de l'*Eperon* a un bout dans la rue saint André des Arcs, & l'autre au coin du Cul-de-sac de la Cour de Rouen, vis-à-vis la rue du

Jardinet, quartier ſaint André des Arcs.

Rue ſaint *Etienne*, entre la Porte ſaint Denys & la Porte Montmartre, aboutit rue Beauregard & ſur les Remparts.

Rue ſaint *Etienne des Grès* aboutit dans la rue ſaint Jacques, vis-à-vis les Jacobins, & au Carré de ſainte Genevieve.

Rue de l'*Etoille* a un bout à la Place Moſis, & l'autre bout au Carrefour de l'Hôtel de Sens, au coin de la rue de la Mortellerie : elle rend à la deſcente du Pont-Marie.

Cul-de-ſac de l'*Etoille* dans la rue Thevenot.

Rue des *Etuves* a un bout dans la rue ſaint Martin, & l'autre à la rue Beaubourg.

Cul-de-ſac des *Etuves* dans la rue Marivaux.

Rue de l'*Evêché*, d'un bout au Parvis Nôtre-Dame, de l'autre au coin de la rue Port-l'Evêque.

Rue de l'*Evêque* au bout de la rue des Frondeurs, de l'autre dans la rue des Orties.

F

Cul-de-ſac ſaint *FARON*, vis-à-vis l'Hôpital ſaint Gervais.

Rue des *Fauconniers*, devant l'Hôtel de Sens, aboutit rue des Prêtres ſaint Paul & rue des Barres, quartier ſaint Antoine.

FAUXBOURGS DE PARIS.

Fauxbourg ſaint Antoine.
Fauxbourg ſaint Denys.
Fauxbourg ſaint Germain.
Fauxbourg ſaint Honoré.
Fauxbourg ſaint Jacques.
Fauxbourg ſaint Laurent.
Fauxbourg ſaint Lazare.
Fauxbourg ſaint Marcel.
Fauxbourg ſaint Martin.
Fauxbourg ſaint Michel.
Fauxbourg Montmartre.
Fauxbourg du Temple.
Fauxbourg ſaint Victor.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Antoine* depuis la Porte ſaint Antoine juſqu'à Picpus.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Denys* depuis la Porte ſaint Denys juſqu'à la rue du Fauxbourg ſaint Lazare.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Honoré* prend depuis la Porte ſaint Honoré, abattue en 1734. juſqu'au Roule.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Jacques* depuis la Fontaine des Carmelites juſqu'à l'Obſervatoire.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Laurent* commence à la Grille ſaint Martin, & finit au chemin de la Villette.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Lazare*, d'un bout à la Grille ſaint Denys, de l'autre à la Fontaine qui eſt auprès de la Foire.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Martin* depuis la Porte ſaint Martin juſqu'à la Grille.

Rue du *Fauxbourg-Montmartre* depuis la Porte Montmartre juſqu'à l'Abbaye de ce nom.

Rue du *Fauxbourg du Temple* ou de la *Courtille*, depuis la Porte du Temple juſqu'à la Courtille.

Rue du *Fauxbourg* ſaint *Victor* depuis la rue des Foſſés ſaint Bernard juſqu'à la Croix-Clamart.

Rue de la *Femme-ſans-tête* dans l'Iſle Nôtre-Dame, aboutit rue ſaint Louis, vis-à-vis la rue Regratiere & au Quai d'Orleans.

Rue de *Fer* aboutit d'un côté à la

Croix-Clamart, de l'autre à la rue des Hauts-Fossés saint Marcel, Fauxbourg saint Victor.

Rue du *Fer-à-Moulin*, d'un bout à la rue saint Marcel, de l'autre à la rue du Pont-aux-Biches.

Rue de la *Ferronnerie* donne d'un bout à la rue saint Denys, & de l'autre au coin de la rue des Déchargeurs.

Rue *Ferou*, d'un bout au Portail saint Sulpice, & de l'autre à la rue de Vaugirard, Fauxbourg saint Germain.

• Rue aux *Fers* donne d'un bout à la Fontaine des Saints Innocens, & de l'autre à la Halle aux Poirées.

Rue de la *Feuillade* a un bout à la rue des Bons-enfans, vis-à-vis la rue des Petits-Champs, & l'autre bout à la Place des Victoires.

Cul-de-sac des *Feuillantines* dans la rue saint Jacques proche les Bénédictins Anglois.

Rue saint *Fiacre* à la Villeneuve, entre la Porte Montmartre & la Porte saint Denys, d'un bout à la rue des Jeûneurs & aux Ramparts.

Cul-de-sac saint *Fiacre* vis-à-vis saint Merri, à l'entrée de la rue saint

Martin du côté du Pont Nôtre-Dame.

Rue du *Figuier*, proche l'Hôtel de Sens, aboutit rue des Prêtres saint Paul & rue des Barres, quartier saint Paul.

Rue des *Filles Angloises*, d'un bout à la rue Moreau, de l'autre à la rue de Charenton, Fauxbourg saint Antoine.

Rue { des *Filles Angloises*, d'un bout dans la rue de l'Oursine, de l'autre dans la rue de la Barriere.
des *Filles Angloises*, d'un bout dans la rue des Filles Angloises, de l'autre dans la rue du Champ de l'Alouette. }

Rue des *Filles du Calvaire*, d'un bout rue saint Louis au Marais, de l'autre rue des Fossés du Temple.

Rue des *Filles-Dieu* aboutit dans la rue saint Denys proche la Porte, & à la rue sainte Foi.

Cul-de-sac des *Filles-Dieu* dans la rue des Fossés saint Denys.

Rue Neuve des *Filles-Dieu*. Voyez la lettre N.

Rue des *Filles saint-Thomas* a un bout à la rue de Richelieu, &

l'autre bout à la rue de Nôtre-Dame des Victoires, vis-à-vis la rue Joquelet, quartier Montmartre.

Rue sainte *Foi*, d'un bout à la rue des Filles Dieu, de l'autre dansla rue saint Denys.

Rue du *Foin* traverse de la rue de la Harpe à la rue sant Jacques, quartier saint André.

Rue du *Foin* traverse de la rue des Minimes au Marais du Temple, quartier saint Antoine.

Rue de la *Foire* aboutit rue du Four, & à la Foire saint Germain, quartier du Luxembourg.

Rue de la *Folie-Moricourt* au Fauxbourg du Temple & Croix du Carrefour du Temple.

Rue de la *Folie-Regnault* a un bout à la rue des Murs de la Roquette, & l'autre bout à la Campagne vers les Plâtrieres, Fauxbourg saint Antoine.

FONTAINES & POMPES DE PARIS.

Fontaine de l'*Abbaye de saint Germain des Prés* dans l'Enclos de cette Abbaye.

Google

Fontaine de ſaint *Antoine*, rue du Fauxbourg, au coin de la rue de Montreuil.

Fontaine de *Basfoid*, rue de Charonne, Fauxbourg ſaint Antoine.

Fontaine ſaint *Benoît* au haut de la rue ſaint Jacques, Place de Cambray.

Fontaine *Boucherat*, au coin de la rue de ce nom, & de la rue Charlot, quartier du Temple.

Fontaine des *Carmes*, au milieu de la Place Maubert.

Fontaine de ſainte *Catherine*, vis-à-vie la rue Culture ſainte Catherine.

Fontaine de la *Charité*, au bout de la rue Taranne.

Fontaine de *Charonne*, à l'entrée de la rue de ce nom, Fauxbourg ſaint Antoine.

Fontaine ſaint *Côme*, proche l'Egliſe de ce nom.

Fontaine de la *Croix du Tiroir*, au bout de la rue de l'Arbreſec.

Fontaine du *Diable*, dans la rue de l'Echelle.

Fontaine de l'*Echaudé*, dans la Vieille rue du Tempe.

Fontaine ſainte *Genevieve*, au haut de la Montagne de ce nom.

Fontaine ſaint *Germain*, au bout de la rue des Cordeliers.

Fontaine des *Innocens*, rue saint Denys au coin de la rue aux Fers.
Fontaine saint *Lazare*, vis-à-vis le Prieuré de ce nom.
Fontaine du *Louvre*, dans la grande Cour du Château.
Fontaine du *Luxembourg*, au Luxembourg du côté de la rue d'Enfer, & du côté de la rue de Vaugirard.
Fontaine de *Marle*, dans la rue Salle-au-Comte, derriere saint-Leu-saint Gilles.
Fontaine de la rue *Maubué*, dans la rue saint Martin.
Fontaine saint *Michel*, au haut de la rue de la Harpe.
Fontaine des *Mousquetaires*, dans la rue de Charenton, Fauxbourg saint Antoine.
Fontaine de *Nôtre-Dame*, dans le Parvis, vis-à-vis l'Eglise.
Fontaine de *Nôtre-Dame de Champs*, ou des Carmelites, au Fauxbourg saint Jacques.
Fontaine du *Palais*, dans la Cour du Palais.
Fontaines du *Palais Royal*, vis-à-vis le Palais de ce nom, & dans la Cour du côté de la rue des Bons-enfans.
Fontaine de *Paradis*, dans la rue de ce nom.

Fontaine des *Petits-Peres*, derriere l'Hôtel de Colbert.

Pompes du Pont Nôtre-Dame.

Fontaine ou Décharge de la *Pompe de la Samaritaine*, vis-à-vis le Quai de Bourbon.

Fontaine du *Ponceau*, dans la rue ſaint Denys.

Fontaine de la rue *Pot de fer*, au coin de la rue de ce nom, Fauxbourg ſaint Marceau.

Fontaine de Madame la *Princeſſe*, rue Garenciere, Quartier du Luxembourg.

Fontaine des *Quinze-vingts*, dans l'Enclos de cette Maiſon.

Fontaine de *Richelieu*, dans la rue de ce nom.

Fontaine *Royale*, dans la rue ſaint Louis, proche la Place Royale.

Fontaine, Pompe & Baſſin de la *Samaritaine*, au Pont-neuf.

Fontaine ſaint *Severin*, au bas de la rue ſaint Jacques.

Fontaine du *Temple*, próche le Temple.

Fontaine des *Tournelles*, auprès de la Porte ſaint Antoine.

Fontaine de la *Trinité*, au bout de la rue Grenata, dans la rue ſaint Denys.

Fontaine saint *Victor*, ou *Tour d'Alexandre*, vis-à-vis l'Hôpital de la Pitié, au Fauxbourg saint Victor.]

Rue de la *Fontaine*, d'un bout dans la rue l'Hermite au coin de la rue Françoise, de l'autre dans la rue Neuve d'Orleans, Fauxbourg saint Victor.

Rue des *Fontaines* aboutit à la rue du Temple, & à la rue de la Croix, quartier saint Martin.

Rue des *Fontaines du Roi* aboutit au Chemin de saint Denys & à la Courtille, près la Croix du Carrefour du Temple, dans le Fauxbourg du Temple.

Rue *Forez* a un bout à la rue Charlot, & finit au Cul-de-sac des Murs du Temple.

Cul-de-sac du *Fort aux Dames* dans la rue de la Heaumerie, quartier saint Jacques de la Boucherie.

Cul-de-sac de la *Fosse aux Chiens* dans la rue des Bourdonnois.

Rue des *Fossés saint Antoine* commence à droite en sortant de la Porte saint Antoine, & finit sur le bord de la riviere vers le petit bateau du passage du Port au Plâtre.

Rue

Rue des *Fossés saint Bernard* a un bout au coin de la Halle au Vin, & l'autre à la rue saint Victor, Fauxbourg saint Victor.

Rue des *Fossés saint Denys* a un bout à la rue sainte Anne, & l'autre à la Porte saint Denys.

Rue des *Fossés saint Germain l'Auxerrois* a un bout à la rue du Roule, traversant la rue de l'Arbresec, & l'autre aux coins des rues du Petit-Bourbon & des Poulies.

Rue des *Fossés saint Germain des Prés* a un bout aux coins des rues des Boucheries & des Cordeliers, & l'autre au Carrefour de Bussy aux coins des rues de saint André des Arcs & de Bussy.

Rue des *Fossés saint Jacques* commence d'un côté au coin de la rue saint Jacques, vis-à-vis la rue saint Hiacinte & finit à la rue Bordet, en côtoyant les murs de l'Abbaye sainte Geneviéve.

Rue des *Fossés saint Martin* commence à la Porte saint Martin, & finit à la rue du Fauxbourg du Temple ou de la Courtille.

Rue des *Fossés Montmartre* aboutit dans la rue de Richelieu, & finit

à l'extrémité de la rue Montmartre.

Rue des *Fossés de Monsieur le Prince*, d'un bout au coin de la rue de Condé, & de l'autre à la rue de Vaugirard, vis-à-vis la rue des Francs-Bourgeois.

Rue des *Fossés du Temple* a un bout au Fauxbourg du Temple, & l'autre au Pont aux Choux.

Rue des *Fossés des Tuilleries* commence à la Porte saint Honoré & finit à la Porte de la Conference, au bord de l'eau devant le Cours de la Reine.

Rue des *Fossés saint Victor* a un bout à la rue saint Victor, & l'autre bout aux rues Bordet & Neuve sainte Geneviéve.

Rue des *Fossoyeurs*, d'un bout à l'Eglise de saint Sulpice, de l'autre à la rue de Vaugirard, quartier du Luxembourg.

Rue du *Fouare*, vis-à-vis la Porte de l'Hôtel-Dieu, aboutit dans la rue Calande, près la Place Maubert.

Rue du *Four*, d'un bout à la rue du Petit-Marché, proche la Barriere des Sergens du Fauxbourg saint Germain, de l'autre à la Croix-Rouge.

du *Four* aboutit rue des Sept-voyes & à la rue d'Ecosse, quartier de l'Université.
du *Four* aboutit dans la rue saint Honoré & au grand Portail de saint Eustache.

Rue du *Four-Basset* va de la rue Aufevre à la rue de la Juiverie, quartier du Palais & de la Cité.

Rue de *Fourci* aboutit dans la rue saint Antoine & dans la rue de Nonandieres.

Cul-de-sac de *Fourci* dans la rue de Joui, Quartier de saint Paul.

Rue des *Foureurs* aboutit rue des Déchargeurs & au Cloître sainte Opportune.

Rue *Franche* dans les Quinze-vingts.

Rue saint *François* aboutit rue saint Louis & à la Vieille rue du Temple, quartier du Marais & du Temple.

Rue *Françoise* aboutit rue Pavée, proche l'Hôtel de Bourgogne & rue Mauconseil, quartier des Halles.
Françoise aboutit dans la rue Gracieuse & à la rue du Puits-l'Hermite, au Fauxbourg S. Marcel.

Rue { des *Francs-Bourgeois* aboutit au bout de la Vieille rue du Temple, tirant vers la Culture sainte-Catherine, quartier saint Antoine.

des *Francs-Bourgeois*, d'un bout au Fauxbourg saint Marcel vers la fausse Porte, & de l'autre à la Barriere de l'Estrapade.

des *Francs-Bourgeois*, d'un bout au coin de la rue de Vaugirard, vis-à-vis la rue des Fossés de Monsieur le Prince, & de l'autre bout à la rue d'enfer, quartier du Luxembourg. }

Rue *Frepillon* aboutit rue de la Croix & rue du Puits de Rome proche la rue saint Aumair, quartier saint Martin.

Rue de la *Friperie*, d'un bout à la rue de la Tonnellerie ou des Grands-Piliers, & de l'autre à la rue de la Halle aux Poirées.

Rue de la *Petite-Friperie*. Voyez la lettre, *Petite-Friperie*.

Rue de la *Fromagerie* aboutit rue de la Lingerie & au Carrefour du Pont-Alets, vis-à-vis saint Eustache, quartier des Halles.

Rue *Fromenteau* donne d'un bout vis-à-vis le Palais Royal & aboutit à la rue des Orties.

Rue *Fromentele* au bout de la rue des Sept-voyes, vis-à-vis le Puits Certain, & aboutit à la rue saint Jacques, quartier de l'Université.

Rue des *Frondeurs* a un bout au coin de la rue de l'Evêque, vis-à-vis la rue de l'Anglade, & de l'autre bout à la rue saint Honoré.

Rue du *Fumier* aboutit à la rue Moreau, & à la rue des Fossés saint Antoine.

Rue des *Fuseaux*, dans la rue saint Germain l'Auxerrois, aboutissant au Quai de la Mégisserie, quartier sainte Opportune.

G

Rue *GAILLON* commence à la rue Neuve de Petits-Champs, & finit à la rue Neuve saint Augustin.

Rue *Calande*. Voyez *Galande*.

Rue *Garenciere*, d'un bout à la rue des Aveugles, & de l'autre à la rue de Vaugirard, quartier du Luxembourg.

Rue de *Gautier-Regnault* commence

au bout de la rue des Gobelins, & finit au chemin de Ville-Juive.

Rue & Montagne sainte *Geneviéve* aboutit à la Place Maubert & à la Fontaine sainte Geneviéve du Mont, vis-à-vis l'Eglise saint Etienne, quartier saint Benoît.

Rue *Geoffroi-l'Angevin* a un bout dans la rue Beaubourg, & l'autre à la rue sainte Avoye, quartier saint Martin.

Rue *Geoffroi-Lasnier*, d'un bout au Port au Foin, & de l'autre à la rue saint Antoine.

Rue *Gerard Boquet*, d'un bout à la rue des Lions, & de l'autre aux coins des rues Neuve saint Paul & des Trois-Pistolets près la rue Beautreillis, quartier saint Paul.

Rue saint *Germain l'Auxerrois*, Commence au coin du Carrefour des Trois-Maries, & finit au coin de la rue saint Denys, & au Marché de la Porte de Paris.

Rue *Gervais*, proche les rues saint François & de Torigny, quartier du Marais.

Rue *Gervais Laurent*, d'un bout à la rue de la Vieille-Draperie, & de l'autre à la rue de la Juiverie, quartier de la Cité.

Rue de *Gêvres* aboutit au Quai de la Megisserie, & au Pont Nôtre-Dame.

Rue *Gilecœur* aboutit au Quai des Augustins ou de la Volaille, & dans la rue saint André des Arcs, même quartier.

Rue saint *Gilles* aboutit à la rue saint Louis vis-à-vis la rue du Parc-Royal, & aux Remparts & Cours de la Ville, quartier du Marais.

Petite rue saint *Gilles* a un bout à la rue saint Gilles, & l'autre aux Remparts, & Cours de la Ville, quartier du Marais.

Rue du *Gindre* aboutit rue du Vieux Colombier & rue de Meziere, quartier du Luxembourg.

Rue de *Glatigni* dans la rue des Marmouzets, proche l'Hôtel des Ursins, quartier de la Cité.

Cul-de-sac *Gloriette* qui est la Boucherie du Petit-pont.

Rue des *Gobelins*, au bout du Fauxbourg saint Marcel vis-à-vis la rue de la Reine-Blanche, & l'autre bout à la rue des Marmouzets.

Rue du *Grand Heurleur* aboutit rue S. Martin proche saint Nicolas des Champs, vis-à-vis la rue des Gra-

villiers, quartier saint Martin, & rue Bourg-l'abbé.

Rue des *Grands Degrés* commence au coin de la rue de Bievre, & finit à l'Abreuvoir, quartier de la Place Maubert.

Rue de la *Grange aux Merciers*, d'un bout dans la rue de la Vallée de Fecamp, de l'autre dans la rue de Berci.

Rue de la *Grange-Bateliere*, d'un bout à la rue de Richelieu, & de l'autre dans la rue du Fauxbourg Montmartre.

Rue *Gratieuse* aboutit rue Coupeau & rue du Noir, Fauxbourg saint Marcel.

Rue des *Gravilliers*, d'un bout à la rue Transnonain, & de l'autre à la rue du Temple, quartier saint Martin, proche saint Nicolas des Champs.

Rue de *Grenelle*, d'un bout au Carrefour de la Croix-rouge, & de l'autre à la Barriere des Invalides, quartier saint Germain des Prés.

Rue de *Grenelle*, d'un bout à la rue Coquillere, & de l'autre à la rue saint Honoré, quartier saint Eustache.

Rue *Grencta*, d'un bout à la rue saint Martin, & de l'autre à la rue saint Denys.

Rue *Grenier-saint-Lazare* aboutit à la rue saint Martin & à la rue Michel-le-Comte, quartier saint Martin.

Rue des *Greniers sur l'eau* aboutit rue Geoffroi-Lasnier & à la rue des Barres, quartier de la Greve.

Rue *Grenouiller*, d'un bout dans la rue saint Jacques, de l'autre dans la rue des Poirées.

Rue du *Gril* aboutit à la rue d'Orleans & à la rue Censier, Fauxbourg saint Marcel.

Rue *Gronier* aboutit d'un côté à la rue de la Friperie, & l'autre côté traversant pardessous des maisons rend dans la rue de la Cordonnerie, quartier des Halles.

Rue du *Gros Chenet* aboutit à la rue de Cleri & à la rue Centier qui conduit aux Remparts, quartier de la rue Montmartre.

Cul-de-sac *Grosse-tête* au milieu de la rue des Filles-Dieu.

Rue *Guenegaut*, d'un bout dans la rue Mazarine, de l'autre sur le Quai de Conti vers le Pont-neuf, quartier saint Germain.

Cul-de-sac de *Guepine* rend par des maisons à la rue Geoffroi-Lasnier, & ferme la nuit, quartier saint Paul.

Rue *Guerin-Boisseau* vis-à-vis le Prieuré de saint Martin des Champs, & aboutit rue saint Denys.

Cul-de-sac du *Guichet* aboutit au coin de la rue de Bourbon-le-Château quartier saint Germain des Prés.

Rue { *Guillaume* aboutit rue de saint Pere & rue saint Dominique, quartier saint Germain des Prés.
Guillaume aboutit rue saint Louis & au Quai d'Orleans, dans l'Isle Nôtre-Dame. }

Rue *Guillaume*, d'un bout dans la rue du Four, & de l'autre dans celle du Vieux-Colombier, Fauxbourg saint Germain.

Cul-de-sac *Guimené* dans la rue saint Antoine, proche les Filles de sainte Marie.

Rue *Guisarde*, d'un bout à la Place de la Foire saint Germain, & de l'autre à la rue des Canettes, quartier du Luxembourg.

H

HALLES DE LA VILLE DE PARIS.

Halle au *Bled*.

Halle appellée communément le *Carreau*.

Halle au *Cuir*, elle aboutit rue au Lard, & a son entrée par la rue de la Lingerie.

Halle aux *Draps*: on y entre par les rues de la Petite-Friperie, Lingerie & Poterie : elle ferme de nuit & est bien couverte.

Halle à la *Marée* : elle est couverte & a son entrée, communément dite *Porte-merdeuse*, qui donne vis-à-vis le Carreau & dans la rue de la Fromagerie,

Halle aux *Poirées* : elle aboutit à la Halle à la Marée & à la rue aux Fers.

Halle aux *Poissons d'eau-douce* est située dans la rue de la Cossonnerie.

Halle à la *Saline* : elle est couverte & a son entrée, qui ferme la nuit, sur le Marché au pain, vis-à-vis le Pilori.

Halle aux *Toiles :* elle a son entrée dans la rue de la Toilerie, & elle est couverte & bien fermée.

Halle aux *Vins*, près la Porte saint Bernard, quartier saint Victor. Il y a là un grenier à bled en cas de necessité.

Rue { de *Harlai* dans la rue saint Claude & à l'Hôtel Boucherat.
de *Harlai* rend d'un bout au Quai des Orfevres, & de l'autre au Quai des Morfondus, Place Dauphine. }

Rue de la *Harpe*, d'un bout à la Porte saint Michel, & de l'autre à la rue Vieille Bouclerie, quartier saint André.

Rue du *Hasard* aboutit rue Traversine & rue sainte Anne, quartier du Palais Royal.

Rue *Haute* dans la rue de Glatigni & dans la rue de saint Landri, quartier de la Cité.

Rue *Hautefeuille* aboutit rue des Cordeliers & rue saint André des Arcs, même quartier.

Rue *Hautefort*, d'un bout dans la rue des Bourguignons, de l'autre dans la rue des Lionnois.

Rue du *Haut-Moulin*, proche ſaint Denys de la Charte dans la rue de la Juiverie, & aboutit rue du Chevet ſaint Landri & rue de Glatigni, quartier de la Cité.

Rue des *Hauts-Foſſés ſaint Marcel* a un bout au coin de la rue de Fer, & l'autre à la rue Gautier-Regnault.

Rue de la *Heaumerie*, proche ſaint Jacques de la Boucherie, aboutit à la rue des Ecrivains.

Cul-de-ſac ſaint *Hiacinthe* dans la rue de la Sourdiere.

Rue ſainte *Hiacinthe* ou des *Foſſés ſaint Michel*, d'un bout dans la rue ſaint Jacques, vis-à-vis la rue des Foſſés ſaint Jacques, de l'autre à la Place ſaint Michel au haut de la rue de la Harpe.

Rue ſaint *Hilaire* a un bout au coin de la rue des Carmes, & l'autre au coin de la rue de ſaint Jean de Beauvais, quartier de l'Univerſité.

Rue *Hillerin Bertin*, d'un bout dans la rue de Varenne, de l'autre dans la rue de Grenelle, quartier ſaint Germain.

Rue de l'*Hirondelle* aboutit à la rue Gile-cœur & à la Place du Pont S. Michel, quartier S. André des Arcs.

Rue de l'*Homme-Armé* aboutit rue sainte Croix de la Bretonnerie & rue des Blancs-manteaux, quartier sainte Avoye.

Rue { Saint *Honoré*, depuis le Cimetiere des saints Innocens jusqu'au Palais Royal.
Saint *Honoré*, depuis le Palais Royal jusqu'à l'endroit où étoit la Porte saint Honoré abbatue en 1734. }

Rue *Honoré-Chevalier* aboutit dans la rue Cassette & dans la rue Pot de fer, quartier du Luxembourg.

Rue de l'*Hôpital Saint Louis*, d'un bout dans la rue saint Maur, de l'autre au bout de la rue des Recolets, Fauxbourg saint Laurent.

Cul-de-sac des *Hospitalieres* dans la rue du Parc-Royal, vis-à-vis la rue du Foin, quartier S. Antoine.

Rue de l'*Hôtel-Dieu*, d'un côté dans la rue des Porcherons, de l'autre aux Boulevards.

Rue { de la *Huchette* aboutit rue de la Vieille-Bouclerie proche le Pont saint Michel, & à la rue du Petit-pont proche le Petit-Châtelet.
de la *Huchette* a un bout à la rue

Neuve Nôtre-Dame, & l'autre à la rue saint Christophle, quartier de la Cité.

Rue *Hurepoix*, d'un bout au Pont S. Michel, & de l'autre à l'entrée du Quai des Augustins, quartier saint André de Arcs.

Rue saint *Hippolyte* aboutit à la rue de l'Ourfine & à la rue du Faux-bourg saint Marcel.

J

Rue *JACINTHE* a un bout à la rue Calande, & l'autre à la rue des Trois-portes, proche la Place Maubert.

Rue *Jacob* a un bout à la rue de l'Université, & l'autre à la rue du Colombier, quartier saint Germain des Prés.

Rue saint *Jacques* depuis la Porte de ce nom jusqu'à la Fontaine saint Severin, quartier saint Benoît.

Rue saint *Jacques de la Boucherie* aboutit rue Planche-Mibrai, & au Grand Châtelet vers la rue S. Denys.

Rue du *Jardinet* aboutit rue du Paon & rue du Battoir, quartier saint André des Arcs.

Rue des *Jardins*, d'un bout dans la rue des Prêtres ſaint Paul, de l'autre dans la rue des Barres.

Rue *Jean Beauſire*, d'un bout vers la Porte ſaint Antoine devant la Baſtille, & de l'autre au Rempart de la Porte ſaint Antoine.

Rue ſaint *Jean de Beauvais*, d'un bout à la rue des Noyers près la Place Maubert, & de l'autre au Puits-Certain, quartier de l'Univerſité.

Rue ſaint *Jean de Latran*, depuis le coin de la rue ſaint Jean de Beauvais juſqu'à la Porte du Cloître de ſaint Jean de Latran, vis-à-vis le College Royal.

Petite rue ſaint *Jean de Latran*, d'un bout dans la rue ſaint Jean de Beauvais, de l'autre dans la rue ſaint Jean de Latran.

Rue *Jean de l'Epine* aboutit rue Jean-pain-mollet & rue de la Vannerie, quartier de la Greve.

Rue *Jean-Lantier*, d'un bout dans la rue des Lavandieres, & de l'autre au bout de la rue des Trois-Viſages.

Rue *Jean-pain-mollet* aboutit rue des Arcis & rue Jean de l'Epine, quartier de la Greve.

Rue *Jean-Robert* aboutit rue saint Martin & rue Transnonain, vis-à-vis la rue des Gravilliers, quartier saint Martin.

Rue *Jean saint Denys* aboutit rue saint Honoré & à la Place du Louvre, même quartier.

Rue *Jean Tison* aboutit rue des Fossés saint Germain l'Auxerrois & rue Bailleul, quartier du Louvre.

Rue saint *Jerôme*, d'un bout au Quai de Gêvres, & de l'autre à la rue de la Place aux Veaux.

Cul-de-sac de *Jerusalem* dans la rue saint Christophle, passe au travers d'une maison à côté de sainte Geneviéve des Ardens, & rend à la rue Neuve Nôtre-Dame, quartier de la Cité.

Cul-de-sac des *Jesuites* dans la rue Neuve saint Paul.

Rue des *Jeûneurs* au coin des rues Centier & du Gros-chenet d'un bout, & à la rue Montmartre de l'autre.

Rue *Jolivet*, d'un bout dans la rue sainte Anne, de l'autre dans la rue de la Voirie, à la Nouvelle France.

Rue *Joquelet* a un bout à la rue Montmartre, & l'autre à la rue Nôtre-Dame des Victoires devant les

Filles de ſaint Thomas, quartier Montmartre.

Rue ſaint *Joſeph* d'un bout à la rue Montmartre au coin de la Chapelle ſaint Joſeph, & de l'autre à la rue du Gros-chenet.

Rue de *Jouï* aboutit rue ſaint Antoine & rue des Prêtres ſaint Paul, vis-à-vis la rue Tiron, quartier ſaint Antoine.

Rue du *Jour* devant le grand Portail de ſaint Euſtache, & aboutit rue Coquillere & rue Montmartre.

Rue de la *Joyaillerie* aboutit au bout du Quai de Gêvres & au coin de la Boucherie de la Porte de Paris.

Rue *Judas*, d'un bout à la rue des Carmes, & de l'autre à la Montagne ſainte Geneviéve, quartier de l'Univerſité.

Rue des *Juifs*, vis-à-vis la porte de derriere du Petit ſaint Antoine, & aboutit rue du Roi de Sicile & rue des Roſiers, quartier ſaint Antoine.

Rue de la *Juiverie*, depuis la Madeleine juſqu'à la rue de la Calende quartier de la Cité.

Rue ſaint *Julien le Pauvre*, d'un bout

dans la rue de la Bucherie, de l'autre dans la rue Calande, près la Place Maubert.

Rue de la *Jussienne*, d'un bout à la rue Coquillere, & de l'autre à la rue Montmartre, même quartier.

L

Rue de *LAMOIGNON* a un bout à la Cour neuve du Palais, & l'autre au Quai de l'Horloge par-dessous des Arcades.

Rue saint *Landri*, derriere le Cloître Nôtre-Dame aboutit rue des Marmouzets, & rue d'Enfer & des bas Ursins, quartier de la Cité.

Rue de la *Lanterne*, d'un bout à la rue de la Juiverie, & de l'autre au Pont Nôtre-Dame, quartier de la Cité.

Rue de la *Lappe*, d'un bout dans la rue de Charonne, de l'autre au coin de la rue de la Roquette.

Rue au *Lard*, d'un bout à la Boucherie de Beauvais, & de l'autre à la rue de la Lingerie, quartier des Halles.

des *Lavandieres* aboutit à la rue Calande & à la rue des

Google

Rue { Noyers, quarrier de la Place Maubert.

des *Lavandieres* aboutit à la rue ſaint Germain l'Auxerrois & au Cloître ſainte Opportune, même quartier.

Rue ſaint *Laurent* donne d'un bout à la rue de la Croix & au Pont aux Biches, & de l'autre à la rue du Temple entre les Peres de Nazareth & les Filles de ſainte Eliſabeth, quartier du Temple.

Cul-de-ſac ſaint *Laurent* dans la rue des Foſſés ſaint Denys.

Rue de ſaint *Leufroi* a un bout ſous la voûte vis-à-vis le Marché de la Porte de Paris, & l'autre aux coins des rues de Gêvres & Trop-va-qui-dure vis-à-vis le Pont au Change.

Rue de la *Levrette* a un bout à la rue Maltois & de l'autre à la rue de la Mortellerie, qui rend au Quai de Gêvres.

Rue de la *Licorne* aboutit dans les rues ſaint Chriſtophle & des Marmouzets, derriere la Madeleine, quartier de la Cité.

Rue de la *Limace* aboutit rue des Déchargeurs & rue des Bourdonnois, quartier ſainte Opportune.

Rue de *Limoge* aboutit aux rues de Bourgogne & de Poitou & à la Vieille rue du Temple, quartier du Marais.

Rue de la *Lingerie*, d'un bout à la rue ſaint Honoré, & de l'autre à la Halle aux Poirées.

Rue de *Lionne*, d'un bout dans la rue Neuve ſaint Auguſtin, de l'autre dans la rue Neuve des Petits-Champs.

Rue des *Lionnois* aboutit rue de l'Ourſine & rue des Charbonniers, Fauxbourg ſaint Marcel.

Rue des *Lions* aboutit rue ſaint Paul & rue du Petit-Muſc, quartier S. Paul.

Rue des *Lombards*, d'un bout à la rue ſaint Denys, près des Dames Hoſpitalieres de ſainte-Catherine, & de l'autre dans la rue ſaint-Martin, quartier ſaint-Denys.

Rue de *Long-Pont*, proche la rue du Monceau ſaint Gervais devant le grand Portail de l'Egliſe; elle rend à la rue de la Mortellerie, quartier ſaint Jean en Greve.

Rue de la *Longue-Allée* a un bout à la rue des Egouts du Ponceau, & l'autre à la rue ſaint-Denys, à cô-

té des Filles de ſaint Chaumont, quartier ſaint Denys.

Rue {
- ſaint *Louis* d'un côté vers le bout de la rue ſaint Honore, & de l'autre à la Fontaine du Diable.
- ſaint *Louis* commence au coin de la rue du Parc-Royal & rue ſaint Gilles, & finit rue Neuve ſainte Catherine, quartier ſaint Antoine.
- ſaint *Louis*, d'un bout au Pont ſaint Michel vis à-vis le Marché-neuf, & de l'autre au Quai des Orfevres, quartier du Palais.
- ſaint *Louis*, dans l'Iſle Nôtre-Dame, aboutit au Quai d'Alençon & au Quai d'Orleans.

Rue de *Louis le Grand* commence dans la rue des Capucines, & finit aux Remparts & Cours de la Ville, quartier Montmartre.

Rue de la *Lune*, ſur les Remparts de la Ville-Neuve proche la Porte ſaint Denys, & aboutit à la rue Poiſſonniere.

Rue de *Luxembourg*, d'un bout dans la rue ſaint Honoré, & de l'autre aux Boulevards ſaint Honoré.

M

Rue *MACON* aboutit rue ſaint André des Arcs & rue de la Vieille Bouclerie au coin de la rue de la Harpe, quartier ſaint André des Arcs.

Rue des *Maçons* devant la Place de Sorbonne & aboutit dans la rue des Mathurins, quartier de Sorbonne.

Rue de la *Madeleine* de la Ville-l'Evêque, proche l'Egliſe de ce nom, dans la rue du Fauxbourg ſaint Honoré.

Cul-de-ſac ſaint *Magloire*, vis-à-vis la rue Salle-au-Comte, proche les Dames de ſaint Magloire, dans la rue ſaint Denys, même quartier.

Rue du *Mail*, devant la rue de Cleri, aboutit à la rue de Nôtre-Dame des Victoires & à la rue Montmartre, même quartier.

Rue *Maillet*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg ſaint Jacques, de l'autre au Château-d'eau.

Rue *Maltois*, vers la Greve ſous l'Hôtel-de-Ville, rend à la rue du Monceau ſaint Gervais.

Rue { des *Marais* va d'un bout à la rue de Seine, & de l'autre à la rue des Petits-Augustins, quartier saint Germain des Prés.
des *Marais* aboutit d'un bout rue des Fossés saint Antoine & rue Moreau, Fauxbourg saint Antoine.

Rue des *Marais saint Martin* rend d'un bout dans le Fauxbourg saint Martin, & de l'autre dans le Fauxbourg du Temple.

Rue des *Marais du Temple*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg du Temple ou de la Courtille, de l'autre dans la rue du Mesnilmontant.

Rue saint *Marc*, d'un bout à la Porte de Richelieu, & de l'autre à la Porte Montmartre.

Rue saint *Marcel* commence au Pont aux Tripes, & finit à la fausse Porte saint Marcel, Fauxbourg saint Marcel.

Rue de la *Marche* aboutit rue de Bretagne & rue de Poitou, quartier du Marais & du Temple.

MARCHEZ

MARCHEZ DE LA VILLE ET DES FAUXBOURGS.

Marché de la rue ſaint *Antoine*, preſque vis-à-vis les Jeſuites, quartier ſaint Antoine.

Marché de la *Porte Paris*, proche le Grand Châtelet, quartier ſaint Jacques de la Boucherie.

Marché aux *Chevaux*, au bout de la rue de Francs-Bourgeois, Fauxbourg ſaint Victor.

Marché du *Cimetiere ſaint Jean* en Greve donne d'un bout à la rue ſaint Antoine, & de l'autre à la rue de la Verrerie.

Marché du *Fauxbourg ſaint Germain des Prés*, appellé communément le *Petit Marché*; il eſt cependant un des plus conſiderables: il tient aux murs de l'Abbaye de ſaint Germain des Prés, au bout de la rue de Buſſy, vis-à-vis la rue des Boucheries.

Marché entre la *Foire ſaint Germain*, la ruë de la Treille & la rue de Biſſy, Fauxbourg ſaint Germain.

Marché *Neuf* commence au Portail ſaint Germain le Vieil, & finit au

bout du Pont ſaint Michel.

Marché de la *Place Maubert* eſt un des gros Marchés de la Ville, & donne d'un bout à la rue des Noyers & au bas de la Montagne ſainte Genevieve, & de l'autre au Pavé qui deſcend à la riviere.

Marché des *Quinze-vingts* au-deſſus de l'Egliſe de ce nom, dans la rue ſaint Honoré.

Petit Marché de *la Croix Rouge* au bout de la rue du Four, au Fauxbourg ſaint Germain des Prés.

Petit Marché près ſaint *Etienne des Grès*, au haut de la rue ſaint Jacques, quartier ſaint Benoît.

Petit Marché vis-à-vis ſaint *Nicolas des Champs*, au bout des rues ſaint Martin & Greneta.

Petit Marché de la *Porte ſaint Michel* où l'on vend le pain, à la place de la Fontaine ſaint Michel.

Petit Marché proche le *Temple.*

Rue *Marché-Palu* depuis la rue de la Calende juſqu'au Petit-Pont, quartier de la Cité.

Rue { Sainte *Marguerite* aboutit au Petit Marché & rue de Taranne, quartier ſaint Germain des Prés.

Sainte *Marguerite* aboutit à la rue de Charonne & à la rue du Fauxbourg ſaint Antoine.

Rue ſainte *Marie* aboutit à la rue de Bourbon, vis-à-vis la petite porte de l'Egliſe des Théatins, & à la rue de Verneuil, quartier ſaint Germain des Prés.

Cul-de-ſac ſainte *Marine*, proche la rue ſaint Pierre aux Bœufs, quartier de la Cité.

Rue des *Marionnettes* aboutit du Fauxbourg ſaint Marcel à l'Egliſe ſaint Jacques du Haut-pas Fauxbourg ſaint Jacques.

Rue *Marivaux*, d'un bout à la rue des Lombards, & de l'autre à la rue des Ecrivains, quartier ſaint Jacques de la Boucherie.

Petite rue *Marivaux* aboutit à la rue ci-deſſus, & à la rue de la Vieille Monnoye, même quartier.

Rue { des *Marmouzets* aboutit rue de la Colombe & rue de la Juiverie, quartier de la Cité.
des *Marmouzets*, proche la rivier des Gobelins, & l'Egliſe ſaint Hippolyte, au bout du Fauxbourg ſaint Marcel. }

Cul-de-ſac ſaint *Martial* dans la rue

de la Savaterie, quartier du Palais.
Rue saint *Martin* depuis saint Merri, jusqu'à la Porte de la Ville dite saint *Martin.*
Rue des *Mathurins*, d'un bout à la rue saint Jacques, & de l'autre à la rue de la Harpe.
Ruelle des *Mathurins*, d'un bout dans la rue de l'Hôpital-Dieu, & de l'autre dans la rue de Pologne.
Rue *Matignon* aboutit dans la rue S. Thomas du Louvre & à la rue des Orties, quartier du Palais Royal.
Cul-de-sac *Matignon*, d'un bout dans la rue des Orties, & de l'autre dans la rue Matignon, quartier du Palais Royal.
Rue *Matignonne*, d'un bout au Marché aux Chevaux, & de l'autre à la rue des Saulsayes, Fauxbourg saint Victor.
Rue *Maubué* aboutit dans la rue saint Martin proche la fontaine Maubué, & dans la rue Simon-le-Franc, quartier saint Martin.
Rue *Mauconseil*, d'un bout à la rue Comtesse d'Artois, de l'autre au coin de la rue Verderet, quartier saint Denys & des Halles.

Rue { Saint *Maur* aboutit aux Incurables dans la rue de Seve, & dans la rue des Vieilles-Thuilleries, quartier de Luxembourg.
Saint *Maur* aboutit au Fauxbourg saint Laurent par derriere l'Hôpital saint Louis, & à la rue du Chemin S. Denys.

Rue { des *Mauvais-Garçons*, aboutit à la rue des Boucheries, & à la rue de Bussy, quartier S. Germain des Prés.
des *Mauvais-Garçons*, qui va de la rue de la Tisseranderie à la rue de la Verrerie, quartier de la Greve.

Rue des *Mauvaises-Paroles* aboutit rue des Bourdonnois & rue des Lavandieres, quartier sainte Opportune.

Rue *Mazarine* a un bout au coin de la rue Dauphine & Carrefour de la rue de Bussy, & l'autre au coin de la rue de Seine & Quai de Conti, quartier saint Germain des Prés.

Rue *Mazure* rend de la rue de la Mortellerie à la Place aux Veaux, quartier de la Greve.

Rue des *Menétriers*, d'un bout dans

la rue Beaubourg, de l'autre dans la rue ſaint Martin.

Rue de la *Merci* aboutit à la rue de l'Homme-armé & à celle du Chaume.

Rue ſaint *Merri* aboutit à la rue ſaint Martin & à la rue de la Verrerie, quartier ſaint Martin.

Rue *Meſlay* aboutit à la rue ſainte Apoline, au quartier du Fauxbourg ſaint Martin.

Rue du *Meſnil-montant* aboutit à la rue du Pont-aux-Choux, & à la rue des Foſſés du Temple & aux Cours de la Ville, quartier du Fauxbourg du Temple.

Rue *Meziere* aboutit dans la rue Caſſette & dans la rue Pot de fer, quartier de Luxembourg.

Cul-de-ſac ſaint *Michel* dans la rue du Fauxbourg ſaint Laurent.

Rue *Michel le-Comte*, d'un bout à la rue Grenier ſaint Lazare proche la rue Beaubourg, & de l'autre à l'Echelle du Temple.

Rue *Mignon* aboutit à la rue du Battoir, & à la rue du Jardinet près la rue du Paon, quartier ſaint André des Arcs.

Rue des *Minimes* aboutit à la rue

ſaint Louis, & à la rue des Tournelles, quartier du Marais.

Rue des *Moineaux*, proche la rue de l'Evêque, aboutit à la rue des Orties & à la rue Neuve ſaint-Roch, quartier du Palais Royal.

Rue de *Monceau* aboutit dans la rue du Roule au-deſſus de la rue du Fauxbourg ſaint Honoré.

Rue du *Monceau ſaint Gervais* aboutit à la rue Maltois & à la rue Regnault-le-Fevre, quartier ſaint Jean en Greve.

Rue *Mondétour* aboutit à la rue des Précheurs & à la rue du Cigne, proche le Cloître ſaint Jacques de l'Hôpital, quartier des Halles.

Rue *Mongallet*, d'un bout au coin de la rue de la Vallée de Fécamp, de l'autre dans la rue de Reuilly.

Rue de la *Monnoye*, dans la rue de ſaint Germain l'Auxerrois d'un bout, & de l'autre à la rue Betizy, quartier du Louvre.

Rue *Montmartre*, d'un bout au Pont-Alais, proche ſaint Euſtache, & de l'autre à la Porte dite *Montmartre*.

Rue de *Montmorenci*, au long du Cimetiere de ſaint Nicolas des Champs, aboutiſſant à la rue Tranſ-

nonain & rue ſaint Martin, même quartier.

Rue *Montorgueil* depuis la rue Comteſſe d'Artois, juſqu'à la rue du petit-Carreau, quartier ſaint Euſtache.

Rue de *Montreuil*, d'un bout au Fauxbourg ſaint Antoine, & de l'autre à la Barriere de Montreuil.

Rue *Moreau* aboutit rues de la Rapée & de Charenton, & traverſant les Chantiers de bois floté, vient rendre ſur le bord de la riviere, quartier du Fauxbourg ſaint Antoine.

Cul-de-ſac *Mortagne* dans la rue de Charonne, Fauxbourg ſaint Antoine.

Rue de la *Mortellerie*, d'un bout à la Place de Greve, & de l'autre à l'Hôtel de Sens & à la rue des Barres, quartier de la Greve.

Rue *Mouffetard*, depuis la Porte ſaint Marcel, juſqu'à la fauſſe Porte du Fauxbourg, & elle aboutit à la rue Bordet & au Pont-aux-Tripes.

Rue des *Moulins*, d'un bout à la rue l'Evêque, & de l'autre à la rue Thereſe, quartier du Palais Royal.

Rue de *Mouſſy* aboutit à la rue de la Verrerie, & à la rue ſainte Croix

de la Bretonnerie quartier ſainte Avoye.

Rue du *Monton* proche la rue de la Tiſſeranderie juſqu'à la Place de Greve.

Rue de la *Muette*, au Fauxbourg ſaint Antoine dans la rue de Charonne, aboutit à la Croix-Fauxbin & à la Barriere de la Roquette.

Rue des *Mulets* a un bout à la rue d'Argenteuil, & l'autre au coin de la rue des Moineaux & à la rue de l'Evêque, quartier du Palais Royal.

Rue du *Murier*, dans la grande rue S. Victor, vis-à-vis S. Nicolas du Chardonnet; elle aboutit à la rue Traverſine, quartier S. Victor.

Rue des *Murs de la Roquette*, d'un bout dans la rue de la Roquette, & de l'autre au coin de la rue des Rats, Fauxbourg ſaint Antoine.

N

Rue de *Nazareth* a un bout au Quai des Orfevres, paſſant devant l'Hôtel de Monſieur le Premier Préſident, & l'autre en la Cour du Palais.

Rue de *Nevers*, au bout du Pont-neuf, aboutit au Quai de Conti & à la rue d'Anjou.

Rue *Neuve ſaint Anaſtaſe*, d'un bout à la rue ſaint Paul devant le Portail de l'Egliſe, & de l'autre à la rue des Prêtres de ſaint Paul.

Rue *Neuve ſaint Auguſtin*, d'un bout à la rue des Filles ſaint Thomas, & de l'autre dans la rue d'Antin.

Rue *Neuve des Bons-enfans*, d'un bout au coin de la rue des Bons-enfans vis-à-vis la rue Bailli, de l'autre dans la rue Neuve des Petits-Champs.

Rue *Neuve ſainte Catherine* au Marais, entre la rue de la Culture ſainte Catherine & la rue de l'Echarpe, près la Place Royale.

Rue *Neuve ſaint Denys*, d'un bout dans la rue ſains Denys, & de l'autre dans la rue ſaint Martin, proche la Porte de ce nom.

Rue *Neuve ſaint Etienne*, d'un bout dans la rue des Coupeaux vis-à-vis la rue du Battoir, de l'autre dans la rue Contreſcarpe.

Rue *Neuve ſaint Euſtache*, proche de l'Egliſe de ce nom d'un bout, vis-à-vis la rue des Foſſés Montmartre, & de l'autre à la rue du Petit-Carreau.

Rue *Neuve des Filles-Dieu*, d'un bout à la rue du Chantier, de l'autre à

la rue Nôtre-Dame de Bonnes-Nouvelles.

Rue *Neuve des Fossés Montmartre*, d'un bout dans la rue Montmartre, & de l'autre dans la rue de Richelieu.

Rue *Neuve sainte Genevieve*, d'un bout à la rue des Postes, de l'autre aux coins des rues Contrescarpe & des Hauts-Fossés saint Marcel.

Rue *Neuve S. Laurent*, d'un bout au coin de la rue du Pont-aux-Biches, & de l'autre dans la rue du Temple.

Rue *Neuve saint Martin* va depuis la Porte saint Martin jusqu'à la Porte du Temple, & aboutit au Pont-aux-Biches.

Rue *Neuve saint Medard* ou *d'Ablon* a un bout à la rue Gratieuse & l'autre à la rue Mouffetard, Fauxbourg saint Marcel.

Rue *Neuve saint Merri*, d'un bout à la rue saint Martin, & de l'autre à la rue Bar-du-bec, proche la rue sainte Croix de la Bretonnerie, quartier saint Martin.

Rue *Neuve Nôtre-Dame*, depuis le coin du Marché-neuf jusqu'au Parvis Nôtre-Dame, quartier de la Cité.

Rue *Neuve d'Orleans*, d'un bout dans la rue Mouffetard, & de l'autre à la rue de la Clef.

Rue *Neuve saint Paul* aboutit à la rue des Barres & dans la rue saint Paul, quartier saint Paul.

Rue *Neuve des Petits-Champs* aboutit rue de la Feuillade & rue des Capucines, proche la rue Royale, quartier de la Place des Victoires.

Rue *Neuve saint Roch* a un bout à la rue saint Honoré à côté de l'Eglise de saint Roch, & l'autre bout au coin de la rue Neuve des Petits-Champs, quartier du Palais Royal.

Rue *Neuve saint Sauveur* aboutit dans la rue du Petit-Carreau, & à la Cour des Miracles.

Rue saint *Nicaise*, vis-à-vis les Galleries du Louvre, aboutit à la rue saint Honoré & à la rue des Orties, quartier du Palais Royal.

Rue saint *Nicolas*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg saint Antoine, & de l'autre dans la rue de Charenton.

Rue saint *Nicolas du Chardonnet*, vis-à-vis la rue des Bernardins rue saint Victor, & aboutit à la rue Traversine, quartier de la Place Maubert.

Rue du *Noir* aboutit à la rue Neuve d'Orleans & à la rue Gratieuse, Fauxbourg saint Marcel.

Rue des *Nonandieres*, proche la rue de Joui, aboutit à la rue des Ormes, vis-à-vis la descente du Pont-Marie, quartier saint Paul & saint Antoine.

Rue de *Normandie* aboutit à la rue Charlot & à la rue S. Louis, quartier du Marais.

Rue *Nôtre-Dame de Bonnes-Nouvelles* aboutit à la rue de Beauregard & sur les Remparts de la Ville, quartier du Fauxbourg saint Denys.

Rue *Nôtre-Dame des Champs* aboutit à la rue de Vaugirard & au Mont-Parnasse, & finit à la rue d'Enfer à côté des Peres de l'Oratoire vis-à-vis la rue de la Bourbe.

Rue *Nôtre-Dame de Lorette* a un bout à la Croix des Porcherons, & l'autre à la Voirie, Fauxbourg Montmartre.

Rue *Nôtre Dame de Nazareth* a un bout à la rue du Pont-aux-Biches vis-à-vis la rue Neuve saint Martin, & l'autre bout à la rue du Temple, quartier du Temple.

Rue *Nôtre-Dame de Recouvrance*, sur les Remparts de la Villeneuve, aboutit à la rue de la Lune & à la rue Beauregard, Fauxbourg saint Denys.

Rue *Nôtre-Dame des Victoires*, d'un bout à la rue du Mail près les Augustins Déchaussés de la Place des Victoires, & de l'autre à la rue Montmartre, proche la Porte.
Rue des *Noyers* aboutit à la Place Maubert & à la rue saint Jacques à côté de saint Yves.

O

Rue de l'*OBSERVANCE*, d'un bout dans la rue des Cordeliers, de l'autre dans la rue des Fossés de Monsieur le Prince.
Rue *Ognar* aboutit à la rue saint Martin & à la rue des Cinq-diamans.
Rue des *Oiseaux*, aboutit à la rue de Bourgogne & à la rue d'Anjou, proche le Petit-Marché au Marais du Temple.
Rue d'*Olivet*, d'un bout dans la rue des Brodeurs, de l'autre dans la rue de Traverse, Fauxbourg saint Germain des Prés.
Cul-de-sac de l'*Opera*, Place du Palais Royal.
Cul-de-sac de l'*Orangerie* près la Porte saint Honoré.
Cul-de-sac de l'*Oratoire* dans la rue

ſaint Honoré à côté des Peres de l'Oratoire.

Rue des *Orfevres* aboutit rue de ſaint Germain l'Auxerrois, & rue Bertin-Poirée, près la rue des Lavandieres, quartier ſainte Opportune.

Rue { d'*Orleans* proche la rue d'Anjou, & aboutit à la rue des Quatre-fils & à la rue de la Perche.
d'*Orleans* aboutit rue ſaint Honoré & rue des Deux-Ecus, quartier ſaint Euſtache.
d'*Orleans* entre les Portes ſaint Denys & ſaint Martin, aux coins des rues du Fauxbourg ſaint Denys & du Fauxbourg ſaint Laurent.

Rue des *Ormes*, d'un bout à l'Arche-Beau-fils, de l'autre à la rue des Nonandieres.

Rue *Orterie* au bout de la rue de la Calende & de la rue du Marché-Palu.

Rue { des *Orties* aboutit à la rue Fromenteau & aux Galleries du Louvre, quartier du Louvre.
des *Orties* aboutit à la rue ſainte Anne & à la rue d'Argenteuil, quartier ſaint Roch.

Rue de l'*Oseille*, vis-à-vis la Fontaine de l'Echaudé d'un bout, de l'autre dans la rue saint Louis au Marais.
Rue aux *Oues*, d'un bout à la rue saint Denys vis-à-vis saint Jacques de l'Hôpital, & de l'autre à la rue saint Martin.
Rue de l'*Oursine* donne d'un bout au Pont-aux-Tripes & au coin de la rue saint Hippolyte, Fauxbourg saint Marcel.

P

Rue *PAGEVIN* aboutit à la rue des Vieux-Augustins & à la rue Verderet, proche la rue de la Jussienne, quartier saint Eustache.
Cul-de-sac du *Palais Royal* dans la rue de Richelieu.
Rue *Palatine*, d'un bout à la rue Ferou, de l'autre à la rue Garanciere, quartier de Luxemboug.
Rue du *Paon* aboutit à la rue des Cordeliers & à la rue du Jardinet, près des Cordeliers.
Rue du *Paon*, d'un bout dans la rue saint Victor, de l'autre dans la rue Traversine.
Cul-de-sac du *Paon* dans la rue de ce

nom, quartier de saint André des Arcs.

Rue du *Paon-blanc*, d'un bout dans la rue de la Mortellerie, de l'autre à la Place aux Veaux, quartier de la Greve.

Rue de *Paradis* aboutit à la Vieille rue du Temple, vis-à vis la rue des Francs-Bourgeois, & à la rue du Chaume, quartier sainte Avoye.

Rue de *Paradis*, près saint Lazare, d'un bout à la rue d'Enfer, de l'autre à la rue du Fauxbourg saint Lazare.

Rue de *Paradis* aboutit à la rue du Fauxbourg saint Jacques, près de l'Eglise saint Jacques du Haut-pas.

Rue de la *Parcheminerie* aboutit à la rue saint Jacques & à la rue de la Harpe, quartier saint Severin.

Rue du *Parc Royal* aboutit dans la rue des Minimes & à la Place Royale, quartier du Marais.

Rue du *Parc Royal* aboutit dans la rue saint Louis & au coin de la rue de Torigni, quartier du Marais du Temple.

Rue du *Pas de la Mule* aboutit à la Pla-

ce Royale, & traverse la rue des Tournelles au grand Boulevard, quartier saint Antoine.

Rue *Patourelle* aboutit à la rue du Temple & à la rue d'Anjou.

Cul-de-sac des *Patriarches* dans la rue Mouffetard.

Rue { *Pavée* aboutit rue des Francs-Bourgeois & rue du Roi de Sicile, quartier saint Antoine.
Pavée aboutit à la rue saint André des Arcs & au Quai des Augustins, quartier saint André des Arcs.
Pavée aboutit à la rue Montorgueil & à la rue du Petit-Lion, proche l'Hôtel de Bourgogne, quartier des Halles.
Pavée aboutit aux Grands-Degrés & à la rue du Port au Carreaux, Place Maubert. }

Cul-de-sac saint *Paul* dans la rue saint Antoine.

Rue S. *Paul* aboutit d'un bout dans la rue Neuve saint Paul, & de l'autre dans la rue du petit-Musc.

Rue *Payenne* aboutit rue du Parc-Royal & rue des Francs-Bourgeois vis-à-vis la rue Pavée, quartier saint Antoine.

Rue du *Pelican* aboutit rue Croix des Petits-Champs & rue de Grenelle, quartier saint Eustache.

Rue de la *Pelleterie* aboutit à la rue de la Barillerie & à la rue de la Lanterne, vis-à-vis saint Denys de la Chartre.

Rue de la *Pepiniere*, d'un bout à la rue des Porcherons, de l'autre au coin de la rue de Villiers.

Cul-de-sac *Pequai* ou de *Novion* dans la rue des Blancs-Manteaux, quartier sainte Avoye.

Rue
- *Percée* aboutit à la rue saint Antoine & dans la rue des Prêtres saint Paul.
- *Percée* aboutit à la rue de la Harpe & à la rue Haute-Feuille, quartier saint André des Arcs.

Rue du *Perche*, d'un bout dans la rue d'Orleans, de l'autre dans la Vieille rue du Temple.

Rue *Perdue* aboutit à la Place Maubert & à la rue Pavée.

Rue de *saint-Pere* aboutit au Quai des Quatre Nations & à la rue de Grenelle, quartier saint Germain des Prés.

Rue de *Perigueux*, au Marais du

Temple, du côté des Remparts d'un bout, & à la rue de Bretagne de l'autre.

Rue de la *Perle*, d'un bout dans la Vieille rue du Temple, de l'autre à la rue de Torigni, quartier du Temple.

Rue de *Perpignan*, d'un bout dans la rue des Canettes, de l'autre dans la rue des Marmouzets, quartier de la Cité.

Rue *Perrin-Gasselin* aboutit rue saint Denys, vis-à-vis la rue d'Avignon, & à la Place du Chevalier du Guet, à l'entrée de la rue saint Denys.

Rue du *Pet-au-Diable*, dans le Cloître saint Jean en Greve, & aboutit rue M[illegible]ois.

Rue
- du *Petit-Bourbon* aboutit au Quai de Bourbon & au Cloître saint Germain l'Auxerrois.
- du *Petit-Bourbon*, d'un bout à la rue des Aveugles, de l'autre à la rue du Petit-Lion, au coin de la rue de Tournon, quartier de Luxembourg.

Rue du *Petit-Carreau* commence aux

coins des rues saint Sauveur & du Bout-du-monde, vis-à-vis la rue Montorgueil, & finit au coin de la rue de Cleri.

Cul-de-sac de la *Petite-Bastille* dans la rue de l'Arbresec, quartier du Louvre.

Rue de la *Petite-Friperie*, d'un bout à la rue de la Tonnellerie, & de l'autre à la Halle aux Poirées.

Rue du *Petit-Heurleur*, d'un bout à la rue saint Denys, & de l'autre à la rue Bourg-l'abbé.

Cul-de-sac du *Petit-Jardinet* dans la rue saint Bernard, Fauxbourg S. Antoine.

Rue { du *Petit-Lion* aboutit à la rue de Condé & à la rue du Petit-Bourbon près de la rue de Tournon, quartier de Luxembourg.
du *Petit-Lion* aboutit à la rue Pavée & à la rue saint Denys. }

Rue du *Petit-Moine* aboutit à la rue Mouffetard & à la rue de la Barre, Fauxbourg saint Marcel.

Rue du *Petit-Musc* aboutit d'un bout dans la rue S. Antoine, & de l'autre au bout du Quai des Céléstins.

Rue du *Petit-Pont* commence au Pe-

tit Châtelet jusqu'à la rue saint Severin vis-à-vis la rue S. Jacques

Rue du *Petit-Vaugirard* aboutit rue de Bagneux, vis-à-vis la rue des Vieilles-Thuilleries, & au Chemin & Moulin de Vaugirard.

Rue des *Petits-Augustins* aboutit d'un bout au Quai des Quatre-Nations, & de l'autre à la rue du Colombier, Fauxbourg saint Germain.

Rue des *Petits-Champs* aboutit à la rue saint Martin près saint Julien des Menétriers, & à la rue Beaubourg.

Rue des *Petits-Peres* a un bout au coin de l'Eglise proche de la Fontaine, & aboutit rue de la Feuillade & rue de Nôtre-Dame des Victoires.

Rue des *Petits-Piliers*, aboutit d'un bout à la rue de la Fromagerie, & de l'autre à la Petite rue Truanderie.

Rue *Phelipeaux*, devant la rue de la Corderie d'un bout, & de l'autre à la rue Frépillon au coin de la rue de la Croix dans la rue du Temple.

Rue de *Picpus*, d'un bout au Trône, & de l'autre à Picpus, quartier du Fauxbourg saint Antoine.

Rue du *Pied-de-bœuf* aboutit à la rue.

de la Tuerie & aux Boucheries de la Porte Paris, quartier saint Jacques de la Boucherie.

Rue { Saint *Pierre* aboutit à la rue Nôtre Dame des Victoires & à la rue Montmartre, même quartier.
Saint *Pierre* aboutit à la rue des Douze-Portes & à la rue saint Gilles, quartier de la rue saint Louis au Marais. }

Cul-de-sac { Saint *Pierre* dans la rue précedente.
Saint *Pierre* dans la rue Montmartre. }

Rue saint *Pierre-au-lard*, d'un bout à la rue Neuve saint Merri, & de l'autre à la rue du Poirier, quartier saint Martin.

Rue saint *Pierre-aux-Bœufs* aboutit à la rue des Canettes, & à la rue S. Christophle, près le Parvis Nôtre-Dame, quartier de la Cité.

Rue *Pierre-aux-Poissons* aboutit à la rue de la Sonnerie & au Grand-Châtelet, quartier saint Jacques de la Boucherie.

Rue *Pierre-Sarrazin*, d'un bout à la rue de la Harpe, & de l'autre à la rue Haute-feuille, quartier saint André des Arcs.

Piliers des Potiers d'Etain commencent d'un bout à la rue Tirouane & finissent à la rue de la Cossonnerie.

Piliers de la Tonnellerie ou *Grands Piliers* commencent d'un bout à la rue saint Honoré & finissent à la rue de la Fromagerie.

Rue de *Pincourt*. Voyez rue *Popincourt*.

Rue de la *Place aux Veaux*, d'un bout à la rue saint Jacques de la Boucherie, & de l'autre vis-à-vis la rue de la Tannerie.

PLACES DE PARIS.

Place { de l'*Asenal* du côté de la Seine auprès des Céleftins.
de l'*Arsenal* du côté de la Bastille. }

Place de la *Bastille* dans la rue saint Antoine, vis-à-vis le Château de la Bastille.

Place *Baudets* proche le Cimetiere saint Jean & saint Gervais.

Place de *Cambrai* ou du *College des Trois-Evêques*, vis-à-vis le College de ce nom & derriere la Fontaine saint Benoît, même quartier.

Place du *Château des Tuilleries* ou *Carousel*,

rousel, proche le Louvre.

Place aux *Chats*, proche la Halle aux Cuirs.

Place du *Chevalier du Guet*, proche le Grand Châtelet.

Place du *College Royal*, vis-à-vis le College de ce nom, quartier ſaint Benoît.

Place des *Conquêtes*. Voyez Place de *Vendôme*.

Place de la *Croix-Clamart* au Fauxbourg ſaint Victor.

Place *Dauphine*, au milieu du Pont-neuf; elle eſt de figure triangulaire: ſa principale entrée eſt du côté du Pont-neuf.

Place ou Quarré ſainte *Genevieve*, vis-à-vis l'Egliſe de ce nom.

Place de *Greve*, vis-à-vis la Maiſon de Ville.

Place de *Henri* le Grand ſituée au milieu du Pont-neuf, vis-à-vis la Place Dauphine, en face de la grande porte du Palais.

Place de *Louis* XIII. Voyez Place *Royale*.

Place de *Louis* le Grand. Voyez Place de *Vendôme*.

Place du *Louvre*, vis-à-vis le Vieux

Louvre du côté de la rue Fromenteau.

Place *Monfils*, entre le Quai Beaufils & l'Arche-Beaufils.

Place *Neuve*, vis-à-vis les Cordeliers dans la rue de l'Observance.

Place *Neuve* & Cour du Palais du côté de la Place Dauphine.

Place ou Parvis *Nôtre-Dame*, vis-à-vis les trois Portes de cette Eglise.

Place du *Noviciat* des Jésuites, au Fauxbourg saint Germain.

Place ou Cour du *Palais* a plusieurs entrées; & la principale est par la rue sainte Anne, & vis-à-vis la rue de la Calendre.

Place du *Palais Royal*, vis-à-vis le Château de ce nom, dans la rue saint Honoré.

Place du *Pont saint Michel* au bout des rues saint André des Arcs, de la Vieille-Bouclerie, de l'Hirondelle & du Hurepoix.

Place *Royale* ou Place de *Louis XIII*. a une entrée par la rue saint Antoine, vis-à-vis la rue Beautreillis; & l'autre vis-à-vis les Minimes.

Place de *Sorbonne*, vis-à-vis l'Eglise de ce nom, au haut de la rue de la Harpe.

Place du *Temple*, vis-à-vis le Temple.

Place aux *Veaux* au bout du Pont-Marie.

Place de *Vendôme* ou de *Louis* le Grand, ou des *Conquêtes*, a une entrée par la rue ſaint Honoré, & l'autre vis-à-vis les Capucins.

Place des *Victoires*, au quartier ſaint Euſtache, a pluſieurs entrées, dont les principales ſont par les rues des Foſſés Montmartre & des Petits-Champs.

Rue Sainte *Placide* aboutit à la rue de Seve & à la rue des Vieilles-Thuilleries, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue de la *Planche*, d'un bout dans la rue de la Chaiſe, & de l'autre dans la rue du Bac, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue *Planche-Mibrai*, d'un bout au Pont Nôtre-Dame, & de l'autre à la rue des Arcis proche la rue de la Verrerie, quartier de la Greve.

Rue de la *Planchette* aboutit au coin de la rue du Bas Reuilli & Maiſon de Rambouillet, vis-à-vis la rue de Charenton, & à la Vallée de Fécamp.

Ruelle de la *Planchette*, d'un bout dans la rue des Marais, & de l'autre dans la rue de Charenton, Fauxbourg ſaint Antoine.
Cul-de-ſac de la *Planchette* dans la rue ſaint Martin, vis-à-vis la rue Neuve ſaint Denys.
Rue du *Plat d'Etain* aboutit à la rue des Déchargeurs & rue des Lavandieres, quartier ſainte Opportune.
Rue du *Plâtre*, d'un bout dans la rue ſaint Jacques, de l'autre dans la rue des Anglois, quartier de ſaint Benoît.
Rue du *Plâtre*, d'un bout à la rue ſainte Avoye, & de l'autre à la rue de l'Homme armé, quartier ſainte Avoye.
Rue *Plâtriere*, d'un bout à la rue Coquillere, & de l'autre à la rue Montmartre, quartier S. Euſtache.
Rue des *Plumets*, d'un bout au Port au Bled, & de l'autre dans la rue Maltois, quartier S. Jean en Greve.
Rue de la *Pointe ſaint Euſtache* au bout des rues Montorgueil & Montmartre juſqu'aux Pilliers des Halles.
Rue des *Poirées* a un bout à la rue des Cordiers, & l'autre à la rue Grenouiller.

Rue du *Poirier-Baudoirie* a un bout à la rue Neuve ſaint Merri, & l'autre aux coins des rues Maubué & Simon-le-Franc, quartier ſaint Martin.

Rue *Poiſſonniere* aboutit à la rue de Beauregard & aux Remparts de la Villeneuve, proche la Paroiſſe de Nôtre-Dame de Bonnes-Nouvelles, près la Porte ſaint Denys, même quartier.

Rue *des Poitevins*, d'un bout à la rue Hautefeuille, & de l'autre à la rue du Jardinet & rue du Battoir, quartier ſaint André des Arcs.

Rue de *Poitiers* aboutit rue de l'Univerſité & au Quai Malaqueſt.

Rue de *Poitou*, d'un bout à la Vieille rue du Temple, & de l'autre à la rue d'Anjou, quartier du Marais.

Rue *Poliveau* ou des *Saulſayes*, d'un bout à la Croix-Clamart, de l'autre au bord de l'eau.

Rue de la *Pologne*, d'un bout à la Pologne, & de l'autre à la rue de Surêne.

PONTS DE PARIS.

Pont aux *Biches* aboutit rue du Vert-

bois & rue Neuve saint Laurent.

Pont aux *Biches* aboutit aux rues du Fer-à-moulin, de la Muette & Cencier, Fauxbourg saint Marcel.

Pont de *Bois*, ou Pont *Rouge*, ou Pont aux *Doubles*, conduit de l'Isle au Cloître Nôtre-Dame.

Pont au *Change* commence au coin du Quai des Morfondus, & finit au Quai de la Vieille Ferraille.

Pont aux *Doubles*. Voyez Pont de *Bois*, & Pont de l'*Hôtel-Dieu*.

Pont de *Gramont*, de l'Isle Louvier au Quai des Célestins.

Pont de l'*Hôtel-Dieu*, ou Pont aux *Doubles*, tenant à l'Hôtel-Dieu, aboutit dans la rue de la Bucherie & à la premiere Porte de l'Archevêché.

Pont *Marchand*, Fauxbourg saint Victor.

Pont *Marie*, dans l'Isle Nôtre-Dame.

Pont saint *Michel*, d'un bout au Marché-neuf, & de l'autre à la rue de Hurepoix.

Pont-*Neuf* aboutit à la rue Dauphine, & de l'autre au Carrefour des Trois-Maries.

Pont *Nôtre-Dame* aboutit au Quai Pelletier, & de l'autre à saint Denys de la Chartre.

Petit-Pont commence au Petit-Châtelet, & aboutit à la rue Marché-Palu.

Pont *Rouge*. Voyez Pont de *Bois*.

Pont *Royal* va d'un bout à la petite Porte des Tuilleries, & de l'autre à la rue du Bac.

Pont de la *Tournelle* a un bout aux Quais Dauphin & d'Orleans, & l'autre au Quai de la Tournelle.

Rue du *Pont aux Biches*, vis-à-vis la rue de la Croix, quartier saint Martin.

Rue du *Pont aux Choux* aboutit rue saint Louis, vis-à-vis la rue de Poitou, & aux Cours de la Ville.

Rue ou Aîle du *Pont Marie*, aboutit au Port saint Paul & au Port au Foin.

Rue de *Popincourt* ou de *Pincourt*, d'un bout dans la rue du Ménil-Montant, de l'autre dans la rue de la Roquette.

Rue des *Porcherons* donne d'un bout au coin de la rue du Fauxbourg Montmartre, à la Croix des Porcherons & à l'Eglise Nôtre-Dame de Lorette, & de l'autre bout à la Pologne.

PORTS DE PARIS.

Port Saint *Bernard* à la Porte de ce nom.

Port au *Bled* proche la Place de Greve.

Port *au Bois neuf* entre le Quai de Bourbon & le Quai de l'Ecole.

Port *au Bois* } au bout du Quai
Port *au Charbon* } Pelletier.

Port au *Foin* proche le Quai du Louvre.

Port Saint *Landri* dans la rue d'Enfer, quartier de la Cité.

Port au *Marbre* au bout du Cours de la Reine du côté des Tuilleries.

Port Saint *Nicolas* au bout du Quai des Galleries du Louvre.

Port au *Pavé* au-dessus de la Porte saint Bernard.

Port Saint *Paul* au Quai des Célestins.

Port aux *Pierres*, vis-à-vis le milieu du Cours de la Reine.

Port au *Plâtre*, } Fauxbourg saint
Port de la *Rapée*, } Antoine.

Port au *Sel*, depuis le Pont-neuf jusqu'au Quai de la Ferraille.

Port au *Vin* à la Porte saint Bernard.

Google

Rue du *Port au Carreau*, au coin de la rue Pavée, Place Maubert.

Rue du *Port à Maître Pierre* aboutit dans la rue de la Bucherie.

Rue du *Port aux Oeufs* dans la rue de la Pelleterie, quartier de la Cité.

Rue *Portefoin* aboutit dans la rue du Temple & dans la rue des Enfans-Rouges, quartier du Marais.

Cul-de-sac *Porte aux Peintres* dans la rue saint Denys, vis-à-vis la rue Mauconseil.

Rue *Port-l'Evêque* a un bout au Parvis Nôtre-Dame, & l'autre au Pont de l'Hôtel-Dieu, quartier de la Cité.

PORTES DE LA VILLE DE PARIS

QUI SUBSISTENT A PRESENT.

Porte S. *Antoine* au bout de la rue de ce nom.

Porte S. *Bernard* ou de la *Tournelle*.

Porte S. *Denys* au bout de la rue de ce nom.

Porte S. *Martin* au bout de la rue de ce nom.

Porte du *Temple* au bout de la rue de ce nom.

Rue des *Postes* aboutit à la Vieille Estrapade d'un bout, & de l'autre à la rue de l'Arbalêtre, Fauxbourg saint Marcel.

Rue { du *Pot de fer* aboutit dans la rue Mouffetard & dans la rue Neuve sainte Geneviéve ; Fauxbourg saint Marcel.
du *Pot de fer* aboutit dans la rue du Vieux-Colombier & dans la rue de Vaugirard. }

Rue { de la *Poterie* donne d'un bout à la rue de la Lingerie, & de l'autre à la rue de la Tonnellerie, quartier des Halles.
de la *Poterie*, entre les rues de la Tisseranderie & de la Verrerie. }

Rue *Poterie Saint Severin* aboutit dans la rue des Postes, & en tournant dans la rue des Vignes, Fauxbourg saint Marcel.

Rue des *Poules*, Fauxbourg saint Marcel, proche la rue du *Puits qui parle*, quartier saint Medard.

Rue des *Poulies*, d'un bout à la rue saint Honoré, & de l'autre à la rue des Fossés Saint-Germain l'Auxerrois.

Rue *Poultier*, d'un bout au Quai d'A-

lençon, & de l'autre au Quai Dauphin, dans l'Isle Nôtre-Dame.

Rue *Poupée*, d'un bout à la rue de la Harpe, & de l'autre à la rue Hautefeuille, quartier saint André des Arcs.

Rue du *Pourtour*, d'un bout à la Place Baudet, de l'autre à saint Jean en Greve.

Rue des *Prêcheurs*, d'un bout à la rue saint Denys, & de l'autre à la Halle, quartier des Halles.

Rue des *Prêtres Saint Etienne*, d'un bout à la rue Bordet, & de l'autre à la Place de saint Etienne du Mont, le long des murs de cette Eglise, quartier saint Benoît.

Rue des *Prêtres Saint Germain* l'Auxerrois donne d'un bout dans le Cloître de ce nom, de l'autre au Carrefour saint Germain l'Auxerrois.

Rue des *Prêtres Saint Paul*, d'un bout vis-à-vis l'Eglise saint Paul, & de l'autre dans la rue de Joui, quartier saint Paul.

Rue des *Prêtres Saint Severin* a un bout dans la rue de la Parcheminerie, & l'autre dans la rue saint Severin, même quartier.

Cul-de-sac des *Prêtres saint Sulpice* dans la rue Ferou, quartier de Luxembourg.

Rue *Princesse*, d'un bout à la rue du Four, & de l'autre à la rue Guisarde, quartier de Luxembourg.

Rue de la *Procession* aboutit à la rue de Picpus, & au chemin de Conflans, Fauxbourg saint Antoine.

Cul-de-sac des *Provençaux* dans la rue de l'Arbresec.

Rue des *Prouvaires*, d'un bout à la rue saint Honoré, & de l'autre à la rue Trénée, quartier saint Eustache.

Rue du *Puits*, vis-à-vis les Blancs-manteaux, & aboutit à la rue sainte Croix de la Bretonnerie, quartier Sainte Avoye.

Rue du *Puits d'amour* tient d'un bout aux deux rues Truanderies, & de l'autre à la rue saint Denys, quartier des Halles.

Rue du *Puits-l'Hermite* aboutit d'un bout à la rue du Battoir, & de l'autre à la rue de la Clef, Fauxbourg saint Victor.

Rue du *Puits qui parle*, d'un bout à la rue des Postes, & de l'autre dans la rue Neuve sainte Geneviéve, Fauxbourg saint Marcel.

Rue du *Puits de Rome* aboutit dans la rue Aumair au bout de la rue Frepillon, quartier ſaint Martin des Champs.

Rue du *Puits de la Ville*, au Fauxbourg ſaint Jacques, derriere les Feuillantines.

Cul-de-ſac *Putigneux*, dans la rue Geoffroi-Laſnier, quartier ſaint Paul.

Q

QUAIS DE LA VILLE DE PARIS.

Quai d'*ALENÇON* ou d'*Anjou*, au bout du Pont-Marie d'une part, & de l'autre à l'Hôtel de Torigni dans l'Iſle Nôtre-Dame.

Quai des *Auguſtins* ou de la *Volaille*, commence à la rue Dauphine, & finit à la rue du Hurepoix.

Quai des *Balcons*. Voyez Quai *Dauphin*.

Quai *Beaufils*, entre la Place Monfils & le Port S. Paul.

Quai *Bignon*. Voyez *Abbreuvoir* Macon.

Quai *Bourbon*, depuis la deſcente du Pont-neuf, juſqu'au Quai d'Alençon, dans l'Iſle Nôtre-Dame.

Bourbon, depuis la Terrasse du Louvre, jusqu'au Quai de l'Ecole, quartier du Louvre.

Quai des *Célestins*, depuis le Port S. Paul, jusqu'à l'Arsenal.

Quai de *Conti*, depuis le Pont-neuf, jusqu'au College des Quatre-Nations, quartier saint Germain des Prés.

Quai *Dauphin* ou des *Balcons*, dans l'Isle Nôtre-Dame, depuis le Pont de la Tournelle, jusqu'à la Pointe de l'Isle.

Quai de l'*Ecole*, depuis la descente du Pont-neuf, jusqu'au Quai Bourbon.

Quai de la *Ferraille* ou *Vallée de Misere*, commence au coin du Carrefour des Trois Maries, & finit au coin de la Sonnerie.

Quai des *Galleries du Louvre*, depuis les Tuilleries, jusqu'au Quai du Louvre.

Quai de *Gévres*, depuis le Pont Nôtre-Dame, jusqu'au Pont au Change.

Quai de l'*Horloge*, depuis le Pont au Change, jusqu'au Quai des Morfondus.

Quai du *Louvre*, depuis le Port au

Foin, jusqu'au Quai Bourbon.

Quai *Malaqueſt* ou des *Théatins*, au Fauxbourg ſaint Germain des Prés, depuis le Pont Royal, juſqu'au College des Quatre-Nations ou Mazarin.

Quai du *Marché-neuf* fait en l'année 1735. depuis la Boucherie du Marché-neuf, juſqu'aux maiſons nouvellement bâties à la place de l'ancienne Boucherie.

Quai des *Morfondus* prend vis-à-vis le Cheval de bronze au milieu du Pont-neuf, & aboutit au Quai de l'Horloge.

Quai *Neuf*. Voyez Quai *Pelletier*.

Quai d'*Orleans*, depuis le Pont de la Tournelle, juſqu'au Pont de Bois dans l'Iſle Nôtre-Dame.

Quai d'*Ormes*, depuis la Place aux Veaux, juſqu'à l'Arche-Beaufils.

Quai des *Orfevres*, depuis le milieu du Pont-neuf, juſqu'à la rue ſaint Louis.

Quai *Pelletier* ou Quai *Neuf*, aboutit à la Place de Gréve & au Pont Nôtre-Dame.

Quai des *Quatre Nations*, d'un bout depuis le Quai Malaqueſt ou des Théatins, de l'autre au College Mazarin.

Rue des *Quatre-Fils*, d'un bout dans la Vieille rue du Temple, de l'autre au coin de la rue du Chaume.

Rue des *Quatre-Vents*, d'un bout à la rue de Condé, & de l'autre à la rue du Brave, vis-à-vis une des Portes de la Foire saint Germain des Prés.

Cul-de-sac des *Quatre-Vents* a un bout dans la rue de ce nom, & l'autre traversant par des maisons, va rendre dans la rue des Boucheries : il ferme de nuit.

Rue des *Quenouilles*, d'un bout à la rue saint Germain l'Auxerrois, & de l'autre sur le Quai de la Ferraille ou Vallée de Misere.

Rue *Quinquempoix*, d'un bout à la rue Aubri-Boucher, & de l'autre à la rue aux Oues.

Rue *Quirassis*, au Fauxbourg saint Marcel, proche l'Eglise saint Hippolyte.

R

Rue de *RAMBOUILLET* aboutit à la Rapée, qui va rendre à la rue du Bas-Reuilli, Fauxbourg S. Antoine.

Rue de la *Rapée*, d'un bout à la Bar-

riere de la Rapée & à la rue de Rambouillet, vis-à-vis la rue de Berci, & de l'autre à la rue des Fossés saint Antoine.

Rue de la *Raquette*. Voyez la rue de la *Roquette*.

Rue des *Rats* donne d'un bout dans la rue de la Bucherie, & de l'autre à la rue Calande, quartier de la Place Maubert.

Rue des *Rats* dans la rue saint André & à la rue de la Roquette, Fauxbourg saint Antoine.

Rue de la *Réalle* a un bout à la rue de la Truanderie, & l'autre aux Petits-Piliers des Halles.

Rue des *Recollets*, d'un bout à la rue du Fauxbourg saint Laurent, & de l'autre à l'Hôpital saint Louis, quartier S. Laurent.

Rue du *Regard* aboutit dans la rue de Vaugirard vis-à-vis la rue Nôtre-Dame des Champs, & l'autre bout aux coins des rues du Chasse-midi & des Vieilles Thuilleries.

Rue *Regratiere* aboutit à la rue saint Louis, vis-à-vis la rue de la Femme-sans-tête, & sur le Quai de Bourbon, dans l'Isle Nôtre-Dame.

Rue de *Reims* aboutit dans la rue des Sept-Voyes & au coin de la rue des Chiens, quartier de l'Université.

Rue de la *Reine-Blanche* aboutit au coin de la rue des Gobelins & à la rue des Hauts-Fossés saint Marcel, Fauxbourg saint Marcel.

Rue du *Rempart*, d'un bout à la rue saint Honoré, & de l'autre à la rue de Richelieu, quartier du Palais Royal.

Rue des *Remparts*, d'un bout à la Porte saint Martin d'un côté, & à la Porte du Temple de l'autre.

Rue du *Renard* aboutit dans la rue Neuve saint Merri & dans la rue de la Verrerie.

Rue *Renaud-le-Fevre*, d'un bout dans la rue saint Antoine, & de l'autre dans la rue du Cimetiere saint Jean.

Rue du *Reposoir* aboutit Place des Victoires & rue des Vieux-Augustins, vis-à-vis la rue Pagevin, quartier saint Eustache.

Rue de *Reuilli* aboutit dans la rue du Fauxbourg saint Antoine, & au Chemin de Charenton & de Conflans.

Rue de *Richelieu*, d'un bout dans la rue S. Honoré vis-à-vis les Quinze-vingts, & finit à la rue de la Grange-Bateliere.

Rue de Saint *Roch* aboutit rue du Gros-chenet & rue Centier d'un bout, & de l'autre à la rue Poissonniere, quartier Montmartre.

Cul-de-sac Saint *Roch* dans la rue d'Argenteuil.

Rue du *Roi doré* a un bout à la rue Saint-Louis, & l'autre bout à la rue S. Gervais & de Torigni, quartier du Temple & du Marais.

Rue du *Roi de Sicile* donne d'un bout à la Vieille rue du Temple, & de l'autre à la rue des Ballets.

Cul-de-sac *Rolin prens gages* dans la rue des Lavandieres.

Rue de Saint *Romain* aboutit rue de Seve & rue du Petit-Vaugirard.

Cul-de-sac de la *Roquette* dans la rue de ce nom.

Rue de la *Roquette*, d'un bout à la rue de la Lappe près la Porte saint Antoine, & de l'autre aux Hospitalieres de la Roquette.

des *Rosiers* aboutit rue des Juifs d'un bout & de l'autre à la Vieille rue du Temple, vis-

Rue des *Rosiers* aboutit dans la rue de Grenelle & dans la rue saint Dominique, Fauxbourg saint Germain.

Rue du *Roule* donne d'un bout à la rue du Fauxbourg saint Honoré, & de l'autre au chemin de Neuilli.

Rue du *Roule* donne d'un bout à la rue Saint-Honoré, & de l'autre à la rue Betizi, vis-à-vis la rue de la Monnoie.

Rue *Rousselet*, ou rue des *Vaches*, proche les Incurables, donne d'un bout à la rue de Seve près la Barriere, & de l'autre à la rue Blomet.

Rue *Royale* aboutit à la Place Royale & à la rue saint Antoine.

Rue *Royale*, d'un bout à la rue Neuve des Petits-Champs, & de l'autre à la rue Therese, vis-à-vis la rue des Moulins, quartier saint Roch.

S

Cul-de-sac des *SABLONS*, dans la rue Neuve Nôtre-Dame.

Rue du *Sabot* donne dans la rue du Four & au coin de la Petite rue Taranne, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue de *Saintonge* aboutit dans la rue de Bretagne & au Rempart de la Ville, en traverſant la rue Boucherat.

Cul-de-ſac *Sallembriere*, vis-à-vis la petite Porte ſaint Severin.

Rue *Salle-au-Comte*, derriere ſaint Leu-ſaint Gilles, aboutit dans la rue ſaint Denys.

Rue des *Samſonnets*, d'un bout dans la rue ſaint Jacques, & de l'autre au Champ des Capucins, Fauxbourg ſaint Jacques.

Rue de la *Santé* aboutit au Champ des Capucins, & à la Barriere de l'Hôpital appellé la Santé.

Rue de la *Savaterie* aboutit rue de la Calendre & au coin du Cul-de-ſac ſaint Martial, quartier de la Cité.

Rue de la *Savonnerie*, d'un bout dans la rue ſaint Jacques de la Boucherie, & de l'autre à la rue de la Vieille-Monnoie, quartier ſaint Jacques de la Boucherie.

Rue de *Savoye*, d'un bout à la rue Pavée, & de l'autre à la rue des Auguſtins, quartier S. André des Arcs.

Rue des *Saulsayes*, à la Ville-l'Evêque, a un bout dans la rue du Fauxbourg saint Honoré, & l'autre à la rue du Chemin-verd.

Rue Saint *Sauveur* dans la rue Saint-Denys d'un bout, de l'autre au coin de la rue du Petit-Carreau, vis-à-vis la rue du Bout-du-monde.

Rue Saint *Sebastien* a un bout à la rue Popincourt, & l'autre au Chemin de la Contrescarpe, Fauxbourg saint Antoine.

Rue
- de *Seine*, d'un bout à la rue de Bussy, de l'autre au Quai des Quatre-Nations, Fauxbourg saint Germain.
- de *Seine*, d'un bout à la Fontaitaine saint Victor, de l'autre au bord de la Riviere, Fauxbourg saint Victor.

Rue des *Sept-voyes* aboutit à la rue saint Etienne des Grès & au coin de la rue saint Hilaire, quartier de l'Université.

Rue du *Sepulcre*, au coin de la rue de Grenelle, de l'autre dans la rue Taranne, Fauxbourg saint Germain.

Rue *Serpente*, d'un bout à la rue de la Harpe, & de l'autre à la rue Hautefeuille, quartier S. André des Arcs.

Rue de *Seve*, depuis le Petit-Marché de la Croix-Rouge jusqu'à la Campagne, quartier des Incurables.

Rue Saint *Severin*, d'un bout à la rue saint Jacques où est la Fontaine saint Severin, & de l'autre à la rue de la Harpe, vis-à-vis la rue de la Vieille-Bouclerie.

Rue *Simon-le-Franc*, d'un bout à la rue sainte Avoye, & de l'autre à la rue Maubué.

Rue des *Singes*, d'un bout dans la rue des Blancs-manteaux, de l'autre dans la rue sainte Croix de la Bretonnerie.

Rue de *Soissons*, d'un bout dans la rue Coquillere, de l'autre dans la rue des Deux-écus.

Cul-de-sac de *Soissons* aboutit au bout de la rue Coquillere, vis-à-vis le Portail saint Eustache.

Rue *Soli*, d'un bout dans la rue de la Jussienne, de l'autre dans la rue des Vieux-Augustins, quartier Montmartre.

Rue de la *Sonnerie*, d'un bout sur le Quai de la Ferraille, & de l'autre dans la rue saint Germain l'Auxerrois.

Rue { de *Sorbonne* aboutit d'un côté dans la rue des Mathurins, & à la Place de Sorbonne de l'autre.
de *Sorbonne*, d'un bout à la rue Jacob, & de l'autre à la rue de l'Université, quartier S. Germain des Prés. }

Rue de *Soubise* aboutit à la rue du Chaume & dans la Vieille rue du Temple.

Rue de la *Sourdiere*, d'un bout dans la rue saint Honoré, de l'autre dans le Cul-de-sac de la Corderie.

Rue de *Sourdis* a un bout dans la rue d'Orleans, & l'autre dans la rue d'Anjou, quartier du Marais.

Rue de *Surêne*, d'un bout à la rue de la Madeleine de la Ville-l'Evêque, & de l'autre à la rue des Saulsayes.

T

Rue de *TABLETERIE* aboutit dans le Cloître sainte-Opportune, & dans la rue saint Denys, vis-à-vis la rue de la Heaumerie.

Rue de la *Tacherie*, d'un bout à la rue de la Coutellerie, & de l'autre à la

la rue Jean-pain-mollet, quartier de la Greve.

Rue *Taillepain*, d'un bout au Cloître saint-Merri, & de l'autre à la rue Brisemiche.

Rue de la *Tannerie* aboutit à la Place de Greve & vis-à-vis la rue de la Place aux Veaux.

Rue *Taranne* aboutit aux coins de la rue de saint-Pere & de la rue saint Dominique, & de l'autre au coin de la rue de l'Egout, Fauxbourg saint Germain.

Petite rue *Taranne* aboutit dans la rue du Sepulcre & dans la rue de l'Egout, Fauxbourg saint Germain.

Rue des *Teinturiers* aboutit sur le Quai Pelletier, & au coin de la rue de la Coutellerie.

Rue du *Temple*, d'un bout à la rue sainte Avoye, de l'autre à la Porte du Temple.

Rue *Therese*, d'un bout à la rue de Vantadour & rue sainte Anne, & de l'autre à la rue du Hazard, Butte saint Roch.

Rue *Thevenot*, va d'un bout dans la rue saint Denys, & de l'autre

dans la rue du Petit-Carreau, proche saint Sauveur.

Rue *Thibautaudé*, dans la rue des Bourdonnois, proche les rues Betizy & des Deux-Boules.

Rue saint *Thomas*, d'un bout dans la rue d'Enfer, de l'autre dans la rue saint Jacques.

Rue saint *Thomas du Louvre* au bout de la rue des Orties d'une part, & de l'autre à la rue saint Honoré.

Rue *Tiquetonne*, d'un bout à la rue Montorgueil, & de l'autre à la rue Montmartre, quartier saint Eustache.

Rue *Tireboudin*, d'un bout à la rue Montorgueil, & de l'autre à la rue des Deux-Portes, proche l'Hôtel de Bourgogne, quartier saint Eustache.

Rue *Tirecharpe* aboutit rue saint Honoré vis-à-vis la rue & Piliers de la Tonnellerie ou Grands-Piliers, & dans la rue Betizy.

Rue *Tiron*, d'un bout à la rue saint Antoine, de l'autre à la rue du Roi de Sicile.

Rue *Tirouane*, d'un bout aux Petits-Piliers, de l'autre dans la rue Mondétour.

Rue de la *Tifferanderie* a un bout au coin de la rue Renaud-le-Fevre & Place Baudets, & l'autre au coin des rues Jean-pain-mollet & Jean-de-l'Epine, quartier de la Greve.

Rue de la *Tonnellerie*. Voyez *Piliers de la Tonnellerie*.

Rue de *Torigni* aboutit à la rue saint Gervais & au bout de la rue de la Perle, quartier du Marais du Temple.

Rue de *Touraine*, d'un bout dans la rue de Poitou, & de l'autre dans la rue du Perche, quartier du Marais.

Rue de la *Tour des Dames*, d'un bout dans la rue des Porcherons, de l'autre à la Tour des Dames.

Rue de la *Tournelle*, depuis la Porte de ce nom, jusqu'à l'Abbreuvoir de la Place Maubert.

Rue des *Tournelles*, d'un bout dans la rue saint Giles, de l'autre vis-à-vis la Bastille, quartier saint Antoine.

Rue de *Tournon* aboutit au Palais d'Orleans, appellé Luxembourg, & au coin des rues du Petit-Bourbon & du Petit-Lion, Fauxbourg saint Germain.

Rue *Transnonain* aboutit à la rue

Beaubourg & dans la rue Aumaire, quartier ſaint Martin.

Cul-de-ſac de la *Traverſe* dans la rue Traverſiere, quartier ſaint Honoré.

Rue de *Traverſe*, d'un côté dans la rue Blomet, & de l'autre dans la rue de Seve, quartier des Incurables.

Rue *Traverſiere*, d'un bout dans la rue ſaint Honoré, de l'autre dans la rue de Richelieu, quartier du Palais Royal.

Rue { *Traverſine* donne d'un bout vis-à-vis la rue Judas dans la rue & Montagne Ste Genevieve, & de l'autre à la rue d'Arras.
Traverſine, d'un bout à la rue du Fauxbourg ſaint Antoine, & de l'autre dans celle de Charenton.
Traverſine ou des *Chantiers* aboutit à la rue de Charenton & à la rue de la Rapée. }

Rue de la *Treille*, d'un bout dans la rue des Boucheries, de l'autre au Marché, Fauxbourg ſaint Germain.

Rue *Trénée*, d'un bout au coin de l'Egliſe ſaint Euſtache, & de l'autre au bout de la rue du Four, quartier ſaint Euſtache.

Rue des *Trésoriers*, d'un bout devant le Portail de Sorbonne, & de l'autre à la rue de la Harpe.

Rue *Tripelet*, d'un bout dans la rue de la Clef, de l'autre dans la rue Gratieuse, Fauxbourg S. Marcel.

Rue de la *Triperie* aboutit à la rue de la Joyaillerie & à la rue Pierre-aux Poissons, proche le Marché de la Porte-Paris.

Rue des *Trois-Bornes*, d'un bout dans la rue du Chemin saint Denys, de l'autre dans la rue de la Folie de Moricourt.

Rue des *Trois-Chandeliers*, d'un bout à la Riviere, & de l'autre dans la rue de la Huchette, vis-à-vis la rue Zacharie, quartier S. Severin.

Rue des *Trois-Couronnes*, d'un bout dans la rue saint Marcel, vis-à-vis l'Eglise saint Martin, de l'autre à la rue saint Hippolyte.

Rue des *Trois-Mores* a un bout à la rue des Lombards, & l'autre à la rue Troussevache, quartier saint Jacques de la Boucherie.

Rue des *Trois-Pavillons* a un bout à la rue du Parc-Royal, & l'autre à la rue des Francs-Bourgeois, quartier saint Antoine.

Rue des *Trois-Pistolets* a un bout au coin des rues de Beautreillis & Gerard-Boquet, & l'autre bout à la rue du Petit-Musc.

Rue des *Trois-Portes* aboutit aux rues d'Amboise & des Rats, quartier de la Place Maubert.

Rue des *Trois-Visages* a un bout à la rue Bertin-Poirée, & l'autre à la rue Thibautaudé devant la petite Porte de la Monnoye.

Rue du *Trône*, d'un bout à la rue de Montreuil, vis-à-vis la rue des Boulets, de l'autre à la Maison du Trône.

Rue *Tronion* aboutit à la rue de la Heaumerie & rue d'Avignon, quartier saint Jacques de la Boucherie.

Rue *Trop-va-qui-dure* commence au coin du Pont au Change, & finit au coin de la rue de la Sonnerie, au bout du Quai de la Ferraille.

Rue *Trousſevache* aboutit dans la rue saint Denys vis-à-vis la rue de de la Feronnerie, de l'autre dans la rue des Cinq-diamans vis-à-vis la rue Ognar.

Rue de la *Truanderie*, d'un bout à la rue Comtesse d'Artois, & de l'au-

tre à la rue du Puits-d'Amour.

Petite rue *Truanderie*, d'un bout à la rue Mondétour, & de l'autre à la rue du Puits-d'Amour.

Rue de la *Tuerie* a un bout vis-à-vis la rue de la Tannerie, & l'autre dans la rue saint Jerôme, vis-à-vis la rue Pied-de-bœuf.

Rue de *Turenne* a un bout à la rue des Cordeliers, & l'autre à la rue des Fossés Monsieur le Prince.

V

Rue des la *VALE'E DE FECAMP*, aboutir à la rue de la Planchette, Fauxbourg saint Antoine.

Rue de la *Vannerie* aboutit dans la rue Planche-Mibrai, & rend à la Place de Greve.

Rue de *Vantadour* a un bout à la rue Neuve des Petits-Champs, & l'autre à la rue Therese, proche la Butte saint Roch.

Rue de *Varenne* a un bout vis-à-vis la rue de la Planche, & l'autre à la Barriere des Invalides, quartier saint Germain des Prés.

Rue de *Vaugirard*, au coin des rues des Francs-Bourgeois & de la rue

des Fossés Monsieur le Prince & se termine à la derniere Barriere du Chemin de Vaugirard, au-delà de l'Abbaye de N. D. des Prés.

Rue de *Vendôme* commence à la Fontaine & rue de Boucherat & rue Charlot, & finit à la rue du Temple.

Rue
- de *Venise*, d'un bout à la rue saint Christophle, & de l'autre dans la rue Neuve Nôtre-Dame, quartier de la Cité.
- de *Venise*, d'un bout à la rue saint Martin, & de l'autre à la rue Quinquempoix.

Rue *Verdelet* aboutit à la grande rue de la Truanderie, & à la rue Mauconseil.

Rue *Verderet* aboutit dans la rue Plâtriere & au coin de la rue de la Jussienne, quartier S. Eustache.

Rue de *Verneuil*, d'un bout à la rue de saint-Pere, & de l'autre à la rue du Bac, quartier saint Germain des Prés.

Rue de la *Verrerie* commence depuis le coin de la rue Bar-du-bec, jusqu'au coin de la rue Bourtiboug & Cimetiere saint Jean, & finit à la rue saint Martin, quartier saint Martin.

Rue de *Verſailles* aboutit dans la rue ſaint Victor & dans la rue Traverſine, quartier ſaint Victor.

Rue du *Vertbois* aboutit à la rue ſaint Martin, & aux coins des rues de la Croix & du Pont-aux-Biches.

Rues des *Vertus*, d'un bout dans la rue des Gravilliers, & de l'autre dans la rue Phelipeaux, quartier ſaint Martin.

Rue ſaint *Victor* commence depuis la Place Maubert, & finit au coin de la rue des Foſſés ſaint Victor, vis-à-vis la rue du Fauxbourg S. Victor.

Rue de la *Vieille Bouclerie* commence depuis le bas du Pont ſaint Michel juſqu'à la rue de la Harpe, vis-à-vis la rue ſaint Severin.

Rue *Vieille Harangerie* aboutit à la rue de la Tableterie & à la rue du Chevalier du Guet, vers ſainte Opportune.

Vieille rue *ſaint Jacques* aboutit au Pont-aux-Biches & à la rue Cenſier, Fauxbourg ſaint Marcel.

Rue *Vieille Monnoye*, d'un bout à la rue de la Savonnerie, & de l'autre à la rue des Lombards, quartier ſaint Jacques de la Boucherie.

Vieille rue *Nôtre-Dame* aboutit à la rue d'Orleans & à la rue Censier, près la rue de la Clef, Fauxbourg saint Marcel.

Vieielle rue du *Temple* aboutit à l'entrée de la rue saint Antoine & aux Remparts de la Ville.

Rue des *Vieilles Audriettes* aboutit à la rue Michel-le-Comte & dans la rue du Chaume, quartier du Temple.

Rue des *Vieilles-Etuves*, d'un bout à la rue des deux-Ecus, & de l'autre à la rue saint Honoré.

Rue des *Vieilles-Garnisons* aboutit à la rue du Cocq & à la rue Maltois, quartier de la Greve.

Rue des *Vieilles-Tuilleries* commence au coin de la rue du Regard, & finit à la rue de Bagneux.

Rue de *Vieux-Augustins*, d'un bout à la rue Montmartre, & à la rue Coquillere de l'autre.

Rue du *Vieux-Colombier* a un bout au coin de la rue du Four, au Carrefour de la Croix-rouge, & l'autre au grand Portail de S. Sulpice, quartier de Luxembourg.

Rue des *Vignes*, d'un bout dans la rue des Postes vis-à-vis la rue Pot de fer, de l'autre à la rue du Puits de

la Ville, Fauxbourg. S. Marcel.

Rue *Villedot* d'un bout dans la rue de Richelieu, & de l'autre dans la rue ſainte Anne, quartier ſaint Roch.

Rue de la *Ville-l'Evêque* aboutit au coin de la rue de la Pologne, & de l'autre bout au coin de la rue des Saulſayes, Fauxbourg S. Honoré.

Rue de *Villiers*, au Roule.

Rue des *Vinaigriers*, d'un bout dans la rue des Marais ſaint Martin, de l'autre dans la rue de Carême-prenant.

Rue des *Vinaigriers*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg ſaint Laurent, & de l'autre au bout de la rue des Recolets.

Cul-de-ſac ſaint *Vincent* dans la rue ſaint Honoré.

Rue de l'*Univerſité*, près la rue de ſaint-Pere, d'un bout à la rue de Sorbonne, & de l'autre à la rue de Belle-Chaſſe, quartier ſaint Germain des Prés.

Rue de la *Voirie*, d'un bout dans la rue du Fauxbourg Montmartre, de l'autre au coin de la rue d'Enfer.

Rue *Vivienne*, d'un bout vis-à-vis les Filles ſaint Thomas, & de l'autre

à la rue Neuve des Petits-Champs.

Rue de la *Vrilliere* a un bout rue Neuve des Petits-Champs, & l'autre dans la rue Croix des Petits-Champs.

Petite rue de la *Vrilliere*, donne dans la rue de la Vrilliere, & dans la Place des Victoires.

Rue *Vuidegousset*, d'un bout au coin de la rue du Mail & de la rue des Petits-Peres, & de l'autre vis-à-vis la rue du Reposoir.

Z

Rue *ZACHARIE* donne d'un bout dans la rue de la Huchette, & de l'autre dans la rue saint Severin, quartier saint Severin.

Fin du septiéme Tome.

Fautes

Fautes à corriger dans ce Volume.

PAge 9. *ligne* 26 q e, *lisez* que.

page 92. *ligne* 24. Chapelles, *lisez* Chapelle.

page 128. *lignes* 21. & 22. après Eglise, *ajoûtés* qui.

page 168 *ligne* 7. *otés la virgule qui est après le mot de* parterres.

page 206. *ligne* 24. général, *lisez* généraux.

page 231. *ligne derniere*, coujux, *lisez* conjux.

page 236. *lignes* 22. 23. celle-ci, *lisez* celui-ci.

page 248. *ligne* 14. Aereville, *lisez* Arqueville.

page 259. *lignes* 9 & 10. Principal, *lisez* Provincial.

page 277. *ligne* 21. inufité, *lisez* inusitée.

page 287. *ligne* 5. Chamillad, *lisez* Chamillard.

Ibid. ligne 9 Gulc, *lisez* Gluc.

page 305. *ligne derniere*, avantageuses, *lisez* avantageux, qu'elle, *lisez* qu'il.

A01
14688801

Digitized by Google

42 R 8 vol

Digitized by Google






Digitized by Google